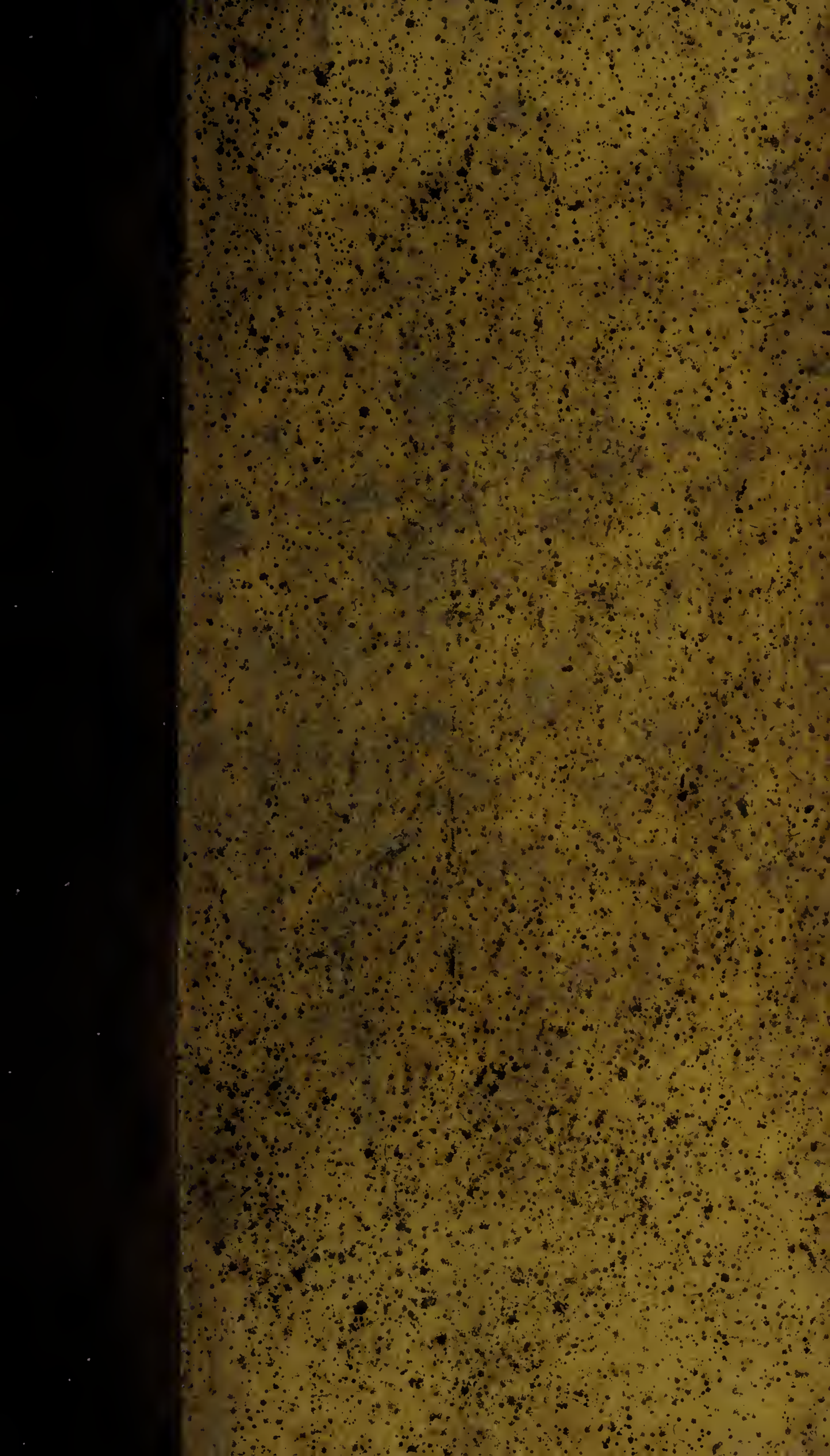


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

Par M. BACHER, *médecin de la Faculté de Paris.*

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. De Nat. Deor.

SEPTEMBRE 1792.

TOME XCII.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

Se trouve

Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N° 32.

1792.

JOURNAL DE MEDECINE, CHIRURGIE, ET PHARMACIE.

SEPTEMBRE 1792.

SUITE & FIN

DES MALADIES CHRONIQUES du foie et de la bile ; mémoire traduit de l'anglois du doct. JOHN ANDRÉ. *Par M.* MARTIN, *ancien médecin de l'hôpital militaire de Thionville.*

La métastase bilieuse est la troisième espèce des maladies chroniques de la bile. La jaunisse (*a*) en est un des exem-

(*a*) M. *Maclurg* prétend que le passage de la bile dans le sang se fait la plupart du temps par l'absorption des vaisseaux lym-

ples les plus communs. Cette maladie consiste dans le mélange de la bile avec la masse du sang qui est en circulation. On la reconnoît à la couleur jaune des yeux et de la peau, aux urines foncées qui tachent le linge, à la constipation du bas-ventre, aux excrémens durs et blanchâtres, qui ont quelquefois une fétidité particulière.

La jaunisse amène ordinairement la foiblesse du corps et celle de l'ame, la perte de l'appétit, des frissons ou des horripilations, une sensation désagréable sous les fausses-côtes du côté droit, qui se fait particulièrement sentir quand on presse sur ce côté; elle est encore accompagnée d'une sorte d'ardeur dans les environs des narines, et d'une démangeaison à la peau. Quand elle est parvenue à un plus haut degré, le malade trouve amer tout ce qu'il mange.

---

phatiques, et principalement dans les cas où il n'y a aucun obstacle dans les conduits biliaires, dont l'action paroît au contraire augmentée. Il connoit une personne qui ne prend jamais un émétique sans avoir la jaunisse ensuite; ce qui provient sans doute de ce qu'alors la bile est sécernée en plus grande proportion qu'elle n'est évacuée (*Note du Traducteur.*)

La salive et le sang même sont colorés en jaune; et dans les cadavres de personnes mortes de la jaunisse, on a trouvé tous les viscères du bas-ventre, le cerveau et même les os de cette couleur. On a même dit que les yeux étoient quelquefois affectés de manière à voir tout jaune : *Lurida præterea cernunt quæcumque spectantur arquati.*

J'ai éprouvé trois attaques de jaunisse, sans m'être aperçu de cet accident, j'avoue même que je n'en connois aucun exemple. Cependant *Galien* et d'autres médecins, assurent ce fait. *Hoffmann* en cite deux cas. *Sardone* en rapporte un dans ses aphorismes, et le docteur *Percival* en rapporte deux aussi dans les mémoires de la Société de médecine de Londres.

Le pouls est quelquefois très-lent dans la jaunisse. Le feu docteur *Hunter* a vu un de ces malades chez lequel il n'y avoit que trente-sept pulsations par minute. J'ai traité un hydropique chez lequel, quoiqu'il fût plein et régulier, il ne battoit que trente-trois ; ce malade jouissoit de toute sa présence d'esprit, et il est actuellement très-bien rétabli.

La jaunisse naît de diverses causes,

parmi lesquelles l'obstruction mécanique des conduits biliaires est la plus fréquente ; elle peut être produite par des calculs biliaires, par des embarras dans les vaisseaux du foie qui séparent la bile, par un squirre ou un endurcissement d'une partie située dans le voisinage qui comprime ces conduits, &c. Une autre cause, que je crois aussi très-commune, est la contraction spontanée de ces conduits : on peut aussi mettre au rang des causes de la jaunisse la constitution visqueuse ou glutineuse de la bile (*a*).

On savoit déja du temps de *Galien*, qu'il se formoit dans les conduits et dans la vésicule de la bile, des concrétions appelées *calculs biliaires*. Ces calculs sont une maladie bien moins

(*a*) C'est en rendant dissoluble cette bile épaisse, et en quelque sorte résineuse, que les jaunes d'œuf crus pris à jeun, ou à une certaine distance des repas, sont un remède si efficace dans la plupart des jaunisses. La méthode que je suivois dans les hôpitaux militaires dans le traitement de cette maladie consistoit, après avoir émétisé les malades, à les mettre à l'usage de la limonade de crême de tartre, et à leur faire prendre plusieurs laits de poule dans la journée. Le succès en a toujours été aussi prompt qu'assuré (*Note du Trad.*)

rare qu'on ne croit. On en trouve de variés à l'infini, quant à leur couleur et à leur configuration : cependant quand ils sont en nombre, ils ont d'ordinaire une forme triangulaire et une couleur brune foncée. Ils varient aussi quant à leur consistance ; quelques-uns sont mous et fragiles ; ceux-là ont ordinairement une couleur moins obscure : quelques-uns surnagent dans l'eau ; d'autres s'y précipitent. Quant à leur grandeur, on en a vu qui pesoient jusqu'à une once (*a*) ; quant à leur nombre, on en a

(*a*) Quoiqu'il puisse se former des concrétions calculeuses dans presque tous les viscères, et que l'on en ait trouvé dans le cerveau même, c'est cependant dans les organes destinés à la secrétion de la bile et à celle de l'urine qu'on les rencontre le plus ordinairement. Les calculs biliaires se trouvent la plupart du temps dans la vésicule du fiel ; on en a vu aussi, quoique plus rarement dans le canal hépatique et dans ses rameaux, dans le canal cystique, dans la substance même du foie ou immédiatement au-dessous de ses membranes extérieures. Si ces derniers sont réellement de nature biliaire, ils ont, selon toute apparence, été formés primitivement dans les petits rameaux du canal hépatique, et ont passé de là au lieu où on les rencontre.

Les élémens des calculs biliaires sont, à

trouvé jusqu'à cent; mais ils étoient fort petits; il y en a qui s'enflamment et brû-

---

ce que présume M. *Coé*, les mêmes que ceux des calculs des voies urinaires, et que ceux des concrétions crétacées qui se forment dans les articulations des goutteux; ils en ont cependant un bien essentiel et qui leur est particulier; c'est la bile. Mais ce qui prouve qu'il y a de l'analogie entre les calculs biliaires, les pierres de la vessie et les nodus des goutteux, c'est que ces diverses concrétions existent souvent à la fois dans un seul et même individu.

M. *Schlegel* a trouvé dans le cadavre d'un sexagénaire, une pierre de la grosseur d'une amande, dans le rein droit, et dans la vésicule du fiel cent cinq pierres cubiques, dont la plus considérable étoit grosse comme une petite noisette. La plupart des autres étoient grosses comme des pois. Il y avoit en outre dans la vésicule beaucoup de bile tenace et d'un vert extrêmement foncé. Il paroît donc que les pierres biliaires sont formées de la partie la plus épaisse de la bile et d'une matière terreuse séparée du sang, qui est de même nature que celle qui concourt à former les calculs de la vessie et les nodosités arthritiques. Chacune de ces matières suffiroit seule à la formation de concrétions pierreuses; mais la plupart du tems les pierres biliaires sont formées de la réunion des deux, quoique leurs proportions n'y soient pas constamment les mêmes; c'est pour cela qu'il y a tant de variété entre ces concrétions.

lent comme de la paille, quand on les approche du feu ; d'autres qui ne brûlent pas, mais qui se fondent comme de la cire. Les pierres biliaires qui ont le plus de consistance, et dont la couleur est le plus foncée, ne se dissolvent ni dans l'eau, ni dans l'esprit de vin, lors même qu'on les y fait bouillir ; les autres se dissolvent à près de moitié de leur poids dans l'eau chaude. Il n'est pas rare de voir les pierres biliaires en très-grand nombre et sous la forme de petits grains noirs et raboteux (*a*).

(*a*) Les pierres biliaires varient en raison de la nature de leurs principes et des proportions de leur mélange ; elles sont plus ou moins denses, plus ou moins friables, plus ou moins dissolubles, plus ou moins inflammables, selon qu'elles contiennent plus ou moins de parties terreuses ou de bile épaissie. On remarque que dans presque toutes ces pierres la substance extérieure differe de celle qui est plus intérieure. M. *Coé* en conserve une, dont l'écorce assez epaisse renfermoit une poudre noire semblable à du sang desséché. Cette pierre étoit grosse comme une petite noisette. Des calculs qui ont la même couleur et la même apparence, peuvent néanmoins différer quant à leur composition. On trouvera des éclaircissemens sur la nature et sur les dissolvans des

M. *Cline* m'a dit qu'il avoit trouvé dans un cadavre la vésicule du fiel remplie d'une humeur visqueuse et transparente, qui n'étoit aucunement teinte de bile : dans ce cas, le canal cistique étoit concret, et la vésicule contenoit outre cette humeur, quelques petites pierres noires d'une forme irrégulière. Cette humeur avoit été vraisemblablement sécernée de la membrane interne

---

pierres biliaires dans les volumes lix et lxxij de ce journal.

Plusieurs auteurs regardent comme biliaires dans leur origine, les concrétions pierreuses que l'on trouve dans le canal intestinal, et que l'on rend quelquefois par les selles. Ces pierres, quoique légères, ont une certaine dureté ; elles paroissent, à ce que dit *Coé*, formées de la partie fibreuse, la plus tenace des excrémens. Ces espèces de fibres sont très-intimement agglutinées au moyen du mucus intestinal. Cependant, dans quelques-unes de ces pierres, il y a un mélange d'une certaine quantité de molécules terreuses très-fines. Ces elémens sont disposés par couches autour d'un centre ou noyau, qui ordinairement diffère par sa nature de celle du reste de la pierre. Tel seroit, par exemple, le pepin de quelque espèce de fruit, un petit os ou quelque autre petit corps dur avalé par hasard, ou peut être aussi un calcul biliaire parvenu dans les intestins par le canal chodéloque.

de la vésicule qui, par le grand nombre de petits vaisseaux qu'elle contient, paroît très-propre à une telle secrétion. Quant aux pierres, elles avoient été, à ce que je présume, formées par cette humeur, et je ne pense pas qu'on doive les regarder comme de véritables calculs biliaires. Dans un autre cas, le canal excréteur de la vésicule du fiel étoit totalement bouché par un calcul biliaire, et cette vésicule contenoit une pareille humeur et de semblables pierres irrégulières; mais dans l'un et l'autre cadavre, il y avoit de la bile en quantité ordinaire dans les vaisseaux et dans les conduits biliaires. Toutes ces circonstances rendent vraisemblable la formation de ces pierres par l'humeur séparée, dans la vésicule même, par sa membrane intérieure.

Ces calculs biliaires sont une maladie très-commune : on en trouve très-fréquemment dans les cadavres. Les collections et les mémoires des sociétés de médecine de tous les pays, en offrent des exemples. M. *W. Hunter* racontoit dans ses leçons l'histoire d'une jeune femme, qui durant sa vie n'avoit jamais senti la moindre douleur dans la région du foie, ni le moindre em-

barras dans les organes de la digestion, et dans la vésicule du fiel de laquelle on trouva après sa mort onze cents pierres biliaires. *Mead* trouva dans la vésicule du fiel du lord *Both*, qui n'avoit jamais eu ni jaunisse, ni douleurs dans cette partie, un calcul biliaire du poids de deux gros.

Les accidens que ces pierres occasionnent sont singulièrement divers, ils varient depuis la plus légère incommodité jusqu'aux douleurs les plus excessives, et aux spasmes les plus violens dans la région de la vésicule du fiel. On trouve si souvent des calculs biliaires dans les corps de personnes qui, avant leur mort, n'avoient éprouvé aucun accident bilieux, qu'il est hors de doute qu'ils peuvent exister, et qu'ils existent très-souvent sans occasionner ni douleurs, ni incommodité.

On a conseillé de faire une incision à la vésicule du fiel pour en extraire le calcul biliaire. Cette idée n'est fondée que sur une circonstance infiniment rare, qui cependant peut avoir lieu, comme je l'ai vu moi-même. Cette circonstance est la formation d'un abcès entre le calcul et les tégumens du bas-ventre. Dans ce cás, et si l'abcès s'ou-

vre extérieurement, ou si on y fait une incision, on peut sentir le calcul avec une sonde ou avec le doigt, et l'on peut aussi vraisemblablement l'extraire; mais alors la nature a coutume de former une adhérence complète entre la vésicule du fiel, ou entre les conduits biliaires et le péritoine : ensorte que quand le dépôt vient à s'ouvrir, le pus ou la bile ne s'épanchent point dans le bas-ventre. J'ai vu un exemple d'un dépôt et d'une adhérence de ce genre, dans lequel, après avoir fait l'incision, il resta une ouverture fistuleuse qui conduisoit à un calcul biliaire. *Morgagni* rapporte trois cas de cette nature. Le premier des malades dont il fait mention, fut guéri; le second conserva une fistule d'où il s'écouloit une humeur jaunâtre et ténue; le troisième garda un ulcère duquel, outre une matière ichoreuse, il sortoit encore de temps en temps des pierres biliaires.

Les remèdes contre cette maladie consistent dans des laxatifs, que l'on combine quelquefois avec des sels neutres, des diurétiques, des vomitifs et des opiatiques. On a aussi conseillé des remèdes dissolvans; mais il faut user

avec discernement et avec précaution des purgatifs irritans et des émétiques, parce qu'ils peuvent aggraver les accidens en augmentant l'irritation, qui n'est déjà que trop éxcitée par l'action des pierres biliaires.

On a vu évacuer par les selles des pierres biliaires si considérables que les praticiens avoient peine à concevoir qu'elles eussent pu sortir de la vésicule du fiel. M. *Lettsom* en rapporte un exemple entr'autres, dans les Mémoires de la société de médecine de Londres. Cette difficulté a même fait croire à quelques-uns qu'elles avoient été enkystées dans l'estomac ou dans les intestins. Mais, M. *Cline* a trouvé dans un cadavre la vésicule du fiel adhérente au duodenum, de telle sorte qu'il y avoit une communication directe entre elle et cet intestin : il conserve cette préparation dans son cabinet d'anatomie. Il est clair qu'en pareil cas une pierre biliaire peut, quoique fort grosse, pénétrer directement dans le canal intestinal par une voie contre-nature de ce genre.

Les opiatiques donnés à propos sont, comme l'expérience le prouvera à tous les praticiens, le remède principal pour

calmer les douleurs et les spasmes qu'excitent les calculs biliaires ou les obstructions bilieuses ; mais il faut leur associer les purgatifs, ou même des émétiques à des doses assez modérées pour exciter des nausées, sans cependant provoquer le vomissement. Les bains et les fomentations tièdes appliquées aux hipochondres, servent aussi à calmer les accidens.

On a proposé un grand nombre de dissolvans des calculs biliaires ; il en est qui ont été fort préconisés par certains auteurs: quelques-uns ont sur-tout vanté le suc de chiendent, fondés sur ce que les bœufs sont sujets à des pierres de cette espèce pendant l'hiver, lorsqu'ils se nourrissent de foin, et que, selon l'opinion des bouchers, ces pierres se dissolvent au printemps lorsqu'ils mangent des herbes fraîches ; mais si l'on réfléchit au trajet que doivent faire de tels remèdes avant de parvenir au foie, pour y être mêlés à la bile et y agir comme dissolvans des calculs biliaires, on sentira qu'il est bien difficile de les donner en quantité assez considérable pour qu'ils opèrent l'effet qu'on en attend. *Hoffmann* recommandoit dans la même vue la *pareira brava*,

dont l'efficacité n'a pas été confirmée par des observations plus récentes. On peut néanmoins beaucoup attendre d'une nourriture délayante composée principalement des végétaux ; il faut en même temps, à moins que le malade n'ait une disposition marquée à l'atonie, recommander un usage copieux des boissons délayantes tièdes. Dans une jaunisse opiniâtre causée par la viscosité de la bile, le régime délayant et végétal peut sur-tout être recommandé, par la raison que la bile est séparée du sang qui retourne par les vaisseaux de la veine-porte, et peut avoir quelques-unes des propriétés des alimens et être altérée par eux. Le vin du Rhin et le cidre (*a*) coupés avec de l'eau, sont une très-bonne boisson dans les cas où la bile est d'une qualité

(*a*) M. *Thomas Hamilton* a donné dans la seconde décade des mémoires anglois de médecine, volume I, des observations sur l'usage du cidre dans l'hydropisie. Il dit que les habitans du Dévonshire s'en servent très-communément, et qu'il en a vu lui-même des effets salutaires dans les leucophlegmaties universelles, aussi-bien que dans les hydropisies locales. On en fait boire deux ou trois angloises (*english quarts*) par jour. (*Note du Trad.*)

glutineuse. Les infusions des plantes amères aromatiques sont aussi très-convenables, ainsi que le petit-lait. Je crois que les fruits acides sont utiles aussi à cause de la propriété qu'ont les acides de décomposer la bile. (Voyez *Fordyce*, Elements of physic.)

Quant aux exercices du corps, on peut appliquer ici ce que j'en ai dit ci-dessus; mais en général il faut juger des inconvéniens ou des avantages des mouvemens dans les maladies de cette espèce par l'augmentation ou la diminution des douleurs. C'est pour cela qu'il est à propos de commencer par des exercices modérés.

La compression occasionnée par une portion endurcie des conduits biliaires est une cause de jaunisse dont on trouve des exemples dans les auteurs que j'ai cités plus haut. Les symptômes ordinaires dans les autres espèces de jaunisse, manquent dans celle-ci; on n'y ressent point de douleur dans la région de l'estomac, dans les hypochondres, ni dans la région ombilicale. *Hoffmann* assure que ces dernières douleurs sont le symptôme le plus évident de l'existence des pierres biliaires. Ce genre de maladie ne cède pas non plus aux re-

mèdes qui réussissent dans les autres jaunisses : elle est opiniâtre, et souvent avant son apparition, on a remarqué des signes d'obstruction des viscères. Dans un cas de cette nature, une jaunisse incurable fut causée par la compression qu'une glande sanieuse de l'estomac exerçoit sur les conduits cistiques. L'inflammation de la partie concave du foie est aussi quelquefois la cause de la jaunisse. Les remèdes sur l'efficacité desquels on peut le plus compter lorsqu'il y a quelque ressource en de telles circonstances, sont l'usage continué de la cigüe, des mercuriaux et du dissolvant minéral dont j'ai parlé ci-dessus.

J'ai fait mention parmi les causes de la jaunisse, de la contraction ou du rétrécissement des conduits de la bile. J'ai vu un cas de cette nature dans le cadavre d'un homme mort de la jaunisse ; mais qui auparavant en avoit été fréquemment attaqué ; le conduit chodéloque étoit tellement rétréci à son insertion dans l'intestin, qu'il étoit à peine possible d'y faire passer une aiguille, et qu'une humeur aussi épaisse que la bile ne pouvoit y pénétrer qu'avec la plus grande difficulté. L'effet des

passions de l'ame fournit encore un exemple de jaunisses produites par la contraction des canaux biliaires chez les personnes sujettes à cette maladie; le chagrin et les autres affections de l'ame ont coutume de la faire paroître en peu d'heures. Tel est encore l'effet de quelques poisons que l'on peut appeler *spasmodiques* ou *nerveux;* par exemple de la morsure des animaux venimeux. La jaunisse succède assez promptement à la morsure de la vipère. On ne peut guère rendre raison de ce symptôme, qu'en supposant qu'il n'est aucune partie du corps, qui, sous certaines conditions, ne sépare de la bile, (Voyez *Fordyce*, Elem. of pract. physic.) Les principaux remèdes contre cette contraction spasmodique des canaux biliaires, sont les antispasmodiques ordinaires, et même l'opium lorsque ceux-ci n'ont point de succès.

On a aussi trouvé ces conduits fort dilatés, et même au point que l'on pouvoit y introduire un doigt de médiocre grosseur à l'endroit où le cholédoque s'insère dans le duodenum.

Une autre cause de la jaunisse est la viscosité de la bile; il paroît que c'est cette viscosité habituelle à certaines

constitutions, mais point assez forte pour produire une maladie déterminée, que les anciens ont décrite sous le nom de *tempérament mélancolique.* Les accidens dans cette espèce de jaunisse, sont une lassitude du corps, l'accablement de l'esprit et une jaunisse noire ou très-foncée. Quand la jaunisse n'a pas encore duré long-temps, la couleur de la peau est d'un jaune clair, comme cela m'est arrivé une fois, que je devins jaune par tout le corps dans l'espace d'une nuit. Avant cette attaque, je sentis pendant quelques jours une douleur continue dans les environs de la vésicule du fiel: elle se calma subitement lorsque la jaunisse parut; ce qui provenoit sans doute de ce que les vaisseaux absorbans avoient repris cette quantité de bile qui distendoit la vésicule et l'avoient reportée dans la masse du sang. Je crois que cette espèce de jaunisse cause assez souvent des symptômes d'asthme. Quand on peut déterminer avec certitude que la jaunisse vient d'une pareille cause, il faut se servir abondamment des évacuans et en faciliter l'opération par d'autres remèdes convenables aux circonstances: tels sont principalement les anodyns

et les opiatiques ; il faut d'ailleurs que le malade se mette au régime et aux boissons délayantes, qu'il fasse un exercice modéré et cherche à avoir l'esprit en repos.

La bile, dit *Haller*, devient aisément visqueuse chez les personnes grasses qui font peu d'exercice, et ont de la disposition à la mélancolie. L'aloès tient une place distinguée parmi les purgatifs convenables dans ce cas, parce que, comme le dit aussi *Cullen*, dans sa Matière médicale, il dissout le sang et lui donne plus d'expansion.

Une autre cause de la jaunisse, que quelques médecins regardent même comme la plus fréquente, est l'engorgement des petites glandes du foie, par lesquelles se fait la secrétion de la bile. Je pense cependant que c'est rarement là la cause de cette maladie, que l'on peut déduire bien plus aisément de ce que la bile elle-même coule trop lentement par ses canaux à raison de sa consistance épaisse et visqueuse, qui en facilite la résorption d'une partie dans le sang, et donne lieu à la jaunisse.

La dernière espèce de maladie bilieuse que j'ai comprise dans leur divi-

sion générale, est celle qui naît de la constitution viciée de la bile elle-même. Je ne crois pas qu'en général ces affections soient bien fréquentes ni en Angleterre, ni dans les pays septentrionaux ; mais l'acrimonie de la bile peut irriter l'estomac et les intestins, et produire ainsi des évacuations subites et violentes par les selles et par les vomissemens; c'est ce qu'on appelle le *cholera*. Cette acrimonie cause aussi quelquefois des diarrhées bilieuses.

J'ai déjà dit plus haut que ces accidens provenoient aussi de la surabondance de la bile, dont il est vraisemblable que dans la plupart de ces cas, l'acrimonie est augmentée en même temps que la quantité : aussi voit on parmi nous, quoique rarement, mais sur-tout pendant les chaleurs et les sécheresses, des fièvres causées par l'acrimonie de la bile.

Dans les pays chauds, la bile s'accumule par fois dans les entrailles; elle y devient tellement septique (*a*), qu'elle

---

(*a*) Quand la bile seroit le produit d'humeurs putrides, elle n'en seroit pas plus septique pour cela; car on sait par expérience que plusieurs produits de la putré-

produit les fièvres les plus malignes et diverses autres maladies, dont la plupart viennent, à mon sens, de la corruption putride des saburrés des premières

---

faction tiennent un rang distingué parmi les antiseptiques. Cependant, il est de fait que la disposition putride des humeurs rend la secrétion de la bile plus abondante : aussi M. *Goldewitz* a-t-il raison de croire qu'au lieu d'assurer que la bile putride produit des maladies putrides, on devroit dire que les humeurs putrides occasionnent des maladies putrides, et engendrent une bile putride.

Le même auteur ayant observé que la bile coaguloit le lait, et qu'elle le coaguloit plus tôt quand elle étoit putride, en conclud que le lait ne convient pas dans les maladies où la bile prédomine; de même que la bile ne peut saturer qu'une certaine quantité d'acide, elle ne peut aussi arrêter que jusqu'à un certain point les progrès de la fermentation acide, ou la disposer à passér à la fermentation spiritueuse; c'est pour cela que les selles des enfans repus de lait et d'alimens farineux, ont une odeur d'acidité si piquante; disposition que l'on combattroit bien plus raisonnablement par les amers, que par la magnésie. On peut consulter sur tout cela l'ouvrage allemand de M. *Goldewitz*, intitulé : *Essais sur la physiologie de la bile*, imprimé à Bamberg, 1785, et ceux de MM. *Coé* et *Maclurg*. (*Voy.* Mem. of medic. society of London, *vol.* I, *pag.* 252.)

voies. Je crois qu'on peut admettre comme fait, que toutes les nourritures animales qui n'ont point été digérées, ou évacuées du corps plus tôt que cela ne se fait d'ordinaire, y deviennent *putrescentes;* car, comme le montrent les expériences de *Spallanzani*, un bon estomac change les alimens en une sorte de bouillie, sans que pour cela ils passent à l'état de *putrescence;* bien plus, ce viscère a le pouvoir d'intercepter dans les alimens qui lui parviennent, les progrès de la putréfaction. Si l'on croit *Fordyce* (*elem. of physic*,) la bile humaine n'est pas plus promptement susceptible de la corruption putride, que le sang et les autres humeurs secrétoires du corps humain.

On a observé dans les Indes orientales que la commotion et l'évacuation subite d'une bile âcre, et des autres saburres contenues dans les premières voies, est un accident très-dangereux, qui exige d'autant plus d'attention de la part du praticien, que nombre de personnes succombent à ces excessives évacuations, et cela apparemment à cause de l'extrême acrimonie de la bile. Il faut donc que le médecin cherche à corriger en pareil cas la qualité vicieuse

vicieuse de cette humeur et des autres substances impures contenues dans les premières voies, et à les rendre mobiles avant d'en provoquer l'évacuation.

Il me reste à faire encore une observation générale ; c'est que presque toujours les maladies chroniques bilieuses et hépatiques sont précédées de constipation ; qu'elles sont communément les suites du chagrin et de l'inquiétude ; et que trop souvent elles sont causées par l'abus des liqueurs spiritueuses.

Quelques-uns des symptômes que détermine cette dernière cause sont, un mal d'estomac, la perte de l'appétit, l'oppression, la jaunisse et la constipation : ces symptômes sont quelquefois les avant-coureurs, d'une consomption mortelle ou de l'hydropisie.

M. *Lettsom* y expose les accidens que cause l'abus des boissons fortes, et dit qu'il n'est pas rare de trouver le foie plus petit que dans l'état naturel dans les cadavres de ceux qui y ont été adonnés.

On peut donc prévenir les progrès de plusieurs de ces maladies en évitant les causes qui les produisent, et par la précaution d'entretenir journellement

la liberté du ventre. Il faut aussi avoir soin de dissiper les malades, soit par la société, soit en les faisant changer d'habitation : cependant il ne faut pas, sous prétexte de les égayer, leur faire boire trop de vin, parce qu'à cette époque de la maladie, il causeroit d'autant plus facilement l'endurcissement du foie, que le chagrin suffit par lui-même pour produire des maladies bilieuses. J'ai connu néanmoins un homme qui, par sa constitution, avoit la digestion pénible, et qui a bu pendant quarante ans, chaque jour, un demi-verre d'eau-de-vie, et une, souvent même deux bouteilles de vin, après son dîner, sans en avoir, du moins en apparence, éprouvé aucune suite fâcheuse; mais il avoit soin de s'entretenir le ventre libre au moyen d'une dose d'*hiera picra*, qu'il prenoit chaque jour. Cette attention d'entretenir la liberté des selles est sur-tout nécessaire pour les personnes habituées à boire beaucoup de vin; et je suis convaincu que souvent elle suffiroit seule pour prévenir beaucoup de maladies du foie, qui quelquefois deviennent mortelles.

Les boissons fortes sont nuisibles, relativement à leur quantité et au temps

dans lequel on en fait usage. Si on les boit dans le moment où l'estomac est vide, elles exercent leur qualité échauffante et stimulante sur ce viscère avec bien plus d'activité qu'elles ne feroient s'il contenoit des alimens solides qui les rendroient moins dangereuses en se mêlant avec elles. Il est bon de remarquer aussi, qu'une quantité déterminée de boisson forte que l'on prend chaque jour à des heures réglées, (les plus convenables sont l'aprés-dîner ou l'après-souper,) nuit bien moins à l'estomac, que si on la prenoit à des heures indéterminées. L'eau-de-vie bue le matin cause chaque année, parmi nous, la mort de plusieurs centaines de personnes.

Comme un symptôme fort ordinaire dans les maldies bilieuses, est une douleur qui se fait sentir au creux de l'estomac, je crois à propos de dire quelque chose touchant les cordiaux échauffans que quelques personnes emploient contre ces douleurs, comme des remèdes domestiques. On ne peut trop condamner cette pernicieuse coutume, qui est si fréquemment la cause de l'issue funeste de ces maladies et de leur terminaison en maladies incurables du

oie, en hydropisie, &c. Je crois ces moyens plus dangereux que ne l'auroit été le mal abandonné à lui-même. Le mélange d'eau et d'eau-de-vie qui est usité en Angleterre n'est pas moins dangereux, sur-tout parce que les malades augmentent la quantité de l'eau-de-vie en même proportion que s'accroît l'affoiblissement de leur estomac. Rien ne m'a soulagé davantage dans ce cas, qu'un peu d'eau tiède. Je me suis toujours bien trouvé pendant deux ans que j'ai constamment été sujet à de violentes douleurs d'estomac l'après-dîner, de prendre une tasse de thé ou de café. Les personnes qui ne supportent pas ces boissons peuvent prendre à leur place une infusion de gingembre, d'écorces d'oranges, de fleurs de camomille ou de la limonade chaude. Si, tant qu'ont duré mes souffrances, j'avois pris chaque fois un cordial échauffant ou une liqueur spiritueuse, ce qui auroit été répété environ sept cent fois, je ne doute pas que je ne me fusse attiré une maladie incurable du foie.

PLAIE A LA JAMBE, avec division du tendon d'achille; observat. par M. BEZARD, chirurgien de l'hôtel-dieu (a).

Jean-Baptiste Lavigne, âgé de trente ans, étant descendu sans lumière dans une cave, le 4 octobre 1790, porta la partie postérieure de la jambe contre le tranchant d'une scie, qui divisa complétement le tendon d'achille, à deux pouces au-dessus du talon. Le malade fut aussitôt apporté à l'hôtel-dieu, où l'on trouva aux tégumens une plaie transversale, longue de deux pouces, dont les bords étoient peu écartés; les bouts du tendon étoient aussi rapprochés, lorsque le pied étoit fortement tendu; mais dans la flexion, ils offroient un écartement de près de deux pouces.

Tandis qu'un aide tenoit le pied très-étendu et la jambe un peu fléchie, et après avoir couvert la plaie d'un plumaceau trempé dans l'eau végéto-minérale, on plaça sous le pied et der-

(a) Extrait du Journal de chirurgie, t. ij, pag. 56 et suiv.

rière la jambe, depuis l'extrémité des orteils jusqu'au-dessus du jarret, une compresse longuette, large de deux pouces et demi, et l'on remplit de charpie et de compresses épaisses et graduées, les vides qui se trouvent sur les côtés du tendon d'achille : ensuite, avec une bande longue de quatre aunes et large de deux pouces, on commença par faire quelques circulaires près des orteils : on renversa l'extrémité de la compresse vers le talon; on la fixa par de nouveaux tours de bande, qui couvrirent tout le pied, et qu'on dirigea ensuite au-dessus et au-dessous de la division, de manière à maintenir les bords rapprochés. Le reste de la bande fut employé à couvrir de doloires toute la jambe et la partie inférieure de la cuisse, jusques vers l'extrémité supérieure de la compresse, qui fut repliée et fixée comme l'inférieure. On plaça enfin la jambe sur un oreiller, disposé de la manière la plus favorable au relâchement des muscles postérieurs.

La douleur que le malade éprouvoit encore à la partie blessée, disparut après deux saignées du bras, et quelques jours d'un régime délayant. Comme il ne survint aucun accident,

l'appareil ne fut levé que le 10e. jour, et l'on trouva alors une grande partie de la plaie cicatrisée. On réappliqua le même appareil, que la réunion parfaite des parties fit supprimer le 24e jour. Le malade commença dès-lors à se lever et à s'appuyer sur des béquilles. Il marchoit très-aisément le 36e jour, et il seroit sorti de l'hôpital, s'il n'étoit survenu au talon un petit dépot qui le retint encore près de quinze jours.

La division du tendon d'achille par un instrument tranchant, n'est pas un accident fort rare; on en trouve plusieurs exemples dans les observateurs françois, anglois, allemands, &c. La rupture de ce même tendon par un effort violent, est encore plus fréquente (*a*), quoiqu'elle semble avoir été inconnue aux anciens, et que plusieurs d'entre les modernes en aient nié jusqu'à la possibilité. Cette rupture n'est cependant pas difficile à reconnoître, puisque le tendon fait une saillie considérable sous la peau, et qu'on peut le toucher dans presque toute sa

(*a*) *Monro* en connoissoit seize exemples.

circonférence. Cette solution de continuité ne peut donc échapper aux recherches du chirurgien, quoiqu'elle se dérobe à ses regards : il sent toujours entre les extrémités divisées, un enfoncement qui s'aggrandit dans la flexion du pied, et qui diminue et disparoît le plus souvent dans l'extension. Le blessé ne peut se soutenir sur sa jambe, quoiqu'il puisse encore étendre le pied par l'action des muscles jambier et péronien postérieurs, comme l'a remarqué M. *Petit*. Mais il est inutile d'insister sur les signes de cet accident; ils ont été décrits dans le plus grand détail par tous ceux qui s'en sont occupés dans leurs ouvrages.

Les anciens portoient en général un prognostic très-fâcheux des plaies des tendons ; la plupart les croyoient aussi graves que celles des nerfs, avec lesquels ces parties ont été long-temps confondues. *Gui de Chauliac* répète encore, d'après les Grecs et les Arabes, que la lésion des parties tendineuses produit les mêmes accidens que celle des parties nerveuses. *Barbette* et *Lamotte* en portent un jugement fâcheux.

Les observateurs qui sont venus depuis, ont rarement vu survenir des ac-

cidens graves, et tous leurs malades ont guéri, plus ou moins bien cependant, selon le choix et l'application des moyens curatifs. Ne pourroit-on pas présumer, d'après cela, que le traitement employé par les anciens, étoit la principale source des accidens qu'ils avoient observés.

Les sutures, alors d'un usage général dans ces sortes de plaies, étoient le seul moyen qu'on opposât à la contraction des muscles, dans un temps où l'on ne connoissoit pas encore tous les avantages que pouvoit procurer la situation du membre, aidée et maintenue par un bandage approprié. Si l'on joint à cette conjecture l'abus des répercussifs, des emplastiques, des corps gras en général, &c. il n'est pas étonnant que les plaies des tendons, traitées par une méthode si directement contraire à la véritable indication, aient été suivies d'accidens redoutables, de convulsions, de dépôts, de gangrène, et même de la mort, comme l'annoncent quelques auteurs.

Lamotte est, parmi les François, l'un des derniers partisans de la suture des tendons. L'excellent mémoire de *Pibrac* sur l'abus des sutures, les ré-

flexions que ce mémoire a fait naitre, et en particulier les remarques judicieuses de *Lafaye* sur l'ouvrage devenu classique, de *Dionis*, ont, à cet égard, fixé la pratique d'une manière invariable.

Petit ayant reconnu par l'observation que l'extension du pied mettoit en contact les bouts du tendon, imagina de conserver cette extension pendant tout le traitement, au moyen d'un appareil particulier. Après avoir placé sur l'endroit de la blessure, une compresse circulaire, il retenoit le pied dans la position convenable avec une seconde compresse, fixée par une bande sous la plante du pied et le long de la partie postérieure de la jambe, depuis les orteils jusqu'au jarret. Les extrémités de cette bande étoient renversées et assujetties l'une à l'autre, par des épingles et quelques nouveaux circulaires.

Il commençoit le bandage sur le lieu même de la blessure, où il faisoit plusieurs tours, à l'imitation des anciens. Il descendoit ensuite jusqu'au bout du pied, remontoit par des doloires jusqu'au jarret, et redescendoit enfin pour assujettir les chefs renversés de la compresse.

Cet appareil étoit simple, ingénieux et susceptible d'être perfectionné ; mais les machines étoient alors à la mode, et *Petit* lui-même, emporté par le goût dominant, substitua bientôt au bandage, sa fameuse pantoufle, trop prônée par les uns, et trop décriée par quelques autres. Le seul avantage qu'elle ait peut-être sur le bandage imaginé d'abord, c'est de tenir la jambe fléchie sur la cuisse, et de produire par là le relâchement des muscles jumeaux ; ce qu'on auroit obtenu également en faisant monter la compresse postérieure et le bandage jusqu'au-dessus du jarret. Celui-ci l'emportoit d'ailleurs sur la machine, en ce que, comprimant le pied et la jambe, il s'opposoit au relâchement des parties et au gonflement, suite nécessaire de l'inaction et de l'espèce de flexion qui survient à l'endroit blessé, lorsqu'on n'y oppose pas une compression méthodique. Il faut convenir cependant que ce bandage avoit l'inconvénient d'enfoncer le tendon, qui étant plus saillant que les parties environnantes, devoit être comprimé par un bandage circulaire, plus fortement que les parties moins élevées ; et dans ce cas, les extrémités divisées

pouvoient s'agglutiner aux parties contre lesquelles le bandage les poussoit, et rendre ainsi le tendon immobile. Mais il est facile d'empêcher cet enfoncement du tendon; il ne faut pour cela que suivre les règles générales de l'application des bandages, dont la première consiste à rendre la compression égale par tout, en plaçant dans les endroits enfoncés un corps qui soit au niveau des parties saillantes. C'est sans doute le but que se proposoient MM. *Gauthier* et *Duchanoy*, médecin de Vauvillers, en remplissant de compresses graduées le vide qui se trouve sur les parties latérales du tendon (*a*). En effet les compresses, en s'enfonçant sur les côtés du tendon, le retiennent en arrière, en même temps qu'elles partagent avec lui la pression de la bande. Le même M. *Duchanoy* substituoit à la pantoufle de *Petit* un simple chausson, duquel partoit un ruban qui venoit s'attacher à une bande fixée à la partie inférieure de la cuisse.

La machine que le célèbre *Monro* imagina pour lui-même, est à peu près

(*a*) Voyez *Journ. de médecine*, Vol. xlij et xliij.

celle de *Petit* ; mais moins parfaite, en ce qu'au lieu de monter au dessus du genou, pour tenir la cuisse dans la flexion, elle se termine au haut du mollet, où elle est fixée par une espèce de guêtre. Ce chirurgien ne put souffrir long-temps la pression que la pantoufle exerçoit sur ses orteils, et fut obligé de l'ouvrir à sa partie antérieure.

Monro, forcé de monter à cheval et de faire un voyage avant la parfaite consolidation de sa blessure, imagina une autre machine, qui consiste en une tige droite et inflexible, terminée de chaque côté par deux plaques de fer battu, recourbées de manière à embrasser, l'une la partie moyenne du dos du pied, et l'autre la partie antérieure de la jambe, vers son tiers inférieur. Cet instrument étoit fixé à la jambe et au pied, par deux courroies passées dans des espèces d'anneaux qui se trouvoient sur les plaques. Du milieu de la tige partoit une troisième courroie, qui passoit, en étrier, contre la partie antérieure du talon du soulier, et qui étoit retenue en arrière par un ruban, embrassant la partie postérieure du talon. Cette machine ainsi fixée rendoit la flexion du pied impossible.

Schneider mit en usage avec succès un procédé semblable mais plus simple, sur une jeune fille, dont le tendon d'Achille avoit été coupé par le bord tranchant d'un vase (*a*). Ce praticien tint le pied dans l'extension pendant tout le traitement, au moyen d'une forte atelle, qui s'étendoit sur la partie antérieure de la jambe, depuis les orteils jusqu'au genou.

Ce moyen est ingénieux, et pourroit être fort utile dans certains cas extraordinaires; sur-tout si l'on substituoit un morceau de ferblanc, artistement configuré et garni en dedans, à une atelle, qui s'ajuste mal à la partie, lorsqu'elle est trop foible.

Pour prouver l'inutilité et le danger des machines, *Hoin*, chirurgien de Dijon, rapporte des observations et des expériences multipliées (*b*). *Dupouy* pense que la situation seule suffit pour procurer la réunion du tendon d'Achille, sans qu'il soit besoin d'aucun appareil. C'étoit, ajoute-t-il, l'opinion de *Pibrac*, qui lui avoit communiqué

(*a*) Voyez *Richter*, vol. cité, pag. 729.

(*b*) *Voy.* Journal de médecine, janvier, 1769, pag. 56 et suiv.

plusieurs exemples de guérisons de ce genre, obtenues par le repos, aidé des attentions les plus simples. M. *Gauthier* a publié dans la même vue plusieurs observations (*a*). La première est celle d'un homme qui eut le tendon coupé à un pouce de son attache. L'auteur mit le pied dans une légère extension, soutint l'appareil avec un bandage simplement contentif, et prescrivit le repos, *sans assujettissement à aucune situation contrainte*. La plaie fut cicatrisée au bout d'un mois, et le malade marcha dès la sixième semaine. La seconde est celle d'un homme qui s'étoit rompu le tendon d'Achille en sautant, et qui fut parfaitement guéri après trente-cinq jours d'un traitement semblable. Le même homme est encore le sujet de la troisième observation. Le chirurgien avoit employé, dans ce dernier cas, la machine de *Petit*, pour une rupture arrivée au tendon de l'autre jambe, plusieurs années auparavant. Le traitement avoit été long, et il étoit resté long-temps de l'engorgement à l'articulation du pied, et de la difficulté dans les mouvemens.

(*a*) *Voyez* Journ. de médecine, vol. xlij, 1774.

M. *J. Rodbard*, chirurgien à Ipswich, avoit vu trois malades traités par l'extension du pied, maintenue par la machine de *Monro* : il avoit remarqué que ces malades avoient d'abord marché difficilement et avec douleur, et qu'ils avoient été long-temps sans pouvoir baisser assez le talon pour monter, d'un pas ferme, des degrés un peu élevés. Une observation constante lui avoit d'ailleurs appris que tous ceux qui ont été traités par cette méthode, ont de la peine à monter et à descendre.

Un événement fâcheux le mit à portée de tirer parti de son expérience ; il se rompit lui-même le tendon d'Achille, à trois pouces au-dessus du talon, en franchissant un petit ruisseau. La crainte de la douleur et de la gêne, et la persuasion où il étoit que le vide, existant entre les extrémités du tendon, se rempliroit à la longue d'une manière quelconque, le déterminèrent à confier à la nature le soin de sa guérison. Au lieu de se mettre au lit, il continua l'exercice de sa profession, marcha beaucoup tous les jours, monta même à cheval, sans prendre d'autre précaution que de ne pas fléchir le pied. Le tendon se réunit cependant, et

M. *Rodbard* écrivoit, cinq ans après, au docteur *Simmons* (*a*), « qu'il pouvoit marcher, courir, monter, descendre, sans douleur; en un mot, que la jambe affectée faisoit ses fonctions, tout aussi-bien que l'autre, quoiqu'elle fût beaucoup plus grêle que dans l'état naturel. »

Ce chirurgien parle encore, dans la même lettre, d'un autre malade pour lequel il employa la même méthode, avec un égal succès.

M. *Duchanoy*, médecin de Paris, rapporte aussi l'histoire d'un malade guéri sans bandage, par M. *A. Petit.*

M. *Louis* prouve la nécessité d'un traitement méthodique par une observation frappante, tirée d'une thèse soutenue à Dantzick en 1720. « Un homme de cinquante-six ans se rompit le tendon d'Achille, en sautant d'un bateau sur le rivage. Le pied se tuméfia sur le champ. Le quinzième jour, l'inflammation fut considérable et accompagnée de fièvre aiguë; la tumeur s'ouvrit d'elle-même aux environs de la rupture; il en sortit une liqueur lymphatique, gélatineuse; l'ulcère fit des

(*a*) *Medical journal*, tom. viij, pag. 304.

progrès, et découvrit les deux bouts du tendon divisé. Il se fit différens abcès, les os se carièrent, la gangrène survint ; enfin, au bout de cinq mois de traitement inefficace, on fit l'amputation de la jambe, et le malade mourut le onzième jour de cette opération (*a*). »

Il résulte de ces faits, que le traitement des ruptures et des sections du tendon d'Achille a été porté tout d'un coup presqu'à sa perfection ; qu'il a commencé à dégénérer dans les mains même de son auteur, par l'invention de la pantoufle ; qu'il a été ensuite presque toujours en rétrogradant, et qu'il reviendra de jour en jour au point d'où l'on étoit parti d'abord, c'est-à-dire, au premier bandage imaginé par *Petit*, qui est encore préférable à tous les autres moyens, sur-tout lorsqu'on l'emploie avec les corrections que nous avons indiquées et mises en pratique avec succès.

(*a*) Discours sur le traité des maladies des os.

OBSERVATIONS & RÉFLEXIONS sur les plaies des tendons ; par M. THIEBAULT, maître en chirurgie, stipendié-adjoint de la ville de Bruyères, associé, correspondant du collége de Nancy, &c.

OBS. I[ere], *Valentin Viry* (*a*) vint chez moi le 24 décembre 1790, pour se faire panser une plaie située obliquement sur le dos de la main gauche, occupant tout l'espace compris entre la base de la première phalange du doigt du milieu et la base de la première du pouce (*b*), et pénétrant dans la paume de la main, où l'on voyoit une division d'un pouce, qui répondoit à la partie moyenne de la plaie externe.

Cette plaie avoit été faite par un coup de *hachette*, qui avoit coupé en totalité le tendon extenseur de l'*index*, le corps du premier os du métacarpe, la moitié du tendon extenseur du *medius*,

(*a*) Le même qui fait le sujet d'une observation intéressante, insérée *pag* 321 et suiv. *du premier volume du Journal de chirurgie.*

(*b*) En comptant trois phalanges au pouce.

ainsi qu'une partie des deux fléchisseurs de l'*index*.

Après avoir nettoyé la plaie et arrêté l'hémorrhagie, je rapprochai les parties divisées le plus exactement qu'il me fut possible, et je réunis les bords de la division avec quelques languettes de taffetas gommé, que je recouvris d'un plumaceau de charpie sèche. La main enveloppée de compresses trempées dans une fomentation simple d'eau et d'eau-de-vie, fut posée à plat sur une palette garnie de linge, assez longue pour occuper les deux tiers inférieurs de l'avant-bras; et assujettie par un bandage, de manière à rendre impossible la flexion des doigts et du poignet. L'avant-bras fut soutenu dans une écharpe, et je recommandai au malade d'éviter soigneusement toute espèce de contraction dans les muscles de cette partie.

Deux jours après, je levai l'appareil avec attention et ménagement, et je trouvai les choses en fort bon état. Le malade n'avoit éprouvé que des douleurs légères, et la main étoit gonflée sans inflammation. J'ajoutai à la matière du premier pansement un peu de baume d'*Arcœus*, dont je couvris la

plaie, qui me parut disposée à la suppuration.

La plaie ne fut parfaitement guérie qu'au bout de six semaines, et ce ne fut qu'à cette époque que je supprimai tout appareil. Les mouvemens du doigt indicateur, d'abord très-bornés, se rétablirent insensiblement, à l'aide des émolliens, et sur-tout de l'exercice. La flexion est restée un peu difficile; mais l'extension se fait dans toute sa force et à volonté, lorsque le doigt a été fléchi complétement, à l'aide des doigts voisins; moyens que le malade emploie fréquemment.

OBS. II. *Thomas Hergell*, âgé de quatorze ans, me fit appeler le 24 mars 1791; pour une plaie longue de deux pouces, faite par le même instrument, et située transversalement sur la partie moyenne du dos de la main gauche, comprenant l'entière section du tendon extenseur de l'*index*, et de plus des deux tiers de celui du doigt du milieu.

Le blessé étendoit et fléchissoit sans douleur les trois derniers doigts; mais je remarquai que ce qui restoit du tendon du *medius* sembloit prêt à se rompre, dans les mouvemens d'extension.

Je rapprochai par la situation les extrémités des tendons coupés ; et, après avoir réuni les lèvres de la plaie, j'employai à peu près le même pansement que dans le cas précédent.

La plaie guérit en dix jours, et tous les mouvemens se rétablirent complétement. Par précaution, je conservai l'appareil jusqu'au dix-huitième jour.

RÉFLEXIONS.

Bienaise, Lamotte, Cowper, Kisner, Molinelli, &c. n'ont pas craint de conseiller la suture des tendons ; ils ont même obtenu, par ce moyen, et sans accidens, la réunion du tendon d'Achille. *Haller, Castell, Zimmermann, Farjon, &c.* ont pincé, irrité, piqué, coupé en partie des tendons sur différens animaux ; et même sur l'homme, sans occasionner la moindre douleur.

Tant de preuves de l'insensibilité des tendons n'ont pas empêché beaucoup de nos auteurs modernes, de marcher à cet égard sur les traces des anciens, et de regarder la section incomplète de ces parties, comme une maladie grave, presque toujours accompagnée des accidens les plus funestes, et souvent

terminée par la mort. C'est même le sentiment des auteurs scholastiques les plus familiers aux jeunes chirurgiens (*a*). Plusieurs bons praticiens sont encore dans les mêmes principes, et les transmettent journellement à leurs élèves. En rendant justice à leurs lumières, il est permis sans doute d'adopter une opinion contraire, lorsqu'elle est fondée sur l'expérience et l'observation.

Les deux malades dont je viens de rapporter l'histoire n'ont souffert que les douleurs les plus ordinaires aux plaies simples, et n'ont éprouvé aucune espèce d'accidens, quoiqu'on n'ait rien fait pour les prévenir. Ne dois-je pas croire, d'après ces faits, que les symptômes alarmans et même funestes, qui ont souvent accompagné ces sortes de blessures, dépendoient moins de la plaie du tendon, que de la lésion d'un nerf voisin, dont on nous dit que l'effet est à peu près lemême? A la vérité, l'on a vu les accidens céder à la section complète du tendon. Mais

---

(*a*) *La Faye*, Princ. de chirurgie, *pages* 397 et 506. Patholog. d'*Hévin*, *pag.* 550 et 555; Dictionn. de chirurgie de M. *Sue*, *pag.* 619, &c.

ce moyen a-t-il toujours réussi? et, dans le cas où le succès étoit le moins douteux, pouvoit-on répondre de n'avoir coupé que le tendon? Quoi qu'il en soit, les faits que je viens de rapporter, et beaucoup d'autres semblables recueillis par les meilleurs praticiens, doivent faire conclure que la blessure des tendons n'occasionne pas les accidens que l'on dit les accompagner ordinairement.

REMARQUES DU RÉDACTEUR.

Outre la lésion et le tiraillement des fibrilles nerveuses qui paroissent être, en bien des cas, la cause principale des symptômes effrayans qui surviennent aux plaies des tendons, les substances employées dans les pansemens, les pansemens eux-mêmes, la contraction des muscles et les mouvemens de la partie blessée, peuvent aussi donner lieu à des accidens plus ou moins graves. Mais il est une autre cause moins généralement connue, quoique commune à toutes les plaies, dont le développement produit souvent les plus grands ravages, sur-tout dans les hôpitaux. Cette cause est la mauvaise disposition des premières voies, soit qu'elle provienne de

de l'état de l'atmosphère, de la disposition particulière du sujet au moment de la blessure, ou du régime auquel on l'assujettit; ou qu'elle dépende du trouble jeté dans toute la machine animale, par la violence de la douleur, par la crainte ou les autres affections de l'ame.

Une observation, dont le sujet étoit encore sous nos yeux il y a peu de jours, semble propre à développer cette idée, en même temps qu'elle se joint naturellement aux deux faits rapportés par M. *Thiebault*, et qu'elle confirme les conséquences que cet habile praticien en a déduites.

Observat. (*a*). *Pierre Godailleau*, charretier, âgé de cinquante ans, fut foulé aux pieds et mordu, le 20 juillet 1791, par un cheval furieux, qui lui fit, avec les dents de l'une des mâchoires, une plaie large et profonde, qui s'étendoit obliquement de dehors en dedans, sur le dos de la main gauche, dans la longueur de quatre pouces. La peau étoit déchirée, tous les tendons

(*a*) Recueillie par *E. E. Derrecagaix*, chirurgien de l'hôtel-dieu.

extenseurs mâchés, et la plupart divisés ; les ligamens et les capsules, qui unissent les os du carpe entre eux et avec ceux de l'avant-bras, déchirés en partie, et plusieurs os écrasés. L'autre mâchoire avoit fait deux plaies moins considérables, dont l'une pénétroit dans les articulations des dernières phalanges du troisième et du quatrième doigt, en intéressant les os correspondans du métacarpe, et l'autre divisoit la peau et le tendon extenseur, sur l'articulation de la première phalange du doigt auriculaire. Le blessé avoit, outre cela, des contusions en différentes parties du corps, et une plaie de quatre pouces d'étendue sur la poitrine, un peu au-dessous du mamelon droit.

Cet homme amené le même jour à l'Hôtel-Dieu, avoit déjà de la fièvre et une espèce de délire produit, sans doute, par la frayeur qui subsistoit encore. Les bords de la plaie étoient gonflés et douloureux. La marche des accidens paroissoit si rapide, qu'on fût obligé, le soir même, de saigner le malade, quoiqu'il eût souffert une hémorrhagie considérable.

Les plaies furent lavées et couvertes de charpie très-douce, qu'on humecta

d'eau végéto-minérale, et qu'on recouvrit d'un cataplasme arrosé de la même liqueur, qui s'étendoit sur la main et sur tout l'avant-bras, où l'on remarquoit déjà un gonflement. L'extrémité blessée fut placée ensuite sur un oreiller disposé convenablement. On pansa de même la plaie de la poitrine ; on renouvela l'appareil deux fois le jour, et l'on tint le blessé au bouillon pour toute nourriture, et à l'usage d'une boisson délayante, aiguisée avec l'oxymel : les chaleurs étoient alors considérables. La langue chargée d'un limon épais et jaunâtre, l'amertume de la bouche et les nausées annoncèrent, dès le quatrième jour, la mauvaise disposition des premières voies. Les plaies restèrent sèches, leurs bords rouges, durs et douloureux. Une inflammation érysipélateuse, que l'on aperçevoit à la main, s'étendit rapidement jusqu'à l'épaule, et le membre acquit, en moins de vingt-quatre heures, le double de sa grosseur naturelle. Les douleurs devinrent alors insupportables.

Ces symptômes évidemment occasionnés par la disposition bilieuse du sujet, indiquoient les boissons éméti-

sées, dont l'effet est presque toujours sûr en pareil cas. Il fallut cependant les employer trois jours de suite, avant que les accidens parussent se borner. Le même remède, répété encore le quatrième jour, devint un puissant calmant : le malade reposa quelques heures, immédiatenmet après son effet. La suppuration commença dès-lors à s'établir, et fut bientôt très-abondante : le gonflement et la douleur diminuèrent en même temps. L'appétit revint. On permit deux soupes par jour; mais le malade trouva le moyen d'y joindre d'autres alimens en grande quantité. Il s'en repentit bientôt; car tous les accidens reparurent le treizième jour. Le bras s'engorgea de nouveau; la suppuration devint glaireuse et fétide; les bords des plaies durs, renversé et d'une extrême sensibilité. La plaie de la poitrine, qui avoit été la moins affectée la première fois, s'enflamma au point qu'il parut à ses bords plusieurs points gangréneux. L'état de la main faisoit craindre la gangrène humide, ou *pourriture d'hôpital.* Un grain d'émétique, donné dans une pinte de boisson, fut encore cette fois un remède efficace:

les évacuations qu'il procura furent soutenues les jours suivans par deux gros de crême de tartre, que l'on fit prendre tous les matins. Les accidens cessèrent bientôt totalement. On ne changea rien au pansement de la main ; mais on pansa la poitrine avec l'onguent de styrax, jusqu'à la chute des escarres, qui arriva le vingtième jour.

La suppuration des plaies de la main étant devenue alors très-abondante, obligea de multiplier les pansemens et d'exprimer soigneusement le pus qui séjournoit dans plusieurs foyers. Pour peu qu'on remuât la main, on sentoit une crépitation, causée par le froissement des surfaces articulaires des os du carpe et de la partie inférieure de ceux de l'avant-bras qui se trouvoient dénudés. Les tendons commençoient à s'exfolier; et le trentième jour, les plaies étoient remplies d'une substance vasculaire, plus molle et moins colorée qu'elle ne l'est dans les plaies ordinaires.

Le trente-quatrième jour, le pus qui séjournoit dans l'articulation du poignet, ayant détruit le ligament qui unit la partie inférieure du cubitus au

radius, il se forma entre ces os un petit foyer, que l'on ouvrit par une incision de six lignes.

Le trente-sixième jour, il ne restoit presque plus d'engorgement à l'avant-bras, et le bras avoit repris son état naturel. Des chairs *baveuses*, qui s'élevoient des plaies de la main, furent réprimées par le pansement avec la charpie sèche; le gonflement et l'empâtement de la main, entretenus peut-être jusque-là par le cataplasme, se dissipèrent aussi, et la cicatrice fit des progrès sensibles : elle fut achevée au bout de quatre-vingts jours. Les plaies des deux derniers doigts suppurèrent plus long-temps, sur-tout celle de l'annulaire. La poitrine étoit guérie quelques jours auparavant. Elle l'auroit été plus tôt, s'il n'étoit survenu à la partie supérieure du sternum, un dépôt qui se vida dans la plaie.

Les mouvemens de pronation et de supination ont été conservés, de même que la flexion et l'extension du poignet et des doigts. Le doigt annulaire avoit encore beaucoup de rigidité, lorsque le blessé sortit de l'hôpital, le 7 novembre 1791. Cet homme étoit d'ail-

leurs dans le meilleur état possible; et vraisemblablement il recouvrera par l'exercice toute l'étendue des mouvemens, malgré la gravité et la complication de ses blessures, et les accidens survenus pendant le traitement.

La lésion des tendons, quelque grave qu'elle ait été dans ce malade, n'a pas occasionné par elle-même les accidens qui sont survenus, puisque ces accidens ont paru et disparu, à deux reprises, en même temps que la mauvaise disposition des premières voies, et qu'ils ont eu lieu à la plaie de la poitrine, comme à celle de la main. Ce fait est donc une nouvelle preuve de l'erreur des anciens sur la cause des accidens, dans les plaies des tendons.

Le même fait fourniroit encore des inductions contre les dangers exagérés des plaies pénétrantes dans les articulations, et viendroit à l'appui des observations insérées, *pages* 237, 243 *et* 321 *du premier vol. de ce journal*. C'est ainsi que la théorie de l'art, après avoir long-temps égaré l'observateur, se dégage enfin des préjugés, et se rectifie peu à peu par l'observation.

SUITE & FIN DES EXPÉRIENCES sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques dans les animaux; par M. FLANDRIN (a).

Avant que l'on connût des vaisseaux propres à absorber, une foule de faits démontroient l'existence de l'absorption, sur laquelle on n'a peut-être jamais élevé de doute; mais quels sont les canaux chargés de cette fonction? voilà le point vraiment difficile à connoître, et sur lequel on est encore en contestation.

Pour résoudre la question, il falloit montrer des tuyaux remplis de la liqueur offerte à l'absorption; c'est à ce but qu'ont visé tous ceux qui se sont attachés à la décider. On a imaginé une foule de moyens pour y parvenir, soit dans les animaux vivans, soit dans les animaux morts.

Après avoir multiplié les essais en ce genre par les voies alimentaires, je

(a) *Voyez* tome lxxxv, pag. 372, cahier de décembre 1790. —Tome lxxxvij, p. 221, cahier de mai 1791.—Tome xc, page 73, cahier de janvier 1792.

les tentai dans l'animal vivant, en versant des liqueurs colorées dans les cavités de l'abdomen, à la faveur d'une ouverture pratiquée à la partie supérieure du flanc.

J'ai introduit plusieurs fois par cette voie, de l'eau dans cette cavité, ainsi que dans la poitrine ; et la résorption s'en est constamment faite, et même en peu de temps.

J'ai versé du sang dans le bas-ventre, immédiatement après l'avoir tiré des vaisseaux du cheval, qui étoit le sujet de mon expérience, et l'avoir traité comme on le fait du sang de cochon, pour en enlever la partie fibreuse : j'ai employé deux livres de ce liquide ; il a excité de l'inflammation à la surface extérieure des viscères, il ne s'est point absorbé et n'a pas perdu sa couleur. J'ai tenté cette expérience à plusieurs reprises, et sur aucun des sujets que j'y ai soumis, je n'ai trouvé aucun signe d'absorption dans les vaisseaux lymphatiques.

J'ai fait usage de la teinture de garance à la dose d'une pinte, sur deux chevaux : j'ai fait l'ouverture deux jours après ; j'ai trouvé une légère inflammation aux parties qui avoient baigné dans

la liqueur; une portion de cette liqueur existoit encore, décolorée, jaunâtre, et je ne voyois rien de remarquable dans les vaisseaux lymphatiques.

J'ai employé sur d'autres sujets une dissolution d'indigo étendue dans de l'eau; j'en ai versé deux pintes dans le bas-ventre. J'ai tué les animaux trois jours après; j'ai trouvé de l'eau rougeâtre dans l'abdomen, et toute la surface des viscères de cette cavité exposée à l'action de la liqueur, étoit couverte de vaisseaux déliés remplis d'une liqueur rouge, et se continuoient aux vaisseaux lymphatiques, d'un diamètre assez sensible pour être évidemment reconnus pour tels, et également remplis d'une liqueur rouge, qui paroissoit être du sang dépouillé de sa partie fibreuse: les parties ainsi traitées étoient couvertes d'aspérités formées par les vaisseaux remplis, ainsi que je l'ai dit: cet effet étoit extrêmement apparent sur les intestins où la couleur rouge contrastoit sensiblement avec leur couleur naturelle. Dans les espaces des intestins ainsi gorgés, le tissu cellulaire étendu qui unit la tunique charnue à l'aponévrotique ou dermoïde, étoit plein de sang. Cette dernière tu-

nique l'étoit aussi, et sa surface veloutée étoit couverte d'une multitude de points rouges. Les parties rouges les plus déliées de la surface des intestins étoient par points ou par raies, très-irrégulières. Il paroit hors de doute que l'absorption s'est faite par ces surfaces ; mais ont-elles cette fonction dans l'état naturel ? J'avoue que leur disposition confuse m'a éloigné de cette opinion, et je doute qu'il se fasse beaucoup d'absorption par la surface des intestins ; je crois que l'état que je viens de décrire est la suite d'un état violent produit par la présence de la liqueur injectée : je ne propose cette idée que comme une conjecture fondée sur ce que je viens d'observer, et sur une observation qui va suivre.

Le diaphragme étoit remarquable par la rougeur de son centre aponévrotique, sur-tout dans les interstices des bandes qu'il présente et au bord de ces bandes, où l'on observoit une rangée de points rouges qui formoient une frange très-courte.

Les vaisseaux lymphatiques d'un très-grand diamètre, qu'on voit sur le côté pectoral du diaphragme, étoient aussi remplis d'une liqueur rouge.

La liqueur des vaisseaux lymphatiques du foie, de la rate, qui avoient été exposés aux effets de la liqueur, étoient colorée comme la précédente, et la surface de l'abdomen où cette liqueur avoit reposé, offroit aussi une multitude de points rouges très-déliés et pareils au total, à ceux qu'on voit lors de l'inflammation du péritoine.

Les glandes lymphatiques, qui communiquoient aux tuyaux lymphatiques remplis de liqueur rouge, étoient de la même couleur, ainsi que les tuyaux secondaires qui en partoient, et la liqueur contenue dans le canal thorachique étoit beaucoup plus rouge qu'à l'ordinaire; ce qui prouve que toute les liqueurs colorées y affluoient.

J'ai répété plusieurs fois cette expérience, et j'ai toujours obtenu les mêmes résultats.

J'observe que je n'ai trouvé aucune trace de l'indigo dans l'abdomen, et que cette cavité ne renfermoit qu'une très-petite quantité de sérosité rousseâtre.

Ce phénomène vraiment curieux est-il le résultat de l'indigo, ou de l'acide vitriolique employé pour le dissoudre? J'ai cherché à lever ce doute par l'éxpérience suivante.

J'ai injecté dans l'abdomen de l'eau où j'avois étendu de l'acide vitriolique jusqu'à une agréable acidité, et en même quantité que celle que j'avois employée pour dissoudre l'indigo; les viscères arrosés de cette liqueur étoient tuméfiés, enflammés; mais les vaisseaux lymphatiques ne contenoient pas une liqueur rouge : je n'ai fait, il est vrai, cette expérience qu'une fois rapidement, et je n'ai pas examiné les parties avec tout le soin qu'il étoit nécessaire d'y mettre. Je n'ai ouvert le sujet que plusieurs jours après sa mort, et cette expérience est à répéter.

Il reste à faire avaler au cheval de la dissolution d'indigo, pour en comparer l'effet dans le canal intestinal avec celui précédemment observé à sa surface extérieure. Ainsi que M. *Des Genettes*, j'ai employé l'encre plusieurs fois, et j'ai vu constamment les vaisseaux lymphatiques des parties par lesquelles se fait l'absorption, remplis de cette liqueur. Quoique j'aie quelquefois laissé vivre l'animal plus de vingt-quatre heures après l'avoir versée dans l'abdomen, j'en ai toujours trouvé quelque peu qui n'étoit pas absorbé, l'encre noircit toutes les parties qu'elle

touche, et il faut les laver pour bien reconnoître l'état de celles qui en ont absorbé.

On peut comparer cet état avec raison à celui produit par la dissolution de l'indigo, eu égard à l'apparence des vaisseaux lymphatiques, rouges par l'effet de cette substance, et noirs par l'usage de l'encre; mais ici les vaisseaux n'étoient point gonflés et remplis de la liqueur qu'ils contenoient, comme après avoir employé la dissolution bleue.

En examinant attentivement les parties des intestins où s'est faite l'absorption de l'encre, j'ai reconnu que cette liqueur étoit infiltrée au-delà de la surface du péritoine par laquelle elle étoit repompée : cette infiltration s'étendoit dans l'épaisseur de la membrane charnue et dans le tissu cellulaire qui la lie à la membrane dermoïde sans pénétrer celle-ci. J'ai bien observé des dispositions pareilles, après l'usage de la dissolution d'indigo; mais il y avoit de plus l'engorgement des parties : d'ailleurs, ainsi que je l'ai remarqué, la rougeur pénétroit jusqu'à la surface veloutée de la tunique dermoïde ou aponévrotique.

Cette particularité est d'autant plus importante, qu'elle me paroît jeter beaucoup de jour sur l'usage du système lymphatique des intestins; mais pour y parvenir plus complétement, il faut faire avaler de l'encre à un animal, et en voir l'effet par cette voie.

L'absorption par les vaisseaux lymphatiques se fait après la mort, comme pendant la vie; je l'ai éprouvé avec l'encre, comme l'a fait M. *Des Genettes*, et les tuyaux lymphatiques s'en sont remplis. Mais j'ai une multitude de faits qui attestent que cette absorption a lieu tant que les organes restent dans leur entier, qu'ils sont humides et dans l'état de cohérence naturelle, c'est-à-dire jusqu'au moment de leur dissolution par la corruption.

Les animaux qui ont quelqu'embonpoint et qui sont morts de maladies inflammatoires violentes, avec météorisme, offrent tous le système lymphatique gonflé par l'air, ainsi que le tissu cellulaire, ou bien telle autre substance où ils aboutissent: il me paroît incontestable que l'air dont ces vaisseaux sont remplis vient de ces parties.

Si on prend un viscère quelconque du bas-ventre, et qu'on le fasse tremper

dans de l'eau froide, on voit au bout de quelques jours les vaisseaux lymphatiques pleins d'eau et d'air. Ils ne disparoissent que lors de la dissolution entière de la liqueur.

J'injecte tous les hivers des intestins, de manière à ce que l'injection pénètre dans le canal qu'ils forment, et que les vaisseaux sanguins de ces parties paroissent remplis de la liqueur injectée. Je les conserve dans une eau acidulée avec l'huile de vitriol, et je les garde ainsi plusieurs mois sans qu'ils éprouvent aucune altération, et pendant ce temps, les vaisseaux lymphatiques se remplissent d'injection.

La première fois que j'ai aperçu ce phénomène, j'ai cru qu'en préparant ces parties, la liqueur céracée avoit pénétré dans les derniers tuyaux, et que cette circonstance m'avoit échappé : mais je me suis assuré depuis que cette liqueur n'y parvenoit que par l'absorption, et seulement quelques jours après la macération dans le mélange que je viens d'indiquer.

J'ai observé la même chose sur le foie, la rate, les reins, la matrice, préparés comme les parties précédentes; lorsque je mets les unes ou les autres

dans l'eau simple, et qu'elles commencent à se décomposer, les vaisseaux lymphatiques se remplissent d'air, ils s'enflent d'autant plus, que la décomposition fait plus de progrès. Il semble hors de doute que l'air qui distend ces vaisseaux vient de la substance même des parties qui se désorganisent dans ce cas et par l'effet de la macération, tandis que dans l'état naturel, ces parties y envoient la liqueur surabondante qu'ils sont destinés à rapporter dans le torrent de la circulation.

J'ai observé le même effet dans les mêmes circonstances chez l'homme, sur des chevaux, dont la peau est très-fine, dans les vaisseaux lymphatiques des extrémités qui sont immédiatement sous cette enveloppe première.

J'ai encore obtenu par les injections, quelques résultats remarquables.

Après avoir détaché le diaphragme et l'avoir séparé du foie, j'en ai injecté les tuyaux lymphatiques avec de la colle colorée. Pour préparer cette partie à recevoir l'injection, je l'ai étendue sur une table creusée pour recevoir un pouce d'eau, la face abdominale contre la table, et je l'ai arrosée de cette quantité d'eau tiède, ayant fixé à un

vaisseau lymphatique le tube destiné à s'adapter à la seringue ; j'y ai poussé de l'air, et j'ai été fort surpris de le voir sortir par la face abdominale, et la soulever de dessus la table : j'ai répété cette expérience à plusieurs reprises, sur plusieurs diaphragmes, sur différens vaisseaux ; j'ai constamment eu le même résultat. Peut-on en conclure que les vaisseaux dont il s'agit, s'ouvrent naturellement sur la face diaphragmatique, que l'air qui en sort soulève ?

Après ces essais, j'ai poussé dans ces vaisseaux la colle colorée ; (et j'observe en passant que j'ai éprouvé qu'ils résistent beaucoup plus que les veines, aux efforts qu'on fait pour les remplir ;) je suis parvenu à faire sortir l'injection comme l'air par la surface abdominale, et à la répandre au dehors : j'ai aussitôt substitué l'eau froide à l'eau chaude, afin de coagüler la liqueur dans les tuyaux où elle étoit aliée.

Dans les diaphragmes préparés ainsi, la surface abdominale est dans l'état que l'on obtient par les injections d'indigo, avec cette différence cependant que dans ce dernier cas, la surface du diaphragme est salie par l'effet de l'in-

digo, tandis que dans les autres la partie aponévrotique est d'une blancheur parfaite, et les points rouges multipliés qui en bordent les bandes, contrastent à merveille avec la première couleur. Quoique très-fins, ces points colorés sont si distincts, qu'on pourroit les compter.

J'ai injecté ainsi des diaphragmes sans en avoir rempli préalablement les tuyaux lymphatiques avec de l'air.

Après que j'eus fait ces essais, il vint à l'école un cheval de cavalier de la garde de Paris, qui avoit une hémorrhagie interne; suite de l'ouverture de l'artère spermatique, dans une castration mal-faite. Le sang se répandoit dans la cavité du bas-ventre, et ne sortoit que goutte à goutte par la plaie. L'animal vécut quatre jours après son arrivée à l'école, et l'on en fit l'ouverture immédiatement après qu'il eut perdu la vie.

Ne doutant pas que le sang ne fut repompé en tout ou en partie à mesure qu'il s'épanchoit dans l'abdomen, et présumant qu'il devoit se repomper coloré, je me persuadai que je trouverois les vaisseaux lymphatiques

chargés d'absorber, pleins de cette liqueur, comme je les avois trouvés rougis par l'indigo ou noircis par l'encre: en effet ceux du diaphragme étoient ainsi, et je ne peux mieux les comparer qu'à ceux de ce muscle injectés avec la colle colorée en rouge. J'examinai avec soin tous les viscères de l'abdomen ; je n'y reconnus aucune trace de l'absorption que j'avois présumé devoir se faire ; je ne vis nulle part que le sang eût pénétré au-delà du diaphragme, comme l'avoit fait l'encre ou la dissolution d'indigo.

Ce phénomène paroît démontrer qui, si le centre tendineux du diaphragme à sa surface abdominale n'est pas le seul endroit par où se fait l'absorption des liqueurs qui s'évaporent dans le bas-ventre, il est le principal, et jusqu'ici le seul où il y ait une organisation reconnue propre à remplir cette fonction.

Indépendamment des orifices que nous y avons reconnus, on en trouve la surface cotonneuse, et le péritoine n'y est pas poli, élastique, comme ailleurs ; de plus, l'aponévrose est divisée, comme nous l'avons observé, par bandes, écartées un peu les unes des autres,

et avec régularité; ce qui paroît avoir été fait à dessein de garantir de toute interruption, la fonction dont il s'agit.

Il ne paroît pas que les vaisseaux lymphatiques s'ouvrent à la face pectorale du diaphragme : l'injection ne s'y porte nullement, et c'est de ce côté que rampent les troncs lymphatiques principaux qui vont se rendre au canal thorachique, et qui résultent des ramifications de la surface abdominale du diaphragme.

Cette organisation n'a pas encore, que je sache, été remarquée; et il en résulte la connoissance d'une fonction nouvelle et importante, réservée à la cloison musculeuse qui sépare le ventre de la poitrine.

J'ai entrepris plusieurs fois d'injecter les vaisseaux lymphatiques des intestins, à l'effet de conduire la liqueur jusque dans le canal intestinal; mais mes tentatives ont toujours été infructueuses par cette voie: l'air n'y est pas parvenu davantage. J'ai employé le mercure, la colle, soit de poisson, soit anglaise; j'ai fait usage des injections céracées: je suis, il est vrai, parvenu à remplir du plus au moins la portion de tuyaux lymphatiques qui rampe sur l'intestin. En

pressant à plusieurs reprises la liqueur que j'étois parvenu à introduire dans ces tuyaux, j'ai pu quelquefois la conduire dans la membrane aponévrotique, et jusqu'à la surface veloutée; mais elle ne s'étendoit ainsi que par une sorte d'infiltration et par une suite de la rupture du vaisseau, du moins la manière irrégulière dont elle se répandoit, m'a porté à le penser. Il n'en est pas de même des vaisseaux artériels et veineux de ces parties: l'injection les pénètre très-aisément; et la sortie de cette liqueur presqu'à volonté à la face interne du canal qui renferme la masse alimentaire par les uns et les autres de ces vaisseaux, n'a pas peu contribué à me faire regarder les derniers, comme les voies d'absorption des sucs extraits des alimens et autres liqueurs animales qui sont dans les intestins.

En effet, les injections pénètrent dans le canal intestinal aussi aisément par les orifices veineux que par les artériels; ces mêmes injections prouvent aussi que les ouvertures des tuyaux du premier genre, sont aussi multipliés que ceux du second.

On s'assure de ces vérités en injectant dans différentes portions d'intestin

les artères et les veines seules, et séparément; car on voit que le velouté formé par les uns ou par les autres, est également multiplié; mais, pour parvenir à une entière conviction à cet égard, il faut injecter les artères et les veines sur une même portion du tube alimentaire avec des injections différentes; on voit alors à la face interne de l'intestin, les orifices des uns et des autres distincts, à raison de la différence de la couleur; ils sont entremêlés confusément, ils occupent toute la surface. Dans les intestins injectés avec des matières céracées, ces matières s'arrêtent à l'extrémité des vaisseaux en forme de rosée, et cet effet constant est une preuve non-équivoque de la perforation de ces tuyaux.

Je crois utile d'observer, que toutes les injections ne pénètrent pas également tout le systême des vaisseaux sanguins; les céracées sont celles qui réussissent le mieux. La colle a le premier rang après elles; l'eau pure, l'huile, n'arrivent quelquefois pas jusqu'à l'extrémité des vaisseaux, non plus que les eaux colorées. Ces derniers liquides d'ailleurs, traversent plus difficilement les veines que les artères, et cette par-

ticularité a sans doute échappé à un célèbre anatomiste anglois, qui a écrit en dernier lieu sur l'absorption; car il a dit, pour prouver que les veines ne s'ouvrent pas dans les intestins, qu'on ne pouvoit pas même faire passer de l'eau colorée injectée par ces tuyaux, jusque dans le tube intestinal.

J'ai répété ces expériences sur les intestins du cheval, de l'âne, du mulet, du bœuf, du mouton, du bouc, du cochon, du chien, du chat, j'ai toujours obtenu les mêmes résultats : il m'a paru que ceux des ruminans s'injectoient plus aisément que les autres.

Je n'ai injecté que peu d'intestins humains, et jusqu'ici je n'ai pas encore pu obtenir de ces parties des préparations semblables aux précédentes.

Les préparations dont je viens de rendre compte, présentent des particularités remarquables; le plus souvent l'injection va des artères dans les veines, et réciproquement; en même temps, elle pénètre par les uns et les autres de ces vaisseaux dans l'intérieur du canal; dans d'autres, elle communique de l'une de ces espèces de vaisseaux dans l'autre, sans arriver dans l'intestin; et cependant on ne voit qu'un

qu'un petit nombre de vaisseaux des deux espèces d'injectés; cela a lieu surtout, lorsqu'on injecte avec des eaux teintes.

On injecte cependant quelquefois avec les eaux teintes, les artères et les veines séparément, jusque dans les plus petites ramifications, sans que l'injection passe de l'un à l'autre, quoiqu'elle sorte par le canal intestinal.

Quelque nombreuses qu'aient été les préparations que j'ai faites (j'en ai conservé plusieurs qui sont déposées dans le cabinet de l'école vétérinaire d'Alfort,) je n'ai pu parvenir à faire pénétrer l'injection des vaisseaux sanguins dans les lymphatiques : je possède, il est vrai, une pièce préparée avec de la colle, où il existe un vaisseau lymphatique rempli comme les veines et les artères ; mais cet effet est-il dû à la communication naturelle de ces vaisseaux, ou à l'infiltration qui s'est faite dans cet endroit, comme cela a lieu dans les intestins injectés, et mis en macération ; c'est en répétant ces expériences, et peut-être par des procédés nouveaux, qu'on peut espérer d'acquérir un jour des notions claires sur ce point.

Il est hors de doute qu'il existe des

communications entre ces divers genres de vaisseaux ; mais on ne les a pas découvertes dans les viscères membraneux, tels que l'estomac, les intestins, la vessie urinaire, la matrice (*a*), et beaucoup d'autres viscères encore, tandis qu'on la reconnoît presqu'à volonté dans les reins et le foie du cheval. Toutes les fois que j'ai injecté les reins avec de la colle, j'en ai injecté les vaisseaux et les glandes lymphatiques ; j'ai injecté également le bassinet et l'uretère (*b*). Si vous injectez la veine-

(*a*) Les artères et les veines s'ouvrent à la face interne de ces deux viscères, comme dans les intestins ; du moins je l'ai constamment observé dans le cheval et le mouton.

(*b*) L'anatomiste anglois déjà cité a obtenu par ses injections le dernier résultat, et il en a conclu que la liqueur injectée, parvenue dans le bassinet, avoit été reprise par les orifices des vaisseaux lymphatiques : indépendamment des objections dont cette opinion est susceptible, j'observerai que nous avons dans le cabinet de l'école des bassinets injectés, et dans lesquels la liqueur a pénétré jusque dans les tuyaux secrétoires : l'injection forme des pinceaux dont la base est au bassinet ; mais on ne voit aucun tuyau qui augmente à partir du bassinet ; ce qui cependant devroit, je pense, avoir lieu en admettant des vaisseaux lymphatiques émanés de cette cavité.

porte, vous remplissez tous les vaisseaux lymphatiques du foie, à un point dont les injections mercurielles les plus parfaites n'approchent pas : vous parvenez à ce résultat sans infiltration.

Ces expériences et toutes celles déjà publiées, prouvent sans doute la difficulté de découvrir la terminaison et le véritable usage des vaisseaux lymphatiques (*a*) ; mais si de l'absorption évidente par les tuyaux lymphatiques, de liqueurs colorées répandues dans le bas-ventre, on est en droit de conclure que ces vaisseaux pompent dans l'état naturel, l'humidité qui se répand dans l'abdomen, il est, ce me semble, conséquent de dire que l'ouverture des veines dans les cavités où on la démontre, prouve incontestablement qu'il se fait une résorption par les vaisseaux, et

(*a*) La transparence et la finesse des vaisseaux lymphatiques, la facilité avec laquelle on les confond, par cette raison, avec les autres parties blanches, est un grand obstacle à ce qu'on en découvre la terminaison autrement que par les injections. J'en ai suivi plusieurs fois dans le tissu cellulaire, où il m'a bien paru qu'ils se perdoient ; j'ai cru en voir se terminer au cordon nerveux de la huitième paire à son passage le long de l'encolure.

que c'est celle des liqueurs contenues dans les voies alimentaires: une foule de raisons viennent à l'appui de ces faits. Est-il douteux que pour une fonction aussi importante que l'est celle dont il s'agit, la nature ait dû disposer un appareil de moyens proportionné au besoin, et dont l'effet ne pût être suspendu par des circonstances légères, et telles que celles qui suspendent la circulation lymphatique? Or cette disposition existe dans le centre tendineux du diaphragme, qui jusqu'ici paroît réunir le plus grand nombre des conditions nécessaires pour l'absorption des vapeurs exhalées dans le bas-ventre; et dès-lors on est fondé à le regarder comme spécialement destiné a exécuter cette fonction: par la même raison, les orifices des veines dans les intestins étant les moyens les plus évidens, les plus faciles à découvrir, et réunissant d'ailleurs toutes les qualités requises pour absorber les sucs contenus dans le canal intestinal, on doit leur reconnoître cette faculté.

En s'arrêtant à ces dernières considérations, il se présente une foule de réflexions qui paroissent d'un très-grand poids: on voit que les sucs digérés dans

le canal alimentaire, ne peuvent être séparés, assez purs, assez homogènes pour former la liqueur transparente, douceâtre, qui coule dans les vaisseaux lymphatiques : cette liqueur, dit-on, est dépurée dans les glandes lymphatiques; mais alors que devient le résidu qui nécessairement est hétérogène ? Pourquoi les glandes d'ailleurs sont-elles absolument semblables à toutes celles des autres parties du corps, lorsqu'elles ont la fonction de ces glandes, et de plus une fonction tout autrement importante à remplir ? Pourquoi les veines s'ouvrent-elles en si grand nombre, et si aisément dans les intestins, tandis qu'on ne peut y conduire, pour ainsi dire, les tuyaux lymphatiques ? Pourquoi l'estomac, où certainement il se fait une grande absorption, a-t-il si peu de vaisseaux lymphatiques, qu'on en a long-temps ignoré l'existence ? Pourquoi ne les a-t-on long-temps reconnus que dans les intestins grêles, tandis qu'il se fait une absorption plus considérable peut-être dans les gros ? D'ailleurs, quelle que soit la partie des intestins où l'on recherche ces vaisseaux, y sont-ils proportionnés à l'usage qu'on leur attribue de reprendre tout

le liquide des intestins? Ce liquide est d'une abondance qu'on n'a jamais cherché à estimer, et qui me paroît étonnante et bien supérieure à ce que les voies lymphatiques peuvent reprendre. En effet, il faut ajouter à la masse des alimens solides et liquides, les sucs salivaire, gastrique, intestinal, biliaire, pancréatique, dont la quantité nous est inconnue sans doute, mais que nous devons apprécier d'après la rapidité de la circulation; la quantité incalculable des vaisseaux sanguins qui y aboutissent, l'étendue des surfaces ou des masses où ils se répandent: tous ces secrétoires que j'indique versent sans cesse des sucs dans le canal intestinal, et ce tube en seroit bientôt gorgé, s'il ne se faisoit un repompement continuel proportionné, et même très-rapide; observons sous ce dernier point de vue, que la surface destinée à absorber est également semée de points exhalans et absorbans, et que cependant ces derniers reprennent, et la liqueur fournie par ces points exhalans intestinaux, et tout ce qui arrive au canal intestinal par les voies connues et désignées. L'absorption quel qu'en soit le moyen, est donc, je le répète, bien

plus considérable, que ne l'est l'évaporation de toute la surface interne du canal intestinal : cependant, comparerons-nous le volume des artères au volume et au nombre des vaisseaux lymphatiques ? Comparerons-nous la rapidité du fluide qui circule dans les uns ou dans les autres, tandis qu'il est prouvé que la circulation qui se fait dans les tuyaux blancs, est plus lente que celle qui se fait dans les veines où la marche du fluide est le plus embarrassée ? Comparerons-nous la facilité de reconnoître les orifices des veines qui s'ouvrent dans les intestins, avec la difficulté d'en découvrir des vaisseaux lymphatiques, en admettant la nécessité néanmoins que les voies de résorption soient très-multipliées ? Enfin, comme nous l'avons déjà observé, est-il possible qu'un suc séparé si promptement, différent dans chaque partie du canal, fétide en quelque sorte dans les dernières, repris dans des parties si minces, que le canal alimentaire où les vaisseaux sont nécessairement très-courts, où aucun tissu spongieux n'est entre l'amas d'où il faut séparer et le moyen qui sépare ; est-il possible, dis-je, que ce suc soit assez pur pour entrer

dans le torrent de la circulation, et former la matière nourricière sans avoir subi aucune élaboration? Est-il possible, en un mot, que cela soit ainsi, tandis que le sang qui circule dans le systême intestinal est supposé s'y dépraver assez en y passant rapidement et sans une communication immédiate avec ce qu'il renferme, cette partie essentielle des corps animés, pour produire la liqueur âcre que fournit le foie, et en si grande abondance.

Ces réflexions par lesquelles je termine l'exposé de mes expériences sur l'absorption, sont autant d'objections que je me suis faites en étudiant le systême d'absorption alimentaire enseigné dans les écoles: elles m'ont déterminé à me livrer aux recherches dont j'ai rendu compte dans ce mémoire. Si les expériences que j'ai faites ne suffisent pas pour prouver que les veines absorbent les sucs contenus dans le canal alimentaire, il est certain au moins qu'elles sont des argumens de quelque poids à opposer au systême de repompement de ces sucs par les voies lymphatiques, et qu'il reste à y répondre.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois de juillet 1792, par M. BOUCHER, méd.

Il y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air. La liqueur du thermomètre, dans les huit premiers jours du mois, ne s'est pas portée au-dessus du terme de 16 degrés; mais le 21, elle s'est élevée jusqu'au terme de 21 degrés, et à 22 dans les deux jours suivans, à cinq heures du matin. Dans ces trois jours, elle se trouvoit déjà au terme de 15 degrés: le temps, ces jours-là, a été étouffant. Le 14 et le 15, la liqueur du thermomètre s'est encore élevée jusqu'au terme de 21 degrés; mais ensuite, elle n'a pas dépassé, jusqu'au 31, celui de 18 degrés.

Le temps a été nuageux et pluvieux durant tout le cours du mois, et sur-tout après le 18; le mercure dans le baromètre ne s'est élevé aucun jour au-dessus du terme de 28 pouces, si ce n'est le 15, qu'il a été observé à celui de 28 pouces 2 lignes.

Les vents ont varié; mais du 25 au 31, ils ont été constamment au *sud.*

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation,

et la moindre chaleur a été de 9 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 2 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lign. ½. La différence entre ces deux termes est de 6 lignes ½.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Est.
1 fois de l'Est.
8 fois du Sud.
12 fois du Sud vers l'Ouest.
6 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 27 jours de temps couv. ou nuag.
17 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygromètres ont marqué, tout le mois, un état mitoyen entre la sécheresse et l'humidité.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de juillet 1792.

Les chaleurs vives que nous avons essuyées durant quelques jours du commencement du mois, ont causé des étouffémens et des éru-

ptions violentes de sang dans les poumons : de là des crachemens de sang et des péripneumonies : les jeunes gens ont essuyé des hémorrhagies.

Un certain nombre de personnes ont été atteintes d'apoplexies, et il y a eu des morts subites.

Les diarrhées bilieuses et les échauboulures ont été encore fort communes, et cependant la petite vérole étoit presque anéantie. La fièvre continue-bilieuse étoit la maladie aiguë dominante. L'intempérance et les excès de tout genre dans le peuple n'ont pas peu contribué au développement et aux progrès de cette maladie, ainsi que de la fievre double-tierce continue, dont les suites, lorsqu'elles n'étoient pas jugées par une crise amenée à temps, aboutissoient à l'hydropisie, à l'ictère, ou à un état de langueur. Dans ces circonstances, on a tiré un assez bon parti des amers.

Quelques personnes dans le peuple ont essuyé encore ce mois, la fièvre continue-putride et maligne, accompagnée d'exanthêmes. Ceux qui ont été traités méthodiquement ont tous échappé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Philosophical transactions, &c. *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, vol. lxxxj, part. deuxième, *pour l'année* 1791; *in*-4°. *de* 310 *pages*, *avec huit planches gravées. A Londres, chez* Elmsley, 1791.

1. Dans cet extrait nous conserverons aux articles les numéros qu'ils portent dans le recueil.

X. *Description de quelques apparences qui se présentent lors de la conversion du fer de fonte en fer malléable; dans une lettre* de *T.* BEDDOES, *doct. en médecine, à sir* BANKS, *baronet, président de la société royale.*

Comme on a introduit en Angleterre l'usage des cokes à la place des charbons de bois, il a fallu substituer des fourneaux à reverbère, aux fourneaux employés jusqu'alors. M. *Beddoes* rend ici compte des principales circonstances qui se sont présentées dans ce nouveau procédé auquel il a eu occasion d'assister depuis le commencement jusqu'à la fin.

Lorsque le fer de fonte dans le reverbère fut presque fondu, on détourna la flamme, au moyen d'étouffoirs ou registres dans la

cheminée, et l'ouvrier commença à tourner et à remuer la masse liquide; opération qu'il continuoit tant que le procédé duroit. Dans l'espace de vingt minutes, le métal perdit sa cohérence, se grumeloit et formoit comme de petits graviers; il devenoit en même tems plus intraitsble et se refroidit beaucoup. En y admettant de nouveau la flamme pendant trois minutes, il acquit une demi-liquidité; la partie la plus échauffée de la masse se mit à *fermenter*, c'est-à-dire à lever et à se gonfler, en même temps qu'il en sortit une flamme bleue léchante avec un foible sifflement. La fermentation gagna toute la masse, et occasionna une augmentation manifeste de chaleur pendant un quart d'heure; et lorsque ce phénomène eut cessé, la flamme fut dirigée de nouveau sur le fer pendant un court espace de temps: le métal au bout de deux ou trois minutes fut réduit, au moyen de l'agitation de l'ouvrier, en grains aussi fins que du sable, et la flamme qui parut de nouveau sur toute la surface, fut d'un bleu plus clair. En faisant jouer itérativement la flamme sur la masse au moment qu'une augmentation de chaleur sembloit nécessaire, il s'y établit de rechef une vive fermentation; et après qu'elle eut cessé, le métal se figeoit, se tenoit par-tout où on le plaçoit sans apparence de couler, et sans s'attacher aux instrumens: on le réunit alors en mottes qu'on faisoit passer successivement dans la partie la plus échauffée du fourneau, et on entretint un grand feu pendant cinq à six minutes, au bout desquelles le métal fut formé en rouleaux.

Pour rendre compte de ces phénomènes, M. *Beddoes* suppose que le fer de fonte contient une portion d'oxygène et de plombagine; que celle-ci est un composé de fer et de charbon, et que l'air fixe est un composé de charbon et d'oxygène. Comme la fermentation est le produit du dégagement d'un fluide élastique, on conçoit la cause des phénomènes décrits. L'oxygène s'unissant avec une partie du charbon, forme de l'air fixe, en même temps qu'il occasionne une augmentation considérable de chaleur dans la masse; car l'auteur prétend que l'oxygène possède en lui-même un pouvoir d'engendrer de la chaleur, indépendamment de sa condensation. Le reste du charbon est converti en air inflammable qui brûle, d'abord avec une flamme d'un bleu foncé, à cause de l'air fixe qui lui est uni; mais à proportion que l'oxygène est consumé et fixe la quantité d'air fixe diminuée, la flamme devient d'un bleu clair. L'auteur exclud absolument le soufre dans l'explication de ce phénomène, sans pourtant disconvenir qu'il s'en dégage un peu avec l'air inflammable durant tout le procédé. C'est aux chimistes de l'école de M. *Lavoisier* à voir si cette explication leur convient: les sectateurs de *Stahl* chercheront probablement une autre théorie.

XI. *Sur la décomposition de l'air fixe; par S. TENNANT, écuyer, membre de la Société royale.*

Telle est la méthode de l'auteur pour décomposer l'air fixe.

« On sait depuis long-temps, dit-il, que

lorsque l'acide phosphorique est combiné avec la terre calcaire, il ne peut pas être décomposé au moyen de la distillation avec du charbon; car, quoique l'air vital soit plus puissamment attiré par le charbon que par le phosphore, il est retenu dans ce composé par deux attractions; savoir, par l'affinité qu'il a avec le phosphore, et par celle de l'acide phosphorique et de la chaux : de sorte que l'air vital ne peut être dégagé, à moins que ces deux attractions ne soient surmontées; et comme ces attractions sont plus puissantes que celles que le charbon a pour l'air vital, si le phosphore est uni à l'air fixe et à la terre calcaire, l'air vital s'unira au phosphore, et on obtiendra le charbon pur. Il faut pour que ces substances agissent les unes sur les autres, qu'elles soient mises en contact étant chauffées à rouge; ce qui peut se faire facilement de la manière suivante. Dans un tube de verre fermé à un bout, et revêtu d'un lut de terre glaise et de sable pour empêcher l'action subite de la chaleur, on introduit d'abord un peu de phosphore et ensuite un peu de marbre pulvérisé. L'expérience réussit plus promptement, si on calcine légérement le marbre avant de l'employer, probablement parce qu'alors la partie qui a été réduite en chaux vive s'unissant immédiatement avec le phosphore, l'empêche d'agir sur l'air fixe contenu dans la partie non-calcinée du marbre. Après avoir introduit les ingrédiens dans le tube de verre, il faut le boucher presque, mais pas entièrement; par ce moyen on s'oppose à ce que l'air circule avec assez de

liberté pour embraser le phosphore, en même temps que l'air échauffé dans le tube trouve encore une issue. Après que le tube a été rouge pendant quelques minutes, on peut le retirer du feu, et on le laissera se refroidir avant de le casser. On y trouvera une poudre noire, qui est du charbon mêlé à un composé de chaux et d'acide phosphorique, comme aussi de chaux unie à du phosphore. On peut séparer la chaux et l'acide phosphorique au moyen de la solution dans un acide et de la filtration, comme la sublimation en sépare le phosphore »

Le charbon qu'on obtient par ce procédé ne diffère en rien du charbon de bois ordinaire.

Il s'ensuit donc, ou qu'il s'est glissé quelque erreur dans les expériences, ou que l'air fixe a été produit par l'air vital et l'air inflammable, ou bien que la base de l'*air inflammable* et de l'*air fixe*, c'est-à-dire l'*hydrogène* et le *carbone*, sont la même chose.

XII. *Journal météorologique concernant principalement l'électricité atmosphérique, tenu à Knigtsbridge depuis le 9 mai 1789, jusqu'au 8 mai 1790; par M. J. Read.*

Ce journal est de la plus grande importance, mais il est impossible de l'abreger. On ne peut douter que l'électricité de l'atmosphère n'ait les rapports les plus intimes avec les phenomènes météorologiques; mais ces variations de l'électricité atmosphérique sont-elles la cause ou un concomitant seulement des phénomènes en question; sont-

elles des effets simultanés de la même cause, où dépendent-elles d'une cause particulière, et quelle est-elle ? Quoiqu'il en soit de ces problèmes, il n'en est pas moins probable que si elles étoient observées attentivement, elles pourroient peut-être fournir à des inductions très-importantes.

XIII. *Expériences ultérieures concernant la décomposition des airs déphlogistiqué et inflammable; par J. PRIESTLEY, docteur en droit, membre de la Société royale de Londres.*

Les chimistes antiphlogisticiens conviennent qu'en décomposant le gas déphlogistiqué et inflammable, on obtient généralement un peu d'acide nitreux; mais ils attribuent la formation de cet acide à l'air azote ou gas phlogistique, dont l'air déphlogistiqué n'est jamais entièrement dépouillé, et qui, lors de la décomposition de l'air vital et de l'air inflammable, donne naissance à cet acide: ils observent d'ailleurs que pour décomposer l'air phlogistique et le faire servir à la formation de l'acide nitreux, il faut une combustion forte et rapide, au lieu que si cette combustion est lente, on n'obtient que de l'eau pure, parce que le gas phlogistique n'est pas décomposé. Ils ont rendu un compte très-détaillé dans les annales de chimie, (vol. ix, avril 1791,) d'une expérience faite en grand, et qui leur fait le plus grand honneur, par laquelle il conste que, quoique l'air déphlogistiqué ait contenu, comme à l'ordinaire, un peu d'azote, l'eau qui en est provenue étoit néanmoins très-pure et en

quantité à peu près égale au poids des gas employés, le résidu des airs non-décomposés ayant répondu au déficit du poids de l'eau dégagée par la décomposition des gas oxygène et hydrogène.

Malgré cela, M. *Priestley* persiste à soutenir que l'acide nitreux est formé dans ce procédé, indépendamment de l'azote; il se fonde en cela sur ce que la très-petite quantité d'acide qu'on obtient au moyen de la décomposition de ce gas dans les proportions les plus favorables avec l'air déphlogistiqué, ne permet pas d'attribuer à cette source les grandes quantités d'acide nitreux qu'il a retirées dans ses expériences. Il est parvenu actuellement à produire cet acide aussi fort, au moins en apparence, qu'auparavant, lors même qu'il n'y a pas dans le mélange une quantité de gas phlogistique; et en employant les mêmes matériaux, il se procure à volonté et sans faute, de l'eau pure, ou bien de l'eau impregnée d'acide nitreux, en variant seulement les proportions de ces matériaux; circonstance qui explique la différence entre ses expériences et celles des chimistes françois, et que jusqu'ici on a négligée, les deux parties ayant supposé qu'un excédent de l'un ou de l'autre air restoit non-altéré après l'opération sans affecter le résultat. C'est, quand l'air pur est en excès qu'il se forme de l'acide; et si alors on ajoute un peu d'air phlogistiqué, il paroît qu'il est décomposé en partie : mais si c'est l'air inflammable qui est surabondant, on obtient de l'eau pure; et au lieu que l'air phlogistique qu'on y ajoute se décompose,

il paroît plutôt qu'il s'en forme. M. *Priestley* croit donc que lors de la décomposition des airs déphlogistiqué et inflammable, outre l'eau qui s'en dégage, on obtient constamment quelqu'autre chose par la réunion des principes qui entroient dans la composition de ces airs auxquels l'eau sert de base, et que ce quelqu'autre chose n'est reconnoissable qu'autant qu'une de ses parties constitutives est non-saturée, ou en excès.

« Quand je mêle les deux espèces d'air en telles proportions que le produit est de l'eau pure, dit-il, je trouve dans le résidu beaucoup plus de gas phlogistique, que je n'en trouve lorsqu'il se produit de l'acide; ce qui fait naître le soupçon que dans ce cas le principe d'acidité passe entièrement dans l'air phlogistique, lequel, comme il appert par mes expériences antérieures, en contient réellement, bien qu'il ne soit pas aisé d'en déterminer les proportions ».

« Ayant fait détonner trois onces-mesure d'un mélange de quelque chose de plus que deux parties d'air inflammable et une d'air déphlogistiqué, et une autre portion égale où l'air inflammable étoit en raison mineure de 2 à 1 avec l'air dephlogistiqué, dont je savois que la première donneroit de l'eau pure, et la seconde de l'acide, je trouvai que le résidu de la première étoit 0. 57 onces-mesure, sur lequel l'air nitreux n'avoit point d'action, et qui étoit très-foiblement inflammable. Dans la vue de connoître combien il contenoit d'air phlogistique, je fis des mélanges à différentes proportions d'air phlogistique et d'air inflammable, et je

conclus de la manière dont ils brûloient, ainsi que le résidu, que ce dernier devoit contenir au moins un tiers d'air déphlogistiqué; savoir o. 19 onces-mesure. Mais le résidu du mélange qui avoit produit de l'acide étoit o. 62 onces-mesure, à l'échelle de 110 que je trouve par le calcul ne contenir que o. 062 onces-mesure d'air phlogistique. J'ai répété cette expérience un grand nombre de fois, et je n'ai jamais manqué de trouver un résultat conforme; de sorte qu'il est très-probable que l'eau pure qu'on obtient n'est rien autre chose que la base des deux espèces d'air, et que le principe d'acidité dans l'air déphlogistiqué, et le phlogistique dans l'air inflammable, peuvent se combiner et former dans un cas un acide surabondant, et dans l'autre l'air phlogistique ».

« Cette supposition est confirmée par la remarque que, quelque soit le produit de l'acide ou de l'eau pure, les deux airs s'unissent à peu près en proportions égales. Mais, comme l'eau a une affinité avec presque toutes les substances de la nature, et principalement avec les principes acides et alcalins, il est peut-être impossible qu'elle soit jamais entièrement sans en contenir, et que si ces principes sont en proportion convenable pour se saturer, et en même quantité, leur présence ne se manifestera jamais ».

Une dernière conclusion qui résulte des expériences de M. *Priestley*, est que l'acide nitreux que M. *Cavendish* a produit des airs vital et déphlogistiqué, peut également s'obtenir, et en plus grande quantité, des gas

oxygène et hydrogène; fait qui paroît difficile à accorder avec la nouvelle théorie.

XIV. *Expériences sur les calculs humains : dans une lettre de M. T. LANE, membre de la Société royale de Londres, à GU. PITCAIRN, docteur en médecine, membre de la Société royale.*

Parmi les lithontriptiques accrédités, on a sur-tout distingué les lessives alcalines caustiques; cependant leur succès n'a pas été constant; ensorte que plusieurs médecins ont âbsolument rejeté la possibilité de fondre les pierres dans le corps, au moyen de remèdes internes (*a*). M. *Lane* n'a pas jugé ainsi;

(*a*) Nous croyons rendre un ſervice très important à nos lecteurs en leur indiquant ici une ſource où ils puiſſent puiser ſur ce ſujet des éclairciſſemens qu'ils auroient de la peine de trouver ailleurs; c'est la *Gazette salutaire* de Bouillon. Ils y verront, année 1763, N°. 48 et 49, le précis d'une lettre d'un anonyme à M. *Urban*, auteur du *Gentleman's magazine*, sur le remède lithontriptique de M. *Chittick*; année 1764, N° 12, une lettre anonyme au même, confirmative des bons effets du lithontriptique de M. *Chittick*; année 1777, N°. 40, des observations sur l'usage de la leſſive contre les calculs recommandé par M. *Blackrie*; année 1772, N°. 4, l'annonce de l'ouvrage de M. *Blackrie*, intitulé *Recherches sur les diſſolvans de la pierre* (en anglois;) année 1776, N°. 38, un extrait de l'ouvrage ayant pour titre: *Mémoires sur les diſſolvans de la pierre, avec quelques problèmes de chimie*; par M. *Duhaume*, année 1778, un extrait d'un ouvrage anglois de M. *Nathanaël Hulme*, dont le titre est: *Remède sûr & facile pour le ſoulagement de la pierre et des graviers*, &c.; année 1779, N°. 21, un extrait d'une dissertation (en latin) ſur le calcul des reins et de

croyant au contraire à l'efficacité des lithontriptiques en général, il a supposé que la cause de leurs non-succès dans certains cas pouvoit bien venir de la nature particulière des calculs. Pour s'assurer de la réalité de cette opinion, il a choisi des fragmens de divers calculs, et les a mis macérer dans des portions de lessive ; il a remarqué qu'elle dissolvoit constamment une partie de leur substance ; mais que dans quelques-uns la perte ne montoit pas à un sixième, tandis que d'autres étoient entièrement dissous : quelques fragmens se sont amollis ; d'autres ont conservé leur dureté. M. *Lane* a ensuite fait des expériences comparatives ; il a pris des mêmes pierres des fragmens pareils et les a exposés à un feu de calcination. Ceux dont les analogues avoient été dissous dans la lessive se sont presque entièrement volatilisés, au lieu que ceux qui avoient été détachés de pierres peu ou point attaquables par la lessive, laissoient un résidu calcaire abondant. L'auteur conseille donc de soumettre à l'épreuve de la solution les graviers et les pe-

---

la vessie ; par M. *Simon Lanphier* : même année, N°. 43-46, un extrait des commentaires sur l'air fixe (en anglois) ; par M. *Dobson*.

Pour ne pas trop étendre cette note, nous ne parlerons pas des articles où l'on donne la composition d'une bière lithontriptique, la recette du remède de Mlle *Stephens*, où don *Rob. Hiecmann* rend compte des propriétés lithontriptiques des eaux des Ardennes, où il est question de *l'uva ursi*, de la limonade, des sommités de la carotte sauvage, des injections lithontriptiques dans la vessie, &c.

tites pierres que les malades rendent avant de se décider sur le choix des remèdes à employer, et de n'avoir recours à la lessive qu'autant que dans les expériences hors du corps elle s'est montrée efficace.

Il remarque encore que les calculs n'étant pas toujours dans toute leur masse d'une substance homogène, les tentatives avec la lessive faites en conséquence des épreuves hors du corps, peuvent même échouer.

La suite se trouvera dans le cahier suivant.

Historia naturalis morborum; pars prima, edidit *M. DE SALLABA. A Vienne; et se vend à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1791, *in-8°. de* 470 *pag. Prix* 4 *liv.*

2. C'est, sans contredit, d'après des observations particulières, qu'est née l'histoire des maladies qui affligent l'espèce humaine. Rien n'est si frappant aux yeux des jeunes praticiens que l'ensemble des préceptes de pratique, avec les remarques des grands maîtres. M. *de Sallaba* a entrepris seul ce plan, l'histoire naturelle des maladies; et c'est la première partie de ce travail que nous annonçons: elle commente par des généralités pratiques, sur les maladies qui attaquent la constitution entière, telles que toutes les maladies fébriles. M. *de Sallaba* descend ensuite de ces généralités aux divisions des espèces, et rapporte, comme pour servir de

preuves à ses préceptes, l'histoire de chacune, telle qu'elle est consignée dans les traités des meilleurs praticiens.

Observations sur les maladies des nègres, leurs causes, leurs traitemens, et les moyens de les prévenir; par M. D*ASILLE*, *médecin du roi à Saint-Domingue, pensionnaire de Sa Majesté, ancien chirurgien-major des troupes de Caïenne, des hôpitaux de l'Ile de France, &c.* Seconde édition, *considérablement augmentée. Paris, 1792, chez l'Auteur rue Bergère, N°.* 13; *et* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins - Sorbonne : deux volumes in-8°. avec notes. Prix* 10 *liv. broché.*

3. D'aprés un grand nombre d'administrateurs, la publication de cet ouvrage a fait dans nos Colonies une révolution trés-heureuse dans l'administration des négres, tant en santé qu'en maladie, et la mortalité a été considérablement diminuée parmi cette classe d'hommes.

Depuis la premiére édition, l'auteur a exercé les différentes branches de la médecine pendant huit années de suite dans la patrie

partie de Saint-Domingue la plus peuplée, et c'est dans cette vaste Colonie qu'il a eu de nombreuses occasions d'observer le *tétanos* dont il n'avoit donné qu'une esquisse. Les principes qui l'ont dirigé dans l'emploi des moyens curatifs contre la maladie la plus redoutable entre les tropiques, sont les mêmes dans l'une et l'autre édition; mais dans celle-ci l'auteur, en faveur des jeunes médecins et des colons, donne des observations qui les intéressent véritablement, et qu'il a classées en dix chapitres.

Le tétanos ou mal de mâchoire, décrit par M. *Modier* sous le nom de *Sarrette*, et qui attaque souvent les enfans du Vivarais, attaque plus fréquemment encore les enfans nouveau-nés à l'hôpital des Enfans-Trouvés; l'endurcissement du tissu cellulaire, la convexité de la plante des pieds, la courbure apparente des extrémités, le resserrement des mâchoires, la difficulté d'avaler, sont des suites nécessaires de la contraction des muscles qui caractérise le *tétanos*, et ces désordres causés par le froid qui supprime la transpiration, sont aussi fréquens en hiver, qu'ils sont rares en été. M. *Dazille* en conclut qu'ils ne sont point l'effet d'une affection que les enfans apportent en naissant, comme quelques médecins l'ont pensé.

L'auteur indique les différences du *tétanos* essentiel, d'avec le *tétanos* accidentel, et d'après ces distinctions le traitement qui convient à chaque espèce; les cas où il faut employer ou rejeter, soit la saignée, soit les vomitifs; les régles à suivre pour l'usage de l'extrait d'opium dégagé de sa partie vireuse,

du laudanum liquide de *Sydenham*, du camphre, du musc, des bains, des épithèmes, de l'application des ravets et des lavemens, soit simplement émolliens, soit faits avec l'opium. Il expose ensuite les moyens de soutenir les forces du malade, de favoriser et entretenir la transpiration et les avantages qu'il retire de l'administration graduée de l'extrait d'opium ou du laudanum liquide de *Sydenham*.

La manière dont il relève les erreurs de *Poupée Desportes*, qui a tracé avant lui le traitement de cette maladie, mérite sur-tout l'attention de l'homme de l'art qui se propose de pratiquer entre les tropiques.

M. *Dazille* a placé dans cet ouvrage un discours sur les moyens de *perfectionner la médecine pratique entre les tropiques ;* il y indique les connoissances locales qu'un médecin des Colonies doit acquérir pour exercer utilement son art ; il s'élève contre l'usage où sont quelques médecins d'accepter des charges de judicature, de se livrer trop exclusivement à l'étude de l'histoire naturelle et de la botanique, ou de l'agriculture.

Dans le plan de conduite que trace M. *Dazille*, tout le temps du médecin se trouve consacré au bien général, soit en donnant aux malades les soins qu'il leur doit, soit en répandant l'instruction parmi ceux qui doivent le seconder dans les hôpitaux ou dans les habitations : aussi M. *Dazille* établit-il comme une chose indispensable, que le médecin du roi possède la connoissance des différentes parties de la médecine ; qu'il

puisse dans l'occasion les pratiquer toutes, et qu'il soit même en état d'en faire des démonstrations.

Les chirurgiens sont obligés par les réglemens de faire une année d'exercice dans l'hôpital du roi, avant d'avoir la liberté de pratiquer dans la Colonie. Une partie de ce temps, dont M. *Dazille* voudroit que l'on prolongeât la durée, seroit employée à suivre les leçons que le médecin feroit sur l'*anatomie*, la *physiologie*, la *botanique*, la *chimie*, la *pharmacie*, l'*hygiène*, la *pathologie*; les instituts et les opérations de *chirurgie*, la *matière médicale* et la *thérapeutique*; enfin la *médecine civile*, la *médecine légale* et la *médecine pratique*.

M. *Dazille* distingue celles de ces différentes parties de la médecine qui n'exigent de la part du professeur que des généralités; il indique celles dont les développemens sont indispensables; en un mot, il entre dans les plus grands détails sur tout ce qui regarde le médecin, le chirurgien et les élèves, sur ce qui a rapport aux médicamens, aux abus dans les fournitures faites par entreprise; à la propreté, à l'exactitude et à la promptitude du service. C'est au médecin qui, par son zèle et ses soins éclairés, dans les différens pays où il a été chargé de diriger les hôpitaux, est quelquefois parvenu à diminuer des cinq sixièmes la mortalité qu'on y observe communément, qu'il est permis de donner ses réflexions avec quelque confiance.

M. *Dazille* a également donné des développemens très-étendus et très-utiles sur les

causes *du pian* et les moyens d'en éviter la communication; la manière dont l'auteur combat ce virus, qui, après avoir infecté la lymphe, attaque trop souvent le tissu cellulaire et la substance des os, manquoît véritablement à la première édition de cet ouvrage, ainsi que les observations multipliées à la faveur desquelles le praticien peut diriger le traitement, d'après l'ancienneté de la maladie, le tempérament du sujet, le degré d'acrimonie de l'humeur et le climat.

Les chapitres ajoutés à cette édition sont,

1°. *De la lèpre, de ses causes, de la préparation du sujet et de son traitement.*

2°. *Du mal d'estomac le plus fréquent entre les tropiques, et auquel les nègres sont fort sujets.*

3°. *De la petite vérole.*

4°. *De l'inoculation.*

5°. *De la rougeole.*

6°. *Observations d'après l'expérience de l'auteur, sur la luxation de l'humerus avec l'omoplate, celle du fémur avec l'ischion, et vues nouvelles sur la manière d'en faire facilement la réduction.*

Le premier de ces chapitres additionnels, qui contient 67 pages, est d'autant plus intéressant, que la lèpre, ce fléau terrible dans plusieurs Colonies, n'avoit point été traitée avant M. *Dazille* d'une manière satisfaisante.

« Elle s'est étendue sur toute la terre, dit l'auteur, a pris des formes diverses, mais toujours relatives au régime de vie, au site

des lieux, aux mœurs et à l'état de l'agriculture. Elle s'accroît, se resserre, disparoît et revient selon que les peuples se perfectionnent, ou retombent dans la barbarie. Ainsi elle s'est constamment, et peu à peu éteinte par le rétablissement et la vigueur des loix, par la culture des arts enfans de la paix, et par une administration sage, éclairée et vigilante ».

Le paragraphe que nous venons de rapporter servira seul à faire connoître l'étendue des vues de l'auteur sur une matière de cette importance. Les bornes de notre journal ne nous permettant pas d'extraire les nombreuses observations qui servent de bases aux principes d'après lesquels M. *Dazille* établit son traitement, nous engageons à les lire dans l'ouvrage même.

Par les mêmes motifs, nous croyons devoir faire la même invitation à l'égard des autres chapitres additionnels.

M. *Dazille* publia aussi en 1785, ses observations générales sur les maladies des climats chauds, leurs causes, leur traitement et les moyens de les prévenir.

Nous observons que cet ouvrage, plein de vues utiles pour la conservation des soldats et des matelots, fait principalement connoître les vices de situation de la plupart des villes des Colonies, ceux de leurs hôpitaux et les abus de leur administration. M. *Dazille* donne les moyens de remédier aux uns et aux autres, soit en faisant connoître l'emploi des eaux minérales que fournissent ces contrées éloignées, soit en trans-

portant les malades dans les montagnes, &c.

Lorsque la première édition des maladies des nègres fut publiée il y a seize ans, l'ouvrage parut d'une si grande utilité pour les colonies, qu'on le jugeât digne d'être envoyé par le gouvernement, à leurs administrateurs, et distribué aux officiers de santé employés dans ces contrées. Les changemens heureux que cet ouvrage a opérés dans l'administration des nègres, ont justifié cette idée; et d'après l'examen des additions dont M. *Dazille* vient de l'enrichir, nous assurons que des observations, appuyées sur une expérience longue et heureuse, sont faites pour servir de guide aux gens de l'art, comme aux planteurs, qui exercent entre les tropiques.

En effet, ce ne sont point des préceptes isolés que donne M. *Dazille*; tout se rapporte directement à la pratique, et nous pensons que des observations faites sans prévention, sans esprit de système, et rapportées avec candeur, sont de vrais présens faits à la médecine et des services rendus à l'humanité.

FRANCISC. BOISSIER DE SAUVAGES, Nosolica methodica, &c. *Nosologie méthodique; par M. FRANÇOIS BOISSIER DE SAUVAGES, éditée par C. FRANÇ. DANIEL. A Leipsick, chez* Schwickert; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libr.* 1791; *deux volumes in-8°., avec cinq planches enluminées.*

4. La nosologie méthodique de *Sauvages* a eu plusieurs éditions, et a été traduite en plusieurs langues. Le nouvel éditeur s'est proposé de corriger les fautes des précédentes éditions et d'enrichir le texte, en y ajoutant les observations récentes, que la pratique a fait naître.

Sauvages avoit beaucoup multiplié les espèces de maladies; M. *Daniel* les a encore considérablement augmentées. *Sauvages* comptoit treize espèces de petites véroles, M. *Daniel* en admet vingt-huit. Au lieu de vingt espèces de pleurésies, distinguées par *Sauvages*, quarante et une sont décrites par le nouvel éditeur : il fait l'énumération de vingt-cinq espèces de péripneumonies, tandis qu'il n'y en a que douze rapportées par *Sauvages*. Il en est de même de presque toutes les autres maladies. M. *Daniel* a ajouté à cette édition cinq planches enluminées, représentant sous divers rapports

des globules du sang, et autres objets relatifs à la théorie des fièvres.

Scriptores neurologici minores, sive opera minora ad anatomiam, physiologiam et pathologiam nervorum spectantia. Tomus I; cum tabulis æneis, edidit, auxit et præfatus est CHRIST. FRIDER. LUDWIG, professor Lips. *A Leipsick, chez* Junius; *et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, *libraire*, 1791, *in*-4°. *de* 350 *pages. Prix* 13 *liv.* 10 *sols.*

5. Malgré les travaux des *Vesales*, des *Eustachi*, des *Willis*, des *Vieussens* et autres, les connoissances en névrologie étoient circonscrites; *Lancisi* et *Monro* ont ensuite perfectionné cette science en poussant leurs recherches à travers les organes parenchimateux, et en découvrant les différens plexus qu'ils y forment; mais c'est sur-tout les *Meckels*, les *Wrisberg* et les *Scarpas*, qui, dans des ouvrages moins étendus, ont cependant porté la névrologie au point où nous la voyons aujourd'hui. M. *Ludwig*, convaincu de l'utilité qu'il y auroit de rassembler une infinité de bonnes dissertations, qui, pour être d'une étendue médiocre, n'en sont pas moins intéressantes, s'est déterminé, d'après le conseil du célèbre *Platner*

à rassembler toutes les connoissances éparses dans ses opuscules. Il rend par là un vrai service aux anatomistes en publiant cette collection ; elle contient les dissertations suivantes.

1°. PFEFFINGER, *de structura nervorum*, *sect.* I & II.

2°. JO. GOTT. HAASE, *de gangliis nervorum.*

3°. JO. FRID. LOBSTEIN, *de nervis duræ matris.*

4°. JO. DAN. METZGER, *nervorum primæ paris historia.*

5°. SAM. TH. SOMMERING *et* NOCTNIG, *de decussatione nervorum opticor.*

6°. JO. FRID. MECKEL, *de quinto pare nervorum cerebri.*

7°. ANTON. BALTH. RAYMUND. HIRSCH *paris quinti nervorum encephali disquisitio anatomica.*

8°. HENRIC. AUG. WRISBERG, *de quinto pare nervorum encephali, et de nervis qui in eamdem duram matrem ingredi falsò dicuntur.*

9°. JO. FRANC. GUIL. BOEHMER, *de nono pare nervorum cerebri.*

10°. GEORG. TH. ASCH, *de primo pare nervorum medullæ spinalis.*

11°. J. BANGE, *nervorum cervicalium anatome.*

Institutiones pharmaceuticæ sive philosophia pharmaceutica : *Institutions de pharmacie, ou philosophie pharmaceutique ; par M. ROBERT DE LAUGIER, docteur en médecine, conseiller de Sa Majesté impériale, professeur émérite de chimie et de botanique des universités de Vienne et de Modène, associé de l'académie royale de Nancy, de celle des géorgiphiles de Florence et du collége de médecine de Modène ; trois parties. A Modène chez la société typographique*, 1788-1791. *in*-8°.

6. M. *de Laugier* vient de compléter ses instituts de pharmacie.

La première partie offre, indépendamment de la préface, trente-neuf chapitres, dans lesquels il traite de la pharmacie en général et en particulier ; de la connoissance, du choix, des préparations, de la mixtion et de la conservation des médicamens ; des loix qui doivent régir le pharmacien ; du laboratoire pharmaceutique, de la pharmacologie, de divers sujets de pharmacie, des médicamens simples, tirés des trois régnes ;

de la récolte des racines, écorces, bois, feuilles, fleurs, fruits et semences; de la nomenclature, de la synonymie, des classes concernant les remèdes; des travaux qu'exige la pharmacie; des systêmes pharmaceutiques, des formules, des soins des aides, des visites et des taxes, relativement à la pharmacie.

La seconde partie, composée de trois classes, a pour objet toutes les préparations.

Dans la troisième et dernière, M. *de Laugier* parle des produits pharmaceutiques, tant en général qu'en particulier. Suivent trois classes divisées chacune en plusieurs ordres, où il s'agit encore de la manière de préparer les médicamens et de les composer.

L'art de la pharmacie est parfaitement traité dans cet ouvrage. C'est le fruit de plus de cinquante années de méditations pharmaceutiques; car M. *de Laugier* a professé long-temps les sciences annexées à cet art à Vienne en Autriche, et à Modène.

Voyage de M. LE VAILLANT dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, dans les années 1780, 81, 82, 83, 84, *et* 85 : *avec figures. Deux volumes in-8°. A Bruxelles; et se vend à Neuwied sur le Rhin, chez*

Mettra, *directeur de la Société typographique*, 1791.

7. M. *Le Vaillant*, né à Paramaribo, chef-lieu de la partie hollandoise de la Guianne, a été élevé par des parens instruits, qui travailloient sans cesse à se procurer toutes les productions naturelles répandues dans cette contrée, qu'ils faisoient connoître à leur jeune élève.

Nous ne suivrons point M. *Le Vaillant* dans les contrées qu'il a parcourues, nous nous contenterons de recueillir ses observations médicinales.

Le fléau le plus dangereux et le plus cruel en Afrique, est le mal de gorge. Les personnes les plus robustes y succombent en trois ou quatre jours. C'est un coup violent qui ne donne pas le temps de se reconnoître.

La petite vérole est une autre peste pour toutes les colonies. On ne la connoissoit point au Cap de Bonne-Espérance avant l'arrivée des européens; et depuis qu'il appartient aux hollandois, on a vu cette colonie à deux doigts de sa destruction. La première fois sur-tout qu'elle se manifesta, plus de deux tiers des colons périrent, ses ravages furent plus meurtriers encore parmi les Hottentots; il sembloit que cette maladie les attaquât de préférence: aujourd'hui même ils y sont fort sujets. Ce sont des vaisseaux arrivant d'Europe qui ont apporté ce fléau à cette colonie: aussi a-t-on grand soin d'envoyer les chirurgiens de la compagnie pour en faire la visite la plus scrupuleuse à

leur arrivée dans la rade. Au moindre vestige de ce mal, toute communication de l'équipage avec la ville et les habitans est rigoureusement interdite. On met un *embargo* sur la cargaison, dont on ne souffre pas que la moindre partie vienne à terre. On fait jour et nuit, une garde sévère. Si l'on apprenoit qu'un capitaine eût trouvé quelque moyen de cacher cette maladie sur son bord, lui et ses officiers seroient sur le champ dégradés, et condamnés à une forte amende.

La petite vérole n'a jamais paru qu'une seule fois chez les Hottentots gonaquois; mais plus de la moitié d'entr'eux fut enlevée. Ils la redoutent au point, elle leur inspire tant d'horreurs, qu'à la première nouvelle qu'elle attaque une des colonies, ils abandonnent tout, et s'enfuient dans le plus profond du désert. Malheur à ceux de leurs malades qu'ils soupçonneroient en être atteints? Persuadés qu'il n'est aucun remède à ce fléau devastateur, ils abandonnent un père, une épouse, un enfant; la voix du sang paroît se taire. Ces infortunés privés de secours, périssent, ou par la faim, ou par les efforts du mal.

Quant aux sauvages, ils se tiennent à l'écart lorsqu'ils sont malades; rarement les aperçoit-on : il semble qu'ils soient honteux d'avoir perdu la santé.

Il n'entre jamais dans l'imagination d'un hottentot d'abandonner son état pour mandier des secours et la commisération. Ils sont naturellement compatissans et se secourent mutuellement. Ils n'ont nulle idée

de la saignée : l'on ne trouveroit pas parmi eux un seul homme qui consentît à se laisser faire cette opération.

A l'égard des hottentots colons, comme ils se sont habitués aux mœurs européennes, ils en ont aussi gagné les maladies, et adopté les remèdes.

Une source minérale d'eau chaude, distante du Cap d'environ trente lieues, est généralement estimée. Le gouvernement y a fait construire pour les valétudinaires qui vont y prendre des bains, un bâtiment assez spacieux et commode; le logement n'y coûte rien à la vérité, mais chacun des malades est obligé de pourvoir à ses besoins; ce qui n'est pas aisé dans un pays peu abondant en ressources. Il y a, dans cette campagne, deux bains séparés, l'un pour les noirs, l'autre pour les blancs.

Ce premier voyage de M. *Le Vaillant*, instructif, curieux et intéressant, est terminé par la description et la figure des giraffes mâle et femelle. Ce voyageur naturaliste doit publier incessamment son second voyage, et une zoologie, qui renfermera une grande quantité d'espèces inconnues.

Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature, contenant l'helminthologie ou les vers infusoires, les vers intestins, les vers mollusques, &c. par M. BRUGUIERE, docteur en

médecine, septième livraison. *A Paris, chez* Panckoucke; *à Nancy, chez* Matthieu, *libr.* 1791, *grand in-4°. de* 83 *pages*, *avec* 95 *planches en taille douce.*

7. M. *Bruguiere* expose dans un avertissement historique les difficultés qu'offre l'histoire naturelle des vers. Il n'est pas possible de consulter la nature dans l'ordre des vers infusoires, intestinaux et mollusques. Il a adopté le travail des auteurs les plus distingués, qui s'étoient dévoués à l'étude particulière de chacun de ces ordres de l'helminthologie; il a employé le travail entier de ces naturalistes, quand ses observations ou celles des personnes qui méritoient sa confiance lui ont assuré, autant qu'il a dépendu des circonstances, de la fidélité et de la véracité des faits qui y sont rapportés. Il a fondu les découvertes détachées et souvent isolées de plusieurs auteurs pour compléter des parties entières, qui n'avoient pas été rédigées systématiquement; et M. *Bruguiere* a présenté une méthode plus complète que celle de *Linné* dans l'ordre des échinodermes, qu'il a séparé de celui des mollusques, et dans ceux des vers testacés et des zoophites, parce que dans ces trois ordres, il a eu l'avantage de les examiner dans les collections nombreuses des cabinets de la capitale. Il a saisi pour les planches de cette helminthologie, le plan du *systême de la nature* de

Linné, reconnu le meilleur de tous les modèles, comme le plus favorable à l'instruction, en ce qu'il présente un tableau succint et méthodique des rapports les plus essentiels des êtres naturels.

« Les vers sont des animaux à corps mou, vivant dans l'humidité, tardigrades, susceptibles d'extension, très-vivaces et régénérant leurs parties tronquées : plusieurs sont sans tête, d'autres sans pieds : les uns réunissent les deux sexes, les autres n'en offrent aucun indice ; ils sont le plus souvent reconnoissables à leurs tentacules ».

« Ils différent des insectes en ce qu'ils n'éprouvent pas de métamorphoses, et notamment de ceux de l'ordre des aptères, en ce qu'ils sont privés de stigmates, et que leurs pieds, quand ils en ont, ne sont point articulés ».

« Ils diffèrent de tous les autres animaux, en ce que souvent ils sont privés de la tête, des oreilles, du nez, des yeux ou des pieds, et que plus souvent encore ils sont sans os, qui nuiroient à leur contraction ; ce qui vraisemblablement les a fait nommer par les anciens, *animaux imparfaits* ».

Les descriptions de cette livraison sont uniquement consacrées à l'ordre des vers infusoires : vingt-huit planches sont employées à les représenter. Les vers infusoires sont le plus souvent imperceptibles à la vue simple ; ils sont nus ou ciliés, privés de tentacules, et aquatiques ; ils se multiplient par des œufs, et souvent par une division simple ou double, qui s'opère naturellement sur leur longueur et sur leur largeur. Cet

ordre est purement artificiel, et fondé essentiellement sur la petitesse des animalcules qu'il renferme; c'est pourquoi on leur avoit donné le nom de *vers microscopiques.*

M. *Bruguière* a suivi la méthode d'*Otton-Frédéric Muller*, célèbre naturaliste danois, pour ce qui concerne cet ordre de vers, comme la méthode de l'homme de notre siècle le plus instruit sur cette partie, et qui, réunissant les observations les plus certaines de ses prédécesseurs, celles de ses contemporains, avec les découvertes nombreuses qu'un travail assidu de dix années lui avoit procurées, est regardée maintenant avec justice, comme fondamentale.

L'ordre des vers infusoires est divisé en deux sections. La première comprend les vers infusoires sans organes extérieurs; ils ont le corps épais ou membraneux. La seconde section offre les vers infusoires avec des organes extérieurs; ils ont le corps nu ou recouvert d'un test. Cet ordre est composé de dix-sept genres, et chaque genre de plusieurs espèces.

Cette helminthologie manquoit absolument en France. Il faut donc l'accueillir, et encourager M. *Bruguière* à lui donner toute la perfection dont elle est susceptible.

Collectio opusculorum selectorum ad medicinam forensem spectantium curante D. JOAN. CHRIST. TRAUGOTT SCHLEGEL, sereniss. princip.

regn. de Schoenburg. consil. et archiatro, Acad. cæsar. natur. curiosor. sodale, &c. *Vol. VI. A Leipsick, chez* Schneider; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *petit in-8°. de* 258 *pages,* 1791. *Prix* 2 *livres.*

9. Le sixième volume de cette collection est dédié à M. *Pierre-Emman. Hartmann*, professeur public de médecine, membre de l'Académie impériale des curieux de la nature d'Allemagne, &c.

Il renferme les sept dissertations suivantes.

1°. *Dr. Lud. Henr. Leon. Hilchen, Dissert. de vulnerum in intestinis lethalitate. Giessæ,* 1763.

2°. *Doct. Christ. Gottl. Ludwig, pr. de luxatione vertebrarum colli a medico forensi circumspecte disquirenda. Lipsiæ,* 1767.

3°. *Doct. Petr. Imman. Hartmann, Diss. de controversa pulmonum in declarandis infanticidiis æstimatione. Traj. ad Viadrum,* 1771.

4°. *Joann. Henr. Schulze, Dissert. qua problema an umbilici deligatio in nuper natis absolute necessaria sit, in partem negativam resolvitur. Halæ Magdeb.* 1733.

5°. *Doct.* CHRIST. LUDOV. SCHAEL, *Dissert. de funiculi umbilicalis deligatione non absolute necessaria. Goettingæ*, 1755.

6°. *Doct.* PHILIPP. FISCHER, *diss. an deligatio funiculi umbilicalis in neonatis absolute necessaria sit. Ingolstad*, 1777.

7°. CAR. AUG. DE BERGEN, *Dissert. de lethalitate vulnerum hepatis. Francof. ad Viadr.* 1753.

Ce recueil doit avoir une place dans la bibliothèque des médecins et chirurgiens, qui sont dans le cas d'être consultés par les tribunaux de justice criminelle.

Nos. 1, M. GRUNWALD.

2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, M. WILLEMET.

3, M. ASSOLLANT.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1792.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, ET PHARMACIE.

OCTOBRE 1792.

OBSERVATION sur une rétention d'urine dans la vessie, avec dilatation extraordinaire de l'uretère, suivie de recherches à ce sujet; par M. DESGRANGES, D. M. prévôt du collége royal de chirurgie de Lyon, membre et correspondant de plusieurs académies, sociétés littéraires, instituts patriotiques, &c.

UNE dame de Lyon, âgée de 51 ans, et mère de six enfans, étoit dans un état de cachexie et de souffrance, sur

lequel plusieurs personnes de l'art consultées avoient été long-temps d'opinion différente. Le mal, au rapport de cette dame, datoit de 19 ans, et étoit la suite d'une couche. Elle avoit toujours éprouvé depuis cette époque quelques incommodités qui lui avoient paru constamment dériver d'un dérangement dans les viscères abdominaux. Une douleur sourde, pesante et profonde, survenue depuis cinq ans dans la région iliaque gauche, avoit enfin fixé d'une manière plus particulière l'attention des gens de l'art, qui en conséquence avoient dirigé tous leurs moyens de ce côté. On crut y découvrir une élévation légère, circonscrite, d'abord peu évasée, mais qui prit de plus en plus de l'étendue, et dans laquelle la fluctuation, obscure et confuse pour tous dans le principe, finit au bout de quelque tems par être aperçue par quelques-uns. On crut alors à l'existence d'une hydropisie de l'ovaire, *hydrometra ovarii*. La malade n'en fut pas plus avancée; tous les remèdes qu'on fit pendant près de cinq ans, d'après ce diagnostic, ne servirent pas même à modérer l'atrocité des souffrances. Si quelquefois la tumeur superficielle paroissoit diminuer

et donnoit de l'espoir, bientôt l'augmentation de son volume sembloit l'interdire. La malade se plaignit quelquefois d'un peu de gêne dans l'excrétion des urines. On s'apercut dans la suite que les diminutions passagères de la tumeur n'avoient plus lieu. Dès cet instant, la malade marcha rapidement à sa perte.

Je n'ai pas été consulté pour cette dame ; c'est quelques jours avant sa mort qu'une de ses parentes m'a instruit de son état, et le peu que je viens de dire est tout ce que j'ai pu en apprendre. J'en avois conclu, à part moi, qu'il s'agissoit d'une maladie des voies urinaires, *vu la diminution et l'augmentation alternative de la saillie extérieure.* Je formai dès-lors le dessein de m'en assurer par l'ouverture du cadavre ; ce que j'ai obtenu au moyen de la parente, non sans beaucoup de peine et de mystère.

J'y procédai avec M. *Picard*, l'un de mes élèves, fort instruit. La section des parties contenantes de l'abdomen nous fit voir l'épiploon enflammé, fondu en grande partie et jeté à droite, où il adhéroit aux intestins grêles : ceux-ci étoient enflammés et présentoient des points de suppuration. Du côté gauche

étoit une tumeur du volume d'une boule à jouer, placée le long du muscle psoas sur lequel elle appuyoit, répondant inférieurement à la région de la symphyse sacro-iliaque, et s'avançant supérieurement jusque fort près du rein, qui me parut soulevé ou repoussé en devant, et un peu attiré en bas. Les vaisseaux spermatiques dilatés recouvroient le sommet de cette tumeur. L'intestin colon qui lui adhéroit, étoit noirâtre et repoussé vers la région ombilicale. En isolant la tumeur, je reconnus bientôt qu'elle provenoit de la dilatation de l'uretère, dans les deux tiers environ de son étendue. En la comprimant un peu fort, je la sentis céder, et une portion du fluide qu'elle contenoit, couler dans la vessie qui en renfermoit elle-même une assez grande quantité. L'extérieur de cette poche uretérique étoit rougeâtre, ferme et d'une texture membraneuse fort serrée. Nous l'ouvrimes, et il s'en écoula plus de chopine d'une urine brune et fétide. Nous trouvâmes les parois de ce conduit, épaisses et lisses en dedans; mais, vers l'endroit où il se courbe un peu en dehors pour plonger dans le bassin, il reprenoit son diamètre naturel, et pré-

sentoit (dans son intérieur) une espèce de *froncis* ou replis membraneux circulaire tellement disposé, qu'il pouvoit remplir les fonctions de valvule et s'opposer au libre cours des urines dans la vessie. Je ne doute pas que ce ne soit cette sorte d'expansion ou de plis *valvuliforme* de la membrane interne de l'uretère, laquelle n'est qu'un tissu cellulaire dégénéré, comme l'a remarqué *Winslow*, qui a rendu si lente et si imparfaite la déplétion de la tumeur, lorsque, par les mouvemens de la malade dans son lit, ou par d'autres causes éventuelles, elle éprouvoit quelque compression.

Cette disposition contre-nature de l'intérieur de l'uretère montre assez combien les anatomistes peuvent s'abuser, en espérant de mieux saisir dans l'état pathologique des parties leur organisation la plus réelle et la plus intime que leur intégrité semble voiler. Le sphincter que quelques praticiens ont admis dans le conduit nasal, à l'occasion des fistules lacrymales, pourroit bien être aussi le produit d'un état maladif, et non celui de sa conformation naturelle. Mais je reviens au point d'où je suis parti.

Outre le fluide urineux, il y avoit dans le kyste du pus et des floccons muqueux ou glaireux, fort tenaces et *adhésifs*. Le pourtour interne en étoit noirâtre et comme échymosé, avec une empreinte purulente dans son tiers inférieur. Le rein étoit tuméfié, d'un volume triple ; ce qui provenoit d'une infiltration séreuse de son parenchyme, sain d'ailleurs. Nous étions pressés ; le temps qui me manquoit ne me permit pas de me livrer à d'autres recherches et de mïeux considérer la position respective des viscères renfermés dans l'abdomen, toujours dérangée quand l'un d'eux a perdu son volume et sa configuration naturelle.

L'élargissement des uretères n'est pas un phénomène nouveau pour le praticien tant soit peu versé dans la littérature médicale. On les a vus acquérir la grosseur du doigt, d'un intestin, et même celle de la vessie. Les fastes de l'art en fournissent grand nombre d'exemples. J'en ai fait connoître quelques-uns dans mon mémoire sur l'*inversion de la vessie*, obs. 3, 6, 14, 15 et 16, inséré dans le Journal de médecine, cahiers des mois de mai et juin derniers. *Ledran* a rencontré

des uretères qui étoient assez dilatés pour permettre d'y introduire le doigt. *Lieutaud*, disséquant le cadavre d'un sexagénaire qui, pendant sa vie, *nusquam de dolore renum et vesicæ conquestus fuerat*, trouva l'uretère gauche plus gros que le pouce. *Vander Wiel* rapporte un fait semblable. *Ruisch* a vu une dilatation extraordinaire des reins et des uretères sur une brebis. Les deux reins étoient tellement gonflés et pleins d'urine, qu'ils en contenoient chacun près de deux pintes, mesure de Hollande. La cavité des uretères étoit assez ample pour recevoir une grosse racine de *pastonade*; ce sont les termes de l'observateur. *Morgagni* rapporte qu'un aubergiste qui succomba à une attaque d'apoplexie en 1725, avoit la vessie si distendue, qu'elle s'élevoit jusqu'au nombril. Les reins tuméfiés formoient une cavité très-ample. Les uretères étoient très-dilatés, principalement le droit qui, à peu de distance du rein, avoit le volume d'un œuf de poule, et au dessous celui de l'aorte, avant sa division en artères iliaques. Son orifice dans la vessie pouvoit recevoir le bout du petit doigt. Disons tout de suite que ce conduit décrivoit dans son

trajet des espèces de zigzags ou circonvolutions, ayant plus de trente travers de doigts quand on l'alongeoit; mais libre, il se courboit çà et là en angles et paroissoit valvulaire, qoiqu'il n'eût point de valvules. Ses parois avoient le double de leur volume ordinaire. *Assuérus* a aussi trouvé dans une femme, morte à la suite de violentes douleurs néphrétiques, les uretères ayant le double de leur longueur, *in longitudinem extensos et duplò longiores.* On conçoit difficilement comment ces canaux, liés aux parties voisines par un tissu cellulaire, peuvent s'alonger de cette sorte et acquérir le double de leur étendue: peut-être leur extrême longueur dans ces deux cas étoit-elle de première conformation? *Ruisch* a observé que les uretères descendent quelquefois des reins vers la vessie *en ligne spirale.* En admettant une pareille disposition, on présent qu'en se déployant, et prenant une position directe et perpendiculaire, ces conduits peuvent aisément doubler leur étendue ordinaire (*a*).

(*a*) J'ai trouvé l'uretère droit fort alongé et tendu dans un *cystocèle scrotal*, où la

Bartholin dit avoir trouvé des uretères de la grosseur d'un intestin, à ceux qui avoient été attaqués de la pierre aux reins, *Hygmore* a fait la même remarque. *Ethmuller, Fernel, Platner, Bonet* et *Colot*, ont aussi rencontré ces conduits dilatés au point d'égaler la grosseur des intestins grêles, même celle du colon. Le dernier (*Fr. Colot*) a vu de plus un des uretères si fort étranglé près de son insertion dans la vessie, que l'urine et des graviers qui n'avoient pu le traverser, l'avoient extrêmement dilaté, lui donnant *la grosseur du bras d'un enfant nouveau-né*. M. *Portal* a observé sur une femme septuagénaire les deux uretères du volume des intestins grêles, tandis que la vessie étoit rappetissée, sans urine, *nulle*. En un mot, son

---

portion droite de la vessie, qui formoit la hernie, étoit si fort descendue, que l'orifice vésicale de l'uretère avoit franchi l'anneau et se trouvoit totalement hors de l'enceinte abdominale. On conçoit quelle configuration bisarre cette position vicieuse donnoit à la vessie. C'est sur un vieux marin, mort dans un hôpital, que j'ai fait cette remarque, sans que j'aie pu savoir quelle incommodité il en avoit éprouvée de son vivant.

col étoit presqu'entièrement oblitéré. *Noël*, chirurgien d'Orléans, parle d'une petite fille, morte d'une rétention d'urine, et dont les uretères avoient le calibre de l'intestin colon d'un adulte. *Chéselden* a vu un uretère de 4 pouces de circonférence. *Ledran* a trouvé le milieu de l'uretère tellement dilaté, qu'il s'y étoit amassé la valeur de trois onces de graviers, à travers lesquels l'urine passoit, en se filtrant comme par une fontaine sablée. Le reste de l'uretère étoit dans l'état naturel. Le fameux *Colbert*, ministre de France, avoit, au rapport de *François Tolet*, une pierre grosse comme le pouce, dans l'uretère que l'urine avoit percée pour s'ouvrir un passage vers la vessie. *Jean-Louis Petit* a rencontré plusieurs fois un uretère avec plus de trois pouces de circonférence, parce qu'une pierre retenue dans sa partie inférieure près de la vessie, empêchoit le passage de l'urine, tandis que l'autre étoit dans l'état ordinaire. Il nous apprend que dans le cadavre d'un homme qui avoit eu une obstruction au col de la vessie, les uretères et les bassinets des reins étoient si distendus, qu'ils formoient de chaque côté une vessie beaucoup plus grande

que la vessie même. *Ruisch* ayant ouvert en 1673, le cadavre d'une femme qui, depuis long-temps, avoit éprouvé des douleurs extrêmement aiguës, surtout en urinant, trouva l'uretère droit, près de sa terminaison à la vessie, bouché par une pierre de la grosseur d'une noisette, et si fort dilaté au-dessus dans sa partie moyenne, qu'il renfermoit au moins une pinte d'urine purulente. *Ruisch* a fait dessiner cet uretère qui ressemble, par sa grandeur, à une seconde vessie (*a*). *Guill. Thornhill*, chirurgien à Bristol, a trouvé sur un jeune homme, mort quarante-huit heures après l'opération de la taille, les deux reins flasques et fort larges; il sortoit du rein droit deux uretères *d'une grosseur monstrueuse* qui, à moitié chemin, se réunissoient en un seul, cinq fois plus large que dans l'état naturel, lequel se rendoit à la vessie. L'uretère gauche étoit monstrueusement large,

(*a*) Les parois des uretères peuvent prêter beaucoup et acquérir à la longue une grande dilatation par l'urine retenue ; mais cette dilatation a des bornes; si elle est outrée, elle occasionne la crevasse de ces conduits, comme *Barbette* et *Hilwigius* disent l'avoir observé.

et contenoit plus d'une pinte d'urine. La vessie étoit très-petite, squirreuse, et en quelques endroits épaisse de plus d'un pouce (*a*).

C'est toujours l'interruption constante, ou souvent renouvelée, du passage de l'urine des uretères dans la vessie et leur défaut d'écoulement au dehors, qui donnent lieu à la dilatation accidentelle et contre-nature de ces canaux. Les causes de cette interruption sont le plus souvent *matérielles*, comme les graviers, le pus, les grumeaux de sang, la mucosité, les vers, les hydatides, &c. et quelquefois *organiques*; ces conduits étant eux-mêmes viciés dans un point quelconque de leur étendue, comme la constriction ou la coalition de leurs parois, suite de l'inflammation, de l'engorgement chronique ou de l'épaississement calleux de ces mêmes parois, ou encore, d'une compression soutenue de la part d'un viscère voisin tuméfié, agrandi, &c. *Saltzmann* a trouvé dans un enfant attaqué d'ischurie, les uretères remplis d'urine, et si fort *rétrécis* du côté de

(*a*) Traité de la taille au haut appareil, &c. Par *Morand*, 1728.

la vessie, qu'on avoit peine à y introduire la plus petite sonde. Il ne put découvrir aucune autre altération morbifique. *François Tolet* n'a remarqué de même dans un vieux avocat, mort hydropique et dans les accidens de l'ischurie, qu'un *resserrement* des uretères, si grand qu'aucune goutte d'urine n'avoit pu passer pour se rendre à la vessie qui étoit vide (*a*).

Quand l'obstacle est dans l'urètre, le même effet peut s'ensuivre également, ainsi que *Petit* l'a fait remarquer

---

(*a*) Quand l'obstacle est dans les uretères, leur dilatation s'opère de haut en bas par l'urine qui afflue des reins, et le reste des voies urinaires inférieurement est sain; lorsqu'au contraire, l'obstacle est dans le canal excrétoire de la vessie, la distension des uretères s'opère de bas en haut par une marche rétrograde de l'urine, et toutes les voies urinaires sont affectées. Si ce reflux ou cette marche inverse de l'urine et l'élargissement des uretères qui s'ensuit peuvent avoir lieu par l'excès de plénitude de la vessie, comme *Petit* l'a fait observer, l'un et l'autre peuvent aussi dépendre du défaut d'espace de cet organe, de son anéantissement, ainsi que *Thornhill* et M. *Portal* en ont offert des exemples; il en résulte une espèce d'ischurie uretérique, *ab imminutione vesicæ*, qui manque à la nosologie de *Sauvages*.

le premier, si je ne me trompe. Tout empêchement à l'issue des urines par la verge, devoit être considéré, selon ce célèbre chirurgien, *comme un bouchon commun à toutes les voies urinaires, capable de donner lieu à leur dilatation successive.* « La dilatation des uretères et celle de la vessie, portée à un certain point, détruit ou rend inutile l'obliquité qui est au passage des uretères dans la vessie ; elle ne sert plus de valvule, et les urines de la vessie peuvent remonter jusqu'aux reins. » Dans le plus grand nombre de ceux qui sont morts avec une *inversion de la vessie*, on a trouvé les uretères très-distendus et élargis (*a*) ; il en a été de même chez ceux qui n'avoient point de vessie, et dont les uretères venoient se rendre dans un point entamé du pourtour de l'abdomen, témoin le sujet de Blasius (*loc. cit.* obs. 6[e],) et chez ceux qui, ayant une vessie sans urètre, rendoient l'urine par l'ombilic au moyen de l'ouraque qui avoit recouvré sa cavité ; ce qui ne peut provenir, dans

(*a*) Précis d'observations sur l'*inversion de la vessie*, tom. xcj du Journal de médecine.

tous les cas, que d'une suspension dans l'écoulement des urines, de leur stagnation dans les tubes qui les reçoivent immédiatement des reins, et des efforts auxquels le malade est toujours plus ou moins contraint de se livrer pour les faire couler au dehors (*a*).

La dilatation des uretères peut avoir lieu à la fois dans plus d'un point de leur étendue ; mais alors elle n'est pas d'un volume bien considérable.

On lit dans les *Essais de médecine d'Edimbourg*, l'histoire d'une femme de trente-cinq ans, morte d'une néphralgie calculeuse, et dont l'uretère gauche, et très-ample à la sortie du rein, étoit semblable à l'évasement d'un entonnoir ; il se rétrécissoit ensuite pour se dilater de nouveau plus bas, mais moins, ayant seulement le double du volume naturel.

La disposition valvulaire ou le repli membraneux qui, chez la dame de

(*a*) Cette suspension a lieu plus souvent qu'on ne pense, malgré la liberté, en apparence la plus entière et toujours involontaire de l'urine, comme le prouve le fait d'*Innès*, Journal de médecine, juin, 1792, pag. 155, (note *b*.)

Lyon, paroît seul avoir occasionné l'élargissement de l'uretère, est une circonstance rare dont les praticiens nous ont transmis peu d'exemples. L'infatigable *Morgagni*, qui malheureusement a trop peu d'imitateurs, en examinant le cadavre d'un vieillard décrépit, mort en 1717, à la suite d'une gonorrhée qu'il enduroit depuis douze ans, a observé quelque chose de semblable. Les reins étoient petits, les uretères très-dilatés et rougeâtres intérieurement; mais vers la partie moyenne de l'uretère droit, la tunique interne étoit comme doublée et formoit une espèce de valvule annulaire, dirigée contre le cours de l'urine, *contra urinæ cursum conversum*. *Ruisch* nous apprend, au sujet de la brebis dont j'ai déjà fait connoitre l'état pathologique, qu'en pressant la vessie, il faisoit passer aisément l'urine vers les uretères et les reins; mais il ne pouvoit la faire descendre des reins et des uretères vers la vessie, qu'en employant de la force : il n'en passoit même qu'en très-petite quantité par un petit trou qui se trouvoit au milieu d'une espèce de cloison membraneuse, placée entre la vessie et les uretères, et tellement disposée, qu'elle

s'opposoit au libre écoulement des urines et à leur entrée dans le réservoir.

De quelque nature que soit l'obstacle, l'ampliation de l'uretère lorsqu'elle devient considérable, finit par se faire remarquer à l'extérieur et par soulever *ostensiblement* les enveloppes abdominales : on peut même y découvrir la fluctuation du liquide retenu, sur-tout chez les sujets maigres, et croire faussement alors à l'existence d'une hydropisie de l'ovaire, comme cela est arrivé à l'égard de la malade de Lyon. Cette fluctuation est le plus souvent, pour ne pas dire toujours, fort équivoque, attendu l'intégrité des parties contenantes qui conservent leur épaisseur naturelle. Le mouvement d'ondulation, imprimé par le *taxis*, se perd dans le trajet. Le peu de surface du kyste, qui resserre étroitement le fluide dans son intérieur, rend nulle toute impulsion. Mais si, par une pression sur la tumeur, on l'affaisse, on la vide, ne fut-ce que partiellement, et si le besoin d'uriner s'ensuit, il n'est plus permis de croire à une collection aqueuse enkystée; l'affection des voies urinaires est clairement dévoilée. Il faut convenir néanmoins que la tumeur peut ne pas céder

à la compression et le besoin d'uriner ne pas se faire sentir, quoique l'urine soit accumulée dans un uretère dilaté; et cela à raison d'une conformation contre-nature ou maladive de ce conduit, telle qu'elle a été rencontrée dans les sujets des observations de *Morgagni*, de *Ruisch* et chez la dame de Lyon. Les signes commémoratifs peuvent être illusoires dans les deux cas, puisque dans la dilatation de l'uretère, comme dans l'hydropisie de l'ovaire, le mal vient également avec lenteur, et est accompagné de douleurs qui se rapportent aux mêmes régions, sans que le cours des urines soit notoirement dérangé. Le rein et l'uretère sains qui continuent leurs fonctions déjouent pendant long-temps l'observateur, quelqu'attentif qu'il soit. On sait que l'hydropisie de l'ovaire, quand elle a acquis un certain volume peut, en comprimant l'uretère voisin, apporter quelque dérangement dans l'excrétion des urines.

La dilatation de l'uretère peut être prise avec plus de fondement, ce semble, pour une *vessie double*, soit accidentelle, soit de première conformation, avec un arrangement tel, que la

seconde poche ou vessie se trouveroit surajoutée à la partie latérale et supérieure de la première, et répondre dans sa plénitude à la région de l'hypogastre qu'occuperoit ce canal élargi. *Ledran* a rencontré en 1739, une disposition conforme à celle que j'énonce ici dans un homme de quarante ans, qui avoit une rétention d'urine très-forte. La vessie excessivement pleine formoit au-dessus des pubis une tumeur sensible, ayant à l'un de ses côtés une autre tumeur *un peu plus élevée*, qui cédoit facilement au toucher. *Ledran* ayant sondé le malade, en tira trois livres d'urine, ce qui fit désemplir la première tumeur; mais il fallut une légère pression sur la seconde pour l'affaisser, d'où suivit une nouvelle issue des urines. L'observateur pensoit que la seconde tumeur étoit une poche formée par l'urine amassée dans la tunique nerveuse de la vessie, poussée dans l'intervalle des fibres écartées de sa tunique charnue. Cette seconde tumeur dépendoit peut-être d'une dilatation de l'uretère dans sa région moyenne ou près de son insertion à la vessie; dans ce cas, il y auroit eu chez le malade de *Ledran* tout à la fois rétention d'urine

dans la vessie et dans un uretère, avec distension de ces deux organes également susceptibles d'être aperçus au dehors. La sonde a suffi pour évacuer le premier; mais le secours de la compression a été nécessaire pour vider le second. *Ledran* ne nous a offert qu'une présomption; il manque à ce fait intéressant d'être éclairé par l'ouverture du cadavre. On trouve dans *Bonet* un fait analogue qui mérite de trouver place ici. Il s'agit de la vessie monstrueuse du grand *Isaac Casaubon*, (*Sepulchr. siv. anat. pract.* tom. ij, pag. 644.)

» D'une stature grêle et d'un tempérament bilieux-mélancolique, *Casaubon* étoit sujet à des ardeurs d'urine, et à rendre du sable et du gravier; ce qui le fit périr en 1614, âgé seulement de cinquante-six ans. Par l'examen du cadavre, on découvroit une *hypersarcose* (espèce de sarcome fongueux,) dans l'uretère qui le bouchoit complétement, au point que la sonde ne put le traverser. Les prostates avoient un volume quatre fois au-dessus du naturel. Le corps de la vessie étoit épais, rapetissé, avec des replis dans son intérieur, formant des logettes, dont plusieurs renfermoient des petites pierres

rondes. Le col de la vessie étoit tuméfié et agrandi en dedans, semblable à celui de la matrice, *seu instar podicis gallinæ*, de manière qu'on pouvoit aisément y introduire le doigt ; ce qui provenoit de la rétraction de l'urètre. Ce canal avoit fourni à l'ampleur de la vessie aux dépens de sa longueur : aussi la verge dans l'érection étoit-elle courbée, et ne pouvoit s'étendre : *sur le côté gauche du corps de la vessie, il y en avoit une seconde remplie d'urine, et six fois plus grande que la première*, communiquant avec elle par une ouverture ronde, d'un diamètre à recevoir les extrémités de quatre doigts. Ses parois avoient la même épaisseur que la vessie urinaire : on y observoit le même nombre de tuniques et une organisation absolument semblable. *Elle occupoit toute la partie gauche de l'hypogastre, s'étendant jusqu'à l'os des îles*, et étoit aussi recouverte par le péritoine, *instar vesicæ in ipsâ peritonæi duplicaturâ latitans*. Les uretères étoient élargis et gonflés par l'urine ; le gauche descendoit entre les tuniques de la poche surnuméraire : tous deux se rendoient à la vessie comme à l'ordinaire, &c.)

Cette observation a paru si neuve et si extraordinaire aux praticiens de ce tems, qu'ils l'ont tous insérée dans leurs ouvrages sans qu'on puisse discerner à qui elle appartient en propre. *Bonet* paroît la tenir de *Meyer Broatius* (*a*). *Hoffmann* et *Manget* l'ont rapportée toute entière. *Riolan* avant eux en avoit fait usage; mais il n'a donné qu'une description très-fautive de la vessie de *Casaubon*, ayant mal saisi la véritable conformation de cet organe. *Morgagni* en a parlé ensuite pour soutenir que cette appendice ou seconde vessie provient, pour le moins, autant d'un état maladif, que de première conformation. Il penchoit même à croire qu'elle étoit le plus souvent accidentelle (*b*), parce qu'il avoit rencontré

(*a*) *Raphaël Thorius,* médecin fort estimé en Angleterre sous le règne de *Jacques I*, au commencement du dix-septième siècle, s'est fort occupé de cette observation, qui lui étoit due peut-être. Il a écrit deux lettres à ce sujet: *De causâ morbi et mortis Isaaci Casauboni.*

(*b*) *Haller* regarde les vessies celluleuses ou à *appendice* comme une suite ordinaire et nécessaire des longues et fréquentes rétentions d'urine, et non comme un phéno-

dans un buveur, la vessie qui avoit à son sommet, du côté droit, deux petites poches qui communiquoient avec l'intérieur de l'organe par une ouverture étroite, *lupini diametro*, dont les parois étoient pareilles en tout à celles de la véritable poche urinaire. Je me rappelle à cette occasion, dit *Morgagni*, avoir trouvé dans une femme une semblable poche qui s'élevoit jusqu'à la vésicule du fiel, *et certis ex notis morbosam judicasse.* Il en conclut que ces dilatations de la vessie, soit grandes, soit petites, ou ces cellules surajoutées qu'il nomme assez mal à propos *hernies*, dépendent d'une extension de l'organe dans le point le plus foible et le plus relâché de son étendue, provenant d'une dilatation trop grande et trop soutenue de la vessie par l'effet d'une longue rétention d'urine, &c. En admettant l'hypothèse de *Ledran* sur la formation de ces secondes vessies, on peut dire, à la rigueur, qu'il y a alors *hernie*, non pas de la vessie, mais seulement de sa tu-

---

mène, formant un état contre-nature extraordinaire. Il observe que ces cellules deviennent le siége et le réceptacle des petites pierres qui passent alors pour être enkystées. (*Opusc. pathol. obs.* 44)

nique interne; accident plus commun chez les femmes, sur-tout chez celles qui ont fait des enfans, que chez les hommes, et qui se remarque plus volontiers sur les côtés de cet organe, à raison de la résistance qu'opposent en avant et en arrière les os pubis et le rectum; mais quand la poche est pourvue du même nombre de membranes et de la même organisation que la vessie elle-même, il est permis, quoiqu'en dise *Morgagni*, d'en accuser un vice de conformation, et tel étoit le cas observé par *Coiter*. Cet anatomiste fameux de la fin du seizième siècle rapporte avoir trouvé dans le corps d'une fille de trente-cinq ans, deux vessies pleines d'urine, qui communiquoient ensemble. Les uretères ne s'inseroient que dans l'une seulement, d'où l'urine passoit dans l'autre. Cette dernière étoit située latéralement, &c.

Il résulte de la considération de cette double vessie, *naturelle* ou *accidentelle*, que le signe tiré de l'affaissement de la tumeur par la pression et du besoin d'uriner qui en dérive, lui étant commun avec la dilatation de l'uretère, il ne sauroit servir seul à faire connoître ces maladies et à les différencier l'une de

de l'autre. Deux confrères, l'un et l'autre médecin, ont été divisés sur ce point il y a près de trente ans. Je vais en exposer le sujet avec le plus de concision qu'il me sera possible.

Une jeune dem^lle^ de Lyon, d'une constitution délicate, maigre et émaciée, avoit à la région iliaque droite (dans l'espace compris entre l'os des hanches, les fausses côtes et le nombril,) une tumeur arrondie, dure et saillante sous les enveloppes du bas-ventre (dans leur plus parfaite intégrité,) qui disparoissoit par la pression, d'où résultoit le besoin d'uriner. Quand la malade étoit couchée, la tumeur paroissoit rentrer un peu au-dessous des faussescôtes; lorsqu'elle étoit levée, elle sembloit saillir un peu plus en avant. Cette maladie avoit été précédée et accompagnée dans sa naissance de plusieurs attaques de colique, de douleurs vives dans le côté droit du ventre, avec lassitude, maux de cœur, envies de vomir, &c. nulle cause externe et violente n'y avoit donné lieu. Dans le temps où la tumeur avoit le plus grand volume, *il étoit plus aisé de la repousser vers le rein que vers la vessie.* Le médecin soutenoit qu'il y avoit *hernie* de la vessie urinaire *dé-*

formée dans une situation oblique, contre-nature, plus haute que de coutume, enfin avec vice de conformation, et que la maladie devoit être caractérisée de *cystocèle iliaco-ventral.*

Le chirurgien pensoit que la tumeur provenoit d'une dilatation de l'uretère droit, avec rétention non-absolue de l'urine dans cette poche accidentelle, attendu que par la compression on faisoit céder l'obstacle qui s'opposoit au libre cours du liquide urineux, obstacle qui dépendoit, selon lui, d'un engorgement humoral, pituiteux, muqueux, propre à engouer le calibre de ce canal à quelque distance de la vessie, d'où s'en étoit suivi une ampliation. Cette ampliation, disoit-il, qui écarte les fibres circulaires de l'uretère, en distend, en alonge en même temps les fibres longitudinales. Le poids de la tumeur peut encore, lorsque la malade est debout, alonger ce conduit et faire descendre le rein; mais la portion de l'uretère au-dessous de l'obstruction quelconque a dû constamment rester dans sa place naturelle; ainsi la partie supérieure et la partie inférieure de ce canal n'ont plus gardé la direction qu'elles tenoient de la nature, et qui étoit légérement in-

clinée en *S*. Sa partie évasée trop basse, fait nécessairement une anse avec celle dont le diamètre est au contraire resserré contre-nature. Voilà pourquoi, en pressant la tumeur on la fait remonter du côté du rein; ce qui ouvre aux urines un débouché plus facile, parce qu'on efface par le pli, l'anse contre-nature que fait la partie dilatée de l'uretère avec celle qui ne l'est pas (*a*).

Si l'on compare ce fait avec celui de la dame de Lyon, on est tenté de croire à l'identité de la maladie et d'accorder à l'opinion du chirurgien (c'étoit le célèbre *Pouteau*,) une préférence, que légitime assurément la facilité avec laquelle s'expliquent dans cette hypothèse tous les phénomènes qui ont accompagné cette tumeur : peut-être au lieu de l'humeur visqueuse, glaireuse et même gypseuse qu'on a supposée amoncelée dans l'uretère, se trouvoit-il la disposition contre-nature de sa membrane interne, formant une valvule annulaire, comme dans le fait de *Morgagni* et le mien, ou une cloison telle que *Ruisch* l'a rencontrée

---

(*a*) Journal de médecine, tom. xxj, année 1764; tome xxij et xxiij, année 1765.

dans la brebis. Qu'on ne croie pas que la tumeur que forme l'uretère dilaté soit *inapercevable* au dehors, quelle que soit son ampliation, comme quelques-uns le prétendent. Des faits bien observés déposent contre cette opinion. Le jeune taillé de *Bristol*, qui souffroit depuis long-temps, étoit cachectique et paroissoit avoir les symptômes d'une ascite avant que *Thornhill* le soumît à l'opération ; son ventre étoit souvent si tendu, que personne ne doutoit qu'il ne fût hydropique. L'ouverture du cadavre ne montra cependant point d'eau épanchée. La tension de l'abdomen étoit causée vraisemblablement, dit l'auteur de cette observation, par la grande quantité d'urine contenue, et souvent arrêtée dans les uretères: *il vidoit souvent à la fois trois pintes d'urine,* qui naturellement ne pouvoit être contenues dans la vessie d'un homme de son âge et d'une si petite taille, (ajoutons, et dans une vessie rapetissée par l'engorgement squirreux de ses parois;) il y en avoit même à peu près autant dans l'uretère gauche (celui qui étoit simple) quand son corps fut ouvert.

En admettant la configuration vicieuse de la vessie et son attitude forcée

et contre-nature que suppose le médecin de Lyon pour rendre raison de son avis, il est douteux que sa distension dans sa plénitude et son élévation à l'hypogastre, mérite le nom de *hernie* et nous donne un *cystocèle iliaco-ventral.* Jamais on n'a appelé de ce nom la saillie que fait cet organe bien conformé au-dessus des pubis dans les cas de rétention d'urine, saillie qui s'étend quelquefois jusqu'au nombril et même jusqu'au diaphragme, soulevant tout le bas de l'abdomen, et contenant six à sept pintes de liquide retenu (*a*). Si l'on remarque une seconde tumeur, comme dans le fait de *Ledran*, elle dépend de la défectuosité de l'organe; mais c'est toujours pour être gorgé d'urine qu'il devient sensible sous les enveloppes du ventre. Il n'y a donc pas déplacement de l'organe urinaire, quelle que soit sa

---

(*a*) *Dominique Panarole*, médecin de Rome au commencement du 17e. siècle, a vu sortir vingt livres d'urine d'une vessie qui s'étendoit jusqu'au nombril. (*Pentec.* 1, obs. 37.) *Fabr. de Hilden* rapporte que dans un vieillard la vessie étoit tellement distendue, qu'elle montoit jusqu'à l'ombilic, et que le ventre étoit aussi gros que celui d'une femme enceinte. (*Tent.* 21, obs. 65.)

conformation, mais seulement distension.

Il suit de ces recherches qu'il est par fois très-difficile de prononcer sur la nature des affections des viscères renfermés dans la capacité abdominale, lors même que la lésion de leurs fonctions semble devoir indiquer précisément le siége et préserver de toute erreur. La proximité de ces organes, leur connexité, leur appui réciproque les font participer mutuellement à leurs affections, et souvent encore le viscère, qui n'est pas essentiellement malade, est celui qui, en apparence, est le plus lésé (*a*); ce qui dépend du degré d'importance des fonctions de chacun d'eux, et de la supériorité des unes sur les autres. Ce sont des vérités que j'ai pré-

(*a*) *Baglivi* nous fournit une observation très-probante à ce sujet. Il s'agit d'une femme de quarante ans, qui souffroit vivement du rein droit, avec vomissement, suppression d'urine, &c. Les convulsions se mirent de la partie; elle périt le onzième dans les souffrances les plus atroces. Le cadavre n'offrit d'autre vice qu'un calcul de la grosseur du pouce, partie dans le rein gauche, et partie dans son uretère. Le rein droit, dont la malade s'étoit plainte si violemment, étoit en bon état.

sentées il y a quatre à cinq ans, à la Soc. roy. de médecine, en traitant *des méprises qui se commettent chaque jour sur le véritable siége des maladies qui affectent les viscères du bas-ventre ;* méprises qui, heureusement, ne sont le plus souvent telles que relativement au diagnostic; car la thérapeutique de ces affections est, à peu de chose près, la même, et fondée sur les mêmes principes. Il est cependant essentiel de les publier, « afin, dit *Boerhaave*, que tout médecin pénétrant réfléchisse dans tous les cas possibles, sur le mal qui peut naître plutôt qu'un autre, chez tel ou tel individu, par telle ou telle cause, et d'après tels ou tels symptômes. »

Voici deux exemples de ces erreurs, que je prends au hasard dans les livres de l'art, et qui se lient parfaitement à mon sujet; c'est par eux que je terminerai ces recherches.

Une femme grosse de sept mois, sujette aux douleurs néphrétiques, en ayant ressenti de vives atteintes pendant quelques jours, fut jugée sur le point d'accoucher, par une sage-femme qui ne sut pas discerner *les douleurs de l'abdomen causées par les con-*

tractions sympathiques avec les reins travaillés par le calcul, d'avec les véritables douleurs de l'accouchement, et qui lui donna différentes drogues pour hâter la sortie du fœtus; ce qui ne servit qu'à lui causer une extrême foiblesse; mais la vraie cause des souffrances ayant été reconnue par un homme de l'art, elle fut combattue avec des anodyns. La femme accoucha deux mois après d'un enfant mâle, vivant et vigoureux, (*Hoëfferus, herc. med.* pag. 327.) Nous apprenons de *Michel Ettmuller* qu'une autre femme au contraire, qui croyoit n'avoir qu'une colique néphrétique, et qu'on gorgeoit de remèdes de tout genre, accoucha d'un gros garçon, qui fit connoître le véritable mal et la vraie source des douleurs, (*Prat. spec.* de méd. pag. 240.) C'est principalement à l'égard de la gestation que l'état de souffrance et d'irritation des viscères abdominaux est nuisible et même funeste, en devenant une cause d'excitation capable de déterminer avant terme l'expulsion de son produit. La trop grande débilité des reins est la cause la plus fréquente de cet accident, de l'aveu de tous les accoucheurs. *Panarole*

avoit déjà fait la remarque que les femmes néphrétiques sont fort sujettes à avorter, (*Med. obs. pentec.* 3, observ. 28.)

MÉMOIRE sur une maladie qui vient quelquefois à la suite de la transplantation des dents; par M. GEORGES SPENCE, dentiste du roi d'Angleterre; traduit par M. MARTIN, ancien médecin de l'hôpital militaire de Thionville.

La transplantation d'une dent saine, récemment tirée à une autre personne, à la place d'une dent gâtée que l'on vient d'arracher, est une opération qui se pratique assez fréquemment en France et en Angleterre. Cette opération a souvent, et sur-tout depuis quelques années, donné lieu à une maladie effrayante des gencives et des mâchoires, que l'on a presque toujours attribuée à quelque affection vénérienne des personnes auxquelles la dent transplantée avoit été arrachée.

Je n'ai jamais vu cette maladie survenir dans les cas où la dent trans-

plantée n'avoit point été tirée depuis peu à une personne vivante; le nombre même de ceux qui en ont été affectés est très-peu considérable, en comparaison du nombre de ceux auxquels on a remplacé des dents par ce procédé.

Cette opération n'est pas nouvelle: *Ambroise Paré* en avoit déjà fait mention, et nos plus habiles dentistes la pratiquent aujourd'hui communément: cependant les chirurgiens anciens et les modernes n'ont encore rien dit de la maladie, qui est la suite de la transplantation d'une dent fraîche ou vivante. Qu'on me permette de l'appeler ainsi, quoique les uns et les autres aient décrit la manière dont on doit faire l'extraction et la transplantation de la dent à replacer,

On trouve dans les nosologistes des divisions des maladies de cette espèce, relativement à la situation des parties qu'elles affectent, ou relativement aux causes qui y prédisposent. En conséquence, ils les rapportent aux douleurs, aux fistules et aux abcès des dents, des gencives, des alvéoles et des mâchoires, et les divisent ensuite en douleurs, en fistules et en dépôts rhumatiques, scro-

phuleux ou vénériens, en supposant toutefois que ces acrimonies existent d'avance dans le corps du malade, et n'y sont point transportées avec la dent fraîche.

Voici les symptômes et les progrès de cette maladie, tels que je les ai observés plusieurs fois. Cinq à six semaines environs après que la dent a été transplantée, et lorsqu'elle paroît bien affermie, la gencive se tuméfie, devient rouge et douloureuse, et commence à se détacher de la dent; il se forme ensuite un dépôt, les autres dents de la mâchoire deviennent vacillantes, et la matière qui en sort prend une odeur très-fétide. Si avant cette époque on n'a pas arrêté par un traitement convenable les progrès du mal, la dent tombe spontanément; il survient des accidens de fièvre hectique, et il paroît des taches sur la peau. Cependant chez tous les malades de ce genre que j'ai eus à soigner, la maladie a pris une tournure favorable et a cédé à l'administration des remèdes, excepté chez un seul, qui mourut de la fièvre hectique.

Ordinairement la partie alvéolaire de la mâchoire s'exfolie et se détache

dans cette maladie. J'avoue que je suis hors d'état de décider si c'est en conséquence de la dent transplantée ou de l'irritation générale qu'occasionne cette opération, ou par l'action de quelqu'autre cause morbifique qui a été transmise avec la dent.

Je vais donner une description exacte des symptômes et des accidens qu'ont éprouvés les malades que j'ai vus, et de la méthode d'après laquelle ils ont été soignés. Ce mal ne causoit à quelques-uns que de légères incommodités ; chez d'autres, il avoit les suites les plus désagréables ; mais son apparition causoit à tous ceux qui en étoient attaqués les plus vives inquiétudes, dans la crainte des événemens fâcheux qu'il pouvoit entraîner. Au reste dans le récit que je vais faire, je m'attacherai plus au traitement qu'à l'ordre du temps. Le premier malade a été traité par mon père, et les autres ont été soignés par moi, depuis douze ans que je me suis livré à la pratique de mon art.

Première Observation.

Une femme à laquelle on avoit transplanté une dent, s'étant refroidie à la suite d'une danse, quelques semaines

après cette opération, fut saisie d'une fièvre qui dura six semaines, après lesquelles la maladie dont il est question commença à se montrer aux gencives. On tira la première dent molaire (*bicuspis,*) qui étoit la dent transplantée, et les voisines ; la portion alvéolaire de la mâchoire s'exfolia, et l'ulcère qui en résulta fut très-rebelle : en même temps il parut à la jambe de la malade une tumeur de l'apparence des nodus : cependant tous ces symptômes cédèrent à l'usage des bains de mer et de la boisson de l'eau de la mer. M. *Hunter* fait mention de ce cas, ainsi que de quelques-uns des suivans, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes.

IIe. OBSERVATION.

Une jeune femme à laquelle on avoit arraché une des dents incisives mitoyennes, que l'on avoit remplacée par une dent fraîche, ayant éprouvé un refroidissement à la campagne, où elle étoit pour lors, six semaines environ après cette opération, la gencive commença à s'enfler, et devint rouge et douloureuse. Ne croyant d'abord avoir qu'une fluxion ordinaire, elle ne consulta un chirurgien qu'à son retour à Londres,

dix jours après l'apparition de ces symptômes; il s'étoit déjà formé à la gencive un ulcère qui s'étendoit jusqu'à l'une des dents voisines et l'avoit déjà détachée de la gencive, de laquelle il sortoit une matière très-fétide. On prescrivit le quinquina en abondance, et l'on conseilla à la malade de boire à son dîner deux à trois verres de vin rouge de Portugal. On lavoit en même temps la partie affectée avec une forte décoction de quinquina, et on appliquoit sur l'ulcère un plumaceau imbibé de la même décoction. M. *Hunter* qui vit alors la malade, fut d'avis d'extraire les trois dents attaquées et d'augmenter encore la dose de quinquina et la quantité de vin; ce qui fut fait. Les alvéoles s'exfolièrent, et dans l'espace de trois semaines, la malade se trouva parfaitement bien. Elle n'a point depuis éprouvé de rechute.

IIIe. OBSERVATION.

Une dent incisive transplantée à une jeune femme, avoit fort bien *repris*, sans causer aucun accident pendant cinq semaines; mais la malade s'étant refroidie après avoir dansé, au bout de deux

ou trois jours la gencive se tuméfia autour de cette dent ; elle devint douloureuse, et il s'y forma un ulcère qui s'étendit comme dans le cas précédent ; mais la dent ayant été extraite, sur l'avis de deux célèbres chirurgiens, et le quinquina administré à forte dose, la gencive se guérit, et la malade fut rétablie en quelques semaines.

IVe. OBSERVATION.

La transplantation d'une dent tirée à une personne vivante, n'avoit d'abord causé aucun accident à une jeune femme ; mais dans la suite la gencive s'ulcéra, et l'ulcère fit des progrès. Un chirurgien avoit conseillé le mercure, mais on se contenta de tirer la dent. L'ulcère ne laissa pas de se guérir aussi promptement qu'un ulcère ordinaire.

V^e. OBSERVATION.

On transplanta à une jeune femme deux dents incisives, et d'abord, en apparence, avec un heureux succès ; mais six semaines ensuite, il survint un ulcère accompagné des symptômes accoutumés et de violentes douleurs ; il fit des progrès assez lents. Le chirurgien

de la maison regarda cette maladie comme une affection vénérienne dont le virus avoit été introduit par la dent transplantée ; mais un autre chirurgien consulté blâma l'usage du mercure et conseilla celui du quinquina ; ce dernier avis ayant prévalu, l'ulcère alla mieux à vue d'œil, mais pas aussi promptement que l'auroit desiré le premier chirurgien, qui, en conséquence, administra le mercure. L'ulcère ne fit plus de progrès, et au bout de quelques semaines, la malade sembla guérie. Cependant le mal reparut à plusieurs reprises, et fut enfin détruit *par l'usage continué du mercure*. J'observerai cependant que la même jeune personne d'où provenoit la dent transplantée à cette malade, avoit la veille fourni une autre dent pour une personne qui n'avoit éprouvé aucun accident, et que trois chirurgiens déclarèrent, après avoir examiné cette fille, qu'elle étoit parfaitement saine.

VIe. OBSERVATION.

Chez un homme auquel on avoit transplanté deux dents incisives, il se forma, cinq semaines après l'opération, un ulcère à la gencive, accompagné

de tous les accidens ordinaires. On conseilla au malade de faire usage de fortes doses de quinquina, et d'en tenir dans la bouche et auprès de la gencive endommagée, une forte décoction. Ce traitement fut continué pendant un mois. On n'arracha pas les deux dents transplantées. La gencive se guérit; mais elle parut s'être un peu déprimée. Cet homme annonçoit une constitution scrophuleuse.

VIIe. Observation.

On transplanta à un homme d'une constitution évidemment scrophuleuse, deux dents tirées d'une personne vivante. Cet homme s'étant endormi en plein air dans un moment où il étoit fort échauffé, éprouva un refroidissement, environ cinq semaines après l'opération. Il s'en suivit un ulcère à la gencive, qui fit les progrès ordinaires en pareil cas. On eut d'abord recours au quinquina; mais un médecin appelé auprès du malade regarda la maladie, comme vénérienne, et prescrivit des remèdes mercuriaux. Il parut des taches à la peau du malade, et ses yeux s'enflammèrent : cependant en peu de semaines, il se rétablit, et conserva les

dents transplantées. Je l'ai revu quelques mois après sa guérison, il se portoit parfaitement bien.

VIIIe. Observation.

Une jeune femme à laquelle on avoit transplanté une dent incisive, s'étant un mois ensuite refroidie à la campagne, il survint à la gencive un ulcère qui s'étendit considérablement. Je fis rincer la bouche avec une teinture aqueuse de quinquina et de myrrhe, et appliquer sur l'ulcère de la charpie trempée dans cette même teinture. Quelque temps après, un chirurgien qui vit la malade, conseilla de mettre sur la gencive de la dissolution de sublimé corrosif; mais on fut bientôt obligé de renoncer à cette application, à cause des douleurs qu'elle occasionnoit. Un autre chirurgien, qui fut ensuite consulté, ne regardant pas le mal comme vénérien, se borna à conseiller de rincer la bouche avec de la décoction d'orge et de la teinture de myrrhe; mais comme le mal empiroit, on en revint à la décoctien de quinquina avec la teinture de myrrhe, dont on n'obtnit pas néanmoins de succès évident. La douleur et l'irritation des parties em-

pêchoient la malade de manger et de dormir ; ensorte que sa santé en souffrit beaucoup. Dans ces circonstances, le docteur *Wattson* fut consulté : on ordonna à la malade des préparations mercurielles ; l'usage qu'elle en fit sembla améliorer l'état de la bouche ; mais pendant ce traitement, la malade mourut de consomption. M. *Wattson* a publié cette observation dans les *Transactions médicinales*, tom. iij, p. 325. *Hunter* l'a aussi inséré dans son traité des maladies vénériennes. Ce dernier remarque que la quantité de mercure qui avoit été donnée dans cette maladie, n'auroit pas été suffisante pour guérir des chancres vénériens dans d'autres parties du corps. *Hunter* dit expressément qu'il n'y avoit rien de vénérien chez cette personne ; et M. *Wattson* lui-même, qui d'abord avoit cru, ainsi que d'autres gens de l'art, que cette maladie, qu'il voyoit pour la première fois, lorsqu'elle étoit parvenue à son plus haut degré, étoit vénérienne, avoue lui-même qu'il est de la plus grande difficulté d'en assigner les causes. Il dit de plus que le mercure administré à cette malade, n'attaqua jamais la bouche et n'excita aucun

commencement de salivation ; accident qui auroit été à craindre dans tous les cas, et auroit été plutôt nuisible qu'utile. Il paroît donc, d'après le témoignage du docteur *Wattson* lui-même, que dans ce cas le mercure n'a exercé aucune action spécifique.

IXe. Observation.

Je vais rapporter encore l'histoire d'un homme auquel on administra le mercure à raison d'une infection vénérienne qu'il avoit contractée par la voie ordinaire, c'est-à-dire par le commerce avec une femme infectée, et cela peu de temps après s'être fait transplanter deux dents incisives. Cette opération sembloit avoir réussi ; mais la maladie vénérienne s'étant déclarée peu de semaines après, et le mercure ayant été mis en usage, il survint à la gencive un ulcère considérable qui attaqua non-seulement ces dents, mais encore les deux voisines ; ensorte qu'elles tombèrent spontanément toutes quatre.

Toutes les fois qu'il se montre une maladie nouvelle, ou dépendante d'une cause nouvelle, on ne doit prononcer sur sa source qu'avec la plus grande

circonspection. On a déjà vu que la transplantation d'une dent fraîche occasionnoit quelquefois à la personne qui avoit subi cette opération, une maladie qui, eu égard à quelques-uns de ses symptômes, paroissoit ressembler au mal vénérien, et qui cependant se guérissoit par l'extraction de la dent postiche, ou par l'usage de remédes qui ne sont point anti-syphilitiques.

Quatre de ces malades dont j'ai parlé ont été guéris par l'extraction de la dent transplantée sans aucune administration de remèdes mercuriaux. Deux autres se sont fait tirer ces dents, et ont pris du mercure : un malade a conservé la dent transplantée, et a été guéri par le simple usage du quinquina. Un autre enfin, qui la conserva également, prit du mercure et fut guéri.

Il résulte de ces différentes observations, que vraisemblablement l'extraction de la dent étrangère est le moyen curatif le plus efficace ; les autres indications à remplir en pareil cas, sont de calmer l'irritation locale et de soutenir les forces. On a vu qu'en de telles circonstances on avoit eu quelquefois recours au mercure ; mais je crois que lorsqu'il a réussi, il a plutôt

agi comme altérant sur les humeurs, que comme spécifique.

Les théories que l'on a présentées sur la nature et les causes de cette maladie, se fondent sur l'idée d'une infection communiquée au corps par la dent transplantée, ou sur celle d'une prédisposition existante chez le malade, et mise en jeu par l'irritation que produit la dent étrangère. Dans la première hypothèse, on a considéré ces accidens comme vénériens; dans la seconde, comme scrophuleux. Ceux qui n'avoient encore vu qu'un malade, embrassoient aisément la première opinion; ceux au contraire qui en avoient vu davantage, adhéroient plus volontiers à la seconde. Sans m'attacher aux dénominations qu'en conséquence de cette diversité de façon de penser, on donna à cette maladie, je me bornerai à exposer les raisons qui me portent à croire qu'elle naît d'une cause prédisposante qui existe chez le malade, et que le succès de la transplantation des dents, de même que celui de toutes les autres opérations chirurgicales, est incertain, et dépend de la constitution individuelle de celui qui la subit. Je dois cependant remarquer que cette

maladie est peu dangereuse, et se guérit facilement. Ce que prouve le nombre de ceux qui en ont été guéris, comparé au nombre de ceux chez lesquels l'événement n'a pas été heureux.

Hunter a si bien traité cet objet, et mon sentiment s'accorde tellement avec le sien, que je me servirai pour l'exprimer, des mêmes termes dont il a fait usage. Je puis de plus assurer que ce que lui et d'autres ont dit au sujet des jeunes personnes qui avoient fourni les dents transplantées, et qui se sont trouvées parfaitement exemptes de tout vice vénérien, est conforme à la plus exacte vérité.

Je crois donc avec *Hunter*, que d'abord cette maladie ne peut être regardée comme vénérienne. Premièrement, parce que quelques malades ont été guéris sans se servir d'aucuns remèdes; d'autres sans employer d'anti-vénériens, quoique les uns et les autres aient éprouvé les mêmes accidens que ceux qui furent guéris par l'usage du mercure. En second lieu, comme il ne paroissoit aucun symptôme vénérien dans les personnes dont on avoit pris les dents transplantées, il seroit bien extraordinaire qu'une maladie de

ce genre n'eût affecté que ceux qui avoient reçu la contagion, et nullement ceux qui avoient été les premiers infectés. Troisièmement, je crois impossible que des parties dans lesquelles il n'existe aucun état maladif, possèdent néanmoins la faculté contagieuse. Quatrièmement, on n'a jamais remarqué que les parties réputées inficientes aient précédemment elles-même été infectées. Enfin, la preuve que l'on tire des effets curatifs du mercure dans quelques personnes, s'affoiblit beaucoup, si l'on considère que dans les Indes on emploie ce minéral avec succès dans l'inflammation du foie; que le docteur *Hamilton* l'a même employé dans les inflammations du poumon et dans d'autres maladies inflammatoires; et qu'enfin plusieurs praticiens se servent de remèdes mercuriaux dans les maladies cutanées et scrophuleuses, où les pillules de *Plummer* et l'usage extérieur du précipité rouge, ont eu souvent de très-bons effets.

Hunter pense que quand une personne infectée du vice vénérien est attaquée d'un ulcère produit par quelqu'autre cause accidentelle, cet ulcère n'est point vénérien, ni sa matière virulente,

lente, quoiqu'elle soit sécernée du sang. En admettant ce sentiment comme vrai, et considérant la plaie résultante de l'extraction de la dent comme un ulcère récemment formé, on ne peut regarder la dent étrangère nouvellement transplantée comme apportant avec elle aucun principe contagieux, particulièrement lorsque l'on réfléchit que selon toute apparence la personne qui a fourni cette dent, étoit parfaitement saine à la bouche. Je ne vois donc ici, non plus que *Hunter*, rien qui puisse fonder la suspicion de l'infection vénérienne. Mais voici les motifs qui me portent à croire que la maladie en question tire son origine d'une cause prédisponante qui devient active à la suite d'une irritation.

Premièrement, dans plusieurs cas, la cause irritante, c'est-à-dire la dent transplantée, ayant été ôtée, tous les accidens se sont calmés ; car il paroît que le quinquina et le vin que l'on employa dans ces circonstances, ne contribuèrent à la guérison, que comme des toniques qui obvioient ou remédioient à l'état de foiblesse capable d'aggraver la maladie. En second lieu, comme cette maladie ne paroît la plupart du

temps, qu'après que l'on a enlevé les fils, qui d'abord maintenoient en situation la dent, qui alors est abandonnée à elle-même, cette circonstance servira sans doute à expliquer pour quelle raison elle s'est manifestée, à la même époque à peu près, dans différentes personnes. Ce qui confirmera encore mon sentiment, c'est que communément elle a commencé après des mouvemens vifs, tels que la danse, ou après un refroidissement capable de produire une disposition à une maladie inflammatoire, qui naturellement portoit son action sur les parties foibles. J'ai donc raison de croire que chez les personnes disposées à ces maladies, l'on doit regarder comme ses causes prédisponantes, la violence faite aux dents, et la foiblesse, ainsi que l'irritabilité des parties.

Il existe d'ailleurs une maladie très-analogue à celle dont il est ici question, et qui n'est pas rare dans les régions où les scrophules sont en quelque sorte endémiques. L'habitation dans les lieux bas et humides, le vice du climat et les alimens peu nourissans y disposent le corps; et elle se manifeste enfin par quelques causes accidentelles. Dans les

marais du Lincolnshire où les écrouelles sont très-communes dans la classe indigente du peuple; on observe souvent durant la première, et plus encore durant la seconde dentition, que si l'on n'extrait pas de bonne heure la dent qui se détache, la gencive se tuméfie et devient rouge et douloureuse; il en découle une matière fétide et il survient des symptômes hectiques, qui causent quelquefois la mort des malades (*a*).

Il n'est pas rare qu'en pareil cas l'ulcération de la gencive soit compliquée avec des ulcères scrophuleux, pour la guérison desquels on prescrit un régime plus nourrissant que celui qui avoit été suivi jusqu'alors, l'usage des toniques, celui du mercure combiné avec l'opium, et des bains de mer réitérés, et tout cela avec succès; mais

(*a*) Cette maladie est peut-être une espèce de *stomacace*, et vraisemblablement celle que les hollandois désignent sous le nom de *Wasser krebs* : elle a plus d'analogie avec le scorbut, qu'avec les écrouelles. Il me semble aussi que l'on pourroit employer dans le traitement des affections qui font le sujet de ce mémoire, les autres anti-scorbutiques avec autant de succès que le quinquina. (*Note du Trad.*)

dans un cas de cette espèce que j'ai vu, les accidens différoient si peu de ceux qui accompagnent la maladie qui survient après la transplantation d'une dent, que je la traitai et la guéris par les mêmes moyens auxquels cette maladie a coutume de céder. Mon malade étoit un petit garçon de Londres, âgé de quatre ans. Quatre dents incisives inférieures s'étoient ébranlées à la fois; il s'en étoit suivi un ulcère considérable à la gencive, d'où découloit une matière fétide, et les alvéoles étoient un peu dépouillées des gencives. Après avoir examiné la bouche, je jugeai que pour obtenir quelques succès, il falloit commencer par extraire les dents ébranlées; mais le père de l'enfant s'y étant opposé, le mal ne fit qu'empirer, malgré les différens remèdes que l'on essaya. Je fus rappelé, et on me permit alors d'extraire les dents. Après cela, on donna le quinquina en abondance; les alvéoles s'exfolièrent et la guérison fut achevée en quelques semaines. Cet enfant étoit d'une constitution scrophuleuse : on l'envoya dans un port pour y prendre les bains de mer qui lui firent aussi beaucoup de bien.

Il me semble que ce dernier cas

prouve que dans les sujets prédisposés à la maladie qui fait le sujet de ce mémoire, elle peut être occasionnée par une des dents naturelles du malade, aussi-bien que par une dent étrangère transplantée dans sa bouche. Il résulte, à ce que je crois, des faits que j'ai rapportés, qu'avant d'entreprendre de transplanter des dents, il est autant, et plus important, de s'assurer si la personne qui doit subir cette opération est exempte de toute maladie héréditaire ou cachée, que de connoître si la dent à transplanter est saine ou provient d'une personne saine.

CURE DE LA HERNIE ombilicale par la ligature; observations recueillies par M. PLAIGNAUD, D. M. chirurgien de l'hôtel-dieu (a).

OBSERV. I. *Michel Arnay*, âgé de deux ans, portoit depuis le second mois de sa naissance, une hernie ombilicale, sur laquelle on avoit fait une

(*a*) Extrait du Journal de chirurgie, t. ij, pag. 206 et suiv.

compression exacte au moyen d'un bandage, pendant six mois consécutifs, sans aucun succès. Comme la tumeur faisoit sans cesse de nouveaux progrès, on amena cet enfant à l'hôtel-dieu le 23 janvier 1791.

La tumeur, terminée en pointe, avoit un pouce d'élévation de sa base à son sommet. L'anneau ombilical étoit très-dilaté ; les parties rentroient facilement, et ressortoient aussitôt.

M. *Desault* proposa la cure radicale par la ligature de la peau et du sac herniaire ; moyen qu'il avoit employé déjà plusieurs fois avec un succès constant et complet. L'opération fut faite à l'instant, de la manière suivante.

L'enfant étant couché sur le dos, le chirurgien fit rentrer les parties sorties, et les contint avec le doigt, en repoussant en même temps un peu la peau qui formoit la base de la tumeur; il souleva et soutint l'ombilic, tandis qu'un aide en fit la ligature, en entourant plusieurs fois la base de la tumeur d'un fil ciré, fixé à chaque tour par le nœud *du chirurgien*. Il est à remarquer que, pendant cette opération, l'enfant donnoit plutôt des marques d'impatience, que de douleur. On ap-

pliqua sur les parties comprises dans la ligature, de la charpie et une compresse épaisse, soutenue par quelques tours de bande, assujettis en haut par un scapulaire.

La mère, qui avoit emporté son enfant, le rapportant le lendemain, nous apprit qu'il avoit peu souffert, que son sommeil n'avoit pas même été interrompu. La couleur et le volume de la tumeur offroient à peine quelque changement un peu sensible : il en fut de même le jour suivant. La ligature s'étant relâchée, au lieu de la resserrer, ce qu'on n'auroit pu faire sans tirailler la tumeur, on jugea plus convenable d'en faire une nouvelle. Celle-ci parut un peu plus douloureuse que la première.

Le quatrième jour, la tumeur étoit noire, et commençoit à se flétrir ; elle tomba le huitième. Alors les cris de l'enfant ne faisoient déjà plus paroître la hernie. L'ulcère d'un demi-pouce de diamètre, résultant de la chute de l'escarre, fut pansé avec de la charpie sèche, et guérit en trois semaines. On employa pendant tout le traitement l'appareil dont on s'étoit servi le premier jour, et les parens le continuèrent

deux mois encore après la cicatrisation.

Ils rapportèrent souvent l'enfant à l'amphithéâtre, long-temps même après qu'ils eurent cessé de se servir du bandage. Tous les spectateurs purent remarquer que la cicatrice étoit plate, qu'il ne restoit à l'anneau aucune dilatation, et que les cris de l'enfant ne faisoient pas même découvrir la plus légère impulsion.

Obs. II. *Claude Bonival*, âgé de dix-neuf mois, fut traité de la même manière, pour une hernie ombilicale de naissance. La tumeur fut séparée le neuvième jour; la cicatrisation de l'ulcère fut parfaite dix-sept jours après, et le malade guéri comme le précédent.

Obs. III. Le 28 juillet 1791, on fit la même opération, avec un égal succès, à une enfant de onze mois, nommée *Louise Rogat ;* la chute de la ligature et la cicatrisation de l'ulcère furent encore plus promptes que dans les cas rapportés plus haut.

Obs. IV. *Anne Coutan*, âgée de 20 mois, avoit une hernie d'une forme particulière; c'étoit une tumeur coni-

que, dont le sommet répondoit à l'anneau ombilical. Les parties rentroient difficilement, à cause de l'étroitesse de l'ouverture. C'est la seule variété qu'aient présentée le traitement et la guérison.

Obs. V. *Jean Cartron*, âgé de quatorze mois, avoit l'anneau ombilical très-dilaté. La tumeur s'élevoit de près de deux pouces, et sa base étoit fort large. Cet enfant guérit comme les précédens, à cela près que la cicatrisation fut un peu plus tardive.

Obs. VI. *Antoine Réglat*, âgé de deux ans, portoit une hernie de naissance, plus volumineuse que la précédente. L'anneau avoit plus d'un pouce de diamètre. La tumeur, comprise dans la ligature, fut séparée le huitième jour, et la cicatrice achevée avant la fin de la troisième semaine. Il ne restoit alors ni dilatation, ni impulsion sensibles.

Obs. VII. *Josephine Boiselle*, âgée de seize mois, portoit une hernie semblable à la précédente, avec cette seule différence que la dilatation de l'anneau étoit un peu moindre. La peau fortement tendue, avoit assez de transpa-

rence pour qu'on distinguât à travers son épaisseur l'anse d'intestin qu'elle renfermoit. L'enfant se dépansa le quatrième jour, après la chute de la ligature, et resta seize heures sans aucun appareil. Cette circonstance ne mit point d'obstacle à la guérison, et n'en recula point le terme.

Obs. VIII. *Josephine Gardmann*, âgée de dix-neuf mois, opérée le 23 juillet 1791, guérit aussi parfaitement que les autres, quoiqu'elle fût extrêmement foible et cacochyme; mais ce ne fut qu'après six semaines de pansement, et l'application réitérée de la pierre infernale, qu'on pût obtenir une cicatrice ferme et solide.

Obs. IX. Le 6 juin précédent, on avoit fait la même opération à *Pierre Pajot*, âgé de vingt-deux mois, et presqu'aussi foible que le sujet de l'Observ. VIII. Cet enfant avoit d'ailleurs le bas-ventre très-dur, très-volumineux, et la ligne blanche très-saillante. Un état si défavorable en apparence, n'empêcha pas le succès de l'opération; seulement l'ulcère ne se cicatrisa que le soixante-troisième jour; mais alors le bas-ventre avoit repris son état natu-

rel, et l'enfant acquéroit visiblement des forces et de l'embonpoint (*a*). M. *Desault* engagea les parens à rapporter plusieurs fois l'enfant à l'amphithéâtre, afin de bien constater cette guérison. De fréquentes inspections ont convaincu tous les assistans qu'il ne lui reste aucune trace de ses indispositions précédentes.

La ligature des hernies ombilicales n'est pas une opération nouvelle. *Celse* en parle comme d'une pratique commune, ordinairement suivie d'un entier succès, mais seulement chez des enfans de sept à quatorze ans, d'une bonne constitution, et pour les hernies peu volumineuses.

Après avoir réduit la hernie, on serroit la peau et le sac herniaire entre

(a) La maladie du bas-ventre dépendoit-elle de l'existence de la hernie; ou bien la guérison est-elle l'effet de la compression circulaire de cette cavité? Y auroit-il de l'inconvénient à tenter cette compression, dans des circonstances analogues, sur un enfant qui ne seroit pas affecté de hernie? il semble que des tentatives dirigées avec prudence, auroient un but très-intéressant, surtout pour les grandes villes, et seroient exemptes de tout danger.

deux morceaux de bois, liés fortement par leurs extrémités, et retenus dans cette position, jusqu'à ce que les parties ainsi comprimées se flétrissent et tombassent en pourriture : ou bien on lioit la base de la tumeur au moyen d'un double fil, dont on l'avoit traversée à l'aide d'une aiguille. Chacun de ces fils formoit une anse particulière, dans laquelle étoit comprise la moitié de la tumeur, à peu près comme on le pratique pour le staphylome. Quelques praticiens incisoient auparavant le sommet de la tumeur, ouvroient le sac et s'assuroient, en le parcourant avec le doigt, que les parties qui constituoient la hernie étoient réduites.

D'autres, avec *Celse* lui-même, rejetant cette précaution, marquoient avec de l'encre la circonférence de la base de la tumeur, avant que de réduire la hernie ; ils tiroient ensuite l'ombilic en devant, et faisoient une ligature précisément sur la ligne qu'ils avoient tracée. On cautérisoit ensuite la partie qui excédoit le lien, avec le fer rouge ou bien avec un médicament caustique, et l'on pansoit la plaie comme les autres brûlures.

De peur que la ligature ne glisse,

Paul d'Egine recommande de faire à la base de la tumeur une incision circulaire et superficielle. Il élève l'ombilic avec une érigne, et place dans l'incision même un fil ou une corde de boyau, qu'il assujettit par un nœud à rosettes. Il ouvre ensuite le sac herniaire, et si l'intestin s'y trouve compris, il desserre la ligature pour en faire la réduction ; mais, s'il ne s'y trouve qu'une portion de l'épiploon, il l'excise. Outre cette première ligature, il en fait une seconde avec deux fils passés à travers la base de la tumeur, de la manière qu'on l'a dit il n'y a qu'un instant. Lorsque ces ligatures sont tombées, il panse l'ulcère avec de la charpie, afin de rendre la cicatrice concave ou rentrante.

Avicenne, *Albucasis* et les autres arabes, ont copié *Paul d'Egine*. *Guî de Chauliac*, *Brunus*; tous les arabistes qui ont parlé de cette opération, la décrivent aussi presque dans les mêmes termes; et le premier avoue que cette méthode, selon lui fort compliquée, doit être réservée aux opérateurs les plus adroits, et qu'il ne l'a jamais pratiquée.

Ambroise Paré décrit la même opé-

ration, mais d'une manière si obscure, qu'il est facile de juger qu'il ne l'avoit jamais pratiquée, ni vu pratiquer par d'autres : aussi l'un des *annotateurs de la chirurgie françoise de Daléchamps* remarque-t-il que les praticiens avoient abandonné depuis longtemps la méthode de *Paul* et de quelques arabes et arabistes.

Thévenin a traité cet objet avec plus de clarté et de précision, que ses prédécesseurs. Il distingue quatre manières de faire la ligature : les deux premières sont tirées de *Celse;* les autres, qui lui sont particulières, s'emploient, dit-il, pour les *grands exomphales.* Il passe en croix, à travers la tumeur, deux aiguilles enfilées chacune de deux fils; il incise ensuite la peau circulairement, comme *Paul d'Egine*, et serre les quatre ligatures : ou bien laissant les aiguilles en place, il embrasse toute la tumeur avec un seul fil, placé entre elles et les parois de l'abdomen.

Dionis rejetoit la ligature des tumeurs ombilicales, comme une opération extrêmement crüelle; mais *Saviard*, son contemporain, en porte un meilleur jugement; et cela devoit être, puisqu'il parle d'après sa propre expé

rience. Il avoit deux fois pratiqué cette opération avec succès, plusieurs années avant que *Dionis* publiât son *cours d'opérations*. Il est vrai que *Saviard* n'avoit fait ni les incisions, ni les sutures, aussi inutiles que douloureuses, de *Paul d'Egine* et des arabes; ce qui, ce semble, ne permettoit pas à son commentateur de l'accuser de cruauté, en même temps qu'il reprochoit à sa méthode d'être incertaine et douloureuse.

La plupart des praticiens de nos jours pensent, avec M. *Hevin*, que si la ligature peut être utile, comme le démontrent les observations de *Saviard*, elle n'a point d'avantage marqué sur la compression, et qu'on doit toujours préférer ce dernier moyen. C'est ce préjugé, qu'il importe de combattre et de détruire, qui nous a déterminés à multiplier les observations qui peuvent désabuser les praticiens, et les ramener aux vrais principes dont ils s'étoient écartés sans motif et presque sans réflexion.

Un bandage bien fait contient la hernie; il la guérit même quelquefois après un long espace de temps. Mais cet événement fut-il beaucoup plus

fréquent, n'est-il pas chérement acheté par l'incommodité du bandage, la malpropreté fétide et mal-saine qui en est presque inséparable, chez les enfans du premier âge, la gêne et l'assujettissement qu'il impose? Ne suffit-il pas de l'oublier ou de le placer mal une seule fois, pour perdre le fruit qu'on pouvoit en attendre, et même pour exposer l'enfant à des accidens graves? La ligature n'a pas ces inconvéniens : son effet est sûr, prompt, indépendant des cris, de l'agitation du malade et de l'attention soutenue de ceux qui l'environnent. Plus de trente opérations de cette espèce, faites publiquement, depuis dix-huit mois, dans l'amphithéâtre de l'hôtel-dieu, toutes avec un succès égal et complet, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de ce moyen. Les observations rapportées au commencement de cet article, prouvent aussi qu'il réussit sur les enfans de l'âge le plus tendre. Les anciens employoient la ligature avec succès sur des individus voisins de la puberté; peut-être réussiroit-elle aussi sur les adultes. Nos observations prouvent encore que la foiblesse de la constitution, même les maladies du bas-ventre, ne sont pas tou-

jours un obstacle au succès de l'opération. Elle n'entraîne d'ailleurs aucun inconvénient : avant de la pratiquer, il est toujours facile, pour peu qu'on soit exercé, de s'assurer de la réduction complète des parties qu'il seroit dangereux de comprendre dans la ligature, et il ne l'est pas moins de les maintenir réduites pendant l'opération.

A la sureté qu'on ne peut lui contester, la ligature joint l'avantage d'être peu douloureuse, puisque les enfans qui l'ont soufferte n'ont été privés ni du sommeil, ni de l'appétit, et qu'ils n'ont pas eu de fièvre.

La ligature est par conséquent préférable aux topiques, dont tous les praticiens connoissent maintenant l'inutilité ; elle l'est également à la compression qui, refoulant le sac et la peau dans l'ouverture de l'anneau, et devenant ainsi un nouvel obstacle à son resserrement et sur-tout à l'agglutination de ses bords, produit souvent un effet absolument contraire à celui qu'on se proposoit. Quant à la sureté, à la solidité de la guérison, l'avantage est tout entier du côté de la ligature Le rétrécissement méchanique de l'ouverture ombilicale est le même de part et

d'autre, ou du moins nous voulons bien supposer qu'il en est ainsi, afin de favoriser, au-delà même de la vérité, la méthode de la compression. Mais le rapprochement physique, l'agglutination, la soudure des parties rapprochées, effet nécessaire de l'inflammation, et qu'elle seule peut produire, appartiennent exclusivement à la méthode que nous suivons, et lui assurent une préférence que l'habitude des préjugés, l'inexpérience timide ou l'entêtement invincible pourroient seuls lui disputer.

CONSTITUTION DU PRINTEMPS de l'année 1792 ; *avec le détail des maladies qui ont régné pendant cette saison ; par M.* GEOFFROY.

Le printemps de cette année a été très-variable et inconstant. En général, nous avons eu d'assez beaux jours, et quelques chaleurs dans le mois d'avril ; mais il n'en a pas été de même dans les mois de mai et juin.

Dans le cours de ces deux derniers mois, le temps a été souvent mauvais, fréquemment froid, toujours variable,

et nous avons eu des gelées assez fortes, pour nuire aux fruits qui ont été presque tous perdus.

Les premiers jours du mois d'avril les vents variant de l'ouest au sud-ouest et au nord-ouest, le temps a été affreux pour la saison : les vents impétueux, les ouragans, les giboulées, se sont succédé jusqu'au sept, que par un vent d'est, la saison est devenue plus belle, mais froide. Il y a eu dans ce moment quelques gelées blanches, qui ont été suivies d'une température plus douce, et le beau temps continuant de réchauffer l'air, le thermomètre de *Réaumur* s'est élevé le dix jusqu'à 17 degrés au-dessus du terme de la glace. Bientôt après le vent tournant au sud, il a tonné le 11 et le 12; le thermomètre est monté jusqu'à 19 degrés au-dessus de la glace, le vent soufflant toujours du sud. Ce beau temps s'est soutenu jusqu'au dix-sept, qu'il est tombé une pluie continue, mais douce. Dès le lendemain le vent se tournant du sud-ouest au nord-ouest, et soufflant violemment nous avons eu une averse continuelle, accompagnée d'ouragan; ce qui a ramené du froid, et même de la glace le 21, par un vent du nord. Pour lors, l.

temps devenant plus serein, s'est réchauffé par degrés jusqu'au 24 au soir, qu'une ondée a rafraîchi l'air; après quoi le ciel est redevenu beau, le temps s'est échauffé de plus en plus jusqu'au 30, que la chaleur a été considérable pour la saison; ce qui nous a amené un orage.

Cependant cet orage du 30 avril n'a pas beaucoup dérangé le temps : dès l'après-midi du 1er mai, le ciel s'est remis au beau, le vent soufflant du nord; mais en même temps il s'est refroidi. Il est tombé le 4 une pluie froide, qui, le lendemain, a été suivie d'un temps affreux, de grêle, d'ouragan, le vent ne quittant pas le nord ou le nord-ouest. Cette température froide et nébuleuse, a persévéré jusqu'au milieu du mois. Alors nous avons eu, un instant, un peu plus de chaleur par un vent du sud et ensuite deux seuls jours de beau temps, qui dès le seize ont été suivis d'un orage. Le vent continuant de souffler du sud, la saison a été fort chaude, et en même temps belle le 18 et le 19; mais ce beau temps n'a pas duré: un nouvel orage survenu le 20, dérangeant encore la saison, a ramené le froid et des pluies fréquentes; ce qui

a duré jusqu'à la fin du mois, le vent ne quittant pas le sud ou le sud-ouest.

Cette même température froide et désagréable a continué les premiers jours de juin : ce n'est que vers le 4 que la saison a commencé à devenir un peu plus belle, sans être plus chaude, le vent ne quittant pas le nord. La force du soleil réchauffoit l'air au milieu du jour; mais les matinées et les soirées étoient fort froides. Dès le 8, le mauvais temps est revenu, le vent soufflant perpétuellement de l'ouest ou du sud-ouest; le ciel a été couvert, la pluie fréquente et l'air froid; ce qui a duré constamment tout le long du mois jusqu'au 27, que la saison est devenue plus belle et a commencé à se réchauffer; ensorte que les trois derniers jours du mois ont été très-chauds; mais cette chaleur, qui ne duroit que depuis très-peu de temps, a été promptement suivie d'un orage la nuit du 30, dernier jour du mois.

Avril.

La constitution catarrhale qui avoit été dominante pendant tout l'hiver dernier, a continué de régner dans le cours du printemps, et principalement pendant le mois d'avril, malgré quelques

jours de chaleurs vives, qui se sont fait sentir vers le milieu de ce mois, et qui vers la fin, ont été si considérables pour la saison, que le 30 le thermomètre est monté à 23 degrés au-dessus de 0; mais ces jours de chaleur ayant été entremêlés de jours froids, et même de gelées, la transpiration souvent arrêtée a entretenu la même disposition dans les corps, qui se sont plus ou moins ressentis des viscissitudes de la saison. Les maladies qui en ont été la suite, quoique produites toutes par la même cause, et participant du même caractère, ont cependant varié pour les nuances, suivant les différens sujets qui en étoient attaqués. Les uns n'avoient que des catarrhes simples sans fièvre, ou avec très-peu de fièvre, mais accompagnés de courbature, de douleurs dans la tête et de lassitudes dans les reins et les membres, qui duroient cinq à six jours, et se jugeoient par de moiteurs ou même des sueurs, que l'on aidoit par des boissons délayantes et le repos dans le lit. Chez d'autres malades, la fièvre étoit plus marquée; mais elle avoit un caractère bilieux : le teint étoit jaunâtre, ainsi que le blanc de l'œil; les urines très-jaunes, étoient hautes en couleur,

les selles bilieuses, et l'expectoration fournissoit des crachats jaunes et quelquefois verdâtres. Malgré la fièvre, les saignées ne paroissoient point indiquées, mais les laxatifs et les évacuans légers soulageoient les malades; et en y insistant, ils terminoient heureusement la maladie. Enfin, plusieurs de ces affections plus graves participoient du caractère inflammatoire, et formoient de véritables péripneumonies, cependant un peu catarrhales, qui ont été funestes pour quelques malades d'un âge un peu avancé. Les crachats que rendoient ces derniers, étoient assez ordinairement d'un verd brun ou noirâtre; et lorsqu'ils étoient séchés sur le linge, ils formoient un cercle brun; signe assez certain d'une dîsposition gangréneuse du poumon: dans ce cas, la perte du malade étoit presque assurée; dans les autres circonstances, il a fallu faire quelques saignées dans le commencement de la maladie, après quoi les vésicatoires et les boissons diaphorétiques étoient ce qui soulageoit d'avantage.

Outre ces maladies régnantes, on en a observé d'intercurrentes, dont quelques-unes participoient de la même

cause prédominante, telles que des fluxions et des ophthalmies très-rebelles. Les hémoptysies ont été fréquentes, et plusieurs ont dégénéré en pulmonies. Les goutteux ont éprouvé des accès de leurs maladies; et j'ai vu un homme âgé qui a péri en quinze heures d'une goutte remontée à la tête, malgré les secours que lui avoit d'abord portés son chirurgien. Les fièvres intermittentes, sur-tout les fièvres tierces, ont été assez fréquentes pendant ce mois; mais elles n'ont rien offert de particulier, à l'exception de deux: l'une qui duroit déjà depuis plus de trois semaines, et dont on pouvoit attribuer la cause à une humeur cutanée, qui s'étoit supprimée tout à coup, avoit ceci de singulier: c'est que chaque accès étoit accompagné, non d'un transport, mais d'une espèce de manie convulsive. La malade, qui étoit une jeune personne de dix-sept ans, se portoit fort bien le jour d'intermission. Les sangsues qu'on lui posa, et les vésicatoires que je lui fis appliquer, le tout joint à des apozêmes laxatifs, ont emporté la fièvre et les autres accidens, sans qu'il ait été nécessaire de recourir au quinquina; elle a seulement fait

usage pendant dix à douze jours après la guérison, de quelques tasses d'infusion de petite centaurée. L'autre fièvre intermittente étoit une tierce, dont les accès très-vifs duroient plus de trente heures. La malade, âgée de quarante ans, avoit déjà eu trois accès pareils, lorsque je fus appelé. Un vomitif composé de vingt grains d'ipécacuanha et d'un grain de tartre stibié, qui fit beaucoup d'effet, tant par haut que par bas, a coupé cette fièvre comme par enchantement. A peine le quatrième accès s'est-il fait sentir, et il n'en est pas revenu d'autre. J'ai eu aussi occasion de voir pendant ce mois quelques jaunisses légères, qui se sont dissipées promptement à l'aide de bouillons apéritifs et légérement purgatifs; et dans ce même temps, j'ai été appelé pour voir une femme que les suites des révolutions actuelles avoient rendue folle et maniaque, et qui a guéri heureusement après trois saignées du pied, l'application des sangsues, les bains et les douches froides, et des purgatifs un peu actifs, continués pendant cinq semaines.

Mai.

La saison continuant d'être aussi

inconstante dans le cours du mois de mai, que pendant les mois précédens, les mêmes genres de maladie ont continué de régner, quoique le nombre des malades ait été un peu moins considérable. Il y a eu encore beaucoup de fluxions, de fièvres catarrhales et de péripneumonies plus bilieuses qu'inflammatoires. La goutte et les rhumatismes goutteux ont été singulièrement fréquens ; ces derniers ont été violens et suivis d'accidens graves. J'ai vu un jeune homme fort et vigoureux qui a péri en deux jours, suffoqué par un rhumatisme goutteux, qui s'est porté à la poitrine, et que les secours les plus actifs n'ont pu débarrasser. Une jeune demoiselle a été entreprise de tous ses membres, et est restée pendant six semaines percluse des extrémités inférieures. Les dartres et différentes maladies de peau ont été fort nombreuses pendant le cours de ce mois : il y a eu quelques apoplexies suivies de paralysies, qui heureusement n'ont pas été mortelles ; mais nombre de personnes se sont plaintes d'obstructions probablement déjà formées depuis long-temps : depuis plusieurs années, je n'avois pas eu occasion d'en voir au-

tant à la fois. Les phthisies et les pulmonies ont aussi été fort nombreuses dans le mois de mai.

Juin.

Le mauvais temps qui a persévéré tout le long de ce mois, a encore entretenu la constitution catarrhale; mais, comme la saison étoit plus avancée, que les pluies étoient moins froides, les maladies chez plusieurs sujets ont pris un caractère un peu plus inflammatoire que les mois précédens. Les catarrhes étoient plus souvent accompagnés de fièvre, et quelques-uns ont dégénéré en véritables fluxions de poitrine, qui ont exigé plusieurs saignées. Quant aux fièvres catarrhales, elles étoient quelquefois assez longues, et duroient depuis sept à huit, jusqu'à onze jours. Les boissons diaphorétiques, suivies de laxatifs, les terminoient ordinairement sans recourir à la saignée. Il y a eu plusieurs dyssenteries, quelques inflammations d'estomac et de bas-ventre, et j'ai vu chez une femme une vive inflammation de matrice, qui heureusement a cédé aux saignées répétées, aux saignées locales par les sangsues, aux fomentations et injec-

tions émollientes, et aux demi-bains, joints à une ample boisson antiphlogistique. Beaucoup de personnes ont été attaquées d'ophthalmies graves et rebelles, qui ont eu beaucoup de peine à se dissiper par les saignées, tant du pied que locales, par les vésicatoires, les collyres et les boissons délayantes et rafraîchissantes. Les phthisiques ont beaucoup souffert pendant ce mois-ci, et ils ont éprouvé, la plupart, des crachemens de sang. J'ai été appelé pour nombre de personnes qui se sont trouvées dans cette fâcheuse situation, et presque toujours pour des femmes. Enfin les indigestions ont été fréquentes; ce que j'observe assez constamment tous les ans dans cette saison, et ce que je crois pouvoir attribuer à l'usage particulier des pois.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois d'août 1792, par M. BOUCHER, méd.

Le temps a été à souhait pour la récolte des fromens, durant la première moitié du mois. Du premier au seize, il n'y a eu qu'un jour de pluie; mais du 16 au 24, il en est

tombé une grande quantité. Nous avons eu dans les premiers jours du mois, des chaleurs assez vives, par un vent de nord-est : la liqueur du thermomètre s'est portée, plusieurs jours, au-dessus du terme de 20 degrés. Le 12, elle a monté à 22 degrés. Depuis le 13 jusqu'au 31 du mois, le vent a toujours varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 2 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
11 fois du Nord vers l'Est.
3 fois de l'Est.
7 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
3 fois de l'Ouest.

Il y a eu 16 jours de temps couv. ou nuag.
12 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygromètres ont marqué de la sécheresse la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'août 1792.

Le *cholera-morbus* et la diarrhée bilieuse ont été des maladies communes durant ce mois dans les différentes classes de citoyens ; c'est la suite ordinaire des chaleurs de l'été, sur-tout dans les campagnes, parmi les cultivateurs occupés, à toutes les heures du jour, aux travaux de la moisson. On a employé avec succès, dans la cure de ces maladies, les boissons anodynes et acescentes, telles que le bouillon de poulet et de veau, l'eau d'orge et le petit-lait clarifié dans le principe, et ensuite les calmans opiatiques, les crêmes de ris et de gruau, entremêlés de quelques cordiaux tempérés.

La fièvre bilieuse a été aussi assez commune : dans un certain nombre de sujets, elle étoit vermineuse. L'administration prudente des émétiques, suivis des laxatifs anti-bilieux, a eu le plus grand succès. La fièvre tierce et la double-tierce n'ont pas été moins communes : il étoit imprudent de les fixer trop vîte par le quinquina ; il s'en ensuivoit des stases et des obstructions dans les entrailles, la jaunisse, l'hydropisie, &c.

Les pleurésies et péripneumonies ont été aussi assez communes : souvent elles étoient compliquées d'amas de saburre dans les premières voies.

La petite vérole a été la maladie la plus généralement répandue dans les enfans : plusieurs l'ont eue confluente, par l'effet sans doute des grandes chaleurs de la saison.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE ET FIN DE L'ARTICLE

Philosophical transactions,&c. *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, vol. lxxxj, part. deuxième, *pour l'année* 1791; *in-4°. de* 310 *pages, avec huit planches gravées. A Londres, chez* Elmsley, 1791.

I. XV. *Chermes lacca; par* GU. ROXBURGH, *doct. en médecine à Samulcotta-Artiels, communiqué par* P. RUSSEL, *doct. en médecine, membre de la société royale.*

Cet insecte vient sur une espèce de mimosa. L'auteur en donne une description très-exacte. La femelle est hexapède, et rouge; le mâle est une mouche très-active. M. *Roxburgh* croit qu'il seroit intéressant de s'attacher à la multiplication de cet animal pour des objets de teinture.

XVIII. *Abrégé d'un registre du baromètre, thermomètre et de la pluie, à Lyndon en Rutland; par* TH. BARKER, *écuyer, membre de la Société royale; avec la quantité de pluie tombée en Surrey et Hampshire, pour l'année* 1790.

Ces sortes d'abrégés ne sont pas susceptibles d'extrait.

XXI *Expériences et observations pour découvrir la composition de la poudre de James; par G. PEARSON, docteur en médecine, membre de la Société royale.*

La poudre fébrifuge de James jouit en Angleterre d'une grande célébrité; et on ne peut qu'applaudir aux efforts de M. *Pearson* pour découvrir la maniere de la composer, et cela d'autant plus que la formule rendue publique ne donne pas le véritable procédé. Le résultat géneral des recherches de cet académicien est que cette poudre consiste dans une chaux antimoniale combinée avec de l'acide phosphorique et de la chaux calcaire; que cette chaux antimoniale est différente de toutes les autres chaux antimoniales connues pour leurs propriétés chimiques; que les trois-quarts de cette chaux sont solubles dans l'acide marin, et donnent une poudre d'Algaroth.

» Par les expériences faites par M. *Pearson*, il est évidemment probable que l'on pourroit obtenir cette substance en calcinant ensemble l'antimoine et des cendres d'os; opération qui donne une poudre appelée *poudre fébrifuge* de Lile et de Schwenberg, dont *Schrœder* et d'autres chimistes ont donné la composition il y a cent cinquante ans. Les recettes pour cette préparation different dans les proportions de l'antimoine et des os, comme aussi à l'égard de l'état où sont les os en les employant. Les uns veulent qu'on fasse préalablement bouillir dans de l'eau la rapure d'os; d'autres ordonnent de les brûler avant de les calciner

avec l'antimoine; enfin, d'après d'autres formules, il faut calciner la rapure des os avec l'antimoine, conformément à la recette en possession de M. *Bromfield*, qu'on suivoit dans la préparation de cette poudre il y a quarante-cinq ans, et avant qu'on la connût sous le nom de *poudre de James*; il falloit faire bouillir deux livres de rapure de corne de cerf jusqu'à ce que toute la partie mucilagineuse en fût dissoute; et après l'avoir fait sécher, il falloit la calciner avec une livre d'antimoine cru, pour en dissiper entièrement toute l'odeur du soufre; par ces moyens, on obtenoit une poudre grise. Le docteur *Jean Eaton*, du collége de médecine, avoit communiqué, il y a quarante ans, la même formule, avec cette addition essentielle néanmoins, que le mélange calciné seroit exposé dans un vaisseau fermé, à une grande chaleur pour le rendre blanc. M. *Turner* composoit cette poudre il y a plus de trente ans, en calcinant ensemble parties égales de corne de cerf calcinée et d'antimoine, dans un vaisseau ouvert, jusqu'à ce que toute odeur sulfureuse fût dissipée, et que le mélange fût d'un gris clair. Il n'ignoroit pas non plus que cette poudre, traitée dans un vaisseau clos avec une chaleur forte, devenoit blanche. Il préparoit également cette poudre avec une livre et demie de rapure de corne de cerf et une livre d'antimoine, aussi-bien qu'avec une quantité moindre de corne de cerf. *Schrœder* prescrit poids égaux de l'un et de l'autre; au lieu que *Pottier* et *Michaëlis*, cités par *Friedrich Hoffmann* disent seulement qu'il

faut calciner ces deux substances ensemble (sans en déterminer les proportions) à un feu de réverbère, pendant plusieurs jours. Dans la pharmacopée de Londres de 1788, cette poudre est appelée *pulvis antimonialis*, et l'on prescrit de calciner ensemble poids égaux de corne de cerf et d'antimoine.»

XXII. *Exposé de quelques expériences sur le tabasheer; par J. M. MACIE, écuyer, membre de la Société.*

La terre du tabasheer comme, au fond, celle de bambou en général, paroît être une terre siliceuse; mais sans entrer dans les détails qui établissent cette assertion, ni dans celui de quelques particularités relatives à cette substance, nous allons traduire un passage qui nous paroît assez curieux.

« Depuis les expériences ci-dessus, j'ai rencontré une circonstance particulière. Un bambou vert, coupé dans la serre chaude de M. *Pitcairn* à Islington, paroissoit avoir du tabasheer dans une de ses jointures, parce qu'en le haussant on y entendoit un certain bruit; mais après que sir *Joseph Banks* l'eut fendu, on y trouva non pas du tabasheer ordinaire, mais un caillou solide d'environ la grosseur d'un pois. »

« Ce caillou avoit une forme ronde irrégulière, et étoit à l'extérieur d'un brun foncé, même noir. Intérieurement, il étoit d'un brun rousseâtre, d'un tissu serré, terne, ayant beaucoup de ressemblance avec le silex ferrugineux. A un des angles, on remarqua quelques particules brillantes, qui

paroissoient être des cristaux ; leur petitesse empêchoit néanmoins qu'on pût les distinguer, même au microscope. »

« Cette substance étoit assez dure pour couper le verre. »

« En ayant exposé un fragment sur un charbon à l'action du chalumeau de l'émailleur, il ne blanchit point, ne diminua point de volume, ne fondit point et ne subit aucun changement. Placé dans du borax, il ne fut point dissous ; mais il perdit sa couleur et teignit le flux en vert. Il fit effervescence avec la soude, et donna un bouton de verre d'un noir opaque. »

« Ces deux boutons digérés dans un peu d'acide marin parfaitement pur et blanc, ne furent dissous qu'en partie, communiquoient au menstrue une couleur jaune tirant sur le vert ; et le prussite de tartre assez pur pour ne produire du bleu de Prusse, avec une autre portion du même acide marin, qu'après l'espace de plusieurs heures, en précipita sur le champ en grande quantité de cette solution. »

XXIII. *Second mémoire sur l'hygronométrie ; par J. A.* DE LUC, *écuyer, membre de la Société royale.*

L'objet de M. *de Luc*, dans ce mémoire, est d'examiner quel est le meilleur hygromètre connu jusqu'ici, et qui mérite la préférence, en attendant qu'on en trouve un plus parfait ; et ce n'est qu'après l'examen comparé le plus impartial du sien et de celui de M. *de Saussure*, qu'il se décide en faveur du sien. Il prouve ensuite que les tranches

de baleine en travers jouissent de plusieurs qualités qu'on demande aux bons baromètres ; savoir la *durée*, au point qu'au bout de dix ans, ils présentent encore les phénomènes de leur première sensibilité ; la grande *expansibilité*, allant entre les deux extrêmes de leur jeu, jusqu'à un 8e de la totalité de leur longueur ; enfin, la *facilité* avec laquelle on peut se procurer des tranches étroites. M. *de Luc* en a un de 8 pouces de long, qui ne pèse qu'un seizième de grain ; ce qui le rend très-prompt dans ses mouvemens. Au reste, il convient qu'il faudroit encore bien des choses pour les porter à un certain degré de perfection, et que quelque perfection qu'on leur donne, ces instrumens n'indiquent pas la véritable marche de l'humidité ; il ajoute néanmoins cette remarque : si l'hygromètre offre des observations justes et que la valeur des degrés soit permanente, il sera possible de la déterminer par la suite.

Ce mémoire est terminé par la description, jointe à la représentation d'un hygromètre de baleine, dont un semblable a été présenté à la société royale de Londres.

Nova acta Academiæ imperialis scientiarum Petropolitanæ; *Volume II, avec l'histoire de l'Académie jusqu'en* 1784 ; *in*-4°. *de* 400 *pages. A Petersbourg, de l'imprimerie de l'académie*, 1788.

2. La partie historique ne contient rien

qui puisse intéresser ce journal. Nous passerons donc à la classe de physique, la seule qui doive fixer notre attention. Elle est composée des articles suivans.

Réflexions sur l'antiquité comparative des différentes couches qui composent la coquille ou l'écorce de notre globe; par M. Ferber.

L'auteur nous paroît dégagé de toutes ces hypothèses qui font voir à nos architectes analytiques de la terre tout ce qui s'arrange avec leur systême. Nous pourrions rapporter plusieurs traits de la sagesse et de la retenue de M. *Ferber*, de son attention à observer les choses telles qu'elles sont, sans y voir ce qu'il veut, si la théorie de la terre avoit une connexion essentielle avec l'objet de ce journal; mais comme cela n'est pas, nous renvoyons les amateurs à l'ouvrage même.

Sur les fibres musculaires du cœur; par M. C. J. Wolff.

Il seroit difficile de prévoir jusqu'où ces recherches minutieuses, ou, si l'on aime mieux, délicates, conduiront cet anatomiste. En attendant, voilà le sixième volume qu'il publie sur le même sujet. En disséquant le cœur d'un homme robuste et mort à la fleur de l'âge, M. *Wolff* a trouvé la pointe de ce viscère divisée en deux: une partie répondoit au ventricule droit, et l'autre au ventricule gauche. L'auteur observe à cette occasion qu'il y a trois muscles, qu'il appelle *fascicules terminales*, lesquels

de la superficie inférieure du ventricule gauche, passent obliquement entre ces deux pointes pour se joindre à la superficie supérieure. Lorsque ces muscles sont forts, leur action continuelle doit nécessairement, selon lui, occasionner une espèce de division entre les deux ventricules et façonner un cœur à deux pointes; et comme cette division dépend de la force des muscles en question, M. *Wolff* la regarde comme essentielle à la perfection de la structure du cœur.

Analyse chimique de l'eau de la rivière Neva et de Saint-Petersbourg; par J. G. GEORGE.

L'eau de cette rivière, régulièrement pure et d'une bonne qualité, est quelquefois légérement imprégnée de particules entraînées, des terrains marécageux dont la ville est environnée. Ces particules, l'auteur les regarde comme un *extractum vegetabile paludosum*, comme peu nuisible, cependant capable de déranger la santé de certains individus, qui alors font usage de cette eau.

Description de plusieurs animaux peu communs; par M. P. S. PALLAS.

Ce mémoire présente la description de quinze espèces d'animaux; savoir de cinq nouvelles espèces de la *nereïs* ou *scolopendre*, dite *serpula spirillum*, *asterias origactis*, *limax tetraquctra*, *lepas cariosa*, *pholas teredula*, *chiton amiculatus*, *helix coriacea*, *ascidia squamata*, *aurantium* et *globularis*.

Observations communiquées à l'Académie; par M. PIERRE CAMPER.

Ces observations roulent sur différens os fossiles qu'on a trouvés dans différentes contrées, et qui conduisent l'auteur à conclure qu'il y a plusieurs espèces d'animaux qui ont disparu de dessus la surface de la terre.

HENNING, &c. Von den pflichten der kranken gegen die Artzte, &c. *Des devoirs des malades envers les médecins; par* FRIEDR. HENNING, *docteur en médecine; in-8°. de* 126 *pag. A Leipsick, chez* Græss; 1791.

3. Il est bon quelquefois de représenter leurs devoirs aux personnes qui ne sont que trop portées à les perdre de vue, et l'on ne peut qu'approuver les intentions de M. *Henning*, même dans le cas où ses représentations resteroient sans effets, ce qui n'est que trop probable, parce que peu de personnes seront tentées de recourir à cet opuscule afin de s'instruire de ce qu'elles ont à faire à l'égard du médecin. N'importe, donnons une idée de la manière dont l'auteur a traité son sujet. Il parle d'abord des avantages qu'il y a d'appeler de bonne heure le médecin dans les maladies, qu'il est plus facile de guérir au commencement, que lorsqu'elles ont fait des progrès : il cherche ensuite à éclairer ses lecteurs sur le choix du médecin et sur les motifs de la confiance qu'ils doivent lui

accorder ; de là il passe aux témoignages de cette confiance, aux égards et procédés au moyen desquels il est de leur avantage de l'intéresser à eux : il leur met sous les yeux la nécessité de l'instruire à fond de tout ce qui peut contribuer à la connoissance parfaite de leur maladie ; il leur montre combien il est indispensable et essentiel qu'ils suivent les conseils du médecin avec exactitude, blâme avec raison l'indiscrétion de ceux qui pretendent que le médecin les entretienne des affaires du jour, les amuse, lie avec eux des conversations étrangères à son objet, et qui ne pourroient que l'en détourner : il expose l'obligation qu'ils ont de porter des soins particuliers à éloigner tout ce qui peut préjudicier à la santé du médecin, ou l'incommoder ; rappelle à ses lecteurs tout ce qui est capable de les porter à la patience en temps de maladie ; considère la conduite qu'ils ont à tenir lorsqu'ils sont le sujet d'une consultation de plusieurs médecins ; leur indique ce qu'il convient de faire dans un cas de changement de médecin ordinaire, et finit son travail par réveiller en eux les sentimens de reconnoissance qui doivent les attacher à jamais à un homme qui, à leur sollicitation, s'occupe des moyens de leur être utile, qu'ils ont requis de leur prêter du secours, et envers lequel ils ont contracté l'obligation de le récompenser à leur tour, d'une manière propre à le dédommager des peines qu'il s'est données, et des avances qu'il lui a fallu faire pour se mettre en état de pouvoir leur rendre service.

Beantwortungen der frage, &c. *Réponses à la question :* Quels sont les moyens aisés et peu dispendieux de donner de meilleures instructions et plus adaptées à leur objet, aux chirurgiens qui sont la seule ressource en cas de maladie, pour les gens de campagne, et qui sont souvent plus nuisibles qu'utiles à l'humanité souffrante, auxquelles l'Académie électorale de Mayence, des sciences utiles d'Erfort, a adjugé le prix; *in*-4°. *de* 56 *pag. A Erfort, chez* Keyser, 1791.

4. Ce sont les deux mémoires qui ont été couronnés. Le premier, qui a pour auteur M. *von Mederer*, est, sans comparaison, supérieur à l'autre. Nous nous bornerons à en donner une idée. M. *von Mederer* examine d'abord quelles sont les causes de l'état déplorable des chirurgiens de campagne, ou plutôt quels sont les obstacles qui s'opposent à ce qu'il soit meilleur; il se plaint que des chirurgiens qu'on y destine et qu'on admet soient des jeunes gens sans éducation, sans instruction, et tout au plus propres à apprendre à manier le rasoir, auxquels manquent les connoissances préliminaires néces-

saires pour ouvrir la conception et exercer l'entendement ; dispositions sans lesquelles le professeur le plus apte et le plus zélé, ne peut donner à ses auditeurs, en un petit nombre d'années, une teinture suffisante de cette science qui doit guider leurs pas dans l'exercice de la profession qu'ils veulent embrasser. Cet obstacle lui paroit même d'autant plus difficile à surmonter, que le sort d'un chirurgien de campagne est si déplorable, que la plupart d'entr'eux sont obligés, pour pouvoir vivre, de se livrer à des travaux plus ou moins incompatibles avec les fonctions de l'art de guérir.

Il voit ensuite des obstacles du côté des campagnards. Ces bonnes gens manquent souvent de confiance dans les médecins et dans les chirurgiens, parce qu'ils l'accordent entièrement aux histrions, jongleurs, saltimbanques, &c. &c. En général ils sont trop inconstans, impatiens, prétendent qu'un remède ou deux doit guérir promptement la maladie la plus invétérée ; et que peut-être, plus que tout le reste, ils craignent la dépense, en même temps que leur insouciance les éloigne naturellement de tous les soins un peu assujettissans : d'où il résulte que les conseils du médecin le plus éclairé, donnés, même après les instructions les plus amples, n'ont guère, quant à l'effet, de mérite supérieur à ceux du plus ignare charlatan.

Pour remédier à ces inconvéniens, M. *von Mederer* propose le plan suivant.

Comme dans chaque capitale ou ville principale, il y a un hôpital pourvu d'un mé-

decin, d'un chirurgien et d'un apothicaire, il veut qu'on y reçoive un nombre proportionné d'éléves en chirurgie, qui y seroient logés, nourris et instruits dans la pratique de la médecine. Ils seroient obligés d'y faire un séjour de quatre ans: durant la première année, ils ne feroient, à proprement parler, que le métier d'infirmier; ils passeroient la seconde dans la pharmacie, l'anatomie; les opérations chirurgicales leur seroient enseignées la troisième année, et ils consacreroient la quatrième année aux instructions physiologiques et pathologiques, conformément au plan de *Gregory*.

Voilà donc des candidats aptes à exercer dans les campagnes l'art difficile de guérir; les voilà établis, logés avec leur arsenal médicinal et chirurgical dans une maison de village, ornée sur le devant d'un tableau emblématique, et pourvue par derrière d'un jardin botanique, &c. Mais d'où tireront-ils les secours nécessaires pour leur subsistance? La campagne sera à la vérité pourvue d'un chirurgien passable; mais cet homme plus ou moins habile ne trouvera pas une campagne qui lui offre les ressources nécessaires pour faire un emploi fructueux de ses talens. Ainsi il mourra de faim s'il s'obstine à vouloir y rester, ou il sera obligé de manier tour à tour la faux et le rasoir, le hoyau ou la hache et la lancette, monder ses écuries et purger ses malades, conduire l'eau sur ses prés et préparer des tisanes, &c.; ce qui l'attachera bientôt préférablement aux occupations les plus lucratives, et le fera retomber dans le discrédit d'où l'on a voulu

le tirer. C'est donc encore quelque chose, outre l'instruction, qu'il faut trouver; ce sont les moyens de mettre en usage les talens qu'ils ont acquis. Nous exhortons nos lecteurs à lire sur ce sujet, *un essai sur les moyens de perfectionner la médecine à la campagne;* par M. *Baratte* fils, médecin et chirurgien à Aumale, inséré dans les numéros xiv--xvij de la *Gazette salutaire*, année 1772.

Regionamento sulla digestione, &c. *Discours sur la digestion, avec quelques observations sur l'usage avantageux du suc gastrique dans les maladies de l'estomac; par* FRANÇ. CHIARENTI: *in-4°. de* 85 *pag. A Florence,* 1792.

5. Après avoir exposé les différentes opinions sur la digestion, enfantées depuis *Galien* jusqu'à M. *Spallanzani*, l'auteur les réfute toutes et se tient à celle de ce dernier savant. Il rend compte d'un grand nombre d'expériences faites, soit par M. *Spallanzani*, soit par lui-même, tant sur divers animaux, que sur sa propre personne, lesquelles prouvent toutes que les alimens renfermés dans divers étuis, ont été digérés, quoiqu'ils fussent à l'abri de la trituration et par la seule force dissolvante des sucs gastriques. Il apprécie ensuite les expériences de M. *Hunter*, qui a voulu renverser la doctrine de M. *Spallanzani*; et après en avoir répété plusieurs, dont il décrit ici les résultats très

en détail, il conclud que ces expériences, loin de contredire les assertions de M. *Spallanzani*, ne font que les confirmer de plus en plus.

Viennent l'énumération de toutes les causes qui concourent à la digestion ou la perfectionnent dans l'homme, et ses observations sur les dérangemens auxquels elle est sujette. C'est par les différentes affinités que les sucs gastriques peuvent avoir avec les diverses substances alimentaires, que M. *Chiarenti* explique pourquoi certains animaux digèrent des substances très-dures, et point celles qui sont d'un tissu mou. Pourquoi quelquefois l'estomac du même individu digère, on ne peut pas mieux, pendant quelque temps, telle substance, qui dans la suite lui devient incommode, insupportable. Il réunit ses propres observations à celles de plusieurs autres médecins et aux expériences de M. *Spallanzani*, pour en déduire enfin la conséquence, que de l'altération dans l'affinité ou de la diminution dans la secrétion des sucs gastriques, proviennent le plus régulièrement les dérangemens dans la digestion, bien que les vices ou le défaut de la bile puissent également en être quelquefois la cause.

L'auteur ramène donc à quatre chefs les moyens de conserver ou de rétablir la digestion, qui sont 1°. une mastication exacte des alimens; 2°. une quantité modérée de nourriture; 3°. le choix des alimens qui ont le plus d'affinité avec le suc gastrique; 4°. une quantité modérée d'une boisson quelconque. De là M. *Chiarenti* passe aux divers remèdes

qu'on est dans l'usage d'employer pour corriger les vices de la digestion, qui sont les légers stomachiques, les calmans et les eaux minérales. Il prouve ensuite que le moyen le plus approprié, en même temps que le plus facile à se procurer, est le suc gastrique. Il avance à ce sujet, et en conséquence des faits rapportés, 1°. que l'on peut faire usage de ce suc sans crainte; 2°. qu'il fait toujours du bien, même aux personnes qui digèrent bien; 3°. qu'il aide à rétablir les fonctions dérangées de l'estomac; et 4°. que les corneilles en fournissent facilement en grande abondance, et toujours uni à de la bile.

Il établit dans la suite, toujours par des expériences, que le mouvement excite et seconde la digestion plus puissamment que le repos, et expose divers essais qu'il a faits avec le lait, et par lesquels il conste que le suc gastrique coagule ce liquide aussi-bien que la pressure.

Il termine son opuscule par un résumé des principales doctrines qui y sont contenues.

Codice pharmaceutico, &c. *code pharmaceutique pour l'état de la sérénissime république de Venise, composé par ordre de l'excellentissime magistrat de santé. A Padoue, 1790; in-4° royal.*

6. Sept des plus célèbres professeurs de

l'université de Padoue ont été chargés par les proviseurs du magistrat de santé de Venise, de composer à l'usage de tous les magasins de drogue, un code pharmaceutique, au moyen duquel on puisse éviter la confusion et les abus qui ont eu lieu jusqu'à présent.

Les noms de ces professeurs se trouvent à la fin de l'épître dédicatoire, qui sert également de préface à l'ouvrage.

Les chapitres qui composent ce code pharmaceutique, sont les suivans; 1°. des poids; 2°. des mesures; 3°. table d'*Arbuthnot* des poids, chez les anciens grecs et romains, comparés au poids vénitien en médecine; 4°. table du même auteur, des mesures de capacité pour les liquides chez les romains, comparées au pied vénitien; 5°. signes pharmaceutiques; 6°. avis pharmaceutiques; 7°. gravités spécifiques des liquides acides et inflammables; 8°. explication des termes chimiques, pharmaceutiques; 9°. matière médicale minérale; 10°. matière médicale végétale; 11°. matière médicale animale; 12°. manière de reconnoître les falsifications qui ont souvent lieu dans quelques préparations médico-chimiques; 13°. table des propriétés pharmaceutiques d'un grand nombre de simples, végétaux et animaux; 14°. préparations les plus simples; 15°. règles générales pour les eaux, conserves, décoctions, extraits, électuaires, infusions, pillules, poudres, sirops, sucs, teintures; 16°. recettes médico-chirurgico-chimiques par ordre alphabétique; 17°. table pour montrer la proportion

de l'opium et du mercure aux autres substances dans les médicamens composés.

Les poids et les mesures de médecine indiqués dans les deux premiers chapitres, sont bien exactement comparés aux autres poids et mesures de Venise, et, pour plus grande commodité, à un grand nombre de poids et de mesures étrangères des principales villes de l'Europe.

Le troisième et le quatrième chapitre renferment aussi une comparaison avec les poids et les mesures des grecs et des romains.

Les signes et les avis pharmaceutiques, ainsi que la table de la gravité spécifique des liqueurs acides et inflammables, et l'explication des termes chimiques et pharmaceutiques est fort bien exprimée dans les quatre chapitres suivans, et sera infiniment utiles à ceux qui veulent s'initier dans la chimie et dans la pharmacie. Le précis de la matière médicale des trois règnes, ne renferme point les qualités, les facultés et les usages principaux des remèdes simples, il est seulement à l'usage des apothicaires.

Les auteurs ont indiqué non-seulement tous les noms officinaux, italiens et vulgaires, mais encore ceux du systême de *Linné* qui sont aujourd'hui le plus généralement adoptés. L'on auroit desiré que les savans professeurs de l'université de Padoue n'eussent laissé aucun doute sur plusieurs plantes, entre autres sur celle qui donne *l'hipécacuanha*. Nous rappellerons ici ce qu'en ont dit MM. *Coste* et *Willemet*, dans leur ouvrage intitulé : *Essais botaniques, chimiques et*

et pharmaceutiques. » On est redevable de la véritable connoissance de ces arbrisseaux aux soins et aux recherches de M. *Barrere*, correspondant de l'Académie royale des sciences, ci devant médecin du roi dans l'île de Caïenne. Ce savant, en herborisant dans les îles de l'Amérique méridionale, a reconnu la véritable plante, dont la racine est l'*ipecacuanha*. Elle appartient au genre de violettes, et le Pline du nord, dans son supplément au systême de la nature, l'appelle *viola ipecacuanha, &c.* »

Nous ne parlerons point de l'utilité de la méthode de connoître les falsifications qui ont souvent lieu dans quelques préparations médico-chimiques, ni des simples préparations et des règles générales pour les eaux, les conserves, les décoctions, &c. sur lesquelles on donne, en passant, quelques bons avis dans les chapitres xij, xiij, xiv de cet ouvrage : nous dirons seulement deux mots de la méthode qu'ont suivie les auteurs, en présentant au public le recueil des recettes qui occupe le pénultième chapitre de ce code.

Ce recueil renferme un grand nombre de remèdes composés, tirés de diverses pharmacopées, et regardés comme les plus utiles par les savans auteurs qui en ont éclairci quelques formules par de bonnes réflexions.

En distribuant les formules, ils ont adopté l'ordre alphabétique, parce qu'ils ont cru sans doute qu'en les distribuant systématiquement, il auroit été indispensable de s'étendre sur les facultés et les usages, et qu'outre la disposition systématique, il auroit fallu, avant chaque classe et chaque

ordre, placer les discours généraux sur les qualités et les facultés des remèdes ; ce qui eût demandé beaucoup de peines aux compilateurs, sans être d'un grand avantage aux pharmaciens, auxquels ce code est destiné.

Introduction à l'histoire naturelle, où l'on donne une idée générale de Dieu, du monde, de notre terre, des minéraux, des végétaux, des animaux et de l'homme physique et moral : avec un discours sur la prééminence du chrétien. A Neuchâtel ; et se trouve à Neuwied sur le Rhin, chez M. Mettra, *directeur de la société typographique*, 1790 ; *in*-8°. *de* 237 *pag.*

7. Cet écrit a pour but d'introduire les jeunes gens aux connoissances de la science de la nature. C'est un livre élémentaire, qui peut avantageusement servir dans le nouveau système d'éducation que médite l'Assemblée nationale.

Cette introduction offre vingt-cinq chapitres, où il est traité de Dieu, du monde en général, de la terre, des animaux, végétaux et animaux ; des poissons, des oiseaux et de leur mœurs, des quadrupèdes, de l'homme, des parties intérieures, exté-

rieures et secondaires du corps humain, des cinq sens de l'homme et de sa supériorité sur les autres animaux, de l'entendement humain, de la volonté et de la liberté humaine, de l'homme moral, de la sagesse, de la bienfaisance et de la piété. Ces divers chapitres démontrent que l'auteur anonyme (suisse) veut donner à ses élèves, non-seulement des connoissances préliminaires et générales sur l'histoire naturelle, mais qu'il veut encore faire connoître l'oganisation de l'espèce humaine.

Offrons quelques fragmens analogues au travail de ce journal.

Des mousses. « Ce que le règne végétal offre de moins considérable en apparence, ce sont les *mousses* et les *lichens*, plantes tout-à-fait noires, que l'on voit ramper par touffes et s'étendre en forme de tapis sur les bois et sur les pierres; principalement dans les lieux frais et humides. Elles sont de différentes couleurs, selon leur âge et leur espèce; et il n'y a pas long-temps qu'a force d'observations microscopiques, on est parvenu à découvrir leurs semences, leur structure et le mécanisme de leur végétation et de leur reproduction. Elles sont la plupart purgatives, vermifuges et sudorifiques; et lorsqu'elles sont bien sèches, elles peuvent servir à préserver de l'humidité les corps qui y sont sujets, et conserver la fraîcheur des jeunes plantes sans les pourrir. »

« On en distingue plusieurs sortes, comme la *mousse terrestre ordinaire* (*bryum murale*, L.) que chacun connoît; elle est très-astringente et propre pour arrêter les hé-

morrhagies. On s'en sert aussi pour calfater les vaisseaux : la *mousse rampante à massue*, ou *mousse des bois*, ou *pied de loup*, (*lycopodium clavatum*, LIN.) qui produit quand elle est mûre, ce qu'on appelle *soufre végétal*, poussière semblable à la fleur du soufre et qui a diverses propriétés en médecine. La *mousse d'arbre*, ou *usnée commune*, (*lichen plicatus*, LIN.) qui croît sur l'écorce de plusieurs arbres, et qui leur nuit beaucoup; celle de chêne est un bon remède contre la coqueluche des enfans. »

Du goût. « C'est le second de nos sens, qui n'est proprement que l'état de la bouche, relativement aux sucs et aux sels dont nos alimens sont imbus ou imprégnés, et par lequel aussi nous discernons les saveurs; c'est la *langue* qui en est le principal organe. »

De l'odorat. « Le troisième de nos sens est l'*odorat*, qui est en quelque sorte le goût des odeurs, et souvent l'avant-goût des saveurs, la bouche répugnant pour l'ordinaire à ce à quoi le *nez* répugne, et appétant au contraire ce qu'il appète. C'est sur la membrane pituiteuse qui tapisse les cavités du nez que se fait, à l'aide des *nerfs olfactoires*, la sensation des odeurs ou des émanations des corps, propres à affecter cette membrane et ces nerfs. »

De la multiplication des poissons. « La fécondité des poissons en général et de certaines espèces en particulier, passe l'imagination, et se rapproche beaucoup de celle des végétaux et des insectes. Une *tanche*,

pond environ 10000 œufs; une *carpe* 20000; un *merlus* 1000000; une *morue* 9334000. Les poissons de haute mer, et qui habitent trop loin des terres, laissent leurs œufs nager sur les flots, et éclore dans le *varech* ou l'*algue marine*; d'autres les vont déposer près des rivages, où l'eau est moins salée et plus chaude, et où le *frelin* nouvellement éclos, se trouve plus à portée des insectes aquatiques, qui sont sa première nourriture; d'autres enfin, comme les *saumons*, remontent pour cela les fleuves et les rivières, afin d'y trouver un eau tout-à-fait douce et plus pure que celle de la mer. »

CAROLI A LINNÉ, equitis aurati de Stella polari, archiatri regii, med. et botan. profess. Upsal. Acad. Paris. Upsal. Holm. Pétropol. Berolin. imper. Londin. angl. Monsp. Tolos. Florent. Edimb. Bern. sol. Systema naturæ per regna tria naturæ, secundum classes, ordines, genera, species, cum caracteribus, differentiis, Tomus II, pars I, editio decima-tertia, aucta, reformata curâ Jo. FRED. GMELIN, philos. et med. doctor. hujus et chem. in Georgia Augusta, prof. P. O. Acad. cæsar. naturæ curiosorum et Electoral. Moguntin. Erfordensis, necnon societ. reg. scient. Goettingensis, physicæ Tigurin. et

metallicæ membri, &c. *A Leipsick, chez* George Emmanuel Beer; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1791; *in*-8°. *de* 884 *pag. Prix* 10 *liv.*

8. Le second volume du *systême de la nature* traitera du règne végétal. M. *Gmelin* ouvre la première partie par une philosophie botanique, concise, infiniment instructive, qui est terminée par une clef des classes rangées selon le systême sexuel. Ce savant éditeur a adopté les changemens de M. *Thunberg*. Comme on a découvert depuis ces dernières années, un très-grand nombre de plantes, et qu'on a rendu plus exacts les caractéres de beaucoup d'autres déjà décrites, il convenoit d'enrichir cette édition de ces deux objets. En effet, depuis peu plusieurs botanistes ont entrepris des voyages dans des contrées fort éloignées et fort peu connues; leurs découvertes étoient dispersées et consignées dans des ouvrages particuliers; il faut encore avouer que dans notre europe même, on a remarqué quelques végétaux qui avoient échappé aux yeux de nos prédécesseurs. M. *Gmelin* a donc rassemblé les additions faites par les deux *Linnés*; par *Farskal*, dans son voyage en Egypte et en Arabie; par *Aubles*, dans la Guiane françoise et l'Isle de France; par *Sonnerat*, dans la Nouvelle Guinée et dans l'Inde orientale; par *Banck*, par *Solander* et par les *Forster*, dans la mer du sud; par *Sparmann*, dans l'Afrique méridionale; par *Thunberg*, au même endroit, à Ceylan, à

Java et dans le Japon; par *Pallas*, par *Georgi*, et autres scrutateurs de la nature dans l'immense empire russe; par l'abbé *Molina*, au Chili; par l'abbé *Poiret*, en Barbarie; de *Bruce*, dans l'Abyssinie. Il a encore conféré les nouvelles plantes, dont la connoissance est due au zèle de *Jacquin*, lesquelles ne se trouvent que dans le jardin de Vienne, dans la Flore d'Autriche et ses collections, et examiné celles qui sont l'objet des derniers travaux de *Gouan*, de montpellier; de *Murray*, de Gottingue; de *Schreber*, d'Erlang; de *La Marck*, de Paris; de *Smith*, *Curtis* et *Aitken*, anglois, et autres dont l'énumération seroit trop longue.

Ainsi l'on aura par les soins de M. *Gmelin* l'histoire exacte des richesses botaniques actuelles. Avec cet ouvrage, on peut assurément se passer du supplément des plantes, publié par *Linné* fils, et des autres collections. Ce travail difficile, qui a demandé beaucoup de temps et de courage, est exécuté avec toute la perfection dont il est susceptible; la brièveté est jointe à la clarté.

Flora Lipsiensis, sistens plantas in agris circuli Lipsici tàm sponte nascentes quàm frequentius cultas, secundum systema sexuale revisum atque emendatum : *Flore de Leipsick, contenant les plantes qui croissent spontanément, ou que l'on cultive fréquemment dans le terri-*

toire du Cercle de Leipsick ; revue et corrigée suivant le systême sexuel ; par JEAN-CHRISTIAN BAUMGARTEN, *bachelier en médecine, avec quatre planches en taille-douce. A Leipsick, chez* Crusius, 1790 ; *in*-8°. *de* 344 *pag.*

9. Leipsick est une des plus belles villes de la Saxe, et des plus régulières de l'Allemagne : l'on y compte près de soixante mille ames. Les arts, les sciences et les belles lettres y fleurissent extraordinairement, et c'est l'endroit où l'on parle l'allemand le plus pur. Cette ville se gouverne par ses propres loix. Elle est célèbre par son université, et par ses trois foires privilégiées, qui attirent un concours prodigieux d'étrangers. Il y a une académie de belles-lettres et deux grandes et magnifiques bibliothèques publiques, depuis 1750. Leipsick avoit bien sa flore particulière, rédigée par le célèbre *George Rudolphe Boehmer ;* mais à cette époque, combien de plantes n'a-t-on pas découvertes ?

Indépendamment de la description et du dénombrement des végétaux dont il est fait mention par les botanistes prédécesseurs de M. *Baumgarten*, ce jeune naturaliste n'a cessé, pendant plus de cinq ans, de rechercher scrupuleusement par des herborisations multipliées, tous ceux qui se trouvent aux environs de cette ville. En effet, l'on trouve peu de contrées où l'œil observateur du bo-

taniste se promène avec plus de plaisir, où le sol soit plus varié dans le choix de ses productions, que le cercle électoral qui entoure Leipsick. M. *Baumgarten* a parcouru avec une religieuse curiosité ses humides vallons, ses bois touffus, ses montagnes escarpées, ses côtaux rians, à plus de cinq lieues de distance de cette ville anséatique. Guidé par d'habiles maîtres, il vient de ranger cette immense quantité de plantes suivant le systême sexuel de *Linné*, tandis que la flore de Leipsick de *Boehmer* est rangée selon la méthode de *Ludwig*. M. *Baumgarten* a adopté les réformes que M. *Thunberg* a faites au systême sexuel; et quant à la cryptogamie, il s'est servi avec avantage des découvertes récentes de *Hedwig*; de l'agrostographie du savant M. *Gilibert* de Lyon, pour les graminées; du traité sur les ombellifères de M. *Crantz*, pour les plantes à parasol; de la lichénographie de M. *Hoffmann*, pour les algues, et des ouvrages de MM. *Batsch* et *Viggers*, pour les champignons.

Aux propriétés médicinales et économiques, sont joints les noms pharmaceutiques, une nomenclature allemande, françoise, angloise et latine, tant générique que pour les espèces, l'endroit où se trouve la plante, le temps de sa floraison et de la maturité de son fruit ou graine, sa description, des observations particulières; enfin M. *Baumgarten* n'a rien omis pour porter sa belle flore à son plus haut degré de perfection.

Elle ouvre par une énumération historique et chronologique raisonnée des auteurs qui ont traité des plantes qui se trouvent aux

environs de Leipsick; suivent une terminologie botanique complète, et l'explication des classes et des genres. Il passe enfin aux espèces, qui se montent au nombre de dix-sept cent trente-sept, sans compter les variétés.

La première plante qui se présente dans cette flore est la passe-pierre, (*salicornia herbacea*, L.) C'est une espèce de soude, de la monandrie monogynie, qui croît abondamment dans les marais salans. Elle est annuelle, fleurit en juillet et août. On s'en sert dans la fabrication du verre et dans celle du savon. On la confit au vinaigre; ce qui forme une délicieuse salade. Elle plaît au bétail. C'est ainsi que M. *Baumgarten* ne laisse ignorer aucune utilité de chaque plante. La passe-pierre est commune dans les marais qui environnent les salines de Dieuse, de Châteausalin et Moyenvic, en Lorraine.

Voici ce qui concerne le troëne, (*ligustrum vulgare*, L.). C'est un arbrisseau commun dans les bois et les jardins. Il fleurit en mai, juin et juillet. Ses baies sont mûres en automne; elles peuvent servir à faire de l'encre. Voyez *Trahus* et *Linné*. Ses fleurs plaisent aux abeilles. Le troëne est excellent pour construire des haies, des allées, des avenues pour l'ornement et la fermeture des jardins. Ses feuilles sont amères, astringentes; elles sont vantées contre le scorbut et la diarrhée.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Ordre des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société de médecine, tenue au Louvre le 28 août 1792.

Le secrétaire a lu l'annonce et la distribution des prix.

M. *Rousselle* a lu des observations médicales, extraites de quelques auteurs non-médecins, particulièrement sur les fièvres subintrantes.

M. *Jeauroy* a fait la lecture d'une observation sur plusieurs dépôts venus à la suite d'une couche.

M. *Mahon* a lu des réflexions sur l'éducation la plus propre aux jeunes personnes du sexe.

On a fait pour M. *Mauduyt* la lecture d'un Mémoire sur la cause du sommeil.

M. *Thouret* a lu un Mémoire sur quelques phénomènes observés dans des exhumations.

M. *Vicq-d'Azyr* a terminé la séance par la lecture de l'éloge de M. *Tillet*, membre de la Société.

Prix distribués et proposés dans la même Séance.

I.

La Société avoit proposé dans sa Séance

publique du 31 août 1790, pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 livres, la question suivante :

Déterminer, d'après les découvertes chimiques modernes et par des expériences exactes, qu'elle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, dans les maladies fébriles putrides, et dans le scorbut.

Parmi les mémoires envoyés au concours, aucun n'a été jugé digne du prix.

La Compagnie a cependant distingué le mémoire coté B, portant pour épigraphe cette phrase tirée de la grande physiologie de *Haller*, Liv. V : *Non ideò analyses sanguinis utilitate suâ destituuntur, dum sapienter noverimus spes nostras recidere neque plura docere quàm à natura discimus.*

Ce mémoire qui a été remis avec un supplément est écrit avec méthode ; on y trouve un rapprochement bien fait, des expériences modernes sur l'analyse du sang. Les commissaires ont remarqué sur-tout ce qui y est dit de la gélatine. Il a été arrêté qu'il en seroit fait une mention honorable.

Les auteurs de ce mémoire sont MM. *Parmentier* et *Deyeux*, membres du collége de pharmacie de Paris. La Société voulant leur donner une marque de sa satisfaction, a décerné à chacun d'eux, comme prix d'encouragement, une médaille de la valeur de 100 liv.

La Société propose de nouveau ce même programme, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. qui sera distribué dans la séance

publique du carême 1794. Les mémoires seront remis avant le 1er décembre 1793.

I I.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 30 août 1791, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. dû à la bienfaisance d'un citoyen qui n'a pas voulu se faire connoître, la question suivante:

Indiquer les moyens les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est devenu aliéné, avant l'âge de vieillesse.

Parmi les mémoires envoyés à ce concours, aucun n'a été jugé digne du prix.

La Compagnie a cependant remarqué le mémoire coté C, et envoyé avec cette épigraphe : *Gerere se pro cujusque natura necessarium*, CELS. On y trouve des observations bien faites et des vues très-saines, sur le traitement des différentes espèces de manie que l'auteur divise en plusieurs classes. Il a été arrêté qu'il en seroit fait une mention honorable dans cette séance.

L'auteur de ce mémoire est M. *Pinel*, docteur en médecine, résident à Paris. La Société voulant lui offrir un témoignage de sa satisfaction lui a décerné, comme prix d'encouragement, une médaille de la valeur de 100 liv.

I I I.

La Société devoit distribuer deux autres prix dans cette séance; mais, n'ayant point été satisfaite des mémoires envoyés pour ces différens concours, ces deux prix sont remis.

La Société propose donc de nouveau,

pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. la question suivante :

Déterminer, d'après la nature mieux reconnue des laits de femme, de vache, d'ânesse, de chèvre, de brebis et de jument, et d'après l'observation, quelles sont les propriétés médicinales de ces différentes espèces de laits, et d'après quels principes on doit en régler l'usage dans le traitement des différentes maladies.

Ce prix sera distribué dans la séance publique du carême 1794. Les mémoires seront remis avant le premier décembre 1793. Ce terme est de rigueur.

IV.

La Société propose de nouveau, pour sujet d'un prix dont elle a porté la valeur à 1200 liv. la question suivante :

Déterminer s'il y a des signes certains par lesquels on puisse reconnoître que les enfans naissent infectés de la maladie vénérienne ; dans quelles circonstances elle se communique des mères infectées aux enfans, de ceux-ci aux nourrices, et réciproquement : quelle est la marche de cette maladie, comparée avec celle dont les adultes sont atteints, et quel doit en être le traitement ?

Ce prix sera distribué dans la séance publique du carême 1796. Les mémoires seront remis avant le premier décembre 1795. Ce terme est de rigueur. La Société a cru ce délai nécessaire pour donner aux auteurs tout le temps que des recherches de cette nature exigent.

La Société publiera incessamment un mémoire de M. *Doublet*, l'un de ses membres, dont la lecture mettra les concurrens à portée de traiter cette question sous les rapports les plus utiles aux progrès de l'art et aux vues de l'administration. En général, c'est le diagnostic de la maladie vénérienne des enfans nouveau-nés qu'il s'agit d'établir sur des signes plus certains que ceux qui ont déterminé jusqu'ici les gens de l'art dans le choix des remèdes indiqués pour la combattre.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azyr*, secrétaire perpétuel de la Société, cour du Louvre, près l'arcade du côté de la rue du Coq, *avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur et la même épigraphe que le Mémoire.*

V.

La Société retire le programme qui a été lu dans sa séance publique du 15 mars 1791, sur la nature de l'humeur qui sort par la transpiration insensible, &c.; cette question rentrant en partie dans celles que l'Académie des sciences vient de proposer sur la chimie animale.

CORRESPONDANCE.

La description topographique et médicale du royaume, le traitement & la description des maladies épidémiques, l'histoire de la constitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre institution, & l'objet dont nous nous sommes le plus constamment occupés, nous

invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des obſervations ſur la conſtitution médicale des saisons. La Société répondra, avec la plus grande exactitude, aux questions et demandes qui lui seront faites par les Directoires des Départemens et des Districts, et par les Municipalités.

La Société invite les médecins à examiner avec attention l'état des perſonnes qui ont éprouvé des maladies épidémiques, à les ſuivre au-delà de la ceſſation apparente de ces maladies, afin de donner à leurs observations, un complément néceſſaire, & qui eſt négligé par le plus grand nombre.

La Compagnie croit devoir rappeler ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées, 1°. ſur la météorologie; 2°. ſur les eaux minérales & médicinales; 3°. ſur les maladies des artiſans. Elle eſpère que les médecins & phyſiciens nationaux & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui ſeront continués pendant un nombre d'années ſuffiſant pour leur exécution. La Compagnie fera, dans ſes ſéances publiques prochaines, une mention honorable des Observations qui lui auront été envoyées, et elle distribuera des médailles de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus ſur ces matières.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la conſtitution médicale des ſaiſons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans

de la correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie, c'eſt-à-dire, avec une double enveloppe; la premièie à l'adreſſe de M. *Vicq-d'Azyr*, cour du Louvre, près la porte de la rue du Coq; la ſeconde, ou celle extérieure, à l'adreſſe du ministre de l'intérieur, à Paris, dans le Département duquel se fait cette correspondance.

Prix proposés par la Société zélandaise des sciences établie à Flessingue.

(Nous ne rapporterons que ceux qui sont relatifs à l'objet de cette Gazette.)

1°. Comme on doit aux découvertes de ce siècle différentes méthodes de purifier l'eau dormante corrompue, on demande quel est le préservatif le plus sûr contre la corruption de l'eau, à bord des vaisseaux, et quels sont les moyens les plus pratiquables et les moins dispendieux pour lui rendre sa première pureté, lorsque la puanteur et une putréfaction réelle ont déja lieu; de sorte que non-seulement elle redevienne limpide et sans odeur, mais encore parfaitement potable? Ces moyens, ou d'autres, peuvent-ils être employés avec succès pour dessaler et purifier non-seulement l'eau saumâtre des canaux, mais encore l'eau de mer la plus salée, et lui ôter toute salure et tout mauvais goût, au point de la rendre aussi potable et

aussi propre à cuire que l'eau commune.—On demande qu'on joigne aux réponses à ces questions ; 1°. les moyens utiles connus et employés jusqu'ici sur les vaisseaux ; 2°. qu'on les compare ensemble réciproquement, et enfin qu'on allègue les raisons et les preuves qui donnent à un moyen la préférence sur tous les autres. Le moyen qui sera jugé le meilleur, doit sur-tout être appuyé d'épreuves exactes et répétées, en y ajoutant la manière dont se font ces épreuves.

2°. Comme les découvertes des célèbres *Meckel*, *Monro*, *Hunter*, *Hewson*, *Cruishank*, *Mascagni*, ont répandu un grand jour sur le systême lymphatique, et sur l'action de la lymphe sur les différentes parties du corps humain : on demande de quelle utilité elles peuvent être à la médecine.

On enverra avant le premier janvier 1793, et franches de port, les réponses à toutes ces questions écrites lisiblement en hollandois, en latin ou en françois, avec un double, à M. *A. Dryfout*, docteur en théologie et ministre à Midelbourg ; ou à M. *H. Van Royen*, recteur de l'école latine de Flessingue, secrétaire de la société.

L'académie royale des sciences de Mantoue propose, pour sujet d'un prix de deux médailles de 50 florins, la question suivante :

Déterminer quelles vertus possède par excellence la racine de calagaula, *soit par des analyses chimiques, soit, et de préférence, par des expériences faites sur les malades, et indiquer en même temps les caractères qui*

servent à distinguer la meilleure. Les réponses écrites en italien ou en latin doivent être envoyées, *franches de port*, avant la fin de février 1793, à M. *Mathias Borsa*, secrétaire perpétuel de l'Académie.

La Société des sciences et arts d'Utrecht propose de nouveau, pour un prix de 30 ducats, les questions suivantes : *De quelle espèce est le rachitis ou la noueure;—pourquoi ses commencemens se manifestent-ils si rarement avant l'âge de trois ans;—quels sont les signes, les symptômes et les suites;—quels sont les prognostics;—existe-t-il quelque préservatif;—enfin quels sont en général les meilleurs remèdes de cette maladie?* La Société observe que les mémoires doivent être à portée des gens du commun.

Elle renouvelle également la question concernant la morsure des chiens enragés, et promet un prix de 60 ducats à l'auteur dont le mémoire sera couronné.

Elle offre enfin un prix de 20 ducats, et un autre de 10 ducats, pour les deux meilleurs mémoires en chirurgie dont le sujet sera au choix de l'auteur. Toutes ces dissertations peuvent être écrites en hollandois, francois ou latin, et doivent être parvenues avant le premier octobre de cette année-ci, à M. *Luchtmanns*, professeur de chirurgie et d'anatomie, secrétaire de la société. Il faut qu'elles soient affranchies.

N.os 1, 2, 3, 4, 5, M. GRUNWALD.
6, 7, 8, 9, M. WILLEMET.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1792.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, ET PHARMACIE.

NOVEMBRE 1792.

MÊMOIRE.

Topographie de la ville de Douay. —Notice de ses maladies endémiques.—Maladies de l'automne 1791, *et de l'hiver* 1792.—*Epidémie observée dans un village voisin.—Faits particuliers ; par* ANDRÉ TARANGET.

I. DOUAY, chef-lieu du département du nord, est une ville considérable, bâtie en plaine, sur un sol marécageux. Elle est dessinée en parallélogramme, dont les deux grands côtés se développent, l'un au nord, et l'autre au point

opposé. Ses rues sont larges, tirées au cordeau, et plusieurs sont traversées de canaux rarement desséchés. La Scarpe la parcourt dans toute sa longueur, et se reproduit par plusieurs ruisseaux qui baignent les maisons de commerce, celles sur-tout des brasseurs. Les remparts de cette ville peuvent être mis au rang des plus beaux du royaume. Les parapets peu élevés, laissent la campagne à découvert, et l'œil s'y perd dans de vastes lointains. Au pied de ces remparts, et dans toute leur circonférence intérieure, l'on rencontre à chaque pas de magnifiques jardins, qui fournissent les légumes et les fruits. C'est un spectacle enchanteur, que la vue de ces jardins au mois de mai. Tous les arbres fruitiers y forment de superbes bouquets, et y entremêlent leurs brillantes couleurs. Au-dessous de ces arbres, la terre porte avec luxe une immense variété de légumes. C'est la saison des premières richesses de la nature, et cette enceinte privilégiée semble les réunir toutes.

Il est difficile qu'une ville percée de grandes rues, arrosée de ruisseaux dans plusieurs qnartiers, ne paroisse pas, au premier coup-d'œil, une ville saine.

C'est aussi une opinion populaire que son nom lui vient de la salubrité de l'air qu'on y respire, et que de *doux air* on a formé le nom de *Douay*.

Cette ville étoit jadis assez commerçante, et même renommée pour ses tapisseries de haute-lisse, qui réunissoient la finesse du point à la pureté et à l'éclat des teintes. La concurrence de quelques villes voisines, de nouveaux établissemens, souvent incompatibles avec l'esprit de commerce, et à leur suite, de nouvelles mœurs et de nouvelles spéculations, changèrent les goûts du peuple, énervèrent son activité, et le commerce se retira loin des murs qu'il avoit d'abord enrichis: alors l'industrie se trouva presqu'entièrement resserrée dans le cercle étroit et monotone des besoins journaliers. L'ancienne administration essaya, à différentes époques, de réveiller le courage par des ateliers et des manufactures; aucune de ces entreprises ne fut heureuse; chacune sembloit être une production étrangère au sol, et toutes furent frappées à peu près de la même stérilité: mais tandis qu'on négligeoit ces moyens de richesse publique, soit parce qu'ils avoient déjà manqué leur effet, soit

parce qu'on avoit jugé difficile de les naturaliser, l'on s'occupoit avec le plus grand zèle à multiplier les hospices. Il n'est, peut-être, point de ville dans le royaume où toute espèce d'infirmités eut pu trouver plus d'asiles : les vieillards, les femmes en couche, les enfans-trouvés, les imbécilles, les fous furieux, les incurables, tous les maux, toutes les situations malheureuses de la vie avoient des castes particulières où les soins les mieux entendus, où une administration d'autant plus facile, qu'elle étoit plus bornée, réunissoient leur intelligence et leurs secours. Ainsi la charité de nos ancêtres avoit aperçu qu'entasser mille genres de maux sous le même toit et dans la même enceinte, c'étoit n'en soulager aucun, et les aggraver tous. Nous avons cru, ou mieux voir, ou mieux faire : toutes ces castes ont été successivement réunies en une seule, il y a environ trente ans, et un vaste hôpital-général s'élève au pied du rempart, pour engouffrer tous les âges et tous les sexes, avec tous les genres de maladies. Outre cet hôpital-général, Douay contient deux autres hôpitaux civils, desservis par des religieuses, et un hôpital militaire; mais

ces trois maisons sont vastes, bien aérées, bien entretenues; elles remplissent le but de leur institution : destinées à recevoir des malades, elles les reçoivent et leur sont utiles.

Les boucheries et la tuerie sont exactement au centre de la ville, et dans le quartier le plus peuplé; mais il y règne une grande propreté ; et quoique les rues y soient étroites, jamais l'on ne s'aperçoit qu'il y ait un mauvais air. Les enfans y naissent plus beaux, les filles s'y développent avec un teint plus pur, et un embonpoint plus frais que dans tout autre canton : les hommes y sont plus charnus, plus grands et plus vigoureux. Depuis quatorze ans, je n'y ai vu aucun malade attaqué d'épidémie putride. Les cimetières environnent chaque paroisse. Ils étoient autrefois plantés de beaucoup d'arbres ; aujourd'hui ils sont absolument nus; et malgré nos connoissances modernes sur l'*air pur* et ses sources végétales, on ne pense pas même à les replanter.

D'après cette énumération, il paroît évident que rien ne s'oppose à la salubrité de la ville, et qu'on ne pourroit lui reprocher tout au plus que le sol marécageux sur lequel elle est assise.

Aussi les rues, pour peu qu'il pleuve, sont en général mal-propres et bourbeuses : la pluie délaye avec la plus grande facilité le terrain sur lequel des pavés aisément disjoints obligent à des réparations fréquentes et à un entretien très-dispendieux. Au-dessous de cette première couche très-épaisse de terre marécageuse, on retrouve presque partout une seconde couche plus épaisse encore : celle-ci est de la marne dans laquelle il y a quelquefois, comme enchassée, une espèce de terre glaise. C'est dans ce sol que sont creusés tous les puits, dans lesquels on a, presque par-tout, placé des pompes. Il n'en est point qui fournisse de bonne eau ; et c'est cependant la seule eau qu'on y boive ; mais heureusement il s'y en boit peu. La bière est la boisson du pays, et cette boisson se fait avec l'eau de la rivière. En revanche, tous les comestibles y sont d'une excellente qualité ; pain, légumes, viandes de boucherie, volailles, poissons, gibier, tout y est abondant et sain ; et excepté quelques instans calamiteux, il n'arrive pas que le peuple ait de mauvais pain : aussi jusqu'à l'âge de soixante ans, les hommes y sont forts quand ils n'ont

pas abusé des plaisirs de la taverne et de la table. Passé cet âge, beaucoup vieillissent jusqu'à la décrépitude.

Les vents qui soufflent le plus ordinairement à Douay sont parfaitement analogues à la nature du terrain. Le pluvieux ouest y est, sans contredit, le plus fréquent pendant l'automne et l'hiver; et le sud-est, pendant le printemps et l'été. Cependant nous connoissons ici les alternatives brusques et rapides de l'atmosphère; et souvent il faut se chauffer le soir d'un jour dont la matinée a été brûlante. Il en résulte que le ciel de Douay est raremeut pur; presque toujours l'azur y est plus ou moins terni par des brouillards, ou voilé par des nuages. La végétation n'y est pas pour cela moins précoce, ni moins riche. Les légumes et les fruits y sont hâtifs, et accélérés par une culture active et intelligente; les herbes y sont succulentes et élevées; elles fournissent trois coupes, année commune.

Presque tous les pauvres habitent des greniers étroits ou des caves, ou de petites chambres aussi mal-aérées. Ils se chauffent avec des poëles où ils brûlent du charbon de terre.. La classe

aisée des citoyens se chauffe avec le même charbon, mais dans des cheminées ouvertes, appellées *œils de bœuf*. Les gens riches ne brûlent que du bois, mais ils ont tous la manie ou l'orgueil d'avoir des appartemens excessivement chauds. Ils n'abusent pas moins du triste privilége d'avoir une excellente table; et la bonne chère y a été longtemps le bon ton. Les déjeûnés y sont aussi fréquens que mal conçus; c'est un entassement de choses incohérentes; l'on est tenté de soupçonner à ces friands un estomac fait exprès pour concilier les inconciliables. Les citoyens de la seconde classe s'y nourrissent avec plus de sagesse et de méthode. Les pauvres égayent leurs simples repas avec beaucoup de mauvais café, qu'ils convertissent même en soupe, et dont ils font leurs délices.

II. Telle est la misérable condition des hommes, que c'est dans le berceau que commence l'histoire de leurs douleurs et de leurs infirmités. Parmi les enfans, les *écrouelles*, le *carreau* et les *dartres scorbutiques*, sont ici les maladies les plus communes. Parmi les jeunes gens, la *phthisie* fait de grands ravages à chaque équinoxe. Des

obstructions et plusieurs espèces d'*hydropisies*, terminent la carrière de la majorité des vieillards. Les maladies qu'on rencontre le plus souvent sont l'*asthme*, le *scorbut* et les *dartres*. Rarement nous voyons des maladies inflammatoires; presque toutes les maladies aiguës sont de la tribu *putride* et *éruptive*. Les froids violens et continus multiplient les morts subites et les avortemens. Les femmes sont assez sujettes aux épanchemens de lait et aux pertes. En général, les fièvres intermittentes y sont opiniâtres et irrégulières; et, chose étonnante, je n'ai pas encore eu à traiter de *fièvre quarte*. Enfin, les *mélancholiques* n'y sont pas rares dans les deux sexes; et sans être ancien praticien, j'ai déjà vu plus de vingt personnes qui, vers l'âge de quarante ans, ont éprouvé le dégoût de la vie et l'horrible tourment du désir de s'en délivrer.

III. 1°. Dans le trimestre d'automne 1791, la ville de Douay a paru enfin délivrée de la fièvre miliaire, qui depuis cinq années en ravageoit tous les quartiers, et qui en attaquoit toutes les classes de citoyens. Cette maladie a été remplacée par plusieurs espèces d'af-

fections moins fâcheuses à la vérité, et moins longues, mais qui, peut-être, appartenoient encore à la miliaire par une sorte de filiation. La première de ces affections étoit une *scarlatine angineuse*, qui attaquoit les enfans comme les adultes. Elle s'annonçoit par des lassitudes et des frissons irréguliers, auxquels succédoit quelquefois un peu de moiteur; mais plus souvent une chaleur sèche et brûlante. La gorge étoit douloureuse, tantôt à cause d'une légère phlogose de l'arrière-bouche, tantôt par la présence de quelques apthes répandus sur les amygdales. Ce mal de gorge augmentoit jusqu'au troisième jour, et rendoit la déglutition très-pénible. Le corps, à cette époque, se couvroit de petits boutons d'un rouge foncé et tranchant sur le fond moins rouge de toute la peau. Cette éruption étoit excessivement mobile; sa disparition dépendoit de la rémittence de la fièvre, et l'exacerbation la rappeloit. Le ventre étoit constipé, la bouche mauvaise, la langue chargée; il y avoit quelquefois des nausées. L'insomnie étoit opiniâtre, et la chaleur incommode. J'ai vu cette humeur occasionner le larmoiement et l'écoulement par les na-

rines, d'une sérosité limpide, mais irritante, puisqu'elle excorioit la lèvre supérieure sur laquelle elle tomboit. Toutes les fois que ce dernier symptôme avoit lieu, il annonçoit la longueur de la maladie qui se prolongeoit jusqu'au quatorzième jour. Il est arrivé que cette éruption n'a pas été complète ; alors elle s'est fixée sur quelque membre. J'ai vu une jeune personne d'une figure charmante, et dont le traitement avoit été négligé, avoir long-temps le cou tourné, et se plaindre d'y ressentir une douleur très-vive. Plus ordinairement, l'éruption se faisoit complétement, et le mal de gorge diminuoit dès les premiers instans de la desquammation. Cette desquammation paroissoit la crise nécessaire de la maladie; il falloit donc en favoriser les préludes. En conséquence, dès le début, nous avons employé le tartre stibié; il produisoit une détente qui assouplissoit la peau, et facilitoit la moiteur. Un vomitif peut donc amener dans les maladies humorales, des effets analogues à ceux de la saignée pratiquée dans les commencemens d'une maladie inflammatoire (*a*). Nous

(*a*) *Post sanguinis missionem in acutis,*

aidions l'éruption par le séjour du lit, des couvertures légères et une décoction de miel acidulée, et bue très-chaude. Souvent nous avons joint à cette boisson l'usage de l'eau de veau altérée avec les chicoracés; nous combattions la constipation avec des lavemens. Au mal de tête et à la chaleur sèche de la peau, nous opposions avec succès les bains des pieds. Il étoit rare que la gorge exigeât un traitement topique, excepté dans les constitutions humorales, auxquelles nous avons conseillé un gargarisme avec l'esprit de sel. Le cinquième ou le septième jour au plus tard, le fond de la peau reprenoit le vrai ton de chair, et les boutons furfuracés ne laissoient aucune trace de leur existence. A cette époque, la langue se chargeoit; c'étoit l'indication d'un purgatif. Son omission occasionnoit de l'œdême, mais il cédoit aux évacuans.

2°. Dans le même temps, d'autres malades présentoient une autre manière d'être; ils se plaignoient tous d'un

---

aliqualem sudorem in ægrotis ferè semper cum symptomatûm levamine observ. BAGL. epist. 11, clarot. vir.

accablement excessif, d'une vraie prostration de forces, qui sembloit annoncer la maladie la plus grave. En même temps une sueur chaude, séreuse, abondante et générale inondoit les malades, même hors de leur lit ; et cette sueur, pour me servir de leur expression, les *mettoit à bas de force.* Cet état étoit joint à une flaccidité des chairs, à une gêne dans le cou, à des douleurs à la gorge et à de grosses ampoules, sur-tout dans le cuir chevelu, d'où exsudoit une humeur, qui bientôt se séchoit et formoit des croûtes très-abondantes. Cette maladie d'ailleurs ne changeoit presque rien à l'état naturel du pouls ; il étoit lâche, profond, et jamais fébrile ; mais les premières voies étoient farcies d'humeurs dépravées, et les malades se plaignoient d'un mauvais goût insoutenable. Un émético-catharctique, placé dès l'invasion, paroissoit indiqué, et réussissoit ordinairement. Il étoit important de vider le ventre par des lavemens fréquens, et la répétition des purgatifs abrégeoit la maladie. Cependant rien n'arrêtoit les sueurs pendant les sept à huit premiers jours, et c'étoit leur diminution qui annonçoit la fin de la maladie.

3°. D'autres fois au lieu de ces ampoules, on voyoit paroître une autre éruption irrégulièrement dispersée, mais fixe, qui, au premier coup-d'œil, ressembloit à la gale, et en donnoit les démangeaisons. Il n'y avoit pas plus de fièvre que dans le cas précédent; mais les fonctions de l'estomac et du ventre n'en étoient pas moins dérangées; le mal de tête étoit violent, et l'insomnie fatiguante.

Il m'a paru que ces diverses affections tenoient toutes au désordre des premières voies et au croupissement de matières hétérogènes. Elles ressembloient, à certains égards, à cette espèce d'indigestion qu'occasionnent les mauvaises moules, dont la présence dans l'estomac porte sur la peau un genre d'irritation qui y amène des ampoules. Peut-être lorsqu'une portion de ces humeurs dépravées étoit reprise par le tissu muqueux, la nature cherchoit à s'en débarrasser, et s'en débarrassoit réellement par telle ou telle éruption plus ou moins fugace, ou plus ou moins fixe, selon le degré de dépravation de ces humeurs, ou selon la constitution du malade.

4°. Une dernière affection termine

ce tableau rapide; c'est une fluxion sur toutes les parties de l'arrière-bouche, des amygdales et des glandes de la mâchoire; l'humeur fluxionnaire produisoit des *oreillons* très-volumineux dans certains sujets. Ces symptômes étoient accompagnés d'une fièvre douce, coupée de redoublemens réguliers, pendant deux ou trois jours. Malheureusement cette fièvre, toujours légère et trop rapide, laissoit subsister ces symptômes, qui alors délaissés par la réaction fébrile, acquéroient une fixité qui les prolongeoit souvent au-delà d'un mois.

En rapprochant ces événemens pathologiques de la constitution de l'atmosphère, on pressentira facilement quelle a été cette constitution : dès le commencement de l'automne, nous avons eu des pluies continuelles, accompagnées de vents d'ouest, très-impétueux, et souvent même chargés de nuages portant la foudre. Les tempêtes ont été fréquentes, même dans le commencement de l'hiver. Cette seconde saison n'a pas offert une gelée de quarante-huit heures : la glace se formoit vers les cinq ou six heures du matin; et, avant midi, une grosse pluie détrui-

soit l'espérance d'un froid sec qu'on attendoit avec impatience. Ainsi une humidité constante et plus considérable que les années précédentes, des nuages épais et comme stationnaires par leur renouvellement perpétuel, l'inaction presque nécessaire qu'amène à chaque hiver la suspension des travaux, nous ont paru former un concours de circonstances capables de donner lieu aux maladies que nous venons de décrire.

Tandis que dans notre ville les maladies éruptives étoient peu fâcheuses et avoient un cours rapide, elles se présentoient dans les villages avec les symptômes et les accidens les plus sinistres. Outre la constitution atmosphérique qu'on pouvoit regarder à la fois comme une cause prédisposante, et comme un agent qui en favorisoit la propagation, les campagnes avoient éprouvé pendant près de deux ans une espèce de disette, et les paysans n'avoient mangé que de mauvais pain de seigle et de pamelle. Quelques cantons d'ailleurs avoient été frappés, il y a deux ans, de la même épidémie; et sans doute que les communications de village à village étoient devenues un nouveau moyen de les reproduire. Ce

dernier soupçon se trouve confirmé par le caractère évidemment contagieux de la maladie, contagion qui enveloppoit tour à tour, et souvent tous ensemble, les habitans d'une même maison, en même temps qu'elle sembloit porter plus particulièrement sur ceux qui soignoient les malades.

Le fond de la maladie étoit essentiellement putride. Tous les symptômes de l'invasion, les accidens qui y succédoient, la crise elle-même qui se faisoit le dix-septième ou le vingt-unième jour: tout annonçoit ce caractère toujours le même, mais se manifestant par divers épiphénomènes. Tantôt c'étoit une espèce de pourpre qui recouvroit la peau dès les premières atteintes du mal : d'autrefois des boutons miliaires rouges s'entassoient sur les parties les plus chaudes, qui s'excorioient rapidement, pour se couvrir de taches gangréneuses. Ici des boutons miliaires blancs se dispersoient à travers les boutons rouges; là des pétéchies profondes et très-rouges, ou bien des pétéchies violettes et superficielles; presque toujours des vers s'échappoient, soit par haut, soit par bas, accompagnés d'évacuations séreuses et fétides qui duroient

souvent pendant tout le premier septénaire. Un petit village aux environs de Douay m'a présenté cette maladie dans toutes ses variétés, et il m'a fourni lui seul les moyens d'en compléter l'histoire.

IV. La maladie annonçoit ses premières atteintes dans presque tous les sujets par les mêmes symptômes. Ils se plaignoient tous de douleurs excessives dans les muscles, qui jetoient, les uns dans l'abattement, les autres dans une sorte de découragement accompagné de tristesse et de larmes. A cette prostration de forces, contre laquelle j'ai vu des malades lutter plusieurs jours, se joignoient bientôt des frissonnemens universels et irréguliers, qui se prolongeoient jusqu'au troisième et quatrième jour. Le mal de tête devenoit violent ; les reins étoient très-douloureux ; la bouche étoit mauvaise ; le ventre, très-libre dans les uns, resserré dans les autres, ne donnoit que des déjections fétides. Bientôt la respiration devenoit laborieuse et fatiguante ; les yeux se chargeoient d'un nuage humide et rougeâtre ; la région épigastrique, devenue le centre de l'oppression, étoit tourmentée par des nausées et des vomis-

semens. Avant la fin des sept premiers jours, l'on voyoit quelquefois la peau couverte de petites taches rouges ou livides; et déjà, à cette époque, les malades avoient rendu des vers: alors la putridité se prononçoit d'une manière terrible; les malades étoient habituellement inondés d'une sueur séreuse et de mauvaise odeur qui attiroit sur la peau une éruption miliaire rouge, le plus fréquemment associée à des pétéchies. La respiration plus difficile exprimoit une espèce de suffocation. Le délire commençoit et persévéroit pendant plusieurs jours: il étoit *parleur* et douloureusement plaintif. La bouche puante se desséchoit, et les lèvres arides étoient gercées et recouvertes d'une croûte noire et saignante: alors encore les déjections étoient involontaires, fréquentes et aqueuses; il y avoit des soubresauts dans les tendons: le malade refusoit toutes boissons, ou ne les avaloit qu'avec peine. La déglutition sembloit embarrassée par des phlegmes visqueux qui rouloient perpétuellement dans la gorge. Les paupières demi-closes suoient une espèce de chassie purulente. Cet état duroit huit ou neuf jours, et quelquefois plus long-temps. Il a été funeste

aux hommes, et en général aux hommes les plus robustes. Les femmes ont mieux supporté cette période : aucune en effet n'a succombé. Vers le douzième ou treizième jour, tantôt vers le seizième ou dix-septième, le mieux s'annonçoit par une respiration plus facile : la peau, en s'amollissant, avoit une chaleur moins âcre, l'éruption commençoit à s'échapper sous les doigts en efflorescence pulvérulente. La langue s'humectoit, et la croûte sèche et brûlée dont elle avoit été recouverte, se changeoit en bouillie épaisse, qui annonçoit la détente et l'enveloppement du principe morbifique. Ce signe tiré de l'état de la langue pouvoit rassurer sur les autres symptômes permanens, tels que les soubresauts, le délire, &c. Le pouls se relevoit et s'arrondissoit. Les sueurs persévéroient, devenoient plus douces, plus uniformes et plus liées. C'étoit la première lueur d'une convalescence certaine. On en jugeoit mieux encore par un amaigrissement général, qui ne se manifestoit que très-tard, et qui devenoit plus sensible, parce que l'orgasme morbifique de la peau, tomboit en même temps que se prolongeoient les évacuations intestinales critiques.

L'éruption du premier septénaire annonçoit non-seulement une maladie déjà sérieuse, mais présageoit des accidens difficiles, et un événement incertain. C'étoit un mauvais signe quand les malades restoient constamment couchés sur le dos. Cette attitude étoit accompagnée d'une respiration stertoreuse, et d'une grande difficulté d'avaler. Les neuvième et onzième jours ont toujours été mauvais et orageux ; et c'est dans l'un de ces deux jours qu'ont péri les malades qui ont succombé. Le délire ne nous a point paru un symptôme dangereux : nous l'avons vu persévérer encore jusque dans une convalescence d'ailleurs très-décidée.

Telle a été la marche de cette maladie dans sa plus grande force. Nous avons eu d'autres malades en qui les mêmes symptômes de début ont avorté par l'usage répété d'un émético-cathartique. Nous avons vu ces mêmes symptômes, plus doux à la vérité, accompagnés même de pétéchies, et qui cependant se sont terminés par résolution. A peine alors la fièvre étoit sensible. Jamais la tête n'étoit prise ; jamais les déjections n'étoient involontaires ; et si nous l'osions, nous appellerions ce

mode de maladie, *fièvre pétéchiale-bénigne*. Elle se terminoit constamment le neuvième jour.

D'après cet exposé, il nous paroît que la maladie qui nous occupe est une *fièvre putride-pétéchiale*, et quelquefois *miliaire*, présentant trois rythmes bien distincts. La première consistoit dans les symptômes essentiels qui commençoient le premier septénaire: dans quelques-uns de ces malades, ces symptômes disparoissoient sans retour, par l'usage des évacuans par haut et pas bas. Dans le second, ces mêmes symptômes primitifs acquéroient toute leur force, et s'étendoient jusqu'au quatorzième, et plus souvent jusqu'au vingt-unième. Enfin, une troisième espèce de malades avec les mêmes symptômes primitifs, mais plus doux, offroient des pétéchies qui n'empêchoient pas une résolution bénigne le neuvième jour.

Après nous avoir montré cette triple manière de s'exprimer, cette maladie nous commandoit de varier le traitement: cependant nous débutions chez tous les malades par un émético-cathartique; et ordinairement le purgatif étoit réitéré le troisième jour, avec l'addition de quelques vermifuges. Nous

recommandions expressément d'aérer la chambre du malade, de n'y entretenir qu'une foible chaleur, et d'éviter le poids des couvertures. Nous ne nous lasserons pas d'insister sur ce genre de précaution avec les habitans de la campagne, toutes les fois que les circonstances nous adjugeront l'honorable mission de les soulager dans leurs épidémies. Ils commencent à se familiariser avec l'idée de cette nécessité de l'air! Quoique le préjugé contraire soit encore profondément enraciné, avec le temps et de la constance on parviendra à le détruire tout-à-fait. Guidés par le même motif qui nous faisoit recommander le renouvellement perpétuel de l'air, nous avons eu soin de séparer les malades, et nous n'avons pas permis qu'il y en eût deux dans une même chambre.

Lorsque les malades avoient été purgés une ou deux fois, selon l'indication plus ou moins permanente, nous abandonnions la maladie à sa marche, éloignant avec soin les bouillons à la viande, les nourritures même légères, et nous bornant aux délayans antiseptiques, tels que la limonade, la décoction de racines d'oseille, l'eau miellée

acidulée avec le vinaigre. Nous avons vu plus d'un malade échapper à tout accident ultérieur, et se rétablir parfaitement en six ou sept jours : alors nous cessions aussi toute espèce de remèdes, et nous ne prescrivions plus que du régime.

Quand la maladie alloit au-delà des sept jours, nous devions nous attendre à la rencontrer *bénigne*, quoique *pétéchiale* ou *miliaire*; ou bien (ce qui arrivoit plus souvent) à la voir passer par tous les accidens dont nous avons exposé le tableau. Dans le premier cas, nous recommandions l'usage des boissons désignées, des lavemens et une grande propreté ; après le neuvième, un purgatif anthelmintique terminoit le traitement et la maladie. Dans le second cas, l'usage des lavemens avec le vinaigre a parfaitement réussi ; nous attendions tout d'ailleurs de la régularité des redoublemens, et cette régularité amenoit une issue toujours heureuse. Dans l'événement contraire, nous avons cru apercevoir que leur irrégularité tenoit à un état de foiblesse qui sollicitoit de nouveaux secours. Les vésicatoires étoient la grande ressource du moment, et une ressource d'autant

d'autant mieux indiquée, qu'elle déterminoit vers la peau une portion de la matière même de l'éruption. Nous pouvons assurer qu'ils ont toujours produit un bon effet, toutes les fois qu'ils ont été indiqués par l'affoiblissement des forces organiques. Quand ce moyen avoit préparé les premiers signes de la convalescence, nous nous hâtions de prescrire, et même quelquefois de réitérer un purgatif.

Cependant quelque eût été le traitement, il restoit une toux sèche, opiniâtre, quelquefois même de longue durée. Cette toux étoit-elle l'effet de l'irritation? Ou bien la fièvre *miliaire*, quelque complète que soit sa dépuration, partage-t-elle avec la rougeole le triste privilége de laisser après elle, sur les organes de la respiration, un stimulus qui en entretient l'éréthisme? Nous n'avons pas encore assez d'observations pour adhérer à l'affirmative de la seconde question. Cependant, depuis cinq à six ans que nous voyons des fièvres *miliaires*, ce symptôme nous a paru *constant* dans les convalescences. Un autre fait que nous avons aussi fréquemment observé dans toutes les maladies éruptives du même genre,

c'est la grande aridité et la *saleté* de la peau. Ne pourroit-on pas supposer que le levain miliaire a dans les mailles des couches les plus extérieures du tissu muqueux une sorte de matrice, dans laquelle cette éruption bourgeonne, fleurit, et tombe enfin avec l'espèce de *bale* dans laquelle il a végété : alors l'aridité dont nous parlons seroit l'effet de la destruction de cette *bale* elle-même ; destruction qui affaisseroit la peau, et lui ôteroit l'orgasme nécessaire peut-être à sa souplesse, incompatible avec l'aridité.

Il n'est pas permis de révoquer en doute la propriété contagieuse de la maladie dont nous faisons l'histoire, ainsi que de toutes celles qui ravagent épidémiquement la campagne. Nous avons obtenu la démonstration que la plupart de ceux qui ont visité souvent les malades, ou qui leur ont donné des soins, ont été eux-mêmes gravement attaqués. Nous ne pouvons pas dissimuler qu'il nous paroît étonnant que cette observation, si facile à faire, n'ait pas encore donné l'idée d'une police à établir dans les campagnes pendant les épidémies. Nous sommes loin de vouloir nous opposer aux devoirs que com-

mandent dans ces fléaux la tendresse filiale, l'amitié, et tous les sentimens consolateurs par lesquels l'Auteur de la nature a daigné compenser et adoucir les maux dont il nous afflige. Périsse l'égoïste qui ne sait point s'associer aux maux d'autrui ! Mais nous osons affirmer que trop de gens partagent ces soins, d'ailleurs si respectables et si doux. Nous nous élevons pour la condamner, contre la curiosité stérile qui attire dans une maison infectée une foule de gens inutiles qui ne servent qu'à s'imprégner eux-mêmes du vice de la contagion pour en devenir les *conducteurs*. Il nous semble qu'il est digne de la sollicitude d'une philosophie active et d'une administration éclairée, d'arrêter un moment leur attention sur cet objet. C'est sur-tout sous le chaume qu'existent les nations. Puisse cette vérité d'économie politique passer des livres où elle reste assoupie dans le cœur des hommes destinés par leurs fonctions à réaliser tous les vœux de la philantropie. C'est sous le chaume que sont les grands besoins et les droits sacrés qui réclameront toujours la réunion de toutes les lumières,

et l'association de tous les genres de bienfaits.

V. Au milieu de ces événemens, j'ai rencontré quelques faits qui, par leur singularité, forment une interruption dans la chaîne des faits du même genre, et qui m'ont paru mériter une attention particulière.

PREMIER FAIT.

Je fus appelé pour une jeune personne de quinze ans, en qui la nature n'avoit pas encore terminé le développement de toutes ses fonctions, et qui depuis long-temps se plaignoit de malaises, qu'on pouvoit raisonnablement attribuer aux efforts d'une menstruation difficile. Une nuit que cette jeune personne dormoit assez paisiblement, elle fut réveillée en sursaut par un coup de tonnerre, et elle se sauva, saisie de frayeur, dans la chambre de sa mère. On eut beaucoup de peine à la faire revenir de son effroi. Enfin l'orage étant dissipé, elle parut se tranquilliser, et alla se recoucher. Le lendemain matin, le premier soin de sa mère fut d'aller la voir; elle la trouva remise de ses alarmes; il ne lui restoit plus qu'un peu

de tristesse. Il y avoit huit jours que cette jeune personne paroissoit bien portante, lorsque presque tout à coup, elle fut saisie d'un délire religieux, et qu'elle se mit à répéter sans cesse qu'elle voyoit l'enfer, et qu'elle étoit damnée. Je crus apercevoir que l'objet de son délire actuel se lioit dans son imagination avec l'orage qui l'avoit effrayée; car elle parloit d'un coup de tonnerre qui devoit la précipiter dans l'abyme. Je m'informai de la manière de vivre de cette jeune fille, et sur-tout du personnel de son confesseur. On me le nomma; il n'étoit pas homme à tourmenter par les terreurs d'un autre monde, une ame novice et confiante. Tranquille sur cet article, je crus deviner juste en attribuant tout ce désordre à l'état d'effort où étoit la nature, occupée du premier appareil du flux périodique. En tournant toutes mes vues du côté de cette indication, je cherchai à favoriser cette excrétion si importante. Les pédiluves, les sangsues, les antiseptiques, les bains de fauteuil; je réunis tous les genres de secours pour calmer cette bourasque, et douze jours se passèrent en tentatives infructueuses. Le délire se soutint sans

interruption, avec une *loquacité* dont je n'ai rencontré aucun autre exemple. Je désirois voir la fièvre succéder à cet orage, espérant que la malade ne feroit alors qu'un échange avantageux. Au dix-septième jour, le pouls qui jusques-là avoit été naturel, parut se resserrer tant soit peu, et se concentrer. Je proposai les bains tièdes : elle en prit une demi-douzaine, qui la laissa à-peu-près dans la même situation, excepté une sueur abondante que la malade éprouvoit aussitôt, et chaque fois qu'on la remettoit dans son lit. Comme l'artère restoit petite et serrée, cette sueur étoit un symptôme de plus qui ajoutoit à mes inquiétudes. Dès ce moment, la malade refusa toute boisson, et son délire se changea en léthargie. L'indication me parut être d'éveiller la sensibilité. Je fis appliquer des vésicatoires aux jambes. Leur effet fut absolument nul, et l'épiderme ne fut pas même entamé. Cette nouvelle épreuve acheva de nous décourager ; mais un nouvel accident vint soulever le voile qui sembloit étendu sur la cause de tant d'accidens ; c'étoit une oppression singultueuse, accompagnée d'une petite toux sèche. J'avouai que je commençois à

soupçonner une fièvre *miliaire.* Le surlendemain, ma conjecture se trouva vérifiée. D'espace en espace, et sur une peau pâle et sans action, nous aperçûmes quelques rassemblemens de boutons *miliaires* blancs. Je fis réappliquer les cantharides, qui ne produisirent pas plus d'effet que la première fois, et le trente-septième jour, ma jeune malade succomba à la foule des symptômes bisarres qu'elle avoit éprouvés, sans avoir eu un seul instant de présence d'esprit, et après avoir passé d'un délire presque furieux, à un affaissement soporeux qui la conduisit au tombeau.

DEUXIEME FAIT.

Une seconde observation peut-être aussi étonnante que le fait que je viens de rapporter; c'est celle d'une autre fièvre *miliaire* dans un jeune homme de trente ans. Il est d'un tempérament lâche, et plus chargé d'embonpoint qu'on ne l'est ordinairement à son âge; grand mangeur et sédentaire. Un jour après quelques mal-aises, il sentit du frisson, une fièvre tierce se déclara, il n'en eut que quelques accès, après lesquels il se purgea. Quoique la fiévre eût disparu, et qu'il mangeât avec appétit,

il se plaignoit de la diminution de ses forces ; c'étoit-là le seul symptôme qui lui faisoit croire qu'il n'étoit pas guéri. Je ne découvrois cependant rien dans son état qui annonçât une maladie caractérisée. J'étois dans cette incertitude, lorsqu'il me fit rappeler pour me parler d'un rhume qu'il avoit *gagné*, disoit-il, dans une promenade que je lui avois conseillée. Cette toux étoit sèche, avec oppression ; elle ressembloit à une toux stomacale. Je crus qu'il ne risquoit rien, d'après cette ressemblance, d'essayer une dose d'ipécacuanha. Il s'y soumit : le vomissement fut abondant et bilieux ; mais la toux persévéra toujours de même ; il en avoit des accès qui lui duroient quelquefois six heures sans la plus courte interruption. Trois semaines s'étoient écoulées sans le moindre adoucissement, et l'oppression demeuroit la même. Cette continuité ne faisoit que confirmer mes soupçons d'une fièvre éruptive, et je crus que le spasme cutané s'opposoit à l'explosion ; et dans l'espérance de la faire tomber, je prescrivis les bains tièdes. Six bains laissèrent les choses dans le même état, avec la seule différence qu'il se joignit un mal de tête violent,

et presque continuel. Je crus convenable de prescrire les pédiluves. Il est incroyable, et j'ai regardé comme un phénomène, la quantité de sueur que provoquoit chaque pédiluve. A peine le malade y étoit-il entré que chaque pore sembloit une goutte d'eau, qui bientôt tomboit, remplacée par une autre. Un demi-quart d'heure après qu'il s'étoit retiré de l'eau, la sueur s'arrêtoit, les pores se fermoient, et tout revenoit au même point. Le cas devenoit embarrassant : mon malade s'affoiblissoit, et sa foiblesse donnoit à sa maladie un caractère qui m'inquiétoit. Je tournai mes vues du côté d'un second vomitif, et je choisis le tartre stibié. J'avois confiance dans l'action excentrique qu'il pouvoit susciter; j'espérois que l'éruption se présenteroit à la suite. Effectivement, le lendemain la poitrine fut parsemée de taches rares et rouges, au milieu desquelles on distinguoit beaucoup de boutons également rouges; et la toux fut sensiblement diminuée. Une infusion de fleurs de sureau et de pavots rouges vint au secours de la nature, et l'éruption s'étendit; tous les membres en furent couverts, et tous les symptômes diminuèrent. Dès

ce moment, la maladie se simplifia. Je laissai mûrir et tomber les boutons; la convalescence amena de l'œdême aux extrémités inférieures. Deux minoratifs l'emportèrent, et l'appétit se réveilla. Huit jours de bien-être sembloient avoir assuré la convalescence, et j'avois même perdu de vue mon malade, quand il me fit rappeler. Il se plaignoit d'une douleur dans le bras, douleur profonde, étendue, et dont lui-même ne pouvoit guères désigner précisément le local. Au moins étoit-il vrai qu'il ne pouvoit pas remuer le bras sans faire les hauts-cris. Je le fis plonger dans une décoction tiède et émolliente. Aucune rougeur, aucun gonflement ne déceloit la maladie. Après quelques immersions, le deltoïde rougit, s'enfla au point qu'il y avoit lieu de croire qu'il s'y feroit un dépôt. Un cataplasme de farine de lin fut appliqué sur cette inflammation. En palpant la partie avec attention, je croyois découvrir une fluctuation obscure, et je m'attendois à trouver, dans quelques jours, sous l'appareil, une proéminence qui prononceroit expressément la tumeur et le dépôt. Je fus trompé dans mon attente; la peau reprit sa couleur

naturelle, la fluctuation présumée disparut, et les douleurs devenoient de plus en plus insoutenables. Je ne voyois d'autre indication que celle de fixer et d'entraîner au dehors l'humeur ennemie; reste sans doute échappé aux mouvemens fébriles qu'elle avoit excités. J'appliquai un vésicatoire qui, le troisième jour, avoit amené sur tout le bras des milliers de boutons entassés les uns sur les autres. Pendant plus de six semaines, l'écoulement persévéra avec le pansement le plus simple; et de huit jours en huit jours, il ramenoit une éruption qui remplaçoit celle qui s'étoit séchée. Ainsi se termina sans retour une maladie dont la marche, les symptômes et la continuité présentent, si je ne me trompe, un fait assez rare, et qui m'a paru digne d'être consigné dans un recueil destiné à recevoir des observations.

TROISIEME FAIT.

Il comprend plusieurs observations de *miliaires chroniques*, nouveau mode que j'ai observé, sur-tout cette année-ci, et dont la raison me paroît exister dans l'humidité habituelle de l'automne et de l'hiver derniers, et le

refroidissement qui en est la suite. De tout temps le climat de Douay a imprimé aux maladies de ses habitans cette marche lente et foiblement développée. Les fièvres inflammatoires y ont été très-rarement observées; et l'on a vu même des épidémies, dont les premiers symptômes sembloient caractériser une vive inflammation, dégénérer subitement en fièvres putrides et gangréneuses, par l'usage de la saignée que commandoient, en apparence, ces symptômes primitifs. Or, nous concevons que les maladies éruptives miliaires seront particulièrement destinées à subir les formes traînantes et paresseuses d'une affection chronique. Elles appartiennent en effet à un système d'organes où les mouvemens ne déploient que des actions languissantes. Démembrement du système des glandes, le tissu muqueux en partage l'inertie. Mais ce qui est vrai en physiologie, et dans la supposition la plus favorable aux forces organiques de ce département, le devient bien davantage encore sous l'influence des causes climatiques et atmosphériques qui modifient leur activité. D'ailleurs, il faut en convenir, ces causes extérieures que

nous accusons, à juste titre, d'énerver le tissu muqueux, et le ressort impulsif de ses cellules vivantes, étendent sans doute leur empire jusque sur les forces centrales et épigastriques. Le diaphragme, ce pendule régulateur dont les oscillations semblent décider les oscillations de toute la machine, n'acquiert jamais dans notre climat la vibratilité dont sa fabrication le rend susceptible ; et dès-lors les directions centisfuges n'arriveront qu'impuissantes à la surface qui termine et circonscrit la sphère de leur activité.

En considérant l'humidité et le refroidissement comme des causes capables de ramener au type chronique des affections qui marcheroient plus rapides et plus courtes sous un autre ciel, nous ne prétendons pas exclure d'autres causes encore ; mais elles seront toutes du genre sédatif et affoiblissant. Ainsi je place les longs chagrins, les inquiétudes profondes, le découragement, au rang des influences capables de déterminer les mêmes effets. Il faudra seulement ajouter, dans ce second cas, au rythme chronique de l'affection, celui de l'irrégularité. L'anomalie est le type essentiel des maladies

compliquées de quelque vice de l'action nerveuse.

En méditant ces vérités, que je crois avoir vues dans le livre de la nature malade, j'ai regardé comme autant de corollaires 1°. que la saignée, ce sédatif par excellence, étoit, dans notre climat, d'une application toujours très-délicate, et que souvent il falloit l'exclure, comme favorisant trop le penchant de nos maladies à affecter une marche chronique. 2°. Que tout ce qui pouvoit susciter et réveiller dans le tissu cellulaire une action et une chaleur trop foibles, et donner à cet organe une activité artificielle, présentoit à l'art clinique ses grands moyens de guérison. 3°. Que par conséquent les épispastiques, employés sur-tout selon la méthode de *Stoll*, et avec eux les vomitifs antimoniaux, sont peut-être les seuls remèdes réellement actifs, et le plus certainement efficaces dans une foule de nos maladies aiguës.

Obligé par état d'étudier la constitution physique de mes concitoyens, d'examiner dans cette constitution les effets du climat, et de tirer de ce rapprochement des vues qui soient utiles à des hommes à qui j'ai consacré ma

vie, mes fatigues et mes méditations, j'ai porté une attention particulière sur leurs maladies aiguës et sur la phthisie pulmonaire, qui est une de leurs plus redoutables endémies; peut-être n'ai-je saisi qu'une fausse lueur, qu'une trompeuse analogie: j'ai soupçonné que la phthisie qui moissonne tant de jeunes gens parmi nous, n'est pas une maladie étrangère à cette classe de maladies éruptives, et que ce n'étoit pas une prétention vaine que celle de la ranger dans la même tribu, et de la soumettre aux mêmes bases de traitement. Je me propose de suivre cette idée. Déjà je possède quelques faits qui serviront à m'encourager (*a*); malheureusement je n'aurai que trop d'occasions de les vérifier d'une manière plus authentique. Si elles venoient à justifier mes pressentimens! Si quelques succès complétement heureux m'annonçoient que j'ai rencontré le point de la difficulté,

(*a*) L'Editeur de ce journal exprime ici le sentiment de ses lecteurs, en disant que les travaux par lesquels *Taranget* a déjà si bien mérité de la médecine et de l'humanité, lui assurent le droit de se flatter que les faits et les réflexions qu'il aura à publier, fixeront toujours l'attention des praticiens.

et que la plupart de nos phthisies ne sont qu'un *engouement d'un tissu cellulaire paresseux et froid!* .... Quelle récompense plus délicieuse de mes sollicitudes et de mes travaux ?

FAITS CONFIRMATIFS de la nouvelle méthode d'absorption (the new method of absorption) *pour le traitement des maladies vénériennes ; par* WATON, *médecin en l'université de Montpellier, chirurgien-major du 67e régiment*, (ci-devant Languedoc) *infanterie.*

[« Cette méthode, dont les premiers essais remontent en 1780, a éprouvé, en Angleterre beaucoup de contradictions ; elle a eu aussi des partisans ; mais elle est encore peu connue en France et dans les autres parties de l'Europe ». *Des Genettes*, analyse du systême absorbant].

Des essais assez multipliés de la méthode de l'ingénieux *Clare*, m'ont mis à portée de l'apprécier. En publiant, à l'exemple de *Pascal* (*a*), les suc-

---

(*a*) La médecine éclairée par les sciences physiques, journal rédigé par *Fourcroy*, tome Ier, pag. 304.

cès que je lui dois, peut-être déterminerai-je les praticiens françois, et en particulier ceux qui courent la carrière militaire, à employer une méthode qui me paroît réunir les plus grands avantages. Sûre autant que toute autre, facile et peu coûteuse, elle mérite sans doute d'être mise en usage dans nos infirmeries régimentaires. Les soldats, habitués depuis long-temps dans les établissemens militaires aux frictions avec l'ongent mercuriel, qu'ils décorent du nom imposant de grands remèdes, apporteront bien quelque obstacle à ce nouveau mode de traitement, sur-tout dans ce temps d'effervescence et d'indiscipline; mais il l'estimeront enfin à sa juste valeur, et des guérisons répétées sous leurs yeux, leur inspireront une entière confiance.

Quelle précieuse ressource encore n'offre pas cette façon d'administrer le mercure, lorsqu'il s'agit de cacher à sa famille la faute d'un jeune homme entraîné par la fougue des passions, d'un époux victime d'un moment d'erreur, mais que cette leçon va rendre désormais sage et circonspect, d'une fille intérressante et sensible que son innocence même a fait tomber dans les

piéges d'un infame séducteur. Ah! si désormais quelqu'un de ces infortunés vient en pareil cas réclamer mes secours, combien je m'applaudirai de pouvoir lui rendre la santé par des moyens qui éloignent tout soupçon de sa foiblesse. La certitude du secret facilite le retour au devoir, tandis que la publicité du désordre n'a que trop souvent achevé de précipiter dans le vice.

Ce traitement (*a*) consiste en de douces frictions faites une ou plusieurs fois dans la journée sur l'intérieur des joues, des lèvres, ou sur la surface des gencives avec le muriate mercuriel doux (*calomélas des anglois, sublimé doux*, ou *mercure doux,*) réduit en

---

(*a*) Je renvoie à l'ouvrage de *Clare*, qui en 1785 a été traduit de l'anglois par M. *Duplanil*, sous ce titre : *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne.* On trouve aussi des détails sur cet objet, *Journal de médecine*, tom. lxviij, p. 338.— Nouvelles instructives de médecine, par M. *Retz*, tom. iij, p. 224.—Essai sur la théorie et la pratique des maladies vénériennes, par *Will. Risbet*, trad. de l'anglois par M. *Petit-Radel*, pag. 271.—M. *Pascal, loco superiùs citato.* — Porte-feuille antivénérien, rédigé d'après les leçons publiques de M. *Dyvoiry*, médecin à Lyon, &c.

poudre impalpable, et que l'on prend au bout du doigt humecté de salive. On peut encore y ajouter une foible dose de muriate mercuriel corrosif (sublimé corrosif,) ou la dissoudre dans une petite quantité de liquide ; une dissolution, par exemple, d'un quart de grain dans cinq à six gouttes d'eau, que l'on roule dans la bouche jusqu'à ce qu'elle soit entièrement absorbée. De semblables applications (de muriate mercuriel doux seul et en poudre) sur le prépuce, les grandes lèvres, les ulcères, les chancres et les bubons ouverts, accélèrent aussi la cure en augmentant l'absorption des molécules mercurielles (*a*).

PREMIERE OBSERVATION.

C'est ici le premier essai que j'ai fait de cette méthode.

Coutry, soldat au régiment, entra le

(*a*) « Lorsque du pansement d'un petit ulcère avec du précipité, il en résulte une salivation, un pareil fait montre que les ulcères sont de bonnes surfaces absorbantes, quand on considère sur-tout que la vérole provient en général d'un chancre. » *Jean Hunter*, Traité des maladies vénériennes, trad. de l'anglois par M. *Audiberti*, p. 356.

15 avril 1789, à notre infirmerie, pour un bourrelet chancreux de toute l'extrémité du prépuce, qu'il portoit depuis environ trois mois ; un phimosis douloureux étoit survenu depuis quelques jours : un écoulement assez considérable de matière puriforme entre le prépuce et le gland, donnoit lieu de soupçonner des chancres à cette partie ; la verge étoit rouge et fort sensible ; les urines ne s'évacuoient qu'avec difficulté. Je prescrivis une forte saignée, de fréquentes lotions avec l'eau de sureau, et des bains entiers. Ce traitement antiphlogistique calma promptement les accidens inflammatoires.

Le 20, je fis commencer les frictions sur l'intérieur des lèvres et des joues, avec un grain de muriate mercuriel doux matin et soir. Le 23, la dose fut doublée ; la bouche ni le tube intestinal ne présentoient encore aucun signe d'affection. Le 30, les urines étoient fort abondantes ; ce qui a presque toujours eu lieu chez la plupart des malades que j'ai soumis à ce traitement. Déjà cependant l'ulcération du prépuce prenoit une bonne apparence ; le malade découvroit une grande partie du gland ; ce qui laissoit apercevoir deux

chancres larges et profonds qui s'étendoient jusqu'à sa base : dès-lors j'en fis journellement frotter les bords avec deux grains du même antivénérien, et mon malade en employa trois à chacune des deux frictions qu'il faisoit dans la journée sur l'intérieur de la bouche. L'après-midi du 2 mai, un léger ptyalisme me fit suspendre le traitement jusqu'au 8, et depuis je n'employai plus en tout que cinq grains par jour. Le 19, tous les chancres étoient entièrement cicatrisés ; le malade découvroit le gland aussi aisément qu'il eut jamais fait ; la bouche avoit encore un peu de sensibilité, que je crus devoir entretenir en continuant de faire faire une seule friction de trois grains toutes les quarante-huit heures, bien persuadé avec M. *Swediaur*, « qu'il ne faut jamais regarder comme une preuve assurée de la guérison radicale, la simple cessation des symptômes (*a*) ; » et qu'en général, comme le dit très-bien *Jean Hunter*, « nous devons être guidés par les trois circonstances suivan-

(*a*) Observations pratiques sur les maladies vénériennes, traduites de l'anglois par M. *Gibelin*, pag. 257.

tes, la disparition de la maladie ; la quantité d'irritation produite et la quantité de mercure qu'on a prise (*a*)». Cette dernière ne me paroît pas devoir être aussi considérable qu'on le croit communément (*b*).

IIe. OBSERVATION.

Dans l'été de 1789, on me mena dans une maison de campagne assez éloignée de la garnison, pour y voir une jeune demoiselle qui, depuis une douzaine de jours, s'étoit aperçue d'une sorte d'excoriation douloureuse aux parties molles de la voûte du palais et à l'intérieur des lèvres et des joues ; le mamelon droit étoit en même temps

---

(*a*) *Opere superiùs citato*, pag. 390.

(*b*) *Voyez* à ce sujet M. *Thom. Kirkland*, *Observations on the use and abuse of mercury in the cure of the syphilis*, insérées au commencement du septième volume du *London medical journal.* — *The effects i have seen from smal doses of divided quicksilver induce me to think, we have been much mistaken in the use of mercury; and that a large quantity is no ways necessary in the cure of the syphilis : and i have no doubt that the common practice has been as destructive as the disease for which it has been employed*, &c. pag. 2.

entouré de petites ulcérations sanieuses, dont les bords étoient fort durs, et elle se plaignoit d'engorgemens très-douloureux aux glandes inguinales gauches. Cet état me parut vénérien. Je fis part de mes justes soupçons; la malade convint enfin qu'elle s'y étoit exposée, et me pria instamment d'employer un mode de traitement qui ne pût en aucune façon donner lieu de soupçonner sa maladie; sa bonne qui m'avoit conduit, étoit seule dans la confidence.

L'état des lèvres et des joues ne permettoit point les frictions sur ces parties; mais je ne vis aucun inconvénient d'y substituer de petites doses de muriate mercuriel corrosif dissout dans de l'eau pour garder dans la bouche jusqu'à entière absorption, sorte de gasgarisme qui me parut d'autant mieux adapté aux circonstances, qu'il étoit urgent pour le secret de la malade de dissiper promptement l'affection de cet organe. J'en mêlai un grain avec sept de sucre; du tout, je fis huit paquets égaux pour en employer un chaque jour, l'instant avant le déjeûné, qui consistoit en une légère soupe au lait ou une écuelle de lait d'orge. Je recom-

mandai de bien dissoudre le remède dans une petite cuillerée d'eau distillée, d'avoir attention de cracher pour se sécher parfaitement la bouche, d'y mettre ensuite la dissolution, et de la rouler dans cette cavité jusqu'à ce qu'elle fût entièrement absorbée sans en avaler, ni rejeter la moindre goutte, non plus que de la salive qui pourroit survenir. Je faisois en même temps frictionner les bords ulcérés du mamelon avec deux grains de muriate mercuriel doux. Au neuvième jour du traitement, la bouche se trouvoit mieux, et surtout moins sensible que dans les commencemens ; les ulcérations du sein étoient en voie de guérison ; le seul engorgement des glandes n'avoit point éprouvé d'amélioration. Je voulus, pour en hâter la résolution, engager la malade à quelques légères frictions d'onguent mercuriel sur la partie interne des cuisses ; mais il me fut impossible de l'y décider, et nous continuâmes.

Le quatorzième jour du traitement, les glandes salivaires donnèrent de légers signes de sensibilité ; ce qui fit suspendre tout mercuriel. La malade éprouvoit aussi de temps à autre d'assez fortes douleurs de tête ; des lavemens,

des

des bains de pieds pris à la dérobée, et quelques verres de tisane laxative suffirent pour les dissiper. Après une interruption de sept jours, nous reprîmes nos remèdes. Le trentième du traitement, les chancres du téton étoient les seuls accidens qui subsistassent. Nous employâmes encore deux grains de muriate mercuriel corrosif, à la proportion cette fois d'un sixième de grain par jour. La malade fut purgée, prit ensuite le lait d'ânesse, et le temps n'a point infirmé ce nouveau succès.

IIIe. OBSERVATION.

L'automne dernier un garçon sellier vint se confier à moi pour le traitement de plusieurs chancres assez considérables, qui occupoient le prépuce et la base du gland; ils étoient accompagnés d'un bubon qui, depuis deux jours, s'étoit ouvert spontanément après avoir occasionné les douleurs les plus vives. Le malade avoit le teint jaune, presque point d'appétit, la langue sale, la salive épaisse et glutineuse, des renvois fréquens, des stries jaunâtres vers l'aile du nez; symptômes qui tous annonçoient une surcharge gastrique bilieuse : aussi administrai-je deux fois le

tartrite antimonié de potasse (tartre stibié ou émétique) à un jour d'intervalle; ce qui procura par haut et par bas des évacuations considérables.

Après quelques repos, je fis commencer les frictions dans l'intérieur de la bouche avec deux grains par jour de muriate mercuriel doux : on en employoit autant sur le bord des chancres, et le plumaceau qui servoit à recouvrir l'ulcération du bubon en étoit légérement saupoudré. Le sixième jour, je doublai la dose de la friction de la bouche, et cependant le onzième (à dater du jour où nous avions commencé l'administration du mercure,) je ne voyois point encore d'amélioration; les bords de l'ulcération du bubon me parurent beaucoup plus durs qu'à l'époque où j'avois vu le malade pour la première fois. Dès-lors j'ajoutai un quart de grain de muriate mercuriel corrosif à chacune des frictions du matin. A la fin de la huitaine, la salivation fit suspendre tout remède, et je vis avec satisfaction un changement avantageux dans l'état du poulain et des chancres. L'affection de la bouche fut peu considérable ; mais le surlendemain de la cessation des mercuriels, il

survint une diarrhée bilieuse qui exigea d'abord quelques minoratifs, et que je combattis ensuite par l'ipécacuanha employé comme altérant.

Après dix-neuf jours d'interruption, que je crus nécessaires pour remettre un peu mon malade de l'état de foiblesse où la diarrhée l'avoit réduit, nous recommençâmes nos frictions. Pendant cet intervalle, les chancres s'étoient presque totalement effacés, le poulain annonçoit une guérison prochaine, et j'eusse été volontiers d'avis de ne plus recourir au mercure, du moins pour le moment; mais le malade insista fortement. Je lui fis faire encore douze frictions, une par jour avec deux grains de muriate mercuriel doux, et un sixième de grain de muriate mercuriel corrosif. L'eau végéto-minérale acheva de cicatriser le bubon, et tout se réunit pour nous faire croire à la réalité de la cure.

Il me suffira de présenter ces trois observations choisies entre plusieurs autres, pour appeler l'attention des gens de l'art sur une méthode qui mérite, sans contredit, d'être suivie. Ce n'est pas que je prétende la proposer dans

tous les cas : je sais trop bien que les bonnes règles de l'art n'admettent, ni n'excluent décidément aucune méthode ; que le vrai médecin n'en doit constamment préférer aucune ; mais les choisir, les varier, les combiner d'après les circonstances particulières où se trouve son malade. Je n'ai pas encore essayé celle-ci chez des sujets où le virus eut jeté de profondes racines : je dois même avouer que je l'ai employée sans le moindre succès dans un cas très-ordinaire, où je fus obligé ensuite d'avoir recours aux frictions avec l'onguent mercuriel. Je ne cacherai pas non plus que M. *Bonnet*, ancien chirurgien-major des vaisseaux du roi, praticien très-employé de la petite ville de Valréas, district de Louvèze, à qui j'ai fait connoître l'ouvrage de *Clare* pendant le court espace de temps que j'ai été en garnison dans sa patrie, m'écrivoit en date du 4 février de cette année (1792 :) « Les premières expériences que j'ai faites par la méthode de *Clare*, n'ont pas répondu aux succès que j'en attendois ; je dois cependant l'essayer de nouveau, et vous en rendrai compte. »

Quoi qu'il en soit, elle a réussi en France, entre les mains de MM. d'*Yvoiry*

et *Pascal* (*a*), qui ont publié leurs succès ; le docteur *Girard* (*b*), correspondant de la Société des sciences de Montpellier, médecin à Marvejols, chef-lieu actuel du département de la Lozère, m'a assuré l'avoir employée avec avantage ; j'oserois enfin citer ma propre expérience, qui parle en sa faveur (*c*).

Ajoutant ces nouvelles preuves à celles que nous ont déjà données nombre d'anglois d'un mérite supérieur, *Hunter, Cruicksank, Buchan, Jeffries, Furner, Saunders, &c.* on ne peut, ce me semble, avoir des doutes

(*a*) *Voyez* ci-dessus la note 2.

(*b*) Avantageusement connu en médecine par sa lupiologie, imprimée en 1775, dont le célèbre *Lorry* fait l'éloge en ces termes ; *de his (atheroma, steatoma, meliceris) docte nuper et ad naturæ normam egit doctor* Girard, *medicus marjuliensis.* Tractatus de morbis cutaneis, ad paginam 86.

(*c*) On a l'année passée imprimé à Paris un ouvrage de M. *Le Moine*, médecin, sous ce titre : *Méthode sûre et facile de traiters les maladies vénériennes*, ou *Eclaircissement sur la méthode de M. Clare.* N'ayant pu me le procurer, vu les déplacemens continuels auxquels mon état m'a forcé depuis, j'ignore s'il relate des faits pour ou contre.

raisonnables sur l'efficacité de cette méthode. Il ne s'agiroit donc plus, pour en tirer tout l'avantage possible, que de chercher à déterminer les circonstances où l'on doit la préférer. Elle me paroît parfaitement convenir dans tous les cas d'infection récente, principalement lorsque les malades porteront pour symptômes des chancres à la bouche ou aux parties naturelles, des bubons, des phimosis, des paraphimosis, des ulcères vénériens. La salivation, si elle survient, n'est jamais orageuse; les personnes les plus sensibles, les plus irritables, n'ont rien à appréhender de cette façon d'administrer le mercure, d'autant plus commode, qu'elle n'exige que très-peu ou point de préparations. Je regrète infiniment de n'avoir pas sous les yeux les leçons de M. d'*Yvoiry*, qui, autant que je puis me le rappeler, précise les circonstances les plus favorables au succès de cette méthode employée seule, ou combinée avec quelqu'autre.

Je ne puis, avant d'achever, me dispenser de prévenir qu'on doit être fort circonspect dans l'usage du muriate mercuriel corrosif en frictions dans l'intérieur de la bouche. Il m'a paru

qu'employé de cette manière, il a beaucoup plus de propension à affecter les poumons. Le garçon sellier qui fait ici le sujet de la troisième observation, fut, plusieurs mois après son traitement, fatigué de toux sèche et de douleurs cuisantes de poitrine, qui cédèrent cependant à l'usage continué du lait d'orge. Un soldat du régiment, nommé *Dénoch*, eut tous les symptômes d'une phthisie, commençante environ cinq mois aprés un semblable traitement; le lait, la fécule de pommes de terre et les bouillons de limaçons, lui furent du plus grand secours. Ces deux sujets sont les seuls pour lesquels j'ai cru devoir réunir les muriates mercuriels doux et corrosifs, dans la vue de hâter la destruction des symptômes vénériens sur lesquels la première de ces deux préparations n'avoit que très-peu d'effet; ce sont aussi les seuls qui aient eu la poitrine fatiguée du traitement, et rien autre ne m'a paru avoir déterminé l'affection de cette partie : peut-être aussi les doses journalières de muriate mercuriel corrosif étoient-elles trop fortes.

CARTILAGES FLOTTANS *dans l'articulation du genou* (*a*).

Observ. I. (*b*) Dans l'hiver de 1777, M. ***, capitaine de dragons, alors âgé de vingt-huit ans, eut la jambe prise dans une porte, que l'on fermoit avec force, et fut en même temps renversé en arrière. Il se fit, en ce moment, dans l'articulation de la jambe une violente distension, accompagnée d'une douleur très-vive et d'un bruit semblable à celui qu'on entend lorsqu'on fait craquer les doigts, mais beaucoup plus fort.

Le malade garda le lit et fut pansé d'abord avec les émolliens, auxquels on renonça bientôt à cause du gonflement énorme du genou. Les fomentations avec l'eau marinée, procurerent ensuite un peu de soulagement. L'engorgement dura cependant onze mois, augmentant par le repos et par les plus petits excès, et diminuant au contraire

(*a*) Extrait du Journal de chirurgie, t. ij, pag. 331 et suiv.

(*b*) Recueillie par M. *Brochier*, chirurgien de M. de Penthievre, ancien élève de M. *Desault*.

par une vie sobre et l'exercice modéré.

Trois mois après le premier accident, on aperçut au genou malade, devant le condyle externe du fémur, un corps étranger mobile, qui passa bientôt devant le condyle interne. Ce corps parcouroit les différens points de l'articulation; mais il restoit le plus souvent au-dessus de la rotule, à côté du tendon extenseur de la jambe : c'est l'endroit où il causoit le moins de douleur. Quand il se plaçoit derrière la rotule, il empêchoit la *station* et la *progression*. Quelquefois il s'engageoit sous les condyles du fémur; alors il interceptoit absolument les mouvemens de la jambe, et causoit des douleurs vives, accompagnées d'un gonflement qui duroit jusqu'à ce que le corps étranger reparût au devant des condyles, ou bien à côté du tendon des extenseurs.

Le corps étranger disparut un jour, sans occasionner les accidens ordinaires, et fut caché pendant six mois, durant lesquels l'articulation resta parfaitement libre. Le malade, qui ne souffroit plus du tout, se croyoit absolument guéri, lorsque le corps reparut tout-à-coup, dans une extension brusque de la jambe.

Les incommodités que causoit ce corps, quand il prenoit certaines positions dans l'articulation, et la crainte qu'il n'amenât, par la suite, des maux plus graves, déterminèrent l'officier à consulter différentes personnes, qui toutes méconnurent la nature de la maladie. Les uns la prirent pour une simple entorse; d'autres pour un symptôme de maladie vénérienne, pour lequel ils administrèrent des frictions mercurielles. Il y en eut même qui voulurent persuader au malade que le corps étranger solide qu'il touchoit à travers la peau, étoit du mercure amassé dans l'articulation.

M. *Desault*, consulté en 1784, sept ans après les premiers accidens, reconnut aussitôt une maladie qu'il avoit rencontrée plusieurs fois dans les cadavres. Il proposa l'extraction du corps étranger, et la pratiqua de la manière suivante.

Le chirurgien ayant relâché le ligament capsulaire, par l'extension de la jambe, amena le corps étranger au côté interne de l'articulation, contre l'attache de la capsule, et l'y fixa entre l'*index* et le pouce de la main gauche, tandis qu'un aide retiroit en devant,

vers la rotule, la peau qui recouvre le côté interne de l'articulation. Il coupa alors, d'un seul coup, par une incision longitudinale d'un pouce de longueur, toutes les parties qui recouvroient le corps étranger, dont il fit ensuite l'extraction, en le poussant de haut en bas avec les doigts, et en le soulevant inférieurement avec le bout d'une feuille de myrthe.

Ce corps étoit de la même couleur que les cartilages qui couvrent les surfaces articulaires. Il avoit neuf lignes de long; six et demie de large et trois d'épaisseur. L'une de ses faces étoit convexe, l'autre concave, et toutes deux lisses. Sa circonférence étoit inégale, parsemée de points rouges, qui formoient de petits enfoncemens. Il étoit cartilagineux en dehors, ossifié en dedans.

Aussitôt que ce corps fut sorti, l'aide qui retiroit la peau en devant, l'abandonna à elle-même. Elle revint aussitôt au côté interne de l'articulation, de sorte que la plaie extérieure se trouvoit beaucoup plus en dedans que celle du ligament capsulaire. On se procuroit par ce moyen, un double avantage : d'un côté, l'on empêchoit l'air

de pénétrer dans l'articulation ; et de l'autre, la portion flottante de la capsule entraînée en dedans par la peau, devoit se coller au condyle, si elle ne s'affrontoit pas exactement à l'autre portion de capsule, divisée près de son attache.

On rapprocha les bords de l'incision, au moyen d'un bandage unissant ; on les couvrit de charpie et de compresses, soutenues par quelques tours de bande légérement serrés ; et l'on tint la jambe dans l'extension.

Le malade éprouva d'abord une légère cuisson qui se dissipa bientôt. Il ne survint dans la suite ni douleur, ni gonflement.

On ne leva l'appareil que le quatrième jour. Le fond de la plaie étoit déjà réuni, quoiqu'il y eût au dehors un peu de suppuration. On continua le même pansement pendant six autres jours ; la guérison fut alors complète ; et l'officier reprit ses exercices ordinaires.

Obs. II. M. *Desault* fut consulté en 1785 pour un domestique de quarante cinq à cinquante ans qui, plusieurs années auparavant, s'étoit heurté le genou contre le limon d'une charrette,

en courant la poste. Renversé par le choc, il resta long-temps sur le pavé, sans pouvoir se relever. Un engorgement considérable, survenu presque aussitôt autour de l'articulation, n'avoit diminué que long-temps après, malgré le repos, les saignées, les cataplasmes et le régime anti-phlogistique. Il restoit même un peu de gonflement et de foiblesse dans l'articulation, et le malade y ressentoit, par intervalles, des douleurs très-vives, toujours suivies d'un nouvel engorgement et de l'impossibilité de se soutenir sur la jambe. Alors on revenoit au repos et aux cataplasmes; les accidens se dissipoient dans l'espace de quelques jours, et la partie reprenoit son état habituel.

D'après ce rapport, fait par le malade, M *Desault* examina soigneusement l'articulation, et trouva au côté externe de la rotule, un corps qui se déplacoit aisément. Il fit passer ce corps au côté interne, le fixa contre l'attache du ligament capsulaire et procéda, comme dans le cas précédent, à son extraction. Cet homme, aussi pusillanime que l'officier étoit courageux, jeta des cris affreux pendant l'opération.

La plaie se réunit sans aucun acci-

dent ; mais le cinquième jour, il survint à la partie moyenne de la jambe, un engorgement très-douloureux. Cet engorgement se termina par un dépôt, dont l'ouverture ne calma point la douleur de la jambe; elle ne cessa qu'après l'apparition d'un engorgement et d'un dépôt semblable, à la partie moyenne de la cuisse. Ces dépôts furent deux mois à guérir; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, pendant ce temps, le genou ne parut nullement affecté.

Il est peut-être à propos de remarquer ici, que ce malade étoit sujet depuis long-temps à des douleurs rhumatismales, qui se portoient sur différentes parties successivement.

Le corps étranger extrait de l'articulation étoit encore un cartilage ossifié dans le centre. Il avoit onze lignes de longeur, huit de largeur et trois d'épaisseur ; l'une de ses faces étoit concave, l'autre convexe ; sa circonférence elliptique et bosselée.

Obs. III. M. *Desault* pratiqua peu de temps après la même opération sur un homme d'environ cinquante ans, qui n'avoit pas éprouvé des accidens aussi graves que les précédens. Il y avoit

près d'un an que la maladie avoit commencé, sans cause connue. Le corps étranger étoit entièrement cartilagineux, peu épais, lenticulaire, de 6 lignes de diamètre, lisse d'un côté, bosselé de l'autre, ainsi qu'à sa circonférence. Celui-ci sortit de lui-même après l'incision. La plaie extérieure se réunit promptement, et ce malade guérit comme celui de l'Obs. I.

Obs. IV (*a*). M. *Vielle*, étudiant en philosophie, âgé de dix-neuf ans, fut affecté, au commencement de 1790, sans cause externe connue, d'un gonflement peu douloureux au genou gauche. Ce gonflement augmenta considérablement à la suite d'une marche forcée, et ne disparut qu'au bout de deux mois, pendant lesquels on fit usage des topiques émolliens et résolutifs. La liberté des mouvemens se rétablit alors; mais on sentit dans l'articulation, près du bord interne de la rotule, un corps étranger peu volumineux, dur, très-mobile, qui gênoit quelquefois les mouvemens.

Un mois après, il survint un nouvel

(*a*) Recueillie par M. *Boulet*, chirurgien de l'hôtel-Dieu.

engorgement semblable au premier. Traité par les résolutifs, les fondans et les purgatifs, il subsista près de trois mois, et lorsqu'il fut dissipé, on reconnut que le corps étranger avoit augmenté de volume, et qu'il étoit passé de l'autre côté de la rotule. On continua, pendant six mois encore, les fondans et les purgatifs : on établit même un exutoire à la jambe saine. Enfin le jeune homme, convaincu de l'inutilité des moyens employés jusqu'alors, prit le parti de s'adresser à M. *Desault*, au milieu de mars 1791.

A cette époque de la maladie, on distinguoit aisément le corps étranger. Il paroissoit applati et presque rond. Il restoit ordinairement au côté externe de la rotule ; mais on pouvoit le faire passer derrière cet os et le tendon des extenseurs de la jambe, le porter au côté interne de l'articulation, et le ramener ensuite par la même route dans sa première position, même en le retournant de manière que sa face antérieure devînt postérieure. Le malade avoit lui-même pratiqué plusieurs fois cette inversion. Lorsque ce corps demeuroit immobile à côté de la rotule, il n'incommodoit que par un frottement peu douloureux,

et par un bruit désagréable, semblable à celui que l'on fait en froissant du parchemin; mais lorsqu'il se plaçoit derrière le tendon des extenseurs, la station devenoit impossible. Les douleurs étoient encore plus vives, lorsqu'il se trouvoit derrière la rotule, ou bien sous le condyle interne du fémur.

Comme ce jeune homme étoit replet, on crut utile de l'évacuer avec une boisson émétisée, deux jours avant l'opération. M. *Desault* la pratiqua le 5 avril, avec les précautions indiquées dans l'Obs. I.

L'incision, faite comme dans les cas précédens, au côté interne de l'articulation et sur la tumeur même, avoit quinze lignes de longueur. Le corps étranger, pressé par les doigts qui tendoient la peau, s'élança aussitôt hors de la plaie; de sorte que l'opération ne dura pas plus long-temps que la piqûre d'une lancette, aussi causa-t-elle peu de douleur.

Le corps étranger étoit blanc, formé d'une substance semblable à celle des cartilages. Sa circonférence représentoit un ovale dont on auroit retranché une petite portion. Son plus grand diamètre étoit de quatorze lignes, et le

plus petit, de dix. Il étoit formé de trois pièces presque triangulaires, réunies par une substance approchante de celle des ligamens. La face qui répondoit à la peau, ainsi que la circonférence, étoient hérissées de tubercules irréguliers. L'autre face étoit lisse et recouverte d'une substance moins consistante que le cartilage, plus élastique et comme fibreuse. Ce corps avoit deux lignes et demi d'épaisseur à son centre, et s'amincissoit vers sa circonférence. Il ne présentoit aucun point d'ossification.

La plaie ne donna point de sang : on en tint les bords rapprochés, au moyen de deux bandelettes d'emplâtre agglutinatif, placées transversalement. On mit par dessus de la charpie et des compresses imbibées d'eau végéto-minérale, soutenues par une bande. Pour empêcher la flexion de la jambe, on fixa une atelle derrière l'articulation, pendant les deux premiers jours, et l'on tint le pied élevé sur un oreiller. L'appareil fut arrosé fréquemment avec l'eau végéto-minérale.

Il ne survint ni douleur, ni gonflement. La réunion étoit parfaite dès le quatrième jour; il n'étoit pas même

survenu le moindre suintement. On conserva cependant l'appareil, et l'on continua le pansement pendant quelques jours encore, moins par nécessité que par excès de précaution.

Les mouvemens étoient alors à-peu-près aussi libres qu'avant la maladie; cependant M. *Vielle* éprouvoit dans l'articulation une sensation extraordinaire, une espèce d'inquiétude, qu'on crut être l'effet de la situation dans laquelle la jambe avoit été retenue pendant le traitement. Ce jeune homme étoit persuadé qu'il restoit un second corps étranger dans l'articulation, quoique les recherches les plus exactes, avant et après l'opération, ne l'eussent pas fait découvrir. L'observation suivante, qui nous a été transmise par M. son frère, ancien chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris, prouvera qu'il ne se trompoit pas dans sa conjecture.

Obs. V (*a*). Le second corps étranger que ce jeune homme soupçonnoit dans l'articulation se manifesta quelque temps après, et M. *Vielle* en fit l'ex-

(*a*) Par M. *Vielle*, chirurgien à Bohaim, district de Saint-Quentin.

traction, le 2 août 1791, de la manière suivante.

Le malade étant placé sur le bord du lit, il fit assujettir par un aide le corps étranger sur le condyle externe du fémur; il incisa d'abord les tégumens; puis d'un second coup de bistouri, il ouvrit la capsule articulaire. Le corps, accompagné d'un peu de synovie, sortit aussitôt, à l'aide d'une légère pression sur les côtés de la plaie.

Le pansement fut le même que dans l'observation précédente, à cela près que M. *V.* couvrit la jambe et la cuisse de doloires, pour modérer l'action des muscles fléchisseurs.

Il ne survint ni fièvre, ni douleur, et le huitième jour de l'opération, les bords de la plaie se trouvèrent réunis, excepté au centre, où ils étoit formé un point de suppuration. Cet endroit même acheva de se cicatriser le quatorzième jour. Le malade marcha aussitôt avec facilité, et depuis ce moment, il n'a rien senti d'extraordinaire dans l'articulation.

Le corps extrait par M. *V.* étoit entièrement cartilagineux, concave et poli d'un côté, convexe et tuberculeux de l'autre. Sa forme étoit à-peu-près

elliptique; son grand diamètre alloit à huit lignes, et le petit à quatre.

Les corps étrangers de l'espèce de ceux que nous venons de décrire, flottans dans l'articulation du genou, ne sont pas une maladie rare, quoiqu'elle ait été inconnue aux anciens, et qu'elle le soit maintenant encore à la plupart des praticiens françois (*a*).

Paré est le premier qui parle d'une concrétion de cette espèce, *de la grosseur d'une amande, fort blanche, dure, polie*, qui sortit du genou d'un homme auquel il avoit fait, en 1558, une incision, pour *une apostême aqueuse* (sans doute une hydropisie de l'articulation) (*b*) : il n'entre d'ailleurs dans aucun détail. On pourroit peut-être encore rappeler ici plusieurs concrétions analogues, observées en 1685,

---

(*a*) Personne que je sache n'a soupçonné l'existence d'un corps étranger mobile dans l'articulation du malade, dont le mémoire à consulter, inséré par M. *Gorcy* dans le tom. lxxvij, pag. 275 du Journal de médecine, novembre 1788, a donné lieu à tant de conjectures.

(*b*) *Lib.* XXV, *cap.* 15, *ad finem.*

dans le genou d'un bœuf, par le docteur *Vagnerus* (*a*).

Alex. Monro trouva en 1726, un de ces corps dans le genou d'un cadavre humain (*b*). Il arriva quelques années après à M. *Simson* d'en extraire un semblable, qu'il n'avoit pas cru d'abord placé dans l'articulation, malgré sa mobilité et les douleurs qu'il occasionnoit (*c*).

Les exemples de cette maladie et de sa guérison se sont multipliés depuis. Les symptômes qui la caractérisent, et les accidens qui l'accompagnent, sont assez détaillés dans nos observations, pour que nous soyons dispensés d'en rappeler ici le diagnostic. MM. *Bronfield* (*d*), *Theden* (*e*), *Bell* (*f*), et tous les observateurs, lui assignent

---

(*a*) *Eph. nat. cur. dec.* 2, *an.* 4, 1685, et *Coll. acad. part. étr.* tom. iij, pag. 660.

(*b*) *Medical essays, &c. by a society in Edinburgh.* vol. iv, n°. 19.

(*c*) *Ibid.* n°. 20, 1736.

(*d*) *Chirurgical obs. and cases*, vol. j, pag. 332; et *Richters*, *Chir. bibl.* tom. ij, pag. 133.

(*e*) Progrès ultér. de la chirurgie, trad. par *Chayron*, sect. 16.

(*f*) *System of Surgery*, vol. v, chap. 38, sect. 3.

absolument les mêmes caractères. Quelques-uns, comme MM. *Cruikshank* (*a*) et *Mohrenheim* (*b*), ajoutent seulement, que le séjour de ces corps étrangers produit quelquefois l'hydropisie de l'articulation.

L'observation de *Paré*, celle de M. *Simson*, lequel a donné issue à quatre onces de fluide, en faisant l'extraction du corps étranger, ainsi qu'un très-petit nombre d'autres faits semblables, paroissent propres à confirmer cette idée. Cependant l'hydropisie de l'articulation existe le plus souvent sans corps étrangers; et la plupart des corps étrangers ont resté long-temps dans l'articulation, sans qu'il soit survenu d'hydropisie. Il est donc encore permis de douter si ces deux maladies, lors même qu'elles existent simultanément, ne sont pas indépendantes l'une de l'autre.

Nous n'adopterons pas plus les opinions et les raisonnemens hypothétiques des auteurs, sur les causes, la nature, le développement de ces sortes

---

(*a*) *Med. com. by a society of Edinburgh.* vol. 4, part. 1-4; et *Richters*, *Chir. bibl.* tom. v, pag. 74.

(*b*) *Richters*, *Chir. bibl.* tom. vj, p. 609.

de concrétions; nous ne ferons ici que rappeler les faits bien constatés, et rapprocher leurs circonstances principales. Le lecteur, d'après ce tableau, saisira lui-même les inductions qui se présentent naturellement aux esprits justes.

M. *Bell* parle de concrétions celluleuses, adhérentes aux différentes parties qui composent l'articulation. Il semble supposer qu'elles peuvent se durcir, se détacher peu à peu, devenir enfin libres dans la cavité articulaire. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, *Morgagni* a rencontré dans la même articulation des corps osseux libres, tandis que d'autres encore cartilagineux adhéroient à la capsule par un point de leur surface (*a*). On en a vu d'autres tenir aux parties voisines par une espèce de ligament, un pédicule celluleux plus ou moins long (*b*).

Quelques auteurs ont cru que ces corps étrangers ne se formoient que dans l'articulation du genou (*c*); mais

(*a*) *De sed. et causis morborum epist.* 57, art. 14.

(*b*) Voy. *Monro*, Theden, bell. *locis cit.*

(*c*) Voyez *Reimarus*, *Dissert. de tumore ligamentorum circà articulos.* Leyde, 1757; *in*-4°.

Haller

Haller en a trouvé un grand nombre dans celle de la mâchoire d'une femme, où le cartilage articulaire étoit détruit (*a*). On en a vu aussi quelquefois dans l'articulation du pied, et *Bell* conseille de les extraire de la même manière que ceux du genou.

On a trouvé dans l'articulation de la jambe, des corps étrangers totalement osseux (*b*). Quelquefois, ce sont des cartilages ossifiés dans leur centre; souvent ils sont tout-à-fait cartilagineux. Celui de M. *Monro* n'étoit qu'un noyau celluleux, revêtu d'une croûte de la nature du cartilage.

Il n'existe le plus souvent qu'un seul de ces corps à la fois; cependant *Morgagni* en a trouvé jusqu'à vingt-cinq. MM. *Henkel* et *Bromfield* en ont, l'un et l'autre, extrait deux en même temps (*c*). Le sujet de nos Obs. IV et V, en portoit aussi deux, dont il a été délivré successivement.

(*a*) *Prog. de induratis corp. hum. partibus*, part. v; et *Morgagni, de sed.* ep. 57, art. 15.

(*b*) Voyez *Morgagni*, *ep. cit.* art. 14.

(*c*) Voyez *Reimarus*.

MM. *Middleton* (*a*) et *Gooch* (*b*) ont tenté d'amener ces corps dans un endroit où ils ne causassent point de douleur, et de les y contenir assez long-temps, pour leur faire contracter de fortes adhérences avec les parties voisines. Cette espèce de cure palliative paroissoit réussir ; mais ils ont l'un et l'autre perdu de vue leurs malades au bout de quelques mois, et ce n'est pas assez pour prononcer sur le succès de leur méthode ; puisque le corps étranger peut redevenir mobile, après être resté caché et n'avoir donné aucun indice de sa présence, pendant six mois entiers (*c*).

La cure radicale, la seule sur laquelle il semble qu'on puisse compter, au moins jusqu'à présent, consiste donc dans l'extraction du corps étranger, par l'incision des tégumens et de la capsule articulaire.

Un préjugé très-ancien a fait regarder long-temps comme extrêmement

---

(*a*) *Ibid.*

(*b*) Voyez *Cases and pract. rem. in Surgery. Lond.* 1758 ; & *Practical treatise on Wonds*, &c. *Norwich*, 1767, vol. ij.

(*c*) *Voy.* ci-dessus, Obs. II.

dangereuses les plaies pénétrantes des articulations : aussi M. *Simson* donne-t-il à entendre qu'il n'auroit osé pratiquer l'opération, s'il n'avoit cru le corps étranger qu'il vouloit extraire, dans le tissu cellulaire qui recouvre la capsule.

Cette opération a été pratiquée un grand nombre de fois depuis *Simson*. Ceux qui l'ont faite ont regardé comme essentiel d'empêcher la pénétration de l'air dans la cavité qu'ils ouvroient. Tous, en conséquence, ont réuni et couvert soigneusement les bords de la plaie, aussitôt après la sortie du corps étranger. MM. *Bromfield*, *Bell* et *Desault*, ont fait l'incision de manière, qu'immédiatement après l'opération, l'ouverture de la peau cessât de correspondre à celle de la capsule. C'est pour cela que M. *Bromfield* faisoit retirer fortement la peau en bas, vers la jambe, avant de faire l'incision ; que M. *Bell* la retire en haut vers la cuisse ; que M. *Desault* la ramène vers le genou : les autres praticiens ont négligé cette précaution. MM. *Simson*, *Hewit*, *Theden*, *Gooch*, *Ford*, *Sulzer*, et tout récemment M. *Vielle*, se sont contentés de tendre la peau sur le corps

étranger, sans changer sa position habituelle.

Le conseil donné par M. *Cruikshank*, de faire l'ouverture de la peau la plus petite possible, auroit peut-être l'inconvénient d'exposer les bords de la plaie à être contus, dans l'extraction du corps étranger. Dans ce cas, la réunion deviendroit difficile, effet directement opposé au but que l'auteur se propose, d'empêcher la pénétration de l'air.

Nous ne connoissons que deux cas où l'incision de la capsule ait été très-douloureuse : dans le sujet de M. *Simson*, et dans celui de notre Obs. II, les autres malades ont très-peu souffert. Tous les auteurs craignent cependant les suites d'une opération qui paroît si simple. MM. *Bromfield* et *Cruikshank* croient qu'elle n'est jamais sans danger, et qu'elle occasionne souvent des accidens formidables. M. *Bell* ajoute même qu'elle a produit quelquefois des symptômes assez graves, pour nécessiter l'amputation de la cuisse.

Les préjugés anciens sur le contact de l'air, pourroient avoir grossi les dangers, ou fait attribuer à l'ouverture de l'articulation des accidens, dont un observateur sans prévention auroit peut-

être trouvé ailleurs la véritable source. MM. *Ford* (*a*), *Sulzer* (*b*), *Vielle*, n'ont pas vu survenir d'accidens à la suite de cette opération; *Henckel* n'a pas été moins heureux, quoiqu'il ait ouvert la capsule aux deux côtés du genou, en même temps. MM. *Bromfield*, *Gooch*, *Bell*, ont pratiqué deux fois chacun la même opération, et *Théden* trois, tous avec un égal succès. Elle a réussi de même trois fois à M. *Desault*. Il y a plus; le malade de M. *Ford* a été attaqué de la rougeole le huitième jour du traitement, et l'un de ceux de *Théden* est mort d'une fièvre maligne qui régnoit alors, et qui l'a saisi le jour même de l'opération, sans que l'articulation de l'un ni de l'autre ait été aucunement affectée.

Au milieu de tant de succès, on ne connoît que trois cas qui aient été suivis d'accidens : celui de M. *Simson*; celui de M. *Hewit*, rapporté par *Reimarus*; enfin celui de notre Obs. II; et dans ces cas mêmes, les accidens ont-

(*a*) Voy. *Med. obs. by a soc. of phys. in London*, vol. v; & *Richters*, *Bibl.* tom. iv, pag. 68.

(*b*) Voy. *Richters*, *Bibl.* tom. viij, p. 492.

ils été le produit immédiat de l'opération ? Le malade de M. *Simson* n'est-il pas monté à cheval, peu d'heures après l'opération (*a*), et n'a-t-il pas été long-temps exposé à un froid violent ? Le nôtre étoit habituellement tourmenté par des douleurs rhumatisantes; et d'ailleurs l'articulation n'étoit pas le foyer du mal, puisqu'elle n'a pas même été affectée.

Il ne reste donc que le cas de M. *Hewit*. L'incision faite au côté externe et vers le haut de la rotule, avoit été peu douloureuse. Les accidens ne se manifestèrent qu'au bout de trente-six heures. La douleur se faisoit sentir principalement au jarret et au côté du genou opposé à la plaie. Est-ce l'opération qui a causé ces accidens ? il seroit imprudent de l'affirmer. N'a-t-on pas vu cent fois des causes particulières, un vice des humeurs, la mauvaise disposition des premières voies, les affections morales, &c. faire d'une plaie simple, une maladie extrêmement grave, et produire des accidens funestes ?

(*a*) M. *Bromfield* a aussi vu survenir des accidens graves, pour n'avoir pas gardé le repos dès les premiers jours de l'opération.

Tout le monde sait que la saignée même, et la saignée la mieux faite, a été quelquefois suivie de douleur, d'inflammation, de dépôts dans des sujets cachectiques, quoique sains en apparence; dans certaines dispositions érysipélateuses, dartreuses, &c.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois de septembre 1792, par M. BOUCHER, méd.

Si l'on excepte les sept à huit premiers jours du mois, où l'on a éprouvé un temps assez doux, la température de l'air, dans tout le reste du mois, a été froide, humide et pluvieuse; la liqueur du thermomètre, dans l'espace du premier au trente du mois, ne s'est pas élevée au dessus du terme de 12 degrés.

Depuis le premier du mois jusqu'au vingt, le mercure dans le baromètre s'est maintenu constamment à la hauteur de 28 pouces, ou très-près de ce terme; mais depuis ce jour jusqu'à la fin du mois, il a toujours été observé au-dessous de ce terme. Le vingt-deux et le vingt-trois, il est descendu au terme de 27 pouces 5 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, mar-

quée par le thermomètre, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
9 fois du Nord vers l'Est.
7 fois du Sud.
10 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 23 jours de temps couv. ou nuag.
15 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.
1 jour de grêle.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité depuis le 10 jusqu'au 30 du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de septembre 1792.

La diarrhée bilieuse a persisté durant tout le mois; elle a même été encore plus répan-

due que dans les mois précédens. Elle attaquoit les citoyens de toute les classes ; mais particulièrement ceux qui faisoient usage d'alimens peu salubres, ou qui donnoient dans l'intempérance. Il étoit difficile de la guérir lorsqu'elle étoit invétérée. On s'est bien trouvé en pareil cas de l'ipécacuanha à petites doses, uni à un tiers d'opium pur ou de laudanum, répétées de deux heures en deux heures, ou en trois heures, et des solutions de gomme arabique, édulcorées avec les sirops d'orgeat et de diacode, aidées du secours des lavemens de lait ou d'une décoction de graine de lin ; mais ces moyens étoient insuffisans, si les malades ne se soumettoient point à un régime sévère, consistant en alimens doux et mucilagineux; tels que le sagou, les crêmes de ris et de pains, les œufs frais.

Du genre des maladies aiguës, la plus commune après la petite-vérole, a été la fièvre continue-bilieuse, dont le point principal de la cure consistoit, dans tous le temps de la maladie, à entretenir les évacuations du ventre par des laxatifs anti-phlogistiques, tels que les décoctions de tamarin, la solution de crême de tartre, &c. Après avoir, dans le début de la maladie, employé un émético-catarthique, il étoit quelquefois nécessaire

dans la maladie avancée, d'avoir recours à l'émétique en lavage, à savoir dans le cas où la paresse du ventre dépendoit d'un commencement d'atonie dans les fibres motrices composant les viscères du bas-ventre.

Nous avons encore eu ce mois des péripneumonies légitimes; mais la maladie de poitrine la plus commune a consisté dans un état d'angoisse et une forte oppression, avec des étouffemens, sans fièvre manifeste. Le pouls étoit concentré, et il ne se développoit qu'à la suite de deux à trois saignées : la négligence de ce remède entraînoit les suites les plus fâcheuses; à l'oppression permanente se joignoit une bouffissure générale, sur-tout du contour de la poitrine et des extrémités supérieures, la difficulté de respirer augmentoit au point que le malade étoit prêt à étouffer à tout moment; ce n'est que de la saignée répétée qu'on pouvoit, dans ces circonstances, espérer rendre le malade à la vie : j'en ai sauvé quelques-uns par ce moyen dans nos hôpitaux.

La petite vérole étoit devenue plus fâcheuse : quelques jeunes sujets ont été les victimes de la confluente. Nous avons eu aussi des rhumatismes inflammatoires.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Philosophisch medicinische untersuchungen über natur und kunst, &c. *Recherches philosophiques et médicinales sur la nature et l'art dans l'état sain et malade de l'homme ; par* FR. JOS. GALL, *docteur en philosophie et en médecine.* Premier volume ; *in*-8°. *de* 720 *pag. A Vienne, chez* Græffer *et compagnie*, 1791.

1. La préface contient l'exposé du plan de cet ouvrage. Depuis *Hippocrate*, tous les grands médecins règlent, dit-il, leur conduite sur la marche de la nature ; mais ils sont en petit nombre : la plupart s'égarent de cette route ; et comme ils prétendent néanmoins tous être fidelles à la nature, les choses en sont venues au point qu'on ne sait plus comment faire pour distinguer ce qui appartient à la nature, et ce qui est de l'art. Il en résulte que le besoin d'établir des principes solides, simples de la médecine pratique, devient de jour en jour plus pressant. Lorsque la conduite d'un médecin est d'accord avec celle de la nature ; lorsqu'il sait apprécier et mettre à profit les mouvemens de celle-ci, l'art est porté au

plus haut degré de perfection. C'est dans ce sens, poursuit toujours M. *Gall*, que je m'attacherai à traiter toute l'étendue de la médecine pratique ; que j'essaierai de ramener ce qu'elle a de plus important et de plus essentiel à des principes simples, sûrs, fondés sur la nature même, que je mettrai toujours à côté de l'art, et que je garantirai l'art si difficile, tant à l'égard de la connoissance des maladies, que relativement à leur traitement, des illusions, des hypothèses spécieuses, aussi-bien que du danger et des reproches d'incertitude et de hasard.

Pour parvenir à cette fin, M. *Gall* traitera en huit chapitres, 1°. de la nature de l'homme; 2°. des indications curatives qu'il faut remplir indistinctement dans toutes les maladies, sans égard à leur nature particulière; 3°. de l'origine, de la nature et de la connoissance des maladies; 4°. de la différence qu'il y a entre la maladie et le symptôme; 5°. des maladies propres aux différens âges et aux différens sexes; 6°. des cas où il faut imiter la nature, et des moyens d'y réussir; 7°. de la fièvre et des crises; 8°. de la durée des maladies, selon qu'elles sont abandonnées à la nature ou traitées d'après les règles de l'art.

Présentons une courte analyse des deux premiers chapitres.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature de l'homme. Première Section.

L'objet de l'auteur est d'y prouver que toute l'économie du corps humain est calquée

sur des principes de conservation, sans que pour cela il soit possible de le soustraire aux influences de plusieurs causes morbifiques. Cependant, comme les effets qui résultent de cette économie tendent ordinairement à prévenir ou à corriger ces influences morbifiques, et exigent pour cela un grand nombre de dispositions qui ne peuvent partir que d'un certain principe, l'auteur cherche à connoître ce principe; et ces recherches le conduisent aux considérations sur l'ame humaine. Il y expose d'abord les hypothèses de *Stahl*, de *Haller* et de *Platner*, sur la liaison du corps et de l'ame, en montre la foiblesse et cherche ensuite à s'en procurer une vue plus étendue sur la nature humaine.

Pour cet effet, il entreprend dans la deuxième section de faire des recherches comparatives sur la nature des animaux et sur celle de l'homme, tant en santé qu'en maladie. Les différens points de vue sous lesquels il les considère, sont la propagation de l'espèce, le développement des maladies, les appétits et aversions, les mouvemens naturels et les pressentimens, la perfection du méchanisme du corps humain, le sentiment intérieur qu'a l'homme de sa nature et de ses facultés, la pente (*nisus*) innée vers certaines actions conformes à sa nature, la souplesse de ses organes, son aptitude naturelle à inventer, cultiver, perfectionner les arts, ses facultés intellectuelles et sa perfectibilité, les sens, les dispositions innées, l'organisation et la disposition de l'ame.

Dans la troisième Section, M. *Gall* compare l'homme et les animaux avec les vé-

gétaux à l'égard de la conservation, de l'accroissement, de leur propagation, de leur nutrition, de l'irritabilité, de l'absorption, de la marche rétrograde et des maladies; enfin, de leur construction, de leur multiplication, du climat et de leur résidence. De toutes ces recherches il résulte, à notre avis, peu de progrès pour la connoissance de la nature de l'homme. Il est vrai que l'on trouve dans cette partie de l'ouvrage de l'auteur beaucoup de réflexions judicieuses; mais il ne seroit pas difficile, ce nous semble, de balancer les faits qui les suggèrent, par d'autres faits qui rameneroient de nouveau au doute.

Dans la quatrième Section, il s'agit de l'influence de l'ame sur le corps, et réciproquement du corps sur l'ame. M. *Gall* nie absolument la première quant aux fonctions naturelles et vitales, et donne enfin une définition de la nature, qui comprend tout ce qui indique quelque principe d'action.

Les forces médicatrices de la nature et de l'art font le sujet du deuxième chapitre. L'auteur se propose d'examiner dans ce chapitre ces forces, ce qui est essentiel pour que la nature exerce toute son activité; enfin, il s'y occupera de quelques moyens que la nature et l'art emploient.

Dans la première Section consacrée aux forces médicatrices de la nature, M. *Gall* rend d'abord compte des guérisons spontanées opérées par la nature; il y expose ensuite les détrimens qui résultent des dérangemens de l'activité de la nature, et tire enfin

de toutes ces recherches la conclusion, que la nature guérit souvent les maladies les plus graves, pourvu qu'on lève les obstacles qui s'opposent à son activité.

Les moyens curatifs de l'art sont le sujet de la deuxième Section. Il arrive quelquefois que la nature s'épuise dans des efforts inutiles; il faut alors que le médecin les arrête, ou bien elle s'egare; il faut qu'il la ramène; elle est trop paresseuse; il faut l'aiguilloner; elle agit avec trop de violence, et il faut la modérer.

Nous conviendrons avec nos lecteurs que toutes ces choses sont connues : aussi n'est-ce pas dans un extrait analytique qu'on peut rendre justice à un ouvrage de ce genre; il faudroit pour cela entrer dans un exposé détaillé des faits et preuves, qui sont précisément ce qui donne le plus de mérite à cet ouvrage; mais il seroit trop difficile de détacher une partie de cette production sans la défigurer en l'isolant, ou sans passer les bornes qui nous sont prescrites.

Dans la troisième Section, M. *Gall* expose les principales conditions à l'exercice libre de l'activité de la nature : elles sont, 1°. une bonne constitution; 2°. des forces proportionnées; 3°. une irritabilité proportionnée.

Parmi les moyens curatifs de la nature, à la considération desquels la quatrième Section est consacrée, l'auteur compte les symptômes en général, la fièvre, ses crises, les progrès de la maladie, l'irritation, la sympathie, l'habitude et l'instinct.

Enfin, la cinquième Section concerne les

moyens curatifs de l'art. Ces moyens peuvent altérer la marche et les périodes de la maladie; il faut qu'ils soient adaptés à la nature, au degré et au principe matériel de la maladie. M. *Gall* regarde tous les remèdes comme spécifiques ; mais il faut l'entendre expliquer la valeur de ce terme. Tout ce que nous pouvons assurer, et que nous croyons avoir fait connoître, est que l'auteur pense profondément, qu'il a une manière de voir les choses sous des faces nouvelles, et qu'il a rassemblé un grand nombre de faits et d'autorités pour appuyer ses doctrines.

Delineatio systematis nosologici naturæ accommodati ab GUILLELMO-GODOFREDO PLOUCQUET, profes. Tubing. P. O. *Tom. I*, continens ex classe prima nevronusi, pyrexias, phlegmasias et hypophlegmasias. *Tom. II*, continens ex classe prima nevronusi, cinonusos, æsthematomusos, noonusos et hypnopathos. *In-8°; Tome I de* 400 *pages, outre la préface de* 128 *pages ; Tom. II de* 460 *pag. A Tubing, chez* Hærbrandt, 1791 *et* 1792.

2. A en croire M. *Ploucquet*, nous n'avons encore rien de bien fait dans ce genre. *Sauvages* a, à la vérité, le mérite d'avoir frayé

le chemin, dit l'auteur dans la préface; mais il est plein de répétitions, sa nomenclature fait peur, et le meilleur parti qu'on puisse retirer de son travail, est d'apprendre à connoître et à éviter ses fautes. *Linné* se renferme dans les genres, et n'est d'aucune utilité pratique. *Vogel*, trop grand amateur des nouveautés, a surchargé sa nosologie de genres; *Sagarne* fait que répéter *Sauvages; Cullen* auroit dû mieux faire, il a omis beaucoup d'espèces, et manque d'ordre: ainsi de tous les autres auteurs; de sorte qu'il n'existe encore aucun systême, déclare-t-il en s'adressant à son lecteur: *In quo aut tu aut ego acquiescere potuissemus.* Il n'y a que le sien, lequel, bien qu'il ne soit pas *omnibus numeris absolutum*, n'en est pas moins, à son avis, *verum, genuinum, naturæ consentaneum et in praxi clinica utile quin necessarium.* Mais, il ne suffit pas d'avancer ces assertions, il faut les prouver. M. *Plouc-quet* s'efforce de le faire; et pour cet effet, il expose, toujours dans la préface, les objets qu'une bonne nosologie doit remplir. Il faut qu'elle range avec exactitude toutes les maladies dans un ordre méthodique afin que le médecin puisse saisir dans leur disposition les analogies et les rapports qu'elles ont entre elles, et y trouve une route aisée pour passer aux indications thérapeutiques; il faut qu'elle comprenne toutes les espèces des genres établis, sans qu'il en manque un seul, et sans qu'il y en ait de trop. Selon lui, la différence spécifique ne doit pas être des accidens, attendu que des maladies de différente nature peuvent avoir les mêmes symp-

tômes, mais des particularités essentielles à chaque espèce et qui la différencient de toutes les autres. Ces différences essentielles sont, selon M. Ploucquet, *quæ ad essentiam morbi prædicata ejus essentialia spectant efficiuntque ut alia atque alia morbi indoles, alia naturá exinde emergat, ab alterius etsi forte affinis, similis morbi indole diversa.* Quant au principe des différences des espèces, il le trouve dans le siége de la maladie et dans la connoissance de la cause qui agit d'une manière déterminée sur ce siége.

De là M. *Ploucquet* passe aux différences accidentelles des espèces; il prouve à cette occasion combien les nosologistes, principalement *Sauvages*, ont multiplié les espèces, en en établissant presqu'autant qu'il y a de causes éloignées qui peuvent produire telle ou telle maladie. Le genre dont l'ordre et la combinaison est plus arbitraire que ceux des espèces, auront leurs noms particuliers, ainsi que les espèces; mais, comme les noms usités jusqu'ici déplaisent presque universellement à l'auteur, il leur en a substitué d'autres tirés du grec. Ce changement est des plus déplacés, et cela d'autant mieux, que ces nouveaux noms sont non-seulement baroques, mais que leur signification n'est pas même celle dans laquelle les auteurs grecs les employoient: ensorte que pour venir au secours des médecins, même les plus versés dans l'idiôme grec, l'auteur a été obligé de joindre à son exquisse un glossaire de 74 pages, et qui est encore très-défectueux.

Dans cette nouvelle nosologie toutes les maladies sont rangées en sept classes; savoir *nevronusi*, *peritropenusi*, *anapnœnonusi*, *trophonusi*, *eurisionusi*, *genonusi allœoses*.

La première partie, à la suite d'un exposé général de tout le systême, contient les maladies suivantes de la première classe, *nevrasthenia* et *erathismi*; et la seconde les autres genres, qui sont *cinonusi*, *aesthematonusi*, *noönusi*, *hypnopathi*.

Comme nous croyons que peu de nos lecteurs désireront en savoir davantage, nous renvoyons les curieux à l'ouvrage même.

Abhandlung von der lustseuche mit dem scharbocke, &c. *De la complication de la vérole avec le scorbut, et de son traitement; par* FRANÇ. SCHRAUD, *physicien à Segedin; in-8°. de 68 pag. A Vienne, chez* Joseph, *noble de Kurzboeck*, 1791.

3. L'auteur se croit en droit de regarder les quatre propositions suivantes comme établies par les recherches qui l'ont conduit à les avancer.

1°. Le virus siphillitique n'affecte pas exclusivement une espèce d'humeur; mais il s'unit à plusieurs d'entre elles. principalement au fluide nerveux, et se modifie de différentes manières: c'est de là que dépend la propriété de certains remèdes vantés contre la vérole.

2°. Le mercure seul est le véritable spécifique de la maladie vénérienne.

3°. Mais le vif argent seul n'est pas doué d'une pénétrabilité suffisante pour toutes les humeurs animales. D'où découle la nécessité de combiner différemment les remèdes destinés à combatre la vérole.

4°. La vérole se complique souvent avec d'autrres maladies qui exigent des combinaisons particulières.

M. *Schraud* ayant donc cherché un remède qui réuniroit le plus grand nombre de propriétés dirigées contre toutes ces modifications, complications, &c. l'a trouvé dans le mercure gris de Saunders. Il l'administre en réunion avec la décoction de drech, de salsepareille, de douce amère, &c.

Nous ne nous arrêterons pas aux cas que l'auteur rapporte en preuve des succès de sa méthode; nous remarquerons seulement encore que pour guérir la fièvre, il fait prendre d'heure en heure, durant la chaleur, quinze grains de rhubarbe jusqu'à ce que le ventre s'ouvre; après quoi il prescrit une mixture où entrent le quassia et le quinquina.

Uber die lungensucht, &c. *Sur la phthisie pulmonaire, et sur les maladies qui ont plus ou moins de relation avec elle, traduit en allemand de l'italien de* SALVADORI, *avec beaucoup de change-*

mens et d'additions, par J. C. F. LEUNE; *in*-8°. *de* 364 *pages. A Leipsick, chez* Jacobœer, 1791.

4. A la suite d'un exposé des différentes méthodes qu'ont suivies les médecins et les empiriques pour guérir la pulmonie, et après avoir montré l'insuffisance de ces méthodes, l'auteur blâme en particulier la pratique la plus usitée et la plus accréditée; c'est-à-dire celle qui consiste dans l'emploi des anti-phlogistiques, des démulcens et des doux résolutifs. Il lui reproche qu'elle épuise les forces, altère la consistance du sang, en dénature la qualité et produit en général des effets directement contraires à ceux qu'on a en vue, et qu'on doit se proposer dans le traitement de cette maladie. Imbu des doctrines d'*Hippocrate*, de *Sydenham* et de *Bennet*, il a réuni les préceptes de ces grands hommes dans la méthode curative qu'il adopte; il ordonne, d'après le premier, une nourriture forte et l'usage du vin. D'après *Sydenham*, il veut que ses malades se donnent beaucoup d'exercice, et le poussent même, comme le conseille *Bennet*, au point que tout le corps soit inondé de sueur. Le malade n'observera donc aucun régime: il mangera de tout et n'aura pour guide, dans son choix, que son appétit: il s'abstiendra de toute sorte de remèdes; mais il gravira le matin, après les repas et au soir, quelque montagne considérable avec assez de précipitation, pour que sa respiration devienne gênée, et que la sueur ruisselle de tout son

corps : de retour chez lui, il fera allumer un grand feu afin que cette sueur soit entretenue et même augmentée à la tête, à la poitrine et par tout le corps : ensuite il réparera ses forces perdues en mangeant du pain et buvant du vin à sa soif. Cette conduite, dit l'auteur, fera disparoître les accidens les plus fâcheux, ainsi que les plus pressans ; et afin d'arrêter les sueurs nocturnes colliquatives, le malade mangera des viandes salées et se désaltérera avec du vin. C'est en suivant ces préceptes que M. *Salvadori* est parvenu à rétablir sa propre santé. Attaqué d'une vraie phthisie pulmonaire, dont le crachement de pus et tous les autres symptômes constatoient la réalité, il s'est donné tous les jours tant de mouvement et avec tant d'activité, qu'il y a eu des jours, quand il faisoit fort chaud, qu'il a été obligé de changer jusqu'à douze fois de chemise.

Dans le deuxième Livre, il est question des maladies qui ont un rapport plus ou moins intime avec la pulmonie purulente, telles que la phthisie sèche, la phthisie pituiteuse, le crachement de sang, &c. ; et toutes ces maladies, l'auteur veut qu'on les traite de la même manière que la véritable pulmonie.

M. *Salvadori* s'occupe dans le troisième Livre des maladies qui se terminent ou dégénèrent souvent en phthisie pulmonaire. M. *Leune* nous assure qu'il a entièrement refondu cette partie de son original. Mais pour tous ces détails, nous sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage même.

PERENOTTI di Cigliano, &c. Von der lustreuche, &c. *De la maladie vénérienne; par* PIERRE-ANTOINE PERENOTTI *di Cigliano, chirurgien-major au service du roi de Sardaigne, traduit de l'italien en allemand, avec des additions par* CHARL. SPRENGEL, *docteur et professeur en médecine à Halle; in-8°. de* 384 *pages. A Leipsick; chez* Schneider, 1791.

5. Une bonne partie de cette production est consacrée aux recherches sur l'origine et sur l'antiquité de la vérole. L'auteur la croit aussi ancienne que toutes les autres maladies; mais en cela, il a contre lui l'aveu des médecins italiens qui exprimèrent de la manière la moins équivoque leur surprise lors de la première apparition de ce fléau, absolument inconnu jusqu'alors. Nous regardons comme dissipée l'incertitude sur l'origine de la maladie vénérienne, depuis que M. *Gruner* a communiqué dans *son Almanach pour les médecins et pour ceux qui ne le sont pas*, les lumières puisées dans l'histoire, et que nous avons annoncées en rendant compte de cet almanach pour l'année 1792, dans le cahier pour le mois de juillet dernier, Vol. xcj, pag. 333.

Dans le reste de cet ouvrage, l'auteur

s'occupe de la partie médicinale. Nous n'y avons rien trouvé qui méritât une attention particulière. Nous remarquerons seulement que M. *Perenotti* est partisan déclaré des frictions mercurielles, et qu'il assure que ni le sublimé corrosif, ni les différentes autres préparations mercurielles pour l'usage interne, ne lui ont réussi. Ces plaintes contre les non-succès des mercuriaux administrés à l'intérieur, et sur-tout du sublimé corrosif, ont été répétées trop souvent pour qu'on puisse imaginer qu'elles sont absolument destituées de fondement; mais heureusement le médecin, qui incontestablement a traité le plus de vénériens, qui a lui-même reconnu l'insuffisance, et quelquefois même les mauvais effets du sublimé corrosif administré de la manière ordinaire, nous a enseigné une méthode qui lui a réussi depuis de nombreuses années, pour rendre son usage sûr et ses succès constans. *Voyez* dans les Gazettes salutaires, n°. XX et XXI, la défense de l'usage interne du sublimé corrosif dans les maladies vénériennes, par *Jean-Chrétien Antoine Théden*, premier chirurgien général de Sa Majesté prussienne.

De febribus in genere, &c. *Des fièvres en général : dissertation soutenue en* 1791, *à Cologne, pour le doctorat en médecine, &c. Par M.* HERZIG.

6. Les écrits académiques publiés à l'occasion des disputes doctorales devroient être mieux

mieux conservés, et plus souvent qu'ils ne le sont dans les journaux ; celui dont il est question dans cet article mérite sur-tout une attention particulière, attendu qu'il contient le précis de la doctrine d'un savant médecin, M. *Wedekind*, conseiller aulique et médecin du corps de l'électeur de Mayence, lequel M. *Wedekind* a remporté depuis peu le prix créé par feu M. *Cothenius*, de l'académie impériale des curieux de la nature, sur la maladie gastrique, &c. ; sujet proposé par feu M. *Delius*, président de cette académie.

M. *Herzin* entreprend de prouver dans le premier chapitre de son opuscule, qu'il n'existe pas encore de bonne définition de la fièvre. Il traite dans le second des causes prochaines de ces maladies : il les fait consister dans un accroissement de la disposition vers la putréfaction des liquides qui leur communique la propriété d'agacer les forces vitales et d'affoiblir le ton des solides : *Irritat acrimonia putrida*, dit-il, *et simul irritabilitatis fundamentum sensim destruit.* Dans les troisième et quatrième chapitre, M. *Herzin* a recours à l'explication pathologique des symptômes, tels qu'ils se manifestent dans les différens périodes de la fièvre, pour appuyer sa théorie et réfuter les opinions contraires. Le cinquième contient la classification des fièvres, qu'il définit *une maladie du corps entier, provenant d'une activité non-naturelle du cœur et des vaisseaux, excitée et entretenue par une cause interne.* Il établit ensuite deux classes, dont la première comprend les vraies, et la seconde les fausses

fièvres. Voici le tableau des subdivisions de ces deux classes dans les propres termes de l'auteur.

CLASSIS I.

ORDO I. *Febris continuæ ab initio usque ad finem morbi, symptomata ex cordis vasorumque per acrimoniam septicam affectione præternaturali, sine valde notabili remissione perdurant; sic ut febris increscat, ad statum veniat, atque decrescat absque intervallis, vel remissionibus eminentioribus.*

SECTIO I. *Febris ex acrimonia in sanguine nata.*

Subsectio I. *Febris ex topica partis affectione, quâ sanguis in partis cujusdam vasis, vel cellulosa tela, acrimoniam septicam, lentiori motu vel stagnatione, adipiscitur, quæ nunc sanguinis circulantis massam inficit, acrioremque reddit.*

Genus I. *Febris ex inflammatione locali, sive phlegmasia.*

Species. *Peripneumonia, angina., &c.*

Genus II. *Febris ex congestione sanguinis et leniore ipsius in parte quadam circuitu.*

Species. *Febris hemorrhoïdalis, menstrualis, &c.*

Subsectio II. *Febres ex insufficienti sanguinis per organa depuratoria depuratione.*

Genus I. *Febres putridæ primariæ.*

Species. *Ex miasmatibus putridis absque prægressa inflammatione oriundæ, e. g.*

Febris carcerum; febris ex aliis causis putredinem inducentibus humorum, v. g. ab aere impuro, humido atque calido, ortæ, &c.

Genus II. *Febres putridæ secundariæ.*

Species. *Omnes febres putridæ ex aliis febrium speciebus ortæ, huc pertinent, e gr. Febris lenta nervosa sæpe demum in febrem putridam transire solet; febris catarrhalis maligna, sive putrida, ex benigna catarrhali, quæ inflammatione viarum catarrhalium nititur, genita; febris scorbutica, &c.*

Genus III. *Febris putrida ex singulari cujusdam organi depuratorii affectione, qua particulæ per illud organon excernendæ retinentur atque cor cum vasis irritant.*

Species. *Febris ex renali ischuria.*

Sectio II. *Febres ex acrimonia non in sanguine nata, sed ad ipsum delata quot corporis nostri diversi putridæque corruptioni obnoxii humores cor vasaque irritandi facultate prediti, tot febrium harum species.*

Subsectio I. *Febres exanthematicæ, quæ ex exanthematibus origines ducunt.*

Genera. *Variolæ, morbilli, &c.*

Subsectio II. *Febres gastricæ.*

Genus I. *Febris ex cruditatibus primarum viarum.*

Genus II. *Febris biliosa.*

Genus III. *Febris pituitosa.*

Subsectio III. *Febris ex adipis in panniculo adiposo corruptione; febris erysipelatosa.*

Subsectio IV. *Febris ex puris resorptione.*

Genera. *Phthisis pulmonalis, hepatica.*

Subsectio V. *Febris ex humore in glandulis corrupto; febris scrophulosa cancrosa, atrophica.*

Subsectio VI. *Febres hydropicæ, ex aquæ hydropicæ corruptis particulis in sanguinem delatis ortæ.*

Plura adhuc addi possent febrium symptomaticarum genera, sed sufficiunt hæc exempli causa.

ORDO II. *Febres intermittentes.*

Genera. *Febres quotidiana, tertiana, &c.*

Species. *Febris tertiana duplex, &c.*

ORDO III. *Febres compositæ; si plures simul adsint febres, v. g. Pleuritis cum tertiana.*

CLASSIS II. *Febres spuriæ. Motus febriles ex internis quidem causis nati, verum non ex acrimonia putrida cum sanguinis massa circulante, sed ex alia quacunque irritatione.*

Genus I. *Febris ex animi affectionibus.*

Genus II. *Febris ex irritatione partis irritabilis vel mechanica, vel chemica acrimonia, consensûs lege propagata. Hæ febres cognoscuntur ex causa occasionali, ex virium imminutione exigua, ex brevi decursu, &c. Notandum vero, multas febres ex veris atque spuriis compositas esse. Sic ad febres inflammatorias multum confert irritatio partis inflammatæ localis.*

Medicinisch praktisches handbuch der frauenzimmerkrankeiten, &c. *Manuel de médecine-pratique sur les maladies des femmes, à l'usage des médecins et du beau sexe; par le docteur* JEAN-VALENTIN MULLER, *médecin clinique à Francfort sur le Mein; in*-8°. Première partie de 526, pages 1788; deuxième partie de 514 pages, 1790, *sans les préfaces, dédicaces, &c. A Francfort sur le Mein, chez* Jæger.

7. Il est inutile d'observer que le projet de M. *Muller* a trop d'inconvéniens pour avoir un succès satisfaisant, quand même il pourroit être exécuté. Ecrire en même temps pour les gens de l'art et pour les femmes, est se rendre très-ennuyeux pour les premiers, et souvent très-inintelligible pour les autres. Cependant, malgré ces défauts, cet ouvrage est riche en bonnes choses.

Dans la première partie, l'auteur s'occupe de l'éducation physique des filles, des maladies les plus fréquenres des enfans, de la petite vérole, de l'inoculation de la variole, de la rougeole, de la fièvre scarlatine, de la noueure, de l'hydrocéphale et du spina bifida, des maladies des yeux, des aphthes et autres accidens de cette nature, de la coqueluche, de la jaunisse, des hernies, de

la nubilité, de la menstruation, ses périodes et leurs dérangemens, des affections hystériques.

Les considérations sur le mariage ouvrent la seconde partie : il y est ensuite question de la fécondité et de la stérilité, de la conception et de la gestation, de l'influence, de l'imagination de la mère sur le fœtus, des avortemens, de l'accouchement, de la section césarienne.

Le troisième volume sera consacré à l'allaitement, à la fièvre de lait, aux épanchemens de cette liqueur, à la fièvre puerpérale, au skirrhe, au cancer, à la consomption, à l'hydropisie et aux maladies de l'ame.

Von der kenntniss und den vorzuglichsten heilungsmitteln aller arten venerischer zufælle, &c. *De la connoissance et des moyens curatifs de tous les accidens vénériens, publié par le doct.* JEAN-DAVID HOCK; *in*-8°. *de* 124 *pag. A Leipsick, chez* Barth, 1792.

8. L'objet de M. *Hock* est de présenter en peu de mots les nouveautés que les auteurs noient, dit-il, dans un tas de digressions et de verbiages; et pour premier échantillon, il a choisi l'ouvrage de M. *Girtanner*. Nous convenons que les écrits en général sont susceptibles d'être abrégés : nous concevons même qu'un rédacteur qui voudroit

ne conserver de chaque auteur que ce qu'il a dit de bon, de vrai, de constaté, entreprendroit une chose utile, et pourroit renfermer tout ce qu'il seroit intéressant de recueillir en un petit nombre de volumes; mais alors nous ne voudrions pas qu'il présentât des précis séparés de chaque ouvrage volumineux; nous désirerions qu'après avoir tiré la quintessence de tous ceux qui existent sur le même sujet, il n'en fît qu'un ouvrage et attendît ensuite patiemment pour publier un volume de supplément que, de nouveaux auteurs lui en eussent fourni la matière.

Von der castration, &c. *Sur la castration; par* FRANÇ. LAURENT MARSCHALL, *chirurgien-juré à Strasbourg; in*-8°. *de* 82 *pag. A Salzbourg, chez* Dayle, 1791.

9. Cette opération est peut-être une des plus dangereuses de la chirurgie, non pas par sa nature, mais, comme le croit M. *Marschall*, par le procédé qu'on suit pour l'exécuter. La principale cause des succès incertains qu'elle a eus tient à la conduite qu'on observe relativement au cordon spermatique. Les uns ont proposé de l'abandonner sans le lier après l'avoir coupé. M. *Marschall* est d'un avis contraire; et après avoir exposé et apprécié les méthodes des différens auteurs qui ont traité cette matière, il décrit le procédé qu'il suit lui-même, et

en constate le succès par le détail de quatre observations pratiques. Nous nous bornerons à rapporter le précis de sa manière d'opérer. Après avoir placé convenablement le malade, il fait une incision longitudinale dans le scrotum et l'étend depuis un peu au-dessus de l'anneau, jusqu'au fond du scrotum, en suivant la direction du cordon et en se servant du doigt *index*, introduit dans la cavité comme conducteur du bistouri. Il dégage ensuite le cordon et le testicule de toutes les adhérences, soit au moyen du doigt, soit à l'aide du fer, coupe le cordon à environ un pouce au dessous de l'anneau, y applique la ligature, le repousse doucement dans la cavité du bas ventre, se gardant bien d'employer la moindre force ou de le retenir dans la cavité par une compression permanente. Il panse ensuite mollement et applique un suspensoir garni de charpie ou de toile fine. Cet ouvrage ne peut qu'augmenter la juste célébrité que M. *Marschall* s'est déjà acquise comme auteur et comme praticien.

De originæ nervi intercostalis. Florentiæ, 1791; *in*-8°. *de* 40. *pag.*

10. Cet opuscule très-intéressant de M. *Girardi*, docteur en médecine et professeur d'anatomie en l'université de Parme, renferme une suite de recherches et d'expériences de M. *Fontana* sur l'origine du nerf intercostal. M. *Des Genettes* nous en a fait espérer un précis, qui paroîtra dans l'un de nos prochains cahiers.

Dei segni della virginita presso gli antichi, &c. *Des signes de la virginité chez les anciens : Lettre du doct. G. A., à M. A. R.; grand in-8°. de 16 p. A Montalbano, 1790.*

11. L'auteur a déjà publié en 1787 un écrit intitulé : *Dall' uso de Pozzi presso gli antichi specialmento per preservativo de Tremuoti;* et une autre production en 1788, qui a pour titre : *Della salutari ispiratione.* Dans la lettre dont nous parlons dans cet article, l'anonyme distingue les signes physiques, et les signes équivoques de la virginité. Il commence par passer en revue ce que les orientaux ont avancé à cet égard, et apprécie le mérite des différentes preuves de la virginité qu'ils admettent. Il paroît porté à souscrire à l'opinion, que la différente grosseur du cou incontinent avant et après les premiers embrassemens, est un des signes les plus sûrs, et que cette première jouissance du physique de l'amour altère même le ton des yeux et du visage.

L'anonyme parcourt ensuite un grand nombre de signes équivoques, qui n'ont de force que par la crédulité. Ce sont les témoignages des prêtres de Pan, les bandes des vestales, la bouche de la vérité de Rome, &c.

L'auteur termine son ouvrage par des recherches sur l'usage des différens cadenats; et parcourant à ce sujet toute l'histoire, il

trouve de nombreuses occasions d'expliquer des passages d'auteurs latins et grecs, qui ne sauroient être interprétés qu'en se rappelant cet usage des cadenats.

Betrachtungen über die schwængerung, &c. *Considérations sur la fécondation et sur les différens systêmes concernant la génération; traduites de l'anglois en allemand, et enrichies de remarques; par le docteur* CHRÉTIEN-FRIEDRICH MICHAELIS, *médecin de l'hôpital de Saint-Jean à Leipsick; in-8°. A Zittau et Leipsick, chez* Schoeps, 1791.

12. L'auteur mécontent de tous les systêmes imaginés jusqu'ici pour expliquer le mystère de la propagation de l'espèce, entreprend de les réfuter et d'en proposer un autre, qui vraisemblablement n'aura pas plus de succès que les précédens.

Piante forestiere importante pel loro uso, &c. *Plantes étrangères d'un usage important, avec leurs figures en taille-douce. Cahier pour les mois de janvier et de février. A Milan, chez* Marcelli, 1792.

13. Le palmier qui porte les cocos, le tavarcare, la manne, la salsepareille occupent

ce cahier. On compte douze variétés du cocotier dans les Indes orientales, trois en Amérique et en Guinée. Son utilité est connue. Le tavarcare, dont on a ignoré pendant long-temps la patrie, est une noix de coco qui a quelquefois jusqu'à un pied et demi de diamètre, et qui étant mûre contient une substance amère et balsamique. On sait à présent qu'elle est originaire de l'Isle de Praslin.

La manne est une production indigène de l'Italie et des pays méridionaux circonvoisins. C'est le fresne appelé en Italie *orne* ou *avernello*, qui l'a produit en Sicile, dans la Calabre, sur le mont Gargano, dans les plaines fertiles de la Romagne.

La salsepareille a été beaucoup plus en usage autrefois qu'elle ne l'est depuis qu'on lui a substitué avantageusement plusieurs autres plantes indigènes, désignées par MM. *Coste* et *Willemet* dans son excellente dissertation sur le remplacement des plantes exotiques par les indigènes.

Annalen der staats anzneykunde, &c. *Annales de médecine politique, publiées par le docteur* JEAN-DANIEL METZGER, *conseiller aulique, et médecin du corps de Sa Majesté prussienne, premier professeur de médecine à Konigsberg*. 1er vol. Partie III; *in*-8°. *A*

Zullechau, chez les héritiers Freymann, 1791.

14. Cette troisième partie présente d'abord des anecdotes tirées des voyages du jeune Anacharsis de M. l'abbé *Barthelemy*. On ne peut que savoir gré à M. *Metzger* d'avoir recueilli dans ce journal les différens morceaux relatifs à la médecine, qu'on trouve dans la savante production de M. l'abbé *Barthelemy*, et de les avoir accompagnés de réflexions et de remarques toutes les fois qu'elles en étoient susceptibles.

La seconde section contient 1°. un précis des doctrines de *Maximilien Stoll*, exposées dans la sixième partie de sa *Ratio medendi*, publiée par M. *Eyerel*. Il y est question d'objets de médecine-légale relatifs aux naissances, avortemens, infanticides, homicides, stérilité, impuissance; et M. *Metzger* rectifie les opinions de *Stoll* dans les occasions où il croit que son auteur s'est écarté des bons principes; 2°. un extrait des annales de la législation et jurisprudence dans les états prussiens, par *E. F. Klein*, vol. v et vj.

Dans le premier volume, on rend compte du cas suivant. Un père craignant d'être assassiné par son beau-père, et de laisser sa fille, âgée de neuf ans, sans soutien, lui coupe la gorge, et va ensuite se déclarer au magistrat. Le sénat criminel, considérant que cet homme, en condamnant lui-même son forfait comme contraire aux loix, n'en voulut néanmoins pas reconnoître l'immoralité, a jugé qu'il suffisoit de le condamner

à être renfermé à perpétuité dans une maison de force *Salvâ famâ*. M. *Metzger* ajoute des remarques très-importantes à l'exposé de ce cas et du jugement qui est intervenu.

Les autres ouvrages considérés dans ce cahier sont, 1°. *Brendelii medicina legalis seu forensis ejusdemque Prælectiones academicæ in techmeieri institutiones medicinæ legalis, edi curavit Fr. Gottl. Meierus;* 2°. Esquisse de médecine, par *Ackermann*, (en allem.) deuxième Cahier; 3°. *Schlegel*, *Opusculorum selectorum ad medicinam forensem spectantium*, vol. v; 4°. Additions à la médecine légale, par M. *Buchholz*, vol. iij, (en allemand;) 5°. Additions aux archives de la police médicale, par M. *Scherf*, tom. ij, part. j, (en allemand;) 6°. Dissertation sur les différentes espèces d'asphyxie, par M. *Prenivaire*; 7° et 8°. Sur le traitement des asphyxies; mémoires couronnés, l'un de M. *Kite*, et l'autre de M. *Goodwyn*; 9°. Archives pour l'art des accouchemens, vol. ij, part. j, *in*-4°. par M. *Starck*, (en allem.) 10°. *D. Sam. Gottl. Vogelii, Diatribe medico politica de causis quare tot submersi in vitam non revocentur. Præmissa est historia memorabilis fausti cujusdam exempli. Hamburg.* 1790; 11°. Système de chirurgie à l'usage des chirurgiens d'armée, ou manuel de médecine militaire; 12°. Archives pour l'histoire de la médecine, un vol. première partie, (en allem.) 13°. Observations originales sur la mortalité des bestiaux, par M. *Kausch*; 14°. Archives pour la médecine en général, (en allem.)

On lit dans la troisième section, sous le titre d'*Examen de l'état de l'ame*, deux observations, l'une sur un imbécille qu'on avoit trouvé le moyen de faire passer pour un homme qui jouit de tout son bon sens, et l'autre sur un homme dont les facultés intellectuelles étoient en bon état, et qu'on avoit néanmoins fait interdire, comme privé des capacités nécessaires pour gérer ses affaires. L'auteur rend compte des moyens qu'on avoit employés pour surprendre sa bonne foi, et des ressources qui lui ont fait découvrir la vérité.

2°. Un article intitulé : *Etat de la population dans la Prusse orientale et la Lithuanie prussienne*, depuis 1789 jusqu'en 1790. Dans le courant de cette année-ci, le printemps a été beaucoup plus meurtrier qu'il ne l'est ordinairement.

3°. Le rescrit du collége supérieur de médecine à Berlin, au collége provincial de médecine à Kœnigsberg, portant injonction de rendre compte des épreuves faites ou à faire des physiciens, avec le remède de M. *de Moneta*, contre la morsure des chiens enragés.

La quatrième section contient des notices de quelques promotions au doctorat en médecine, de quelques établissemens relatifs à l'art des accouchemens faits dans la Lithuanie et la Prusse occidentale, d'une épidémie de fièvre bilieuse-putride, répandue dans l'Ermeland par les troupes qui y sont entrées.

EXTRAIT des registres de l'Académie de chirurgie.

L'Académie de chirurgie a arrêté, dans sa séance du 27 septembre dernier, l'impression, la distribution des pièces suivantes, et leur insertion dans le Journal de médecine et dans celui de chirurgie.

I°. *Délibération de l'Académie, du 20 septembre 1792.*

« Ce jourd'hui, 20 septembre 1792, l'an quatrième de la liberté, le premier de l'égalité et de la république françoise, l'Académie de chirurgie a arrêté que quatre de ses membres, MM. *Allan, Bodin*, *Gallée* & *Ant. Dubois*, qu'elle a nommés ses commissaires, se retireront par-devant le conseil général de la commune, pour lui faire part de la demande qui lui a été faite ce jourd'hui par le colonel et une députation de la trente-deuxième division de la gendarmerie nationale, laquelle prie l'Académie d'examiner ceux des chirurgiens qui se sont présentés pour obtenir les places de chirurgien-major et aide-major de la division. L'Académie ayant unanimement acquiescé à cette demande, et voulant y faire droit, a arrêté, vu le départ très-prochain des gendarmes, que demain matin, 21 du courant, à neuf heures précises, il y auroit aux écoles de chirurgie un concours, où seroient admis, sans distinction, tous les chirurgiens qui se présenteroient, même les membres de l'Académie ».

« Considérant qu'il est utile de donner à cet acte la plus grande authenticité, l'Académie prie le conseil général de la commune de vouloir bien y assister par députés. Leur présence paroît d'autant plus nécessaire, que, selon toute apparence, l'assemblée sera très-nombreuse, et que le respect du public pour ses magistrats est un sûr moyen de maintenir le calme indispensable pour bien examiner les concurrens, et apprécier leurs réponses ».

« Une autre considération fait désirer à l'Académie la présence d'une députation de la commune ; c'est qu'il est possible que les académiciens se présentent pour concourir, et dans ce cas, comme dans le cas contraire, l'intérêt public exige que le conseil général soit témoin et juge de l'équité scrupuleuse et de l'impartialité qui caractérisent les décisions de l'Académie ».

Munis de cette délibération, les commissaires se sont présentés le soir du même jour à la commune, où ils ont été accueillis avec les égards dus à la démarche de l'Académie, et le conseil général y faisant droit, a nommé quatre de ses membres pour assister le lendemain au concours.

II°. *Procès-verbal du concours qui a eu lieu aux écoles de chirurgie, le 21 septembre 1792, pour la nomination des chirurgiens-major et aide-major de la trente-deuxième division de la Gendarmerie nationale, IV° division de Paris.*

« Ce jourd'hui, 21 septembre 1792, l'an

quatrième de la liberté, le premier de l'égalité et de la République françoise, à dix heures du matin, en présence de MM. *Defrasne*, *de la Planche*, *Le Clerc* et *Poutier*, commissaires députés par le conseil général de la commune, en présence d'une députation de gendarmes nationaux, et d'un grand nombre de membres de l'Académie et d'élèves en chirurgie, il a été procédé dans l'amphithéâtre des écoles au concours affiché et arrêté le jour d'hier par l'Académie de chirurgie ; en conséquence, les examinateurs, au nombre de cinq, par elle nommés au scrutin individuel, ont rempli leur mission, ainsi qu'il suit ».

Les concurrens qui se sont présentés sont :

MESSIEURS

Louis Blaincourt, âgé de 29 ans, n°. 1.

Bernard Berot, âgé de 23 ans, n°. 2.

J. J. Lamolle, âgé de 25 ans, n°. 3.

Pierre Sieber, âgé de 29 ans, n°. 4.

Edme Joly, âgé de 28 ans, n°. 5.

M. *Brasdor* a, le premier, interrogé et suivi dans l'interrogat les numéros ci-dessus, échus par le sort à chacun des concurrens. Dans le cours de cet interrogat, l'un d'eux, M. *Sieber*, s'est retiré ; en sorte qu'il n'est plus resté que quatre concurrens, savoir, MM. *Berot*, *Blaincourt*, *Lamolle* et *Joly*.

MM. *Chopart*, *Deschamps*, *Maugras* et *Gallée*, qui ont ensuite interrogé, ont suivi le même ordre.

La séance a été suspendue à une heure après-midi, pour être reprise à trois heures de relevée.

Ce même jour, sur les trois heures de relevée, M. *Brasdor* a désigné à M. *Blaincourt* l'amputation de la jambe, qu'il a faite sur le cadavre.

M. *Chopart* a indiqué à M. *Berot* un coup d'arme à feu, parmi ceux qu'il avoit fait tirer sur un cadavre, et lui a prescrit de pratiquer les opérations convenables et d'appliquer l'appareil nécessaire. Il lui a proposé de plus une division considérable faite au même cadavre, en travers, par un instrument tranchant, sur le muscle deltoïde, et pénétrante jusqu'à l'os : il lui a fait pratiquer la suture, en la supposant nécessaire, et appliquer l'appareil convenable.

M. *Deschamps* a fait pratiquer à M. *Lamolle* l'amputation du bras dans son articulation supérieure, à la suite d'un coup d'arme à feu fait exprès sur le cadavre.

M. *Maugras* a supposé à M. *Joly* une plaie faite par arme blanche, à la poitrine, avec ouverture de l'artère intercostale, et lui a fait pratiquer l'opération de l'empyème.

Ces opérations terminées, et les concurrens ayant été jugés suffisamment examinés, il a été procédé, en présence de toute l'assemblée, au scrutin individuel pour chacun d'eux. Mais auparavant, le secrétaire de l'Académie a proposé, ce qui a été adopté unanimement, qu'il n'y eût de votans, que les membres de l'Académie qui avoient assisté aux deux examens pendant tout le temps de leur durée ; en conséquence, il a lu la liste des douze membres votans, qui sont :

MM. *Brasdor*, *Chopart*, *Deschamps*, *Maugras*, *Gallée*, *De la Malle*, *Carboué*, *Cezerac*, *Bodin*, *Adoue*, *Gay*, *Sue*.

Le résultat du scrutin a été, 1°. que M. *Lamolle* est nommé premier, à la pluralité de huit voix, M. *Berot* en ayant eu trois, et M. *Blaincourt* une; 2°. que M. *Berot* est nommé second à la pluralité de dix voix, M. *Blaincourt* en ayant eu deux; 3°. que M. *Blaincourt* est nommé suppléant a la pluralité de onze voix, la douzième ayant été nulle, comme donnée à M. *Berot*, déjà nommé.

Aprés ces nominations, MM. les députés de la commune ont fait prêter aux trois élus le sermen de la liberté et de l'égalité, qu'ils ont juré de défendre au péril même de leur vie. Et ont signé:

MM. les députés de la commune.

MM. les députés de la gendarmerie nationale.

MM. les membres de l'Académie présens.

Je soussigné secrétaire, *par interim*, de l'Académie de chirurgie, certifie les pièces ci-dessus conformes aux registres et aux minutes déposées dans les archives. P. SUE.

N°. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, M. GRUNWALD.

Fautes à corriger dans le cahier de mai 1792.

Page 7, ligne 20, *au lieu de* Hales, *lisez* Halle.
Page 8, ligne 5, Huxam, *lisez* Huxham.
Page 11, ligne 4, Hales, *lisez* Halle...
Page 60, ligne 12, remit, *lisez* rem*i*t.
Page 78, ligne 13, adressé, *lisez* dressé.

Page 90, lignes 9 & 10, rapporté à la ligne 9 *le mot* est, placé à la fin de la ligne 10.
Page 101, ligne 32, le salive, *lisez* la salive
Page 105, ligne 33, que, *lisez* qui.

Cahier de juin 1792.

Page 155, lig. 16, *au lieu de* protecteur, *lisez* professeur.
Page 156, ligne 21, a., *lisez* à.
Page 190, ligne 23, me, *lisez* ce.
Page 191, ligne 17, avoient, *lisez* avoit.
Page 199, ligne 1, à, *lisez* d'.
Ibid. ligne 33, le, *lisez* les.
Page 208, ligne 1, faits, *lisez* facts.
Page 217, ligne 8, aphorétique, *lisez* aphoristique.
Ibid. ligne 15, nuhtærzte, *lisez* nichtærzte.
Page 220, ligne 21, externe, *lisez* interne.
Page 221, ligne 3, constitutive, *lisez* constitutives.
Ibid. Depuis la ligne 7 jusqu'à la ligne 15 inclusivement, les fins sont transposées.
Ibid. ligne 26, met, *lisez* mit.

TABLE.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1792.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, ET PHARMACIE.

DÉCEMBRE 1792.

MALADIE CUTANÉE; mémoire à consulter, par le citoyen LASSERRE, chirurgien-lithotomiste du ci-devant Agénois.

MADAME veuve *B*.... du district d'Agen, âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, d'une complexion des plus fortes, d'un embonpoint complet, est le sujet de ce mémoire. Elle fut mariée à vingt-deux ans, et devint veuve à vingt-six. Dans cet intervalle, elle eut trois enfans. A la suite de ses premières couches, il lui vint un abcès gangréneux à la ma-

melle droite : depuis la cicatrisation, elle a eu chaque mois, aux approches du flux périodique, un suintement au-dessous du sein, à l'endroit qui en forme le pli. Ce suintement dure sept à huit jours. La matière est une sérosité jaunâtre. Cette incommodité a toujours disparu sans remèdes.

Il y a environ dix-sept ans, mad. *B...* eut la gale ; elle la supporta pendant dix-huit mois : au bout de ce temps, et après une préparation très-légère, elle fit disparoître cette affection à la faveur d'un remède répercussif. Malgré ce mauvais traitement, elle parut jouir d'une bonne santé jusqu'au printemps de 1785. Avant le développement de sa maladie dont nous allons tracer la marche, elle n'a eu d'autre incommodité que des vomissemens de matières pituito-bilieuses qui avoient lieu aux approches des menstrues, et qui n'ont jamais été plus de deux ou trois mois sans revenir. Elle a été sujette aussi à des bouffées de chaleur, par intervalle, qui se faisoient sentir deux ou trois fois le jour, le plus souvent après le repas. Elle avoit le visage haut en couleur et une douleur de tête habituelle.

Dans le printemps de 1785, la dou-

leur de tête devint continuelle, le pouls pléthorique. La malade fut saignée et mise à l'usage des antiphlogistiques, tel que le petit-lait, tantôt seul, tantôt avec le suc des chicoracées. Il y eut des vomissemens spontanés; la langue se chargea: un vomitif et plusieurs cathartiques remplirent l'indication qui se présentoit. Nous fîmes observer un régime convenable.

Au mois de juillet, il survint à la tête un petit bouton qui abcéda, et fut bientôt couvert d'une croûte jaunâtre. Il s'en forma plusieurs autres qui eurent la même terminaison. Les croûtes se multiplièrent et occupèrent avant peu la nuque et le vertex. Il sortit plusieurs furoncles sur l'habitude du corps, dans le mois d'août. Les occupations de la malade ne lui permirent de faire usage des bains qu'en septembre. Après qu'elle en eut pris quelques-uns, il survint sur tout le corps des rougeurs semblables à des ébullitions lymphatiques. A cette époque les furoncles acquirent un caractère inflammatoire; ils ne suivirent pas tous la même marche: les uns prirent la voie de la résolution; un, au visage, se termina par induration, et trois, dont un au bras et deux à la nuque,

devinrent chroniques : ceux-ci furent pansés avec les maturatifs émolliens ordinaires; et comme ils n'abcédoient pas, on y mit des attractifs. Enfin, ils s'ouvrirent et fournirent une suppuration qui dura long-temps. Dans leur circonférence, ils étoient durs, rouges et très-douloureux, et le fond de l'ulcère étoit blanchâtre et livide. Vers la mi-septembre, ils furent détergés; on parvint à les cicatriser vers la fin du même mois pendant l'usage des bains; mais les cicatrices restèrent dures, rouges et même un peu douloureuses : il se forma bientôt à leur place une croûte d'un blanc cendreux. A cette époque, il survint une ébullition qui se termina par des plaques rouges de la grandeur d'un denier, disséminées sur tout le corps; elles furent recouvertes d'une croûte comme les matières des furoncles. On continua à donner le petit-lait avec le suc des plantes chicoracées, et deux bains par jour pendant les dix premiers jours du mois d'octobre.

La tête se couvrit en même temps d'une seule croûte de la même nature que les autres. Sur la fin du mois, elles tombèrent toutes en petites écailles comme du son. La peau se nettoya et

n'offrit plus la moindre trace de maladie. Il s'étoit écoulé environ deux mois et demi depuis l'apparition des rougeurs jusqu'à la chute complète des croûtes. Malgré la cessation des symptômes, le petit-lait et les tisanes dépuratoires furent continués pour corriger l'âcre dont nous craignions encore l'existence dans la masse des humeurs, et prévenir la récidive.

Sur la fin de février 1786, il survint au front, dans un espace très-circonscrit, cinq à six boutons rouges, et une douzaine au bras sur la cicatrice des furoncles. Dans le mois de mars, ces boutons s'étendirent et ne formèrent plus qu'une seule croûte, tant au front qu'au bras. Au commencement d'avril, la peau se couvrit de boutons ; il en transudoit une humeur qui donna lieu à une croûte, laquelle se répandit sur tout le corps, à l'exception des mains et des pieds. La couleur en étoit rousse, l'épaisseur environ d'une ligne et la surface raboteuse.

La peau et le tissu cellulaire se boursoufflèrent, principalement aux genoux et aux coudes. Dans cet état, la douleur étoit très-vive et la chaleur extrême. Vers le 10 avril, la fièvre se mit

de la partie ; elle s'annonça par le froid et devint continue, avec deux redoublemens ; elle fut très-forte, et la chaleur portée au plus haut degré : la soif étoit modérée. La malade souffroit de toute l'habitude du corps et ne dormoit pas. La fièvre se calma peu à peu ; nous la considérâmes comme un effort de la nature pour opérer une dépuration. En effet, l'humeur se porta à la peau avec tant de véhémence, et les membres devinrent si gonflés et si durs, qu'il se forma une infinité de gerçures, principalement aux environs des articulations. Ces gerçures donnoient du sang au moindre mouvement. Le gonflement se soutint environ quinze jours ; les croûtes acquirent de l'épaisseur à mesure que la rigidité de la peau et le gonflement diminuoient. Enfin, elles tombèrent par plaques, et les membres s'en dépouillèrentt dans l'espace de quarante à cinquante jours ; quelques-uns en entier comme la couleuvre de la peau dans le printemps.

Au moment de cette séparation, la peau étoit rouge, unie ; il en transudoit par une infinité de trous imperceptibles, une humeur claire. Cette matière produisoit de petites croûtes blanches ;

qui tomboient dans l'espace de quinze jours sous la forme de farine. A la fin de mai, la peau fut assez bien nettoyée; il ne restoit plus qu'un bouton rouge à l'ombilic; il étoit de la grandeur d'une verrue moyenne. Nous le considérâmes comme le germe d'une éruption future.

On continua l'usage du petit-lait et d'une tisane faite avec la racine de patience, le pissenlit, la réglisse et le cristal minéral, en y joignant quelques doux minoratifs.

Le calme dont la malade jouit, ne fut pas long. Au mois d'août suivant, il se fit une éruption boutonneuse sur tout le corps; il en suinta une humeur qui forma bientôt une croûte dont les pieds seuls furent exempts, mais qui ne prit pas la même épaisseur qu'à la suite de l'éruption précédente. La peau ne fut ni douloureuse, ni boursoufflée. La malade prit un grand nombre de bains domestiques d'eau douce, du petit-lait, de la tisane ordinaire et quelques minoratifs. Vers la fin de septembre les croûtes tombèrent, à l'exception de celles qui couvroient les genoux et les coudes, et de quelques plaques éparses çà et là. Sur les parties qui en

avoient été dépouillées, il s'en forma de nouvelles très-minces, qui insensiblement se détachèrent sous la forme de farine.

Cette maladie nous paroissant tenir à un vice dartreux, nous avons essayé à diverses reprises de faire prendre des pilules avec le mercure doux, d'autrefois avec le soufre; mais nous n'avons pas pu vaincre la répugnance de la malade pour les pilules et les préparations opiatiques: nous nous décidâmes à lui donner dans les mois d'octobre et de novembre deux pintes de liqueur de *Van-Swieten* dans du petit-lait ou des boissons mucilagineuses; mais nous n'avons retiré aucun fruit de l'usage de ce moyen.

Nous avons voulu faire concourir les topiques avec les remèdes internes; nous fomentâmes les croûtes avec des décoctions émollientes; nous employâmes ensuite l'onguent napolitain, et successivement toutes les préparations extérieures dont on fait usage contre la gale et les dartres. L'effet constant de ces diverses applications a été de retarder la chute des croûtes. Les parties que l'on avoit abandonnées à la na-

ture se nettoyoient plus promptement et beaucoup mieux.

L'inefficacité de ces moyens, la ténacité des croûtes et les nouvelles éruptions qui se succédoient, tantôt à un endroit, tantôt à un autre, nous déterminèrent sur la fin de 1786, et au commencement de 1787, à essayer des tablettes antimoniales de *Kunkel*, préparées sans canelle. Après un long usage des délayans, la malade en prit 48, d'un gros chaque, à la dose d'une par jour, pour pousser vigoureusement à la peau et déterminer une crise complète.

Nous fûmes trompés dans notre attente; une chaleur très-forte, une soif inextinguible, un picotement général sur toute l'habitude du corps, compliqué d'insomnie; voilà quel en fut le résultat. Les antiphlogistiques remédièrent à ces accidens et ramenèrent le calme vers la fin de janvier 1787.

Dans les mois de février et de mars, nous employâmes la douce-amère en décoction. Soit l'effet de ce remède, soit l'effort seul de la nature, il se fit au commencement d'avril une éruption qui couvrit toute la peau et fut accompagnée de fièvre. Nous renonçâmes dès

ce moment à la douce-amère. La malade prit pour tout remède l'eau de poulet nitrée. Les accidens et la marche furent en tous points les mêmes qu'au mois d'avril de l'année précédente; cette attaque dura environ deux mois.

Après que la fièvre eut cessé et le gonflement diminué, les croûtes restèrent dures et épaisses. Pour en accélérer la chute, nous prescrivîmes des bains domestiques émolliens; ils ne tardèrent pas à produire l'effet que nous en attendions; les grandes croûtes se séparèrent des membres comme des gants; il en survint de nouvelles, dont la chute prompte laissa la peau nette. Nous fîmes prendre douze bains sulfureux sans aucun succès apparent. La peau acheva de se nettoyer au mois de juin suivant.

Il se fit une nouvelle éruption en juillet et août. Comme alors nous avions épuisé tous les moyens qu'on met ordinairement en pratique pour combattre les maladies éruptives, nous conseillâmes à la malade d'aller sur la fin de juillet aux eaux minérales de Castera-Vivens qui sont un peu sulfureuses; elle

s'y rendit et y resta trente-deux jours. Pendant ce temps, elle prit cinquante bains, et but tous les matins sept à huit verres d'eau. Après quelques bains, l'éruption devint des plus fortes, avec gonflement aux membres ; les extrémités se gercèrent, la chemise se colloit à la peau ; et lorsque la malade se déshabilloit, le sang ruisseloit de toutes parts ; son corps offroit un aspect des plus touchans. Malgré cet état, elle prenoit la plupart du temps deux bains par jour. Le plus haut période de sa maladie fut le 15 août. Mad. *B*... partit le 2 septembre, alors les croûtes commençoient à se détacher. Rendue à Agen, elle eut quelques accès de fièvre tierce, maladie épidémique à Castera. Cette fièvre céda à un vomitif et à quelques cathartiques. La peau se nettoya entièrement vers la fin de septembre, à l'exception de deux ou trois croûtes aux lombes qui se maintinrent.

Nous fîmes au bras un cautère que la malade porte encore. Le calme se soutint jusqu'à la fin de juin 1788 ; à cette époque, l'éruption reparut sous la forme de petits boutons, et se soutint jusqu'au mois d'août, époque à laquelle Mad. *B*... retourna à Castera :

elle y prit vingt-six bains et but les eaux comme la première fois. Les boutons se transformèrent en croûtes ; mais la peau ne s'enflamma pas ; les extrémités ne se gonflèrent pas non plus comme auparavant : les croûtes avoient très-peu d'épaisseur ; elles se renouvelèrent tous les sept à huit jours, et la maladie se soutint ainsi pendant l'automne et l'hiver suivant.

Il est bon de remarquer que Mad. *B.* a été bien réglée jusqu'au mois d'août 1787, temps où elle alla à Castera prendre les bains et les eaux minérales. A dater de cette époque, elle a eu des pertes qui ont duré quinze jours ; d'autrefois un mois, et qui enfin se sont prolongées jusqu'à deux mois : elles ont été si considérables à différentes reprises, que la malade ne pouvoit pas sortir de la chambre, ni souvent du lit ; la plupart du temps, le sang sortoit en gros caillots, comme dans les fausses-couches : à peine a-t-elle été huit ou quinze jours sans en éprouver ; mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle a toujours conservé le même embonpoint et le même coloris. La foiblesse qui est la suite de toute évacuation sanguine, étoit la seule chose remarquable.

Au commencement de janvier 1789, la fièvre reparut compliquée de la perte ; son effet fut de pousser l'humeur au dehors, et bientôt tout le corps fut couvert de croûtes ; à ces accidens se joignirent un picotement de la peau et l'insomnie pendant deux mois. Madame *B....* passa l'hiver dans cette triste situation ; les croûtes tombèrent de temps en temps par plaques, et furent remplacées par de nouvelles. Les membres sont restés presque toujours roides et gonflés. En février et mars, elle fut soumise au régime végétal, suivant les principes de *Retz ;* l'inconstance de la malade ne me permit pas de le continuer plus long-temps, ni d'en tirer aucune conséquence.

La fièvre se manifesta de nouveau au mois d'avril, par le frisson ; elle fut continue avec deux accès par jour. A la perte se joignit une difficulté de respirer : il y eut des vomissemens spontanés ; un émétique remplit l'indication qui se présentoit ; et on finit d'évacuer par de doux minoratifs répétés. La fièvre se soutint pendant quinze jours, et l'éruption fut si considérable, qu'aucune partie n'en fut à l'abri, pas même la plante des pieds. Toute la su-

perficie du corps se boursouffla. La malade fut un mois sans pouvoir s'aider d'aucun de ses membres, et exhalant une odeur insupportable. A cette époque, la tension et le gonflement, qui jusqu'alors n'avoient jamais été portés à un si haut degré, commencèrent à diminuer; les croûtes se détachèrent en grandes plaques comme auparavant; la peau des doigts, de la face palmaire et plantaire se sépara de ces parties de la même manière que des gants: elles se renouvelèrent; et ce ne fut que vers le 20 juin que la peau se nettoya: cependant il resta à la face externe de chaque carpe un gros bouton, et un autre à la face dorsale d'un pied: ces boutons se formèrent dans les gerçures, comme un hypersarcose, par le gonflement du tissu cellulaire; ils dépassoient la peau d'environ deux lignes et demie; ils étoient durs et douloureux, à peu près de la grandeur d'une noisette, et leur surface unie étoit d'un rouge violet. Je regardois ces tubercules comme le germe d'une nouvelle éruption. Malgré l'emploi des maturatifs les plus actifs, il fut très-difficile de les faire venir à suppuration. La matière qui en sortit étoit ichoreuse;

néanmoins la cicatrice fut complète vers la fin de juillet; mais la peau en cet endroit resta long-temps d'un rouge violet.

La malade fut tranquille environ dix jours, après quoi tout le corps se couvrit de boutons rouges et animés; la peau s'enflamma, toutes les parties se gonflèrent; et en sept à huit jours, il ne parut qu'une seule croûte. La perte s'annonça aussitôt que l'éruption, continua pendant deux mois, et fut très-abondante. La fièvre se joignit à tous ces accidens, et eut la même marche que la dernière fois; mais elle dura plus long-temps. Ce ne fut que vers le 15 octobre 1789, que la peau fut débarrassée des croûtes.

Il faut observer que dans les deux dernières crises, l'épiderme s'étoit partout soulevé et détaché de la peau, comme il arrive dans les brûlures; il en résulta une plaie générale couverte d'une croûte écailleuse, jaunâtre, d'un aspect hideux: il découloit du pus de toutes les parties du corps par les gerçures; on étoit obligé de changer souvent de chemise la malade; et même dans le cours de la journée, on lui mettoit plusieurs mouchoirs sur le dos;

on les retiroit roides comme une toile cirée. La même cause rendoit nécessaire le renouvellement des draps tous les deux jours. Cette suppuration abondante dura quinze jours, l'odeur en étoit insoutenable. Enfin, les croûtes se desséchèrent et se séparèrent de la peau, en grosses plaques comme ci-devant.

Nous remarquerons que cette affection ne doit pas être regardée comme contagieuse; car une infinité de personnes ont approché de Madame *B...* et l'ont même touchée dans ses différentes attaques sans en être incommodées.

La perte s'arrêta à la fin d'octobre; immédiatement après, la malade fût prise d'une douleur céphalalgique, qui lui rendoit toute espèce de bruit insupportable; elle respiroit avec peine, avoit des bouffées de chaleur, au point de tomber en défaillance et éprouvoit un engourdissement aux extrémités. Ces accidens cédèrent à une saignée du pied faite vers la fin de novembre, et à l'usage des délayans, des antispasmodiques et d'un minoratif.

Mad. *B...* parut jouir d'une assez bonne santé sur la fin de ce mois, et

même jusqu'au 10 décembre. Il ne restoit à la peau que quelques croûtes farineuses aux coudes. A cette époque, elle fut prise de douleur de tête, d'envies de vomir et de coliques. La diarrhée bilieuse s'établit et persista compliquée de douleur d'estomac, jusqu'au 25 que la perte revint. Elle continua jusqu'au 10 janvier; durant ce temps, la malade fut assez tranquille, et tous les accidens disparurent; mais la perte n'eut pas plutôt cessé, que les douleurs de tête, d'estomac, les envies de vomir et la diarrhée, se sont fait sentir de nouveau. Nous avons secondé les efforts de la nature par de doux minoratifs, qui ont procuré du soulagement.

Je dois dire qu'au mois de décembre lorsque la diarrhée se déclara, il sortit une infinité de boutons rouges qui, dans les vingt-quatre heures de leur apparition, tombèrent en farine.

Dans le mois de janvier 1790, la peau fut entièrement débarrassée de toute espèce de croûtes, et resta nette jusqu'au mois de mars. Nous avions conseillé de cesser toute espèce de régime pendant la rigueur de l'hiver. Au commencement du printemps, nous prescrivîmes le lait d'ânesse, qui fut

continué jusqu'au 15 avril. Pendant que la malade en fit usage, la peau se couvrit de croûtes qui n'ont plus disparu. Au mois de mai, il survint quelques accès de fièvre qui poussèrent une grande quantité d'humeur à la peau : l'extrémité inférieure gauche en fut principalement gorgée, et ce membre est resté foible depuis cette époque.

Au mois d'août, nous renvoyâmes la malade aux eaux de Bagnères de Luchon ; elle y resta deux mois et demi : la perte la prit en chemin. A son arrivée, l'éruption reparut avec la même force que dans les plus grandes crises précédentes. La perte dura jusqu'au 15 septembre : à cette époque, la détente et la chute des grandes croûtes permirent de commencer les bains : la malade en prit trente-un de suite. Pendant ce temps, les croûtes tomboient et reparoissoient dans les vingt-quatre heures : elles ne se détachoient pas dans le bain ; mais la malade lorsqu'elle en sortoit, se remettoit au lit, et au bout d'une demi-heure, les croûtes se séparoient ; l'épiderme, rouge alors et très-animé, laissoit suinter une grande quantité de sérosité qui servoit à former la croûte future. La chaleur étoit consi-

dérable, et la fièvre se déclaroit le soir des jours de bain. Mad. *B...* s'en revint à Agen vers le 20 novembre, couverte de croûtes, et dans le même état où elle étoit avant de partir.

Le voyage à Barrèges fut précédé de l'usage des bouillons de grenouilles avec la scabieuse, la scolopendre, les plantes chicoracées, et ensuite les bouillons de vipère.

J'ai dit que la peau restoit toujours couverte de croûtes, il y a néanmoins une petite rémission de temps en temps. Les grandes éruptions ne se font point à des périodes réglées; elles ont eu lieu à des intervalles de neuf, six, trois, un mois, et d'autrefois de quinze, ou même de dix jours seulement; il est constant que les fortes attaques se rapprochent de plus en plus. En mars 1791, la malade en a essuyé une qui a duré un mois et demi; il s'en est manifesté une autre le 24 juin suivant, mais un peu moins vive : on s'est borné à l'usage d'une tisane faite avec l'orge, le chiendent, la chicorée sauvage, et quelquefois la racine de patience.

La perte n'est pas revenue, la foiblesse d'estomac s'est dissipée; la malade mange et digère assez bien.

Il est une circonstance que je ne dois pas omettre. Au mois d'avril 1791, il se forma dans la région hypogastrique, vis-à-vis l'anneau droit, un condylôme qui acquit la grosseur d'une olive. Il est difficile de se faire une idée de la quantité de matière séreuse puriforme qu'il a rendue ; elle en découloit comme la sève de la vigne au commencement de la pousse ; chaque chemise et plusieurs mouchoirs en étoient imbibés. Cette excroissance, pour peu qu'on la frottât, donnoit issue à du sang ; elle étoit douloureuse de temps en temps : alors je conseillois d'y appliquer une feuille de poirée ou de l'onguent de la mère.

Pendant cette énorme suppuration, la peau a été moins chargée de croûtes, les ébullitions ont été moins fréquentes.

Ce condylôme s'est flétri et desséché vers la fin de février 1792. La malade a éprouvé depuis plusieurs accès de fièvre ; la peau s'est couverte de croûtes comme dans les crises précédentes.

Les éruptions se font à des époques plus rapprochées de jour en jour. Madame *B*.... ne quitte presque plus le lit ; ses jambes ont peine à la porter ;

elle ne les alonge que très-difficilement ; elle est, en un mot, dans un état d'infirmité.

Telle a été la marche de la maladie sur laquelle j'appelle l'attention des gens de l'art, en implorant leurs lumières. J'ai donné beaucoup d'étendue à ce mémoire, persuadé qu'on ne sauroit entrer dans trop de détails lorsqu'il s'agit d'une affection si extraordinaire ; mais je me suis borné à l'exposition pure et simple des faits. Je m'estimerai heureux, si, après avoir déposé dans les fastes de la médecine un cas assez rare, je reçois un conseil utile à l'infortunée qui a été confiée à mes soins.

OBSERVATION sur une affection singulière du cœur, qui se termina heureusement ; par le docteur JAMES BONNET, (med. comment. Dec. II, vol. ij, p. 316.) *Trad. par M.* MARTIN, *ancien médecin de l'hôpital militaire de Thionville.*

Une jeune fille, âgée de dix ans, fut attaquée, vers la fin de septembre 1785,

d'une éruption rouge accompagnée de fièvre, alors commune à Cork, lieu de ma résidence. Cette éruption ressembloit tellement à la rougeole, qu'il étoit difficile de la distinguer.

La maladie étoit, en apparence, contagieuse; du moins elle attaquoit tous les enfans d'une famille où elle s'étoit introduite, à la manière des maladies contagieuses. Les yeux larmoyoient, et il couloit du nez beaucoup d'humeur âcre. Les accidens fébriles étoient aussi considérables qu'ils ont coutume de l'être dans la rougeole, et tout le cours de la maladie y ressembloit presque absolument. Elle en différoit par cela seul qu'elle n'étoit pas accompagnée de toux et que les poumons ne sembloient pas en souffrir: cependant ces remarques ne fournissant qu'une preuve négative, on pourroit croire qu'elles ne détruisent pas l'opinion de ceux qui pensent que c'étoit réellement la rougeole. Mais ce qui tranche la question, c'est que tous les enfans d'une famille dont il s'agit dans cette observation et qui avoient eu précédemment la rougeole, en furent attaqués, à l'exception d'un seul qui, à cette époque, n'avoit pas encore eu la rougeole.

La malade dont il est ici question eut cette éruption à un si foible degré, que je crus inutile de lui faire prendre aucun remède : cependant environ quinze jours après l'invasion de cette maladie, et lorsqu'elle avoit déjà repris son régime ordinaire, elle commença à avoir le visage enflé; ce que j'attribuai à une fluxion. En conséquence, je prescrivis une dose de sel de Glauber, qui ne diminua que peu ou point l'enflure. Dans les visites suivantes, je trouvai qu'elle étoit produite par un épanchement d'eau dans le tissu cellulaire, et que les jambes s'étoient aussi infiltrées; j'eus recours aux diurétiques, en évitant ceux qui auroient pu augmenter la foiblesse de l'estomac, déjà très-grande, tels que la scille par exemple. Les diurétiques, qu'en pareil cas je trouve les plus efficaces, sont l'esprit de nitre dulcifié et l'infusion de baies de genièvre, qui augmentent plutôt l'appétit qu'ils ne le diminuent. Cependant ces remèdes furent infructueux, et même la respiration devint de plus en plus pénible, et l'on s'aperçut que le cœur avoit de fortes palpitations; mais l'enfant ne pouvoit pas dire avec certitude, si ces palpitations s'é-

toient fait sentir avant ou seulement après l'apparition des symptômes d'hydropisie.

En examinant la malade, je m'aperçus d'un battement extraordinaire au côté gauche, à l'endroit où la cinquième et la sixième côte s'articulent avec le sternum. Les côtes étoient fort élevées de ce côté, et le battement se faisoit sentir si vivement à la main quand on l'y appliquoit, que je crus devoir l'attribuer à la dilatation du cœur ou de quelque grosse artère. Le pouls au poignet étoit petit, intermittent et tout-à-fait irrégulier. Comme tous ces symptômes me donnoient de l'inquiétude, on appela avec moi deux autres médecins, dont l'avis se rapporta parfaitement au mien : ils dirent que tout remède seroit inutile. Je dois faire observer que le pouls étoit constamment tel que je l'avois décrit. La maladie avoit alors duré trois semaines, à dater du moment de l'apparition des symptômes d'hydropisie. Il étoit impossible à la malade de rester couchée; sa respiration étoit laborieuse; elle se plaignoit et étoit dans une agitation continuelle. Comme sa poitrine étoit extrêmement oppressée, elle désespé-

roit

roît de se rétablir jamais, et attendoit la mort.

Je conseillai de soutenir ses forces par l'usage du vin et de ne lui refuser aucun des alimens qu'elle désireroit, et qu'on pouvoit raisonnablement lui accorder. Comme je m'attendois journellement à sa mort, je cessai de l'aller voir; et je ne fus pas peu surpris lorsque, au bout de quelque temps, j'appris que son appétit devenoit chaque jour meilleur; elle urinoit beaucoup, tandis qu'auparavant ses urines avoient été en fort petite quantité; et quinze jours après que j'eus cessé de la voir, elle étoit absolument rétablie.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu chez cette malade des épanchemens d'eau partiels; mais on ne peut pas déterminer avec certitude s'ils ont été la cause ou la conséquence de l'affection du cœur, puisqu'on ignore laquelle de ces deux maladies a précédé l'autre. La palpitation du cœur, l'endroit où elle se faisoit sentir, et l'état du pouls au poignet étoient tels, que chacun en auroit conclu qu'il existoit un anévrisme incurable : cependant le contraire fut prouvé par l'événement. Je ne sache pas qu'aucun auteur ait rap-

porté que l'eau épanchée dans la poitrine ou dans le péricarde, donne jamais lieu à de tels symptômes. Tous ceux que j'ai consultés disent que le pouls est, en pareil cas, rare et lent, et l'on peut en effet conjecturer que dans ces circonstances le mouvement du cœur doit être gêné à proportion de la quantité du fluide épanché; mais dans le cas dont je parle, le battement de cœur étoit aussi considérable que je l'aie jamais vu dans aucun anévrisme (*a*),

---

(*a*) J'ai eu occasion de voir plusieurs hydropisies de poitrine et du péricarde; je n'ai jamais été assuré de l'existence de ces dernières que par l'ouverture des cadavres. Elles ont lieu la plupart du temps chez des sujets foibles et irritables, après de longues maladies, et sur-tout après des fièvres quartes rebelles, sans qu'on remarque aucune enflure aux extrémités, souvent même sans que la respiration soit lésée. Les malades sont tristes et lents dans toutes leurs fonctions; cependant l'appétit est bon et la digestion se fait assez bien: le pouls est très-lent; mais il n'y a point de battement de cœur extraordinaire. Ces malades périssent au moment où l'on s'y attend le moins, et où on les croit en pleine convalescence. La quantité d'eau contenue dans le péricarde va souvent à une livre ou une livre et demie. Cette cause de mort subite est plus fréquente qu'on

OBSERVATIONS sur un vice cancereux universel, par le doct. RICHARD KENTISCH, (Medic. comment. Dec. II, vol. j, p. 295.) *Trad, par le même.*

Une demoiselle âgée de cinquante-quatre ans, éprouvoit depuis long-temps dans les membres, le long des vertèbres et dans d'autres parties du corps, des douleurs que l'on avoit jugées spasmodiques nerveuses, et que l'on avoit traitées d'après cette idée. Elle avoit pris une prodigieuse quantité de quinquina, fait usage des bains de mer; et tout cela n'avoit servi qu'à rendre plus violens les symptômes. Ses douleurs s'accrurent, et elle s'émacia à un tel point, qu'on s'attendoit à cha-

ne pense. Au reste le batement de cœur dans l'observation de M. *Bonnet* pouvoit très-bien avoir précédé l'épanchement, et n'être que symptomatique; provenir par exemple de sa sympathie avec l'estomac, ou de l'irritation causée par la matière de la maladie précédente dont l'éruption n'avoit pas été suffisante. *Note du traducteur.*

que instant à la voir périr; elle avoit l'air d'un squelette au moment où je fus appelé. Une fièvre hectique assez violente la minoit; mais je n'observai pas un seul des accidens qui caractérisent la foiblesse nerveuse.

J'appris par des informations ultérieures, que deux ans auparavant on avoit fait à cette malade l'amputation d'une mamelle cancereuse. A l'époque où je la vis, elle avoit à la mâchoire inférieure une petite tumeur qui paroissoit osseuse; il y avoit aussi quelques petites éminences de même nature sur l'os frontal, et la malade se plaignoit d'une roideur du cou qu'elle attribuoit à ce qu'elle s'étoit trop vivement retournée dans son lit; mais je trouvai que cette partie étoit aussi légérement enflée.

Outre ces tumeurs, la malade en avoit plusieurs autres, que d'abord elle me cachoit, mais que je découvris par la série des questions que je lui fis dans mes visites subséquentes. Les glandes inguinales étoient considérablement tuméfiées, et tout l'occiput étoit parsemé d'exostoses de diverse grosseur. Les glandes de la mâchoire inférieure éoient squirreuses, et la clavicule

étoit, à sa partie supérieure, parsemée de tubérosités de la grosseur d'une noix muscade. Je ne pus rien remarquer contre-nature dans le voisinage du sein, qui avoit été amputé : cependant les côtes et le sternum proéminoient de ce côté, et les glandes sous-axillaires y étoient tuméfiées.

Je prescrivis la ciguë, que je combinai avec le mercure calciné ; j'en faisois prendre à la malade un quart de grain par jour. Ce traitement parut procurer quelque soulagement : la tumeur de la joue diminua ; mais un matin, au moment que la malade se retournoit dans son lit, on entendit craquer une de ses cuisses qui se trouva absolument cassée ; ensorte que les extrémités de la fracture paroissoient au toucher comme on les observe dans un os malade.

Depuis ce moment, la foiblesse augmenta chaque jour ; on continua néanmoins l'usage des remèdes : on donna l'extrait de ciguë depuis dix-huit grains jusqu'à un scrupule tous les soirs, et une potion anodyne. On administra en outre de temps en temps le mercure calciné. La malade fit presque constamment usage d'une décoction de

quinquina et de salsepareille. Elle mourut environ quatre mois après ma dernière visite.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai presque toutes les glandes du corps squirreuses, et je ne doute pas que l'acrimonie cancereuse n'eût attaqué tous les os; il ne paroissoit qu'un calus imparfait formé à l'endroit où l'os de la cuisse avoit été cassé. La mort de la malade étoit survenue trop tôt pour qu'il eût pu prendre son entier accroissement.

OBSERVATIONS sur des symptômes d'hydrophobie spontanée; par le doct. HOULSTON, (Medic. comment. Dec. II, vol. j, p. 330.) *Trad. par le même.*

J'ai vu un cas d'hydrophobie survenue spontanément et suivie de la mort. Il n'y avoit pas la moindre raison prochaine ou éloignée de soupçonner que cette maladie eût été causée par la morsure d'un animal quelconque; et le froid rigoureux auquel le malade avoit été long-temps exposé, étoit la seule cause raisonnable que l'on pût assigner.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cet accident, il n'en est pas moins certain que le malade y succomba au bout de deux ou trois jours.

Une cantatrice italiennne qui m'a consulté, m'a assuré qu'elle avoit éprouvé deux fois des accès d'hydrophobie, accompagnés d'une soif violente. Les personnes qui étoient autour d'elle m'ont confirmé la vérité du fait. Chacun de ses accès dura vingt-quatre heures; elle éprouva le premier au mois de juin 1784, et le second pendant le même mois de l'année suivante; et, à ce qu'elle croit, à pareil jour. Cette femme est sujette à divers accidens nerveux; elle a les passions fort vives, et n'est pas tout-à-fait exempte d'obstructions dans le bas-ventre (*a*).

(*a*) Le docteur *James Russel* a publié nue observation intéressante sur le même sujet dans le Journ. de médecine de Londres, 1788, page 286; elle a été traduite en françois, et insérée dans la Gazette salutaire, 1790. On trouve dans la description de l'épidémie de Naples, par *Sarcone*, des exemples d'hydrophobie symptomatique, survenue dans des fièvres putrides et nerveuses. (*Note du traducteur.*)

Voyez aussi les mémoires de la société de médecine, années 1777 et 1778.

CONSTITUTION DE L'ÉTÉ de l'année 1792 ; avec le détail des maladies qui ont régné pendant cette saison ; par M. GEOFFROY.

En général, l'été de cette année a été désagréable et froid. Dans le mois de juillet, il y a eu quelques jours de chaleur; mais ils ont été promptement suivis d'orages, qui ont dérangé la saison pour un temps considérable. La première moitié d'août a été plus belle et plus chaude; mais dès le 16, à la suite d'un orage, le temps s'est refroidi et est devenu très-pluvieux presque tout le reste du mois; il en a été de même du mois de septembre, qui a été froid et très-vilain ; ensorte que le raisin a pouri au lieu de mûrir. C'est ce que nous allons voir en détail, mois par mois.

Les sept premiers jours de juillet, la saison a été fraîche et humide ; mais le sept, le temps s'est remis au beau, quoique le vent n'eût tourné que de l'ouest au sud, et le 8 a été très-serein et très-chaud, au point que le thermomètre de *Réaumur* est monté au vingt-

deuxième degré au-dessus du terme de la glace. Un orage survenu le dix a été suivi de pluies fortes et d'ouragans par un vent d'est et de sud-est, lorsque le treize le temps s'est remis ; ce qui a duré jusqu'au seize. Mais la nuit du seize au dix-sept, un orage considérable a ramené un temps lourd et orageux par un vent tantôt sud, tantôt ouest ou sud-ouest; ce qui a duré jusqu'au 22, que nous avons eu un temps un peu plus beau, mais plus frais, par un vent nord et nord-est; après quoi le vingt-cinq, le vent retournant au sud-ouest, le temps s'est remis à la pluie, et les averses fréquentes, ainsi que les orages, ont duré jusqu'à la fin du mois.

Pendant les quinze premiers jours du mois d'août, le vent n'a guère varié que du nord à l'est : aussi le temps s'est-il soutenu beau, et pendant quelques jours la chaleur a été vive. Un orage survenu le treize n'avoit pas même dérangé le temps ; mais le seize, il a commencé à se refroidir ; la saison est devenue très-mauvaise ; il tomboit très-fréquemment de la pluie, et le vent presque toujours fixé à l'ouest ne varioit que pour des instans vers le nord-ouest ou sud-ouest. Le vingt quatre, le

temps sembloit vouloir se remettre ; mais au bout de deux jours, les pluies ont recommencé avec des alternatives de chaleur et d'orages, et tantôt d'un temps frais et venteux.

Le mois de septembre a été encore plus mauvais que les précédens. Dans les quinze premiers jours nous n'avons point eu de chaleurs, mais des pluies très-fréquentes, les vents ne variant que du sud-ouest au nord-ouest. Au milieu du mois, le vent tournant au nord, le temps a été un peu plus beau, mais froid, et il y a eu une légère gelée le seize. Le dix-neuf, le vent retournant au sud et au sud-ouest, le temps s'est radouci et est devenu affreux pour tout le reste du mois, à l'exception du vingt-trois et du vingt-six qui ont été passables, quoique toujours froids.

D'après ces détails, il sembleroit qu'un été aussi mauvais et aussi humide auroit dû causer beaucoup de maladies. Cependant, depuis plus de quarante-ans que j'exerce mon état, je n'ai jamais vu d'été moins chargé de malades ; je n'ai guères observé de maladies régnantes : la guerre d'un côté, les émigrations de l'autre, ont enlevé à Paris un très-grand nombre de ses habitans.

Juillet.

La saison continuant d'être humide dans le cours de juillet, la constitution catarrhale qui avoit régné presque tout le printemps n'a pas discontinué pendant ce mois ; seulement comme l'humidité a souvent été accompagnée d'orages, de chaleurs et d'un temps vain, ces catarrhes ont pris un caractère plus bilieux. En général, la bile a paru abonder dans cette saison ; et suivant les parties sur lesquelles elle se portoit, elle produisoit des maladies différentes, mais dont la base et l'origine étoient les mêmes : quelquefois cette turgescence de bile dénotée par des déjections plus abondantes, par la couleur du visage et celle des urines, n'étoit point accompagnée de fièvre : souvent au contraire il y avoit une fièvre plus ou moins forte. Si cette humeur se portoit à la poitrine, elle donnoit naissance à des péripneumonies bilieuses, avec toux et crachement de sang. J'ai vu plusieurs de ces malades, qui rendoient prodigieusement de bile par haut et par bas, et malgré ces évacuations qui sembloient devoir les soulager en diminuant le foyer de la ma-

ladie, j'ai perdu deux de ces mêmes malades, l'un au quatorze, l'autre au dix-sept de leurs maladies : d'autres fois la bile se portant sur l'estomac et les entrailles excitoit des vomissemens et des déjections très-bilieuses et poracées; en un mot, un espèce de *cholera-morbus*. En général, il restoit peu de péripneumonies purement catarrhales, encore ne les ai-je observées que chez des vieillards; mais j'ai eu occasion de voir une véritable fièvre maligne ou lente nerveuse, à la suite de violens chagrins chez un jeune homme qui y a succombé; ce ne fut que le huitième jour de la maladie que je fus appelé pour le voir. Il étoit sans connoissance; son pouls serré, petit et convulsif, se pouvoit à peine démêler au milieu des soubresauts des tendons. J'eus beaucoup de peine à voir la langue; le malade la tiroit difficilement avec un mouvement de tremblement; elle étoit un peu sèche, mais presque pas chargée. Enfin les évacuations étoient presque nulles, et le peu qu'il rendoit étoit cru. Malheureusement dans les premiers jours de la maladie, on avoit pratiqué plusieurs saignées, tant au bras qu'au pied, et on se proposoit d'en faire une nouvelle de la ju-

gulaire. Je ne fus pas de cet avis. On avoit posé des vésicatoires qui fournissoient peu de suppuration; je ne les fis panser qu'avec l'onguent de la mère, mêlé de cérat; mais je prescrivis une ample boisson de petit-lait et d'eau de poulet; de trois heures en trois heures des bols de camphre et de nitre, espérant pouvoir calmer la violente agitation du système nerveux. Les lavemens n'étoient composés que d'une décoction émolliente avec quelques pincées de fleurs de camomille, et on ne les donnoit qu'à moitié. Malgré ces précautions, le mal s'aggravant de jour en jour, ce jeune homme périt du quatorze au quinze de sa maladie.

Il a régné dans ce même mois de juillet plusieurs rougeoles, qui ont attaqué non-seulement des enfans, mais même quelques adultes. J'ai vu aussi deux petites véroles volantes, mais aucune véritable variole. Du reste l'inconstance perpétuelle du temps a donné naissance à nombre de fluxions, tant sur la tête que sur les dents, à des érysipèles au visage et à des rhumatismes aigus; j'ai vu un de ces derniers qui s'est terminé par un dépôt considérable au bras. Sur la fin du mois, le temps s'étant échauffé

pendant quelques jours, et étant lourd et orageux, j'ai eu occasion de voir deux personnes âgées frappées d'aploplexies; heureusement elles n'ont pas été graves, et leurs maladies ont cédé aux remèdes, qui ont été administrés tout de suite. C'est dans ce même temps qu'une jeune femme nouvellement accouchée a éprouvé une fièvre miliaire, dont heureusement elle s'est bien tirée. En général sur la fin du mois, il y a eu un peu plus de malades qu'au commencement.

J'ai eu occasion de voir, pendant ce même mois de juillet, une maladie assez singulière qui s'est terminée plus heureusement qu'on n'auroit osé l'espérer. Le malade étoit un homme de quarante et quelques années, qui depuis quelques temps s'étoit aperçu d'une tumeur qu'il portoit dans le bas-ventre; comme il étoit sans fièvre, et que cette incommodité ne l'empêchoit pas de vaquer à ses affaires, il n'y avoit pas fait grande attention; mais en peu de jours cette tumeur fit un progrès si considérable, qu'il se trouva trés-gêné lorsqu'il étoit assis, et qu'il ne pouvoit se remettre à son séant dans son lit, obligé de rester toujours couché sur le dos. Ce

fut alors que je fus appelé : je ne lui trouvai point de fièvre, mais la tumeur presque grosse comme le poing, se trouvoit placée dans le milieu de l'espace qui se trouve entre la crête de l'os des îles du côté droit et la symphyse des os pubis. Je demandai au malade s'il n'avoit point fait quelque chute, ou reçu quelque coup sur cette partie; il m'assura que non. Cette tumeur étoit dure, rénittente, et paroissoit un peu enfoncée. Je lui prescrivis une boisson délayante et légérement apéritive, et en même temps je fis appliquer sur la tumeur un emplâtre composé de parties égales de vigo et de ciguë. Le surlendemain, le malade se plaignant d'une douleur vive et cuisante, nous levâmes l'emplâtre, qui avoit attiré un érysipèle très-vif, accompagné d'une quantité de petites cloches. Je fis sur le champ supprimer l'emplâtre; le malade étant d'un tempérament de certaines personnes qui ne peuvent supporter l'application d'aucun corps gras, sans qu'il leur survienne des érysipèles, et je fis appliquer des cataplasmes de farine, de graine de lin et de décoction de racine de guimauve. Au bout de peu de jours, lorsque la sensibilité de la peau cal-

mée me permit d'examiner de nouveau la tumeur, je la trouvai encore plus étendue; elle s'étendoit depuis la crête de l'os des îles du côté droit, jusqu'à la moitié de l'espace qui se trouve entre la ligne blanche et l'os des îles gauche: du reste, elle me parut moins dure et moins rénittente. Je fis continuer les cataplasmes émolliens qu'on renouveloit trois fois en vingt-quatre heures. Lorsque j'examinois cette tumeur tous les trois ou quatre jours, j'y voyois un progrès sensible; elle pointoit en dehors. Enfin, au bout de plus de trois semaines, en levant le cataplasme, il jaillit par trois trous différens une quantité considérable de pus, qui, comme autant de jets d'eau, s'éleva à plus d'un pied. On peut évaluer la quantité qui en sortit le premier jour, à plus de trois chopines, et le lendemain à une bonne pinte, sans compter ce qui suinta encore pendant dix à douze jours. Comme ce pus étoit très-fétide, j'engageai le chirurgien à faire des injections avec la décoction d'orge et le miel rosat; et quant à l'intérieur, je donnois tous les jours trois ou quatre gobelets de décoction de quinquina et de camomille. Au bout de trois à quatre semaines, les

plaies étant cicatrisées, nous examinâmes avec soin l'endroit de la tumeur dont nous ne trouvâmes aucuns vestiges, malgré le délabrement qu'elle a pu produire. Où étoit placée cette tumeur? Quel étoit son siége? La fétidité et la mauvaise qualité du pus m'avoit fait d'abord craindre qu'elle ne pénétrât dans l'intérieur du ventre, et que le voisinage du rectum ne lui communiquât cette odeur stercorale. La manière heureuse dont s'est terminé cet accident, prouve que je m'étois trompé dans mes conjectures. Au reste, ce dépôt existoit-il entre le péritoine et les muscles abdominaux, ou bien dans le tissu cellulaire; c'est ce que je laisse à d'autres à décider, me contentant simplement de rapporter ce que j'ai observé.

Août.

La saison a été très-différente dans les deux quinzaines du mois d'août; la première moitié a été belle et chaude. Cette grande chaleur et les inquiétudes d'esprit que beaucoup de personnes ont éprouvées au moment de la révolution du 10, ont donné lieu à des coups de sang ou apoplexies sanguines, à des demi paralysies, à des embarras sur la langue;

et une personne de ma connoissance est morte d'effroi en 3 minutes pour avoir vu des têtes et des cadavres passer sous ses fenêtres, sans qu'on ait eu le temps de lui porter le moindre secours : un autre homme de soixante et quelques années, gros et replet, a péri en trois jours d'une violente apoplexie. Dans ce même temps, un jeune homme a péri d'une fièvre nerveuse, accompagnée de convulsions de tous les tendons, suite de peur et d'inquiétudes d'esprit. Dans son délire, il ne parloit que de massacres; et par intervalles, il retomboit dans la stupeur. Outre ces maladies que l'on peut regarder comme accidentelles, la constitution bilieuse a continué de jouer son rôle, sur-tout dans la première quinzaine du mois d'août. Il y a eu plusieurs *cholera-morbus*, des ictères et quelques fièvres putrides très-bilieuses, dans lesquelles la langue étoit très-chargée, les déjections bilieuses et quelquefois des vomissemens de bile. Il y a eu des diarrhées, des dérangemens d'estomac, et plusieurs femmes ont éprouvé des jaunisses à la suite de suppressions, que leur avoient occasionnées les révolutions du temps. Du reste, je n'ai vu que très-

peu de fièvres intermittentes pendant ce mois, quelques fièvres continues, qui participoient du caractère putride, et une fluxion de poitrine bien caractérisée bilieuse, qui s'est terminée par un dépôt sur la poitrine auquel a succombé une jeune personne de 18 ans.

Sur la fin du mois le temps ayant changé, nous avons eu à traiter quelques fièvres catarrhales, mais légères, et qui n'ont pas eu de suite. Il y a eu quelques hémopthisies simples sans fièvres, plusieurs rhumatismes aigus et inflammatoires, et quelques ascites et leucophlegmaties. Du reste, malgré les agitations où nous nous sommes trouvés, on ne peut pas dire qu'il ait régné dans ce mois de maladies populaires, du moins, pour ma part, je n'en ai point observé.

Septembre.

Paris s'est encore dépeuplé de plus en plus à la suite des massacres du 2 septembre et jours suivans : aussi, malgré la mauvaise saison qui a régné tout le long de ce mois, ai-je moins vu de malades que jamais. Ainsi, je serai très-court sur le détail des maladies de ce mois. Les seules que jai eu occasion

d'observer sont celles qui règnent ordinairement pendant l'automne, surtout lorsqu'il est pluvieux et humide. Les diarrhées, les dyssenteries, les flux hémorroïdaux ont été assez fréquens, ainsi que les fièvres intermittentes. Plusieurs de ces fièvres étoient quartes, et par conséquent très-rebelles; mais en général, je n'ai pu en suivre que très-peu, la plupart de ces malades n'osant rester à Paris, et retournant à leur campagne suivre le régime que je leur avois conseillé, et y reportant les fièvres qu'ils en avoient apportées.

Il y a eu peu de fièvres continues: j'en ai vu cependant une très-grave et compliquée de putridité, qui s'est jugée par un dépôt sur la poitrine, que le malade a heureusement expectoré pendant trois semaines; ce qui a terminé sa guérison. Un autre jeune homme de dix-neuf ans d'un tempérament très-sanguin, fut pris violemment à la campagne d'une fièvre continue-rémittente inflammatoire. Je fus mandé pour l'aller voir: les vives douleurs de tête qu'il éprouvoit dans les redoublemens m'engagèrent à lui faire faire trois saignées du pied dans les deux premiers jours, ce qui n'empêcha pas qu'il ne lui sur-

vînt presque tous les jours des hémorrhagies du nez. Les lavemens qu'il prenoit soir et matin faisoient très-peu d'effet. L'eau de poulet et le petit-lait dont il buvoit abondamment, rien ne paroissoit calmer l'éréthisme; le pouls restoit toujours dur et un peu rebondissant. Enfin vers le 14e., l'inflammation et l'héréthisme diminuèrent, la bile commença à se mettre en mouvement; et pendant sept à huit jours, il en rendit une quantité prodigieuse, et ces évacuations, aidées par des purgatifs très-doux, ont terminé et jugé complétement la maladie

L'inconstance de la saison et l'humidité froide que nous éprouvions souvent, ont donné naissance à des ophtalmies, à des fluxions sur la tête, et à des maux de gorge, plus fluxionnaires qu'inflammatoires.

Telles sont les maladies que j'ai vues en petit nombre. Celui des maladies chroniques a été plus considérable, et j'ai eu occasion d'être consulté souvent pour des obstructions au foie, des enflures qui en étoient ordinairement la suite, des engorgemens aux ovaires; enfin les rhumatismes ont été fréquens, ainsi que les phtysies qui, dans le cours

de ce mois, ont terminé les jours de plusieurs malades.

MÉTHODE SIMPLE & FACILE de remédier promptement aux effets d'une chute d'une grande élévation; par JACQ. DUPAU, *médecin à Rieux.*

Une fille de M. *Touzet*, citoyen de Rieux, âgée de huit à neuf ans, d'une constitution scorbutique, s'amusoit à glisser sur la rampe d'un escalier, dans l'été de l'année 1791; après avoir fait plusieurs fois ce jeu-là sans accident, elle y revint encore, et cette fois-là manquant l'équilibre, elle se précipite au dehors de l'escalier sur un carrellement de brique, de la hauteur d'environ trente pieds.

Le bruit de la chute attire de ce côté les gens de la maison, qui trouvent cette enfant étendue à terre, sans connoissance et sans aucun signe de vie. On l'emporte; on la met dans un lit, et bientôt après on l'enveloppe dans une peau de mouton nouvellement écorchée.

J'arrive; les mouvemens du pouls, du cœur et de la respiration étoient à peine sensibles; la pâleur de la mort couvroit son visage, et un froid glacial étoit répandu sur tout son corps.

La lancette et quelques sangsues peuvent à peine tirer cinq ou six gouttes de sang de la tête, dont la partie droite à côté de l'œil, offroit une tumeur noire de la grosseur de la moitié du poing: aussitôt, je fais appliquer un sinapisme à la plante de chaque pied, et j'ordonne qu'on verse sur la tête enveloppée de linges, une forte dissolution de sel ammoniac dans l'eau froide.

L'effet de ces derniers remèdes a été si prompt, que quatre jours après sa chute, cette enfant a repris hors de la maison, ses amusemens ordinaires; sa santé s'est trouvée parfaitement rétablie; la tumeur de la tête avoit disparu, et la malade n'a pas, depuis cette époque, éprouvé le plus léger ressentiment de ce terrible accident.

AFFECTION SQUIRREUSE du testicule et du cordon spermatique ; obs. par JEAN-PIERRE TERRAS, *correspondant de l'Académie de chirurgie de Paris, chirurgien de l'hôpital de Genève.*

Le 15 du mois de janvier 1780, je fus appelé pour un horloger de cette ville ; cet homme âgé d'environ trente ans, me parut d'une assez bonne constitution ; il me dit que depuis trois mois, sans qu'aucune cause accidentelle y eût donné lieu, il ressentoit dans un des testicules, une douleur qui s'étendoit jusque dans le bas-ventre, et que le mal avoit toujours été en augmentant. Après cet exposé, j'examinai les parties affectées ; le cordon spermatique étoit dur, engorgé, de la grosseur à peu près du petit doigt, bosselé ou noueux dans quelques endroits, très-sensible au toucher et très-douloureux, le testicule n'étoit pas en meilleur état ; il étoit augmenté de volume ; il paroissoit squirreux, et il s'élevoit de sa surface deux points tuberculeux

berculeux très-durs. L'épididyme étoit aussi plus gros et plus dur que dans l'état ordinaire; la douleur du testicule et du cordon spermatique étoit très-vive et se propageoit jusqu'au-dessus de l'anneau des muscles du bas-ventre, au point que le malade n'auroit pu la soutenir sans être couché, ou muni d'un bon suspensoir. On voyoit ramper sur la peau du scrotum des veines variqueuses.

J'avoue que mon prognostic ne fut pas heureux : l'expérience m'avoit appris combien il est difficile de remédier à ces sortes d'affections. Cependant je fis au malade toutes les questions qui pouvoient m'éclairer sur la cause de son état : tout ce que je pus savoir, c'est qu'il n'avoit jamais été infecté du virus vénérien. J'établis mon plan de traitement, bien persuadé qu'il seroit long, et comptant peu sur l'efficacité des remèdes, sur-tout dans la saison où je commençois à en faire usage.

Je mis le malade à un régime doux; et comme le repos est extrêmement utile dans toutes les affections du scrotum, je l'engageai à garder le lit le plus qu'il pourroit, et à porter un suspen-

soir. Il se plaignoit d'un grand mal de tête ; ce qui me détermina à pratiquer une assez forte saignée du bras. Sa boisson fut une tisane simple avec le chiendent, la réglisse, la guimauve. Je défendis le vin.

Je fis envelopper le testicule et le cordon jusques au bas-ventre, d'un cataplasme émollient et résolutif, fait avec la mie de pain cuite dans l'eau végéto-minérale sans addition d'eau-de-vie et les fleurs de mauve, soutenu par le bandage suspensoir ; ce cataplasme devoit être renouvelé deux à trois fois le jour. J'ordonnai aussi au malade de prendre tous les jours, vers les sept à huit heures du matin, un lavement d'eau chaude. Ce genre de soins fut continué pendant environ un mois ou cinq semaines, sans qu'il parût y avoir grand changement en mieux : le malade étoit d'ailleurs assez bien disposé ; il souffroit cependant un peu moins.

Vers la fin du mois de février, quand je vis que le grand froid étoit passé, et le malade bien préparé par le régime, les boissons et les lavemens, je pensai à lui administrer des remèdes résolutifs

et fondans. Je fis faire des pilules (*a*), dont il fit usage d'abord à la dose de six par jour, deux de quatre en quatre heures. J'allai par gradation, à douze, même dix-huit pilules par jour. Je substituai au cataplasme un emplâtre fondant et résolutif (*b*), qu'on avoit soin de renouveler de deux en deux jours. Le malade fut évacué avec un minoratif, avant l'usage des pilules; ce traitement fut continué jusques vers le mois d'avril : j'examinai dans cet intervalle l'état des parties affectées : le testicule étoit toujours à peu près dans le même état ; le cordon me paroissoit seulement un peu moins gonflé ; mais la dureté, les nœuds subsistoient encore ; la douleur étoit vive ; l'emplâtre à la longue avoit causé une certaine irritation à la peau, qui avoit attiré de la rougeur et de la démangeaison, sans avoir produit, à peu de chose près, aucun bon effet.

(*a*) Prenez *de l'extrait de ciguë*, *Savon médicinal*, de chaque deux gros.
F. S. L. des pilules de trois grains.

(*b*) Prenez *des emplâtres de diachilon gommé*, *De savon & de ciguë*, de chaque quatre gros.
F. S. L. un cérat.

Peu satisfait de l'état de mon malade, j'abandonnai l'emploi de l'emplâtre fondant ; et pour enlever l'irritation de la peau et le prurit, je fis envelopper les parties affectées de compresses imbibées d'une fomentation faite avec l'eau végéto-minérale chaude de Goulard. Je fis prendre tous les jours au malade un bain domestique (à une chaleur tempérée) d'environ deux heures de temps, et continuer les lavemens et les pilules fondantes, mais avec addition de l'æthiops minéral (*a*) ; je les prescrivis à la même dose que les précédentes ; il les supporta très-bien, sans poids ni douleur à l'estomac, ni vertiges.

Lorsque l'irritation de la peau du scrotum fut dissipée, je substituai à la fomentation prescrite, un onguent ou pommade fondante, que je composai moi-même (*b*) ; le malade s'en faisoit

(*a*) Prenez *extrait de ciguë*, } de chaque
Savon médicinal, } quatre gros.
Æthiops minéral, ... deux gros.
F. S. L. des pilules de trois grains.

(*a*) Prenez *graisse de porc récente*, deux onc.
Onguent mercuriel bien fait, une once.
Camphre, ... } de chaque
Opium purifié, .. } un scrupule.
Mêlez S. L.

légérement, avec les doigts, des frictions sur le testicule et le cordon, jusqu'au bas-ventre, le soir en se couchant; on recouvroit ensuite les parties d'un linge doux et d'un suspensoir.

Le malade ne garda pas un repos aussi absolu que je l'aurois désiré; il alloit prendre les bains à quelque distance de chez lui; il montoit tous les jours à son cabinet de travail pour s'occuper un peu de son état : cependant peu de temps après l'usage de ces derniers moyens, soit quil fussent plus énergiques ou secondés par la belle saison, dans l'espace de trois semaines ou un mois, je trouvai un mieux très-sensible; le testicule avoit diminué de volume, et l'épididyme de grosseur et de dureté: le cordon spermatique étoit infiniment plus menu, les inégalités ou espèces de nœuds étoient peu sensibles ainsi que la douleur.

Le même traitement fut continué jusqu'au mois de septembre; à cette époque, le testicule et le cordon étoient revenus dans leur état naturel; seulement par un examen scrupuleux on sentoit l'épididyme un peu plus gros et dur; mais on sait qu'il est rare que les engor-

gemens de cette partie du testicule se dissipent complétement : l'expérience a appris sur-tout que dans le cas de virus vénérien, ce reste de dureté est sans danger pour les suites. En octobre, le malade quitta tous les remèdes ; je l'engageai cependant à porter encore le suspensoir. Il m'a fait plusieurs visites depuis pour m'assurer de sa parfaite guérison : je l'ai encore vu et examiné un an après, et j'ai trouvé ces parties de la génération dans l'état le plus sain et le plus naturel ; je n'ai même plus senti ce reste d'engorgement de l'épididyme.

Nous croyons devoir faire quelques remarques pratiques, tant sur cette observation, que sur quelques autres maladies du scrotum.

I. La maladie dont il a été question dans cette observation, n'étoit certainement pas un varicocèle, ni un cirsocèle, ni un simple engorgement du testicule : l'affection de cet organe et du cordon se présentoit sous l'aspect des maladies chroniques et squirreuses qui peuvent conduire au sarcocéle et au carcinome ; il n'est pas de praticien qui ne l'eut considérée comme très-fâcheuse et très-difficile à guérir. Le célèbre *Pott*

n'a aucune confiance aux remèdes en pareils cas; *Dionis* et *Sharp* estiment que si les topiques fondans n'ont aucun succès, il faut se décider à l'opération. Le célèbre *Petit*, chirurgien, veut aussi qu'on tente les remèdes fondans et résolutifs avant de se déterminer à l'opération; et sans y avoir beaucoup de confiance, il les a vus réussir.

Sans doute on trouve quelquefois une ressource en enlevant les parties affectées par l'instrument tranchant; mais outre qu'il n'est pas toujours possible ni prudent de l'employer, ce moyen est cruel et effrayant pour le malade; mais aussi on ne doit pas, en prenant le parti le plus doux, se contenter d'employer simplement quelques topiques; les délayans, les fondans doivent faire partie de la cure : on doit y insister long-temps. Mon malade a pris plus de quatre-vingt bains domestiques, et je crois qu'ils doivent faire une partie essentielle du traitement. Le choix des topiques émolliens, fondans et résolutifs, et celui des médicamens de même propriété, administrés intérieurement, sont également une chose très-importante pour le succès de la guérison; le régime et la liberté du ven-

tre, entretenus par des lavemens répétés chaque jour, produisent à divers égards de bons effets.

On me permettra ici une remarque qui m'a paru utile. On emploie le plus souvent les remèdes fondans intérieurement sous les formes pilulaires; je vois tous les jours les gens de l'art porter la dose des pilules à une quantité considérable. Par exemple, celles de ciguë, il les donnent graduellement jusqu'à 30, 40, même 50 par jour. Qu'en résulte-t-il ? Souvent chez les sujets cacochymes, déjà épuisés et fatigués non-seulement par la maladie, mais aussi par les remèdes, cette quantité de pilules incommode, détruit peu à peu le ressort de l'estomac et ne se digère pas; et par une singularité remarquable, bien que les malades se plaignent, on leur dit pour toute consolation de continuer; mais il est certain que les remèdes quelque bien indiqués qu'ils puissent être, doivent produire moins d'effet donnés à des doses qui fatiguent les malades, qu'à une moindre quantité qu'on peut au moins continuer plus long-temps. Aussi m'a-t-il paru que les médecins qui font choix autant qu'il est possible des remèdes les moins dégoûtans, les

moins désagréables à prendre, réussissent le mieux dans leur pratique, surtout chez les enfans qui ont coutume de se rebuter à la première prise de quelque remède désagréable, et qui s'opiniâtrent ensuite à ne vouloir boire que de l'eau pure, quelquefois en effet leur plus utile remède.

Je ferai observer que la pommade résolutive et fondante dont je me suis servi, m'a paru d'une grande utilité; mais que pour en retirer tout l'effet possible, il faut 1°. qu'elle ne soit point rance, parce qu'autrement elle attire sur la peau un prurit, de l'irritation et de la rougeur; 2°. bien que le camphre soit un très-bon fondant, résolutif, même anodyn, il faut, comme on le voit dans notre formule, le mettre en petite quantité; car, j'ai remarqué que quand la pommade en est trop chargée, elle a trop d'activité; elle produit de l'irritation, et on manque son objet.

J'ai cru devoir joindre à la pommade fondante l'extrait d'opium; car, surtout en pareil cas, les résolutifs anodyns réussissent mieux que les résolutifs proprement dits, qui contiennent des substances fortes, âcres, irritantes, tels que la plupart des gommes. On sait

que les obstructions et les engorgemens tiennent souvent à une caûse irritante, même au spasme nerveux; d'où il résulte que les anodyns sont quelquefois les meilleurs résolutifs, soit comme topiques, soit administrés intérieurement.

Le camphre se dissout très-bien, comme on sait, dans les huiles et les graisses : l'opium se dissout bien plus difficilement : cependant on commence à le broyer avec une petite quantité d'eau qui atténue facilement au moins la partie gommeuse; (car il ne faut aucun véhicule spiritueux :) après quoi l'opium et le camphre doivent être broyés avec la graisse mise peu à peu dans le mortier; ensuite on y mêle l'onguent mercuriel : il importe qu'il soit frais et bien fait. L'opium d'Omberg se dissoudroit bien plus facilement; mais c'est une préparation trop chère pour l'employer à l'extérieur.

Je ferai observer que, quoique j'aie mis dans la composition du liniment fondant, l'onguent mercuriel, ce n'est pas que j'aie cru que le vice vénérien eût en rien contribué à la production de la maladie, puisque, comme il a été dit, la personne n'avoit jamais eu de

maladie vénérienne ; mais chacun sait qu'il est assez d'usage d'employer le mercure et ses préparations comme un très-bon fondant et atténuant, dans la plupart des engorgemens et des obstructions lymphatiques chroniques, soit qu'elles occupent quelque partie interne ou externe.

Je me sers aussi très-utilement de cette pommade, à la suite de la gonorrhée tombée dans le scrotum, après que les accidens inflammatoires et l'irritation sont dissipés ; elle m'a paru contribuer beaucoup à la guérison des restes de l'engorgement du testicule ; je la préfère infiniment au fameux emplâtre mercuriel de *Jean de Vigo*, qui, pour être très-compliqué, n'en est pas plus efficace.

Quant à la maladie qui fait le sujet de mon observation, ce n'étoit pas non plus un spermatocèle, aucun signe ne l'indiquoit ; il n'est pas même à présumer qu'un homme marié doive être sujet à cette maladie : à cet égard, je ne serai pas de l'opinion de la plupart des praticiens, qui estiment que le spermatocèle peut dégénérer en sarcocèle : il n'est pas présumable qu'une liqueur aussi précieuse que l'humeur prolifique,

puisqu'elle sert à la propagation, puisse servir à détruire l'organe même qui la sépare ; ce n'est pas que je ne convienne que l'humeur séminale peut quelquefois produire un engorgement dans les testicules, quoiqu'on n'ait pas de signes bien caractéristiques de cette maladie ; mais, outre que ce cas est rare, j'estime qu'on peut toujours dissiper ces sortes d'engorgemens par la diète, le régime, la saignée, les bains tièdes, et par l'application des cataplasmes anodyns et résolutifs, ainsi qu'on le pratique avec succès dans l'engorgement du testicule, suite de la gonorrhée ; c'est ainsi du moins que j'ai guéri deux ou trois malades qui m'avoient paru avoir une spermatocèle ; je n'ai pas hésité non plus à leur permettre, et même à leur conseiller d'évacuer l'humeur séminale, en vivant moins dans la continence ; car ce n'est pas tant, à notre avis, ceux qui, par état, vivent dans le célibat qui sont les plus sujets au spermatocèle, que ceux qui, habitués de jouir des femmes à la fleur de leur âge, en sont privés par quelques circonstances particulières.

II. Nous ferons quelques remarques sur une maladie du scrotum assez com-

mune et bien connue, je veux dire l'hydrocèle par épanchement; de grands chirurgiens se sont fort occupés de la cure radicale de cette maladie; il sembleroit que la vie est en danger quand on est attaqué d'une hydrocèle: cependant l'expérience m'a appris que, surtout à un certain âge (*a*) on peut, et même il est prudent de s'en tenir à la cure palliative: j'ai même observé que les époques où la ponction est nécessaire, loin de se rapprocher, s'éloignent au contraire de plus en plus, au point que chez certains malades auxquels on étoit obligé de pratiquer cette opération d'abord tous les trois mois, la quantité des eaux a peu à peu diminué tellement, que je n'ai été contraint de la faire que tous les douze ou quinze mois. Il y a plus, un homme à qui j'avois fait à des temps assez rapprochés trois ou quatre fois la ponction, s'est trouvé guéri radicalement, sans qu'il soit survenu de ces accidens

(*a*) Peut-être même que cette secrétion de sérosité peut être utile pour la santé chez les vieillards; de sorte qu'en en tarissant la source, on pourroit bien les exposer à quelque maladie plus grave et plus dangereuse.

d'irritation ou d'inflammation qui, en établissant des adhérences, déterminent la guérison : il est vrai que ces hommes étoient laborieux, travailloient à la terre; cette heureuse guérison doit, je crois, plutôt arriver à cette classe de gens, qu'à celle qui vit bien moins frugalement et dans l'oisiveté, ou dans les travaux du cabinet; mais nous n'entrerons pas ici dans les raisonnemens phisiologiques et pathologiques par lesquels on pourroit expliquer facilement cette assertion.

Toujours est-il vrai qu'en reconnoissant qu'il est des cas où la cure radicale peut convenir, les méthodes connues pour l'opérer ne sont pas assez dépourvues d'inconvéniens et de danger, pour qu'on doive s'y exposer sans grande nécessité. J'ai connu et donné mes soins à quelques personnes attaquées d'hydrocèle simple, qui se portoient bien d'ailleurs, et pouvoient vaquer à leurs affaires les plus pénibles; elles en étoient quittes pour porter un bandage suspensoir, et pour une ponction de temps en temps.

III. Je ferai encore observer que bien des personnes, sur-tout à un certain âge, sont sujettes à des gonflemens, des

engorgemens des testicules et même du cordon, où l'on ne reconnoît ni le caractère de l'hydrocèle, ni celui du squirre; les malades n'éprouvent presque pas de douleurs, sinon par le poids qui tiraille le cordon. J'ai vu des hommes ayant le scrotum assez gros, et par l'examen le plus exact, je ne savois à quoi m'en tenir sur les causes matérielles du volume du scrotum; souvent des eaux, des sérosités s'y trouvent mêlées. Quant aux intestins, chacun sait qu'il est des individus qui négligent dans le cas de hernie, de porter un bon bandage; peu à peu les boyaux descendent dans le scrotum à un tel point, qu'on ne peut plus les réduire, soit parce qu'il s'est formé des adhérences, soit parce que si on vient à bout d'en faire la réduction, les malades, loin d'en être soulagés, éprouvent au contraire un mal-aise, des douleurs dans le bas-ventre et l'estomac, qu'ils ne peuvent soutenir, tant cet état de hernie leur est devenu naturel par l'habitude : on sait aussi qu'en pareil cas la pâte alimentaire et les excrémens quelquefois suivent également leurs cours, tant les anneaux sont libres, et que ce n'est que par des circonstances accidentelles qu'il peut

arriver étranglement; l'épiploon se met aussi par ſois de la partie, dans la formation de ces tumeurs.

Il est prudent, à travers cet ensemble de maux qui s'accumulent dans le scrotum, à moins d'indication bien précise ou bien urgente à quelque opération, de s'en tenir à la cure palliative par le régime, un exercice modéré, et sur-tout par l'usage d'un bon suspensoir : au moyen de ces précautions, j'ai vu des personnes qui étoient depuis plusieurs années, en tout ou en partie, dans l'état que je viens de décrire ci-dessus, et qui ne s'en trouvoient que peu ou point incommodées; le mal ne ſaiſoit non plus que d'insensibles progrès. Les malades prennent ainsi patience ; ils peuvent vaquer à quelques affaires et jouir de la société, après avoir le plus souvent éprouvé et fait usage pendant longtemps de nombre de remèdes qui n'ont procuré aucun soulagement.

IV. Le suspensoir est, sans contredit, le bandage le plus utile pour toutes les maladies qui attaquent le scrotum ; l'indication la plus urgente et la plus essentielle, est de soutenir le poids des parties affectées, sur-tout dans tous les cas d'engorgement du testicule.

Chacun connoît aussi l'utilité et la nécessité du suspensoir, comme nous l'avons déjà dit. Dans ces cas, de grosses et anciennes hernies que les bandages les mieux faits ne peuvent contenir, et de celles qui, étant compliquées, sans qu'il y ait étranglement, ne peuvent plus rentrer, le suspensoir est la seule ressource : on doit l'employer pour faire supporter aux malades cette fâcheuse infirmité et en empêcher le progrès.

2°. Le bandage suspensoir convient aussi à ceux qui sont obligés de monter fréquemmeut à cheval ; il met les parties à l'abri de tout froissement, qui pourroit occasionner quelque maladie dans les testicules : aussi les anglois n'oublient pas de se munir de suspensoirs dans leurs fréquens voyages.

Les vieillards et les personnes d'un certain âge, ceux sur-tout qui ont naturellement les testicules volumineux et la peau des bourses alongée, lors même qu'ils ne montent que peu ou point à cheval, devroient porter un suspensoir, pour éviter et prévenir l'engorgement des testicules, peut-être même l'hydrocèle, er sur-tout le varicocèle: d'ailleurs ces parties étant sou-

tenues, on a plus de facilité à marcher, et à exécuter les mouvemens.

Enfin, j'estime qu'il seroit aussi très-utile et très-prudent dans le cas de gonorrhée, de soutenir les testicules avec le suspensoir, même dès le commencement de la maladie; par cette précaution, on empêcheroit sans doute bien plus souvent la gonorrhée de tomber dans le scrotum; accident fâcheux qui, en comprimant la maladie, en prolonge la guérison; ce n'est cependant pas que je croie que cet accident détermine la vérole, tant s'en faut; car les remèdes généraux pourroient suffire pour la guérison: cependant nous conseillons d'employer un peu de mercure en onction, ou sous forme saline.

Quand, à la suite de la gonorrhée, le testicule et le cordon s'engorgent, c'est alors aussi que le suspensoir est indispensable pour soutenir les testicnles et l'appareil des remèdes topiques qu'on doit mettre en usage pour guérir la maladie; il est même prudent de faire porter ce bandage long-temps après que l'engorgement est dissipé.

On doit d'autant plus recommander le bandage suspensoir, même dans les cas de précaution, que ce moyen est

simple, facile et très-connu, qu'il n'incommode, pour l'ordinaire, point en le portant, ni ne gêne aucune fonction.

Cependant je ferai observer que le suspensoir à sous-cuisses ordinaire, doit être bien fait; car, il peut arriver que ce bandage, au lieu de soutenir les testicules de bas en haut, les presse plutôt contre les cuisses et le pubis, et ne produise pas l'effet désiré; c'est à quoi il faut que le chirurgien fasse attention: les malades s'en aperçoivent bien aussi. Pour remédier à cet inconvénient, il faut que la poche du suspensoir soit assez grande, ainsi que l'échancrure où doit passer la verge; les branches montantes de la poche qui sont cousues à la ceinture, doivent être assez longues.

Il y a un bandage suspensoir plus simple que j'emploie assez souvent; il est fait d'une petite poche en manière de bonnet d'enfant; on y coud de chaque côté une chevillière double, qui sert à fixer la poche à une ceinture ou bandelette placée autour du corps, et simplement arrêtée avec un nœud et une rosette. Ce suspensoir est très-simple comme on voit; mais il est moins solide ou plus facile à se déplacer, n'y ayant pas de sous-cuisses; mais

il peut suffire dans tous les cas où l'on ne doit employer ce bandage que par précaution : son effet est de relever directement les parties qu'il contient, et de les soutenir au point désiré, sans gêner en aucune manière, comme fait quelquefois le suspensoir avec des sous-cuisses.

Quand le volume des parties contenues dans le scrotum est très-considérable, (car on sait jusqu'à quel point la peau de ces parties peut s'étendre,) il occasionne à proportion plus de pesanteur : dans ce cas, la ceinture du suspensoir qui en est le point d'appui, ne pourroit pas aisément soutenir tout l'effort du poids sans céder ou glisser en bas.

L'on remédie à cet inconvénient bien facilement, au moyen d'une bandelette passée en scapulaire, dont les deux chefs viennent se croiser sur la poitrine, pour être fixés de chaque côté à la ceinture du bandage, ou à la portion de cette ceinture qui soutient la poche du suspensoir.

Je désire que cette observation et les remarques qui la suivent, puissent être de quelque utilité aux jeunes pra-

ticiens, que j'ai eu particulièrement en vue dans ce petit travail.

FRACTURES OBLIQUES du corps du fémur (*a*).

Observ. I. (*b*) *Marie Bougon*, âgée de soixante-huit ans, chargée d'un poids de quarante livres, qu'elle portoit dans une hotte, fit un faux pas du pied gauche, et tomba sur le genou droit, la jambe fléchie et portée en dedans. A l'instant du choc, elle entendit un craquement très fort, et sentit, un peu au-dessus du genou, une douleur vive qui s'étendit aussitôt à toute la cuisse. Relevée par les passans, elle fit une nouvelle chute, et le genou droit porta une seconde fois sur le pavé. Le sang qu'on aperçut alors fit remarquer, à un pouce au-dessus du condyle externe du fémur, une petite plaie faite par une portion d'os, qui avoit percé la peau. Cette femme fut transportée

(*a*) Extrait du Journal de chirurgie, t. ij, pag. 311 et suiv.

(*b*) Recueillie par M. *Delamarre*, chirurgien de l'hôtel-dieu.

à l'hôtel-dieu le 10 avril 1790, deux heures après la chute, par des gens qui ne prirent aucune précaution pour empêcher les mouvemens de la partie blessée.

La cuisse droite étoit près de deux pouces plus courte que la gauche ; la pointe du pied tournée en dedans, et le déplacement peu sensible, suivant l'épaisseur du membre, autant qu'on en pouvoit juger à travers les parties molles, déjà fort engorgées. Une échimose s'étendoit de la partie latérale externe du genou, jusqu'au-dessus du quart inférieur de la cuisse ; les muscles droit antérieur, vastes externe et interne, étoient fortement contractés ; la crépitation étoit très-distincte, lorsqu'on portoit, avec les ménagemens nécessaires, la partie inférieure de la cuisse de devant en arrière, et de dehors en dedans.

Ces signes indiquoient évidemment une fracture oblique du corps de l'os; mais la mobilité particulière du condyle externe faisoit aussi connoître que cette apophyse étoit séparée de la portion inférieure du fémur.

La réduction présenta quelques difficultés, à cause de la contraction vio-

lente des muscles, irrités par les pointes des os. On parvint cependant à la faire dès le premier instant, par les moyens déjà indiqués *pag. 239 et suiv. du* 1[er] *vol. du Journal de chirurgie* (*a*). On appliqua ensuite sur le genou et la partie inférieure de la cuisse, l'appareil décrit au même endroit, et l'on fit de même une extension permanente, au moyen de lacs fixés, d'une part au chevet du lit, et de l'autre sur les côtés du bandage de corps entourant la poitrine, et d'une bande attachée aux malléoles. La malade passa le reste de la journée dans une légère agitation, qui augmenta vers le soir, et fut même accompagnée la nuit de quelques mouvemens spasmodiques.

Cette femme étoit tranquille le lendemain. L'échimose étoit presque dissipée, et le gonflement avoit diminué de beaucoup : il ne disparut cependant tout-à-fait que le troisième jour. La douleur cessa en même temps, et le traitement ne fut ensuite troublé par aucun accident, pas même par le plus léger accès de fièvre. La plaie ne sup-

---

(*a*) *Voy*. Journ. de médecine, vol. lxxxviij, pag. 388.

pura presque point. Après qu'elle fut cicatrisée, on éloigna les pansemens, qu'on avoit d'abord été forcé de répéter tous les jours.

Le trentième jour, la réunion commençoit à être solide, mais pas assez pour que le membre pût être abandonné à lui-même. On supprima l'appareil le cinquante-sixième jour, et le soixantième, la malade essaya, pour la premiée fois, de se soutenir avec des béquilles. Elle sortit de l'hôpital un mois après, ayant la cuisse absolument de même longueur que l'autre, et marchant aussi bien que le permettoit un peu de gonflement et de roideur dans l'articulation, roideur qui n'avoit pas encore eu le temps de se dissiper par l'exercice.

Obs. II. (*a*) *Thérese Petitjean*, âgée de quatre ans et demi, tomba d'un second étage dans la rue, et se fractura obliquement le fémur droit vers son tiers inférieur. Elle fut apportée à l'hôtel-dieu le même jour, 24 octobre 1790, avec un gonflement et un raccourcissement considérable.

(*a*) Par M. *Choriu*, chirurgien de l'hôtel-dieu.

On

On traita cette fracture comme la précédente jusqu'au dix-huitième jour, que l'on substitua le bandage roulé et quatre petites attelles au bandage employé d'abord. L'extension fut soutenue jusqu'au vingt-huitième jour, que la solidité du cal permit d'abandonner tout appareil. Il ne restoit aucune difformité ; et onze jours après, l'enfant marchoit presqu'aussi-bien qu'avant sa blessure.

Obs. III. (*a*) *Marianne Marchand*, âgée de cinquante-sept ans, fut apportée à l'hôtel-dieu le 6 mars 1791, avec une fracture oblique à la partie moyenne de la cuisse gauche, après une chute qu'elle venoit de faire dans un escalier. Elle fut pansée comme les précédentes, mais on employa, pour soutenir l'extension, un moyen plus commode et plus sûr; c'est celui qui se trouve décrit *pag.* 245, 248 *et* 340 *du premier vol. du Journ. de chirurgie.* La fracture parut solide dès le trentième jour, et cependant on conserva l'appareil. Une fièvre putride, qui se

(*a*) Par M. *Lanzerez*, chirurgien de l'hôtel-dieu.

déclara le lendemain, emporta la malade au bout de sept jours.

A l'ouverture de son cadavre, on trouva les fragmens parfaitement réunis et sans chevauchement, quoique la fracture eût un pouce et demi d'obliquité; mais le cal n'avoit plus la solidité qu'on avoit remarquée neuf jours auparavant.

Obs. IV (*a*). Dans le même temps, on employa le même appareil sur *Fr. Aug. Tuné*, terrassier, âgé de 13 ans, dont le fémur droit venoit d'être fracturé obliquement dans sa partie moyenne, par l'éboulement d'une masse de terre. La fracture fut consolidée le trentième jour; le blessé commença à marcher le quarantième, et sortit de l'hôpital dix sept jours après, sans aucune difformité, et presque aussi dispos qu'avant l'accident.

Obs. V. (*b*) *Jacques Robert*, charretier, âgé de cinquante ans, conduisant, le 18 mai 1791, une charrette chargée, tirée par deux chevaux, se laissa tomber sous la roue, qui lui passa

(*a*) Par M. *Morin*, chir. de l'hôtel-dieu.
(*b*) Par M. *Cretin*, chir. de l'hôtel-dieu.

sur la partie inférieure des deux cuisses, et fractura obliquement le fémur gauche, trois pouces au-dessus des condyles. Il survint aussitôt un gonflement considérable, et la cuisse se raccourcit de plus de deux pouces, par le chevauchement des os. Il n'arriva cependant aucun accident ; la cuisse fut solide le trente-sixième jour. Le cinquantième, on supprima tout appareil, et le blessé sortit de l'hôtel-dieu le soixante-seizième jour, sans raccourcissement, et presque sans roideur dans l'articulation.

Obs. VI. *Simon Richard*, âgé de quarante-huit ans, eut la cuisse droite fracturée de la même manière, par la roue de sa voiture, chargée de six pièces de vin. Apporté à l'hôtel-dieu le 24 mai 1791, quatre jours seulement après l'accident, il guérit aussi parfaitement que le précédent, et sortit de l'hôpital au bout de cinquante-deux jours.

Obs. VII. *Jean-M. Geniot*, âgé de dix ans, fut renversé, le 10 août 1791, par une grosse pierre qui, roulant sur la cuisse droite, y fit une fracture oblique vers le tiers inférieur. Il n'y eut point d'accident; le malade ne fut même

assujetti à aucun régime. Un mois suffit à la parfaite consolidation de la fracture. Le blessé quitta l'hôtel-dieu le cinquantième jour, exécutant tous les mouvemens avec facilité ; mais la cuisse fracturée paroissoit un peu plus longue que la cuisse saine.

Obs. VIII. (*a*) *Françoise-Denise Pinoteau*, âgée de six ans, tomba sur le pavé, le premier septembre 1791, en voulant éviter une voiture, et se fit une fracture oblique au tiers supérieur du fémur. La cuisse parut solide dès le vingt-cinquième jour : on ne permit cependant à l'enfant de marcher que le quarantième. Il étoit alors impossible d'apercevoir la moindre différence entre l'une et l'autre cuisse.

Obs. IX. (*b*) *Anne Gallet*, âgée de soixante-neuf ans, se fractura la cuisse droite, vers son milieu, en tombant dans un escalier. Après avoir été traitée pendant quatre-vingt-deux jours par les commères du voisinage comme d'un rhumatisme, elle se présenta à l'hôpital de Versailles, d'où elle fut renvoyée

---

(*a*) Par M. *Bouillaud*, chir. de l'hôtel-dieu.
(*b*) Par M. *Delamarre*.

à l'hôtel-dieu de Paris, le 27 février 1791.

Le genou et la pointe du pied étoient fortement tournés en dedans; la cuisse malade plus courte que l'autre de six pouces et recourbée dans son milieu, présentoit à sa partie externe une saillie considérable, formée par l'extrémité du fragment inférieur de l'os, que l'on sentoit malgré l'empâtement, et qui chevauchoit de trois pouces sur le fragment supérieur. Les portions osseuses, quoique réunies, conservoient encore assez de mobilité, pour qu'on pût espérer de diminuer la difformité en tentant la réduction. Les moyens ordinaires indiqués dans les observations précédentes, suffirent pour redresser la cuisse, l'alonger de trois pouces, et ramener le genou et le pied dans la position convenable, sans presque faire souffrir la malade. Elle fut tranquille pendant les six premiers jours. Alors, persuadée par l'absence de la douleur, que sa maladie n'étoit qu'un rhumatisme, comme elle avoit imaginé d'abord, elle se crut guérie, et se débarrassa de l'appareil. On le réappliqua; elle l'ôta de nouveau, et l'on se vit forcé de lui contenir les mains dans une ca-

misole à manches réunies, semblable à celles qu'on emploie pour les fous. Malgré cette précaution, elle parvint encore à déranger l'appareil sept à huit fois, dans l'espace de deux mois et demi qu'exigea le parfaite consolidation. A cette époque, l'obliquité des fragmens réunis latéralement et ne se touchant que par une petite surface, et l'indocilité de cette femme qui radotoit habituellement, ne permirent pas encore de supprimer l'appareil, qu'on crut devoir conserver jusqu'au quatre-vingt-troisième jour. On se proposoit de lever la malade quelques jours après; mais on en fut empêché par le dévoiement qui survint alors. Une légère excoriation qu'elle avoit au coccix, irritée continuellement par les matières fécales qu'elle rendoit dans son lit, forma, quelques jours après, une escarre gangréneuse. Bientôt le lieu de la fracture devint douloureux, les environs empâtés, la jambe et la partie inférieure de la cuisse insensibles, et la femme mourut dans le marasme.

On trouva toutes les parties molles autour de la fracture infiltrées d'une sérosité noire et fétide. Le cal macéré dans cette liqueur se détachoit de lui-

même par lambeaux. Les fragmens du fémur étoient remplis, dans la longueur de trois pouces, d'aspérités qui indiquoient le lieu de la réunion primitive. Une esquille, poussée par le fragment supérieur, s'étoit collée à la partie postérieure du fémur, au niveau des condyles.

Dans la réunion secondaire, la portion inférieure de l'os étoit restée un peu trop en dehors; de sorte que les surfaces fracturées ne se touchoient que dans la moitié de leur étendue. Le membre avoit sa direction naturelle, quoiqu'il restât encore un peu de chevauchement.

OBS. X. (*a*) *Joseph Doucet*, âgé de trente-quatre ans, tomba, le 15 septembre 1790, d'une fenêtre élevée de dix-huit pieds, sur le pavé, et se fit, outre plusieurs plaies et contusions, une fracture oblique à la partie moyenne du fémur. L'extension de la cuisse fut maintenue par des lacs, comme il est dit dans les OBS. I et II. Le traitement eut ceci de particulier, qu'une disposition scorbutique retarda la consolidation

(*a*) Par M. *Clozier*, chir. de l'hôtel-dieu.

de la fracture jusqu'au soixante-dix-septième jour. Le blessé guérit cependant sans raccourcissement du membre.

Obs. XI. (*a*) *Pierre-Nic. Lepage*, âgé de cinquante-cinq ans, se fractura la cuisse vers son tiers inférieur, en tombant de sa hauteur sur le pavé. Les fragmens de l'os étoient en biseau très-alongé. L'inférieur remontoit en dedans, le supérieur faisoit saillie en dehors. La cuisse étoit recourbée et plus courte que l'autre de trois pouces.

On contint la fracture par les mêmes moyens que la précédente. Ici encore la consolidation fut retardée par une disposition scorbutique, affection très-difficile à détruire dans un grand hôpital où le régime végétal est inconnu, et les moyens diététiques hors de la disposition des officiers de santé.

Les fragmens osseux étoient presqu'aussi mobiles, le quatre-vingt-septième jour du traitement, qu'au moment de la fracture : ils n'eurent acquis de la solidité que le cent quatrième jour. On ne fixa plus alors que le tronc

(*a*) Par M. *Boulet*, chir. de l'hôtel-dieu.

du malade, et l'on eut soin de fléchir et d'étendre alternativement la jambe, en plaçant, de deux jours l'un, un petit coussin sous le jarret. Le blessé se leva le cent vingt-troisième jour; le cent quarante-deuxième, il fléchissoit la jambe à angle droit, montoit et descendoit l'escalier, appuyé sur ses bequilles. Il sortit enfin de l'hôpital le 30 octobre 1790, cent soixante-quatrième jour de la fracture, et le soixantième de la consolidation, avec un raccourcissement d'environ trois lignes.

Celse avoit avancé que les fractures du fémur sont toujours suivies du raccourcissement de la cuisse; on l'a répété long-temps d'après lui. Encore aujourd'hui, peu de praticiens conviennent de la possibilité de guérir, sans une difformité plus ou moins marquée, les fractures obliques de cet os. En effet, les appareils ordinaires et communs aux autres fractures ne suffisent pas pour celles-ci; parce que les surfaces fracturées sont deux plans inclinés qui glissent l'un sur l'autre, à la moindre impulsion, au lieu de s'arc-bouter et de se soutenir mutuellement, comme dans les fractures transverses.

Quoique le plan sur lequel on couche le malade soit d'abord horizontal, les fesses, en s'enfonçant, lui donnent bientôt assez d'inclinaison, pour que le tronc pousse le fragment supérieur avec une partie de son poids; tandis que l'inférieur résiste en raison du frottement de la jambe sur le lit, et même en raison de sa masse, lorsque le pied se trouve plus élevé que la cuisse.

De cette double action, constamment continuée et jointe à l'action musculaire, résulte bientôt un déplacement plus ou moins considérable. Les pointes des os irritant alors les muscles, augmentent leur contraction, la rendent quelquefois spasmodique, et sa violence devient alors incalculable. Nous l'avons vue, dans ce cas, portée à un tel point, qu'aucune force n'a été capable de ramener le fragment déplacé dans sa situation naturelle, quoique le sujet fût une femme vieille et foible.

Le seul appareil qu'on puisse opposer efficacement au déplacement des os, dans les fractures obliques du fémur, c'est celui qui empêchera le tronc de se porter vers la jambe, et la jambe de se porter vers le tronc. Les anciens con-

noissoient cette vérité ; beaucoup de praticiens modernes l'avoient également sentie et imaginé, en conséquence, de conserver l'extension pendant tout le traitement.

Les succès obtenus par cette méthode, n'ont pas convaincu les théoriciens de son utilité. Ils ont opposé aux faits une foule d'objections, spécieuses à la vérité, mais qui ne devoient pas tenir un instant contre l'expérience, s'il étoit aussi facile d'observer, que de raisonner d'après des suppositions. L'insuffisance prétendue des moyens d'extension, le gonflement, la douleur, l'inflammation qu'ils doivent produire, les contusions, les plaies, la gangrène même que peuvent occasionner les lacs aux parties sur lesquelles ils reposent, toutes ces craintes sont futiles et absolument nulles, lorsque l'extension est faite convenablement. C'est pour achever de convaincre les jeunes praticiens de cette importante vérité, que nous avons rassemblé quelques-uns des faits fournis jonrnellement par la pratique de l'hôtel-dieu.

L'extension permanente convient donc dans le traitement des fractures obliques du corps du fémur, comme

dans les fractures du col de cet os. L'identité absolue des moyens propres à conserver cette extension, dans l'un et l'autre cas, nous dispense d'examiner de nouveau les appareils et les machines inventées à cet effet, et dont la plupart ont été analysées, à l'occasion des fractures du corps du fémur, Nous avons seulement à réparer ici une omission échappée au rédacteur de ce dernier article.

M. *Vermandois*, chirurgien à Bourg, chef-lieu du département de l'Ain, avoit eu, dès l'année 1777, les mêmes idées que nous avons exposées, sur le traitement des fractures du col du fémur : il avoit imaginé des moyens contentifs, analogues à ceux que l'expérience nous à fait préférer à tous les autres. Leur description fait partie de *Reflexions sur quelques maladies chirurgicales*, insérées dans le 66e *volume du Journ. de médecine, pag.* 51 *et suiv. année* 1786.

Nous regrettons sincérement d'avoir perdu l'occasion de donner l'analyse d'une partie de ce mémoire, qui annonce dans son auteur autant de connoissances et de philosophie, que de zèle pour les progrès de l'art. C'est

peut-être la modestie de son titre qui, dans le temps, l'avoit fait échapper à nos recherches.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois d'octobre 1792, *par le citoyen* BOUCHER, *médecin.*

Le temps a été à la pluie durant la plus grande partie du mois; elle n'a point cessé depuis le 1er. jusqu'au 18; de sorte que le mois de septembre ayant aussi été fort pluvieux, il n'a pas été possible jusqu'à la fin du présent mois d'exploiter les terres pour les ensemencer.

La température de l'air a été froide tout le mois; la liqueur du thermomètre, si l'on excepte le 1er et le 2, n'ayant point dépassé le terme de 10 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessus de celui de la congélation.

Le mercure dans le baromètre, qui du 1er au 22, s'étoit maintenu constamment au-dessous du terme de 28 pouces, a été, dans les jours suivans, toujours observé au-dessus de ce terme, ou à son niveau. Le 24, le 25 et le 26, il s'étoit élevé à 28 pouces 3 lign.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation,

et la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du Nord.
11 fois du Nord vers l'Est.
3 fois de l'Est.
15 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couv. ou nuag.
18 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygromètres ont marqué une très-grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'octobre 1792.

L'affreux bombardement que notre ville a essuyé, et qui a duré depuis le 29 septembre jusqu'au 6 de ce mois inclusivement, a causé, parmi les citoyens de différens états que leur patriotisme a retenus dans nos murs, quelques maladies, dépendantes des vio-

lentes commotions de l'ame ; savoir, des affections convulsives, des tremblemens de tout le corps, des atteintes de paralysie et d'apoplexie, l'abattement et des fièvres nerveuses.

Au surplus, la fièvre putride-bilieuse a persisté ; elle a pris dans nombre de sujets les caractères et la marche de la fièvre double-tierce continue, ayant des redoublemens plus violens de deux jours l'un. La petite-vérole régnoit encore généralement ; mais, quoique souvent confluente, elle n'a pas été meurtrière.

Les péripneumonies et les squinancies ont été assez communes. Un certain nombre de personnes a été attaqué de rhumatismes inflammatoires goutteux.

Nous avons eu occasion d'observer dans nos hôpitaux les tristes effets des blessures causées par des éclats de bombes, relativement aux grandes convulsions qui en résultoient et de la commotion qui les accompagnoit ; la plupart de celles qui affectoient une certaine étendue des parties musculeuses, même des extrémités du corps, ayant été mortelles.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nova acta Academiæ scientiarum imperialis Petropolitanæ; vol. III : *avec l'histoire del' Académie jusqu'en 1785; in-4°. de 527 pag. A Pétersbourg, de l'imprimerie de l'Académie*, 1790.

1. Le projet de cette compagnie avoit été de ne publier, sous le titre de nouveaux actes de l'Académie impériale de Pétersbourg, que des mémoires composés par ses membres, et de former un recueil particulier de ceux que lui auroient adressés des savans étrangers; mais le petit nombre de ces derniers qu'elle a reçu a fait craindre un trop long retard de leur publication : elle a donc pris la résolution de les joindre aux premiers. Dans le volume dons nous rendons compte, il y a quatre articles.

1°. *Sur les fibres musculaires du cœur, sixième et septième dissertation; par M. C. F. Wolff.*

La première de ces dissertations est une continuation de la précédente, concernant les fibres du ventricule gauche; la deuxième présente un exposé général des différentes couches de fibres. M. *Wolff* observe que de

toutes les couches, il n'y a que l'extérieure et l'intérieure qui s'étendent sur tout le cœur; les intermédiaires, bien qu'elles commencent à la base, n'atteignent pas la pointe. Il fait mention de six couches dans la paroi du ventricule gauche, et de trois seulement dans celle du ventricule droit.

2°. *Analyse chimique de la potasse russe et des cendres de bouleau; par M. J. G. Georgi.*

Après avoir remarqué qu'il s'exporte annuellement de Pétersbourg plus de trente-cinq mille *Pouds* de potasse, M. *Georgi* range sous trois classes les différentes espèces de cette marchandise; savoir, l'*ardasch*, ou *cineres non depurati*; la *potasch*, ou *cineres ruditer depurati*; enfin la *perlasch* ou *cineres perlati*. Toutes ces espèes contiennent de l'alcali pur, du tartre vitriolé, des terres calcaire et vitrifiable, mêlées de sable et quelques particules martiales.

L'auteur n'a trouvé dans les cendres de bouleau qu'une petite quantité de manganèse, tandis que les chimistes suédois prétendent qu'elles en contiennent beaucoup.

3°. *Description de quelques productions minérales peu communes; par M. J. J. Ferber.*

C'est dans ses voyages en Saxe, en Bohême, en Hongrie, que M. *Ferber* s'est procuré les soixante-quatorze substances minérales qu'il décrit ici. Les plus curieuses sont une magnésie vitriolée native, des cristaux rhomboïdaux de quartz, du plomb minéra-

lisé par l'acide marin, de l'antimoine blanc et un ichtyolite dans du gyps.

4°. *Description de deux pétrifications; par M. B. ZUYEW.*

Ces pétrifications ont été trouvées dans une mine de fer en Sibérie. On croit que l'une est un poisson, et l'autre la corne de quelqu'animal inconnu.

HERZ, &c, Versuch über den schwindel, &c. *Essai sur le vertige, par MARC HERZ, docteur en médecine, médecin de l'hôpital de la communauté des juifs à Berlin, professeur royal de philosophie, cons. auliq. et médecin du corps du prince de Waldeck; nouvelle édition, revue, augmentée et corrigée; in-8°. de 448 pag. A Berlin, dans la librairie de* Woss, 1791.

2. La psycologie paroît à l'auteur une science accessoire de la médecine, plus essentielle que la chimie et la botanique. Il fonde son opinion sur les exemples des effets que les changemens de la position de l'ame produisent sur le corps, et sur la possibilité d'exciter des affections ou passions qui opèrent de grandes révolutions dans l'économie animale. Il faut voir dans l'introduction

même les considérations psycologiques qui ont conduit l'auteur à se former des idées plus claires de l'ensemble des phénomènes qu'on appelle *vertige*, de la nature de cette maladie et de sa marche : il nous seroit impossible de présenter à nos lecteurs un précis de cette partie sans nous laisser aller à des particularités, nécessaires pour la clarté ; mais que nous ne pouvons pas rendre intelligibles sans nous étendre au-delà des limites qui nous sont prescrites. Nous serions peut-être même souvent très-embarrassés de trouver les termes propres pour exprimer les idées précises de notre philosophe, qui est aussi profond dans ses recherches sur les opérations de l'ame, qu'il est heureux dans les développemens et dans l'application de ses principes à la médecine.

Après avoir consacré la première partie de son ouvrage aux préliminaires psychologiques, M. *Herz* examine dans la seconde l'essence et la nature du vertige, et donne l'explication des symptômes qui l'accompagnent.

1°. Les objets en repos paroissent être entraînés par un mouvement rapide, tantôt en tournant, tantôt en tombant de haut, tantôt en se portant de bas en haut ; 2°. la couleur change, les objets prennent une teinte verte, bleuâtre, irisée : le malade voit voltiger devant ses yeux des étincelles ou traînées flamboyantes vertes. Un des premiers symptômes de l'invasion de la peste, est une espèce de vertige qui fait voir aux pestiférés les plus brillantes couleurs et les objets rayés de bandes lumineuses ; 3°. les

muscles perdent leur force, les malades sont dans l'incertitude s'ils se tiendront bien debout; ils tremblent, chancèlent et craignent de tomber dans des abymes; 4°. les objets paroissent doubles; ce qui précède de très-près les chutes; 5° le dégoût, les nausées, vomissemens, les bourdonnemens, tintemens, sifflemens des oreilles surviennent; 6°. la vue se trouble; 7°. les malades se laissent cheoir avec perte de connoissance, immobilité et même quelquefois interruption des pulsations. Ils ne donnent aucun signe de vie; et après qu'ils sont revenus à eux, ils déclarent qu'au moment de tomber, ils n'entendoient qu'un bruit confus autour d'eux; 8°. le vertige, sur-tout dans ce dernier cas, se termine en lipothymie: il n'y a plus ni sentiment, ni mouvement, ni chaleur naturelle; les malades ressemblent aux morts, ils n'ont plus de respiration sensible. Cet état est suivi ou de la mort ou de l'apoplexie; ce qui est souvent le cas où il dégénère en paralysie, ou enfin en épilepsie: quelquefois les malades sont plongés dans un sommeil profond, ronflent, écument, suent et se réveillent parfaitement guéris.

L'explication de tous ces différens accidens que M. *Herz* donne, prouve de nouveau la grande relation que la psycologie a avec la physiologie et la pathologie; ensorte que sans elle il est impossible de rendre compte de plusieurs faits qui ne paroissent pourtant pas sortir de la sphère de la physique.

Dans la troisième partie de cet essai, l'auteur nous présente d'abord des considéra-

tions sur l'aithiologie en général, et s'attache ensuite à découvrir les différentes causes du vertige en particulier ; il les distingue en causes *efficientes*, *prédisposantes*, *prochaines* et *occasionnelles* ; ces dernières se partagent de nouveau en *efficientes* et *disposantes*. On sent que si nous voulions suivre l'auteur dans le détail de ces recherches, nous serions obligés de donner une étendue démesurée à cette notice. Passons donc à la quatrième partie qui enseigne la méthode curative du vertige.

M. *Herz* distingue le traitement de cette maladie en complet ou incomplet, solide ou palliatif : il observe à cette occasion qu'il seroit quelquefois imprudent de prétendre à une cure radicale, et qu'il y a des cas où il faut se borner à une cure palliative ; il indique ensuite les circonstances qui promettent une guérison solide, sans qu'elle soit radicale. Cette situation a lieu lorsque le vertige dépend d'une cause psycologique, ou d'une cause occasionnelle liée à une cause physique prédisposante incurable, comme la vieillesse. Ces considérations préliminaires et autres sur la complication des causes, et les conséquences pratiques qui en découlent, ont déterminé M. *Herz* à distinguer les différentes classes du vertige, ainsi qu'il suit.

1°. *Vertigo tracomatica*, qui tient à une lésion locale, soit interne, soit externe. Pour la guérir, il faut principalement avoir recours aux topiques résolutifs, aux remèdes qui raniment l'action absorbante des vaisseaux, aux dérivans, évacuans, atténuans,

aux moyens qui diminuent la masse du sang, aux secours chirurgicaux.

2°. *Vertigo plethorica;* celle-ci est la plus commune. La pléthore peut être universelle ou partielle, dépendre d'une cause positive, (une constitution sanguine, une nourriture trop succulente,) ou négative, (la suppression de quelque évacuation.) L'ardeur du soleil auquel on expose la tête et d'autres causes analogues, servent à faire naître une pléthore partielle Il faut conformer le traitement aux causes qui ont produit l'une ou l'autre des pléthores.

3°. *Vertigo ab inanitione.* L'épuisement général ou une déperdition prompte des liquides nécessaires à la vigueur du cerveau, amènent cette espèce de vertige, que l'on guérit au moyen d'une nourriture appropriée, des fortifians et des toniques.

4°. *Vertigo stomachica.* Cette espèce n'est guère moins fréquente que le vertige dû à la pléthore, et se rencontre sur-tout au commencement des maladies aiguës, conjointement avec une douleur ou plutôt un sentiment de compression à la tête. On reconnoît ce vertige à sa complication avec les symptômes des maladies gastriques, tels que le dégoût des alimens, douleur au creux de l'estomac, nausées, vomissemens, langue chargée, mauvais goût, puanteur de l'haleine, tension à l'épigastre, &c. Le traitement de cette espèce est le même que celui qui convient aux affections gastriques en général. Dans cette classe de vertige sont compris le *vertigo ab ebrietate*, quelle que soit la

cause de l'ivresse, l'opium, le vin, la bière, &c. et qu'une abondante boisson d'eau, le vinaigre, les vomissemens, guérissent; comme aussi le *vertigo ab inedia*. Cette espèce reconnoît deux causes, l'affoiblissement général et l'irritation des nerfs de l'estomac, provenant de l'âcreté que les sucs gastriques ont acquise; irritation qui s'étend même jusqu'au cerveau: les alimens mucilagineux et les démulcens y remédient.

5°. *Vertigo verminosa*. Les vers logés dans le canal intestinal, aussi bien que dans les sinus frontaux et ethmoïdaux, en sont les causes. L'auteur a guéri un vertige de cette dernière classe, en faisant faire usage de fumigations. Les autres vermifuges sont indiqués pour guérir le vertige provenant des vers nichés dans le canal alimentaire.

6°. *Vertigo ab acrimonia*. Cette classe comprend plusieurs espèces; savoir, *vertigo catarrhalis*, qui cède aux diaphorétiques, aux vésicatoires appliqués entre les épaules, à la saignée, *vertigo rhumatica*. Il remarque néanmoins que s'il y a des symptômes d'inflammation, il faut avoir recours à un traitement antiphlogistique. M. *Herz* recommande, contre le vertige rhumatismal périodique, l'usage d'une solution de gomme gaïac dans le jaune d'œuf, et met à la tête de tous les meilleurs remèdes contre le rhumatisme, les bains tièdes d'une eau de savon de Venise, *vertigo arthritica*. La métastase arthritique sur le cerveau et le vertige qui en résulte étant des plus dangereux, demande des secours les plus prompts et les plus efficaces, tels que

les vésicatoires aux gras des jambes et à la nuque, des sinapismes aux plantes des pieds, des bains, des fomentations des parties qui avoient été le siége de la goutte, des purgatifs, la saignée, les sudorifiques les plus actifs. *Vertigo à scabie retropulsa.* Si les bains, l'usage interne du soufre, l'inoculation de la gale ne suffisent pas pour faire reparoître cette éruption et pour dissiper le vertige, il faut s'attacher à refondre toute la masse des humeurs au moyen des altérans, des mercuriaux, &c. Il en est de même du vertige, qui est une suite de la repercussion des dartres, de la suppression des vieux ulcères, des anciens cautères, &c. *Vertigo venerea;* son remède est dans l'extinction du virus.

7°. *Vertigo hypochondriaca.* Cette espèce dont les attaques ne sont ordinairement que passagères, ne demande qu'un traitement palliatif. Des lavemens carminatifs, des laxatifs antispasmodiques, y portent généralement remède : quelquefois on l'a vue disparoître sur le champ, en faisant avaler un petit nombre de gouttes de liqueur minérale anodyne de *Hoffman.*

8°. *Vertigo à causa psychica.* Dans cette classe, M. *Herz* comprend le *vertigo fugax accidentalis* de Sauvages, aussi-bien que cette espèce de vertige, qui est une suite de la tension excessive de l'ame ou de certaines émotions, affections, passions trop vives. La première mérite à peine de fixer l'attention du médecin ; elle n'est que passagère : les malades ne réclament que rarement son assistance contre elle ; mais la seconde est d'une

d'une grande importance; malheureusement qu'elle demande presque exclusivement des remèdes moraux et qu'alors le pouvoir de la médecine devient à peu près nul.

Nous ne suivrons pas plus loin l'auteur, qui traite encore des remèdes empiriques, des prétendus spécifiques &c.

Observations on scrophoulous affections, &c. *Observations sur les affections scrophuleuses, avec des remarques sur les squirres, les cancers et le rachitis; par* ROB. HAMILTON, *doct. en médecine, membre de la société royale de médecine, de celle des sciences, et de la société philosophique d'Edimbourg, correspondant de la société de médecine de Londres; in-12 de 236 pages. A Londres, chez* Dilly, 1791.

3. Les maladies qui font le sujet des recherches de l'auteur sont peut-être plus fréquentes en Angleterre qu'ailleurs, et méritent constamment la plus grande attention des médecins. Et en effet, peut-on voir sans une profonde douleur les ravages affreux que font les écrouelles sur des familles entières, les complications du levain scrophuleux qui dénaturent souvent les maladies les plus simples, les difformités hideuses que cause ce virus? M. *Hammilton*, pénétré de

l'importance de ce sujet, s'est attaché à en connoître la nature et à en découvrir les remèdes. Son travail, qu'il avoit envoyé à la Société royale de médecine de Londres, devoit être inséré dans le troisième volume des mémoires que cette Compagnie publie; mais son étendue à *mis* obstacle à l'exécution de ce projet. L'auteur s'est donc décidé à le faire paroître séparement. Essayons d'en donner une idée.

M. *Hammilton* observe dans la première section, que son intention n'est pas de traiter systématiquement des écrouelles, squirres, cancers et rachitis; mais seulement de présenter des observations sur les différentes formes qu'affectent les maladies scrophuleuses; à ces observations, fruit d'une longue pratique et d'une vaste lecture, il se propose de joindre les remarques qui l'ont porté, ainsi que d'autres médecins qui ont traité cette matière, à considérer les squirres, les cancers et la noueure comme intimement liés avec les scrophules, si même ils ne sont pas décidément du même genre; enfin son intention est d'exposer les principaux faits pratiques qui l'ont convaincu que le virus écrouelleux est la cause de nombre de phénomènes morbifiques chez les individus de l'espèce humaine, qu'on soupçonne à peine tenir de loin à cette désastreuse maladie.

Après être entré dans des recherches fort étendues sur la nature de cette affection, M. *Hamilton* semble se ranger du parti de ceux qui l'attribuent à un vice héréditaire; cependant il ne nous paroît pas qu'il ait établi d'une façon satisfaisante cette assertion, ni

réfuté victorieusement les objections qu'on y fait, qui peut-être ne prouvent que la diversité dans les causes concourantes au développement d'une même cause, et résultent de la difficulté des les saisir, d'en expliquer la manière d'agir.

Comme les glandes lymphatiques sont, selon M. *Hamilton*, et selon la plupart des pathologistes, le siége de cette maladie, il pense que pour connoître l'origine des tumeurs écrouelleuses, il faut considérer l'action morbifique de la constitution vicieuse particulière du systême absorbant, et qu'on doit attribuer la variété des liquides que ces tumeurs contiennent à la nature de l'humeur composée, c'est-à-dire à la lymphe, qui est secernée du sang pour des objets particuliers de l'économie animale.

Après s'être occupé de la nature des tumeurs scrophuleuses, l'auteur examine la doctrine de ceux qui pensent, que les symptômes écrouelleux disparoissent peu à-peu après l'âge de puberté et ne se montrent plus du tout lorsque le malade a atteint l'âge de maturité; que cependant ils reparoissent quelquefois vers le déclin de la vie, mais que ces cas sont rares et les accidens peu graves. La phthisie pulmonaire écrouelleuse qui attaque des sujets de tout âge, les abcès sur le muscle psoas qui ne surviennent ordinairement qu'après l'âge viril, les ophthalmies scrophuleuses et d'autres affections de même nature qui se manifestent tant avant qu'après le parfait développement de l'individu, lui sont de garans sûrs que ce levain ne reste pas absolument

dans l'inaction après l'époque de la puberté, mais bien qu'il exerce son influence sous différentes formes et dans tous les périodes de la vie. A l'occasion des abcès sur le muscle psoas, M. *Hamilton* rend compte de divers cas de cette nature qu'il a rencontrés dans sa pratique, et en tire la conséquence, qu'il y a fort peu de malades attaqués de cet accident qui en échappent. Après avoir ensuite exposé les divers effets du virus scrophuleux sur les organes de la vue et de l'ouïe, on lit le passage suivant que nous allons traduire et dont nos lecteurs apprécieront le mérite.

« Les remarques précédentes semblent établir que le squirre et le cancer sont des productions d'une habitude écrouelleuse. Il a déjà été observé que les glandes strumeuses dégénèrent souvent en squirre, et que cette altération paroît être une des terminaisons toutes les fois que les glandes ne se résolvent pas ou ne tournent pas en suppuration : enfin, que les squirres finissent par devenir cancers. Il paroît donc, d'après ces considérations, que ces divers états morbifiques du systême des glandes lymphatiques ne sont que des gradations variées de l'un dans l'autre, suivant les constitutions particulières de certains sujets écrouelleux, quoiqu'en apparence il semblent, dans cette succession, prendre de nouvelles formes et avoir des terminaisons différentes. Je suis d'autant plus porté à admettre cette doctrine, que je n'ai jamais rencontré, soit squirre, soit cancer, que dans des individus d'une habitude écrouelleuse ».

« Il y a une conformité étonnante entre les apparences des progrès naissans d'une affection écrouelleuse externe et les effets du cancer. Les glandes lymphatiques d'un jeune sujet avant ou lors de l'époque de la puberté, sont généralement affectées d'une manière très-évidente qui se voit à l'extérieur et se fait distinguer aux sens. Le même système de glandes est particulièrement affecté dans les adultes attaqués de cancer : on voit un chapelet de glandes engorgées au côté, à la nuque et dans d'autres parties des sujets écrouelleux ».

M. *Hamilton* traite dans la seconde section des affections écrouelleuses des os. Il y remarque d'abord que les os des constitutions entachées de ce virus sont exposés, non-seulement à être affectés par l'action de la matière purulente, lorsqu'ils sont dans la proximité des ulcères des parties molles, mais encore susceptibles d'essuyer l'action du levain spécifique de la maladie sur les vaisseaux qui rampent dans leur substance, ainsi que sur les cloisons membraneuses qui contiennent la moëlle, dans lesquels il produit l'inflammation et la suppuration. Ce levain peut même attaquer la substance propre de l'os dont il altère le tissu et la forme, cause l'amollissement ou la difformité de cette charpente. Il présente ensuite quelques remarques sur le procédé que la nature suit pour se débarrasser des solides viciés, dénaturés et devenus inaptes aux objets de la vie. Il pense que ce procédé consiste dans la fonte et dans l'absorption de la substance fondue.

La troisième section est consacrée à la méthode curative des écrouelles. M. *Hamilton* y avance que la principale indication est de remédier à l'obstruction et de donner du ton à la constitution : il y recommande fortement de débuter constamment, quelque méthode qu'on suive, par l'usage des remèdes convenables, pour résoudre l'obstruction des glandes, et de passer ensuite, aussitôt qu'il y aura un commencement de résolution, à l'emploi des remèdes fortifians et toniques.

« De tous les remèdes désobstruans actifs que j'aye essayés, dit-il, le mercure uni à l'opium m'a paru le plus efficace, pourvu qu'on ait soin de purger en même temps les malades à différentes reprises avec le sel cathartique amer, le sel de Glauber ou l'eau de la mer, en même temps qu'on fait un usage constant et soutenu du sel de soude et de l'extrait de ciguë. Les meilleurs fortifians sont le quinquina et les bains froids dans la mer ou dans quelqu'autre grand volume d'eau. L'éponge brûlée, le *quercus marinus* calciné, si fortement recommandé par *Russel* sous le nom d'*éthiops végétal*, le *gaïac*, la *salsepareille*, l'*antimoine*, et d'autres remèdes dont je ferai mention dans la suite, n'ont pas eu entre mes mains les mêmes succès qu'on nous en a fait espérer. Je n'ai pas éprouvé le pas-d'âne que *Cullen* a fait revivre et vanté, pas plus que la *terra ponderosa salita* qu'on a introduite récemment dans les hôpitaux de Londres, comme un remède d'une grande efficacité, principalement contre les écrouelles. On l'administre

néanmoins depuis quelques mois à un jeune homme de cette ville, âgé de dix-sept ans, qui étoit couvert d'ulcères quand il en commença l'usage, et qui depuis qu'il en prend, a été fondu par de nouveaux abcès qui se forment tous les jours et fournissent une quantité excessive de matière purulente, au point qu'il n'est plus qu'un véritable squelette : de sorte que, loin d'avoir retiré de l'utilité de ce remède, la suppuration est devenue plus abondante et les ulcères se sont multipliés. Actuellement ce jeune homme n'a plus que la peau collée sur les os ; son appétit se soutient néanmoins en bon état, et l'on m'a dit qu'il boit tous les jours la valeur de trois pintes de vin du port ; ce qui probablement l'a conservé jusqu'ici, malgré l'abondance du pus qui coule de plaies si nombreuses ».

Pour modifier l'opinion, peut-être trop accréditée, que l'eau et l'air de la mer sont des spécifiques contre les scrophules, l'auteur observe que si cette assertion étoit fondée, il faudroit que cette maladie fût moins commune et moins fâcheuse à Lynn, résidence de M. *Hamilton*, que dans les villes situées plus avant dans l'intérieur. Cependant malheureusement cela n'est point du tout : au contraire, il paroît que ses ravages y sont même plus cruels. Voici comment l'auteur s'exprime au sujet de l'efficacité prétendue antiscrophuleuse de l'eau de mer.

« L'usage interne et externe de l'eau de la mer, dit-il, a été regardé comme supérieur à celui de tout autre remède dans cette maladie. Je pense que, prise intérieu-

rement, son efficacité dépend exclusivement de sa qualité purgative, et il est douteux que son emploi extérieur soit supérieur aux bains pris dans tout autre grand volume d'eau froide. La continuation des bons effets du purgatif peut être considérablement secondée par les secours du bain comme tonique, dans une maladie où il y a laxité des solides portées à l'excès. Cette supposition est fondée en expérience; car, on a retiré des avantages au moins égaux de divers autres remèdes et de l'usage du bain froid pris dans de grandes masses d'eau, lorsque la distance des lieux n'a pas permis de se procurer de l'eau de la mer pour boire, à plus forte raison pour s'y baigner. De plus, les avantages attribués aux bains dans l'eau de la mer ne consistent que dans le nom, et ne sont, à aucuns égards, supérieurs à ceux des bains dans l'eau froide pris dans une grande baignoire, et ils sont même inférieurs aux bains froids pris dans de grands volumes d'eau, attendu que les malades ne se baignent pas en pleine mer, mais dans des bains de huit à dix pieds quarrés, fournis, à l'aide de pompes, d'eau puisée dans des réservoirs, qui ne peuvent se remplir d'eau de la mer qu'au moment des marées montantes. L'eau de ces réservoirs exposée à l'ardeur du soleil, se corrompt et devient putride, par conséquent elle n'est ni si froide, ni si salutaire que l'eau tirée directement et nouvellement des puits».

Dans la quatrième section, M. *Hamilton* expose le traitement chirurgical des tumeurs et ulcères scrophuleux; il y blâme l'usage

des fomentations et des cataplasmes comme non-seulement inutiles, mais même pernicieux, en ce qu'ils disposent les tumeurs à suppurer, loin de remplir le principal objet, qui est la résolution.

Il n'admet, dans cette maladie, l'amputation que dans le cas d'un danger imminent et dans la crainte que le malade ne succombe à l'écoulement trop excessif de la matière purulente et à la fièvre hectique, suite de l'absorption qui le ronge, ou bien lorsque le siége de l'ulcère est une articulation isolée dont l'os est carié en même temps que le reste du corps ne paroît point participer de ce vice.

L'auteur passe, dans la cinquième section, au traitement des affections squirreuses et cancéreuses. Il y recommande fortement l'usage des bains de ciguë contre les maladies cancéreuses.

Dans la sixième section, après avoir indiqué la méthode curative ordinaire des glandes strumeuses et squirreuses, M. *Hamilton* présente quelques observations sur les distorsions et courbatures de l'épine du dos; après quoi il décrit sa manière de traiter la nouure. Il y établit deux principales indications qui sont, 1°. de résoudre les obstructions des glandes mésentériques, et 2°. de fortifier et rendre le ton au systême entier.

Cet ouvrage nous a paru rempli de bonnes choses, et nous ne pouvons qu'exhorter les médecins à faire de nouvelles recherches sur l'efficacité du mercure et de l'alcali, dans ces maladies qui semblent tenir radicalement à un excès d'acide phosphorique. Il n'est

peut-être pas possible que l'usage interne des substances capables de neutraliser cet acide puisse suffire seul, et il faudra peut-être lui associer les bains dans une eau chargée de principes qui ont beaucoup d'affinité avec cet acide. Les bains d'eau de chaux seroient, à notre avis, un moyen à tenter; et ce qui nous fortifie dans cette opinion, est une observation de M. *Salabert*, médecin, chirurgien-major du régiment italien, aujourd'hui chasseurs de Provence. On lit cette observation dans un article inséré dans le *Journal d'instruction sur toutes les parties de l'art de guérir, ouvrage périodique propre à constater l'état et les progrès de l'enseignement dans les écoles de médecine de l'Empire françois, et notamment dans celle de Montpellier, département de l'Hérault*; par une société de médecins, année 1792, mois de février, pag. 91 et suivantes. Il y est question de quelques cas de ramollissement des os. Cet article, qui contient des réflexions très-judicieuses, sera lu en entier avec le plus grand fruit par les chirurgiens; cependant, nous ne pouvons nous attacher qu'à la troisième observation. Un soldat avoit été attaqué d'une douleur rhumatismale très-violente à l'articulation de l'épaule avec le bras, contre laquelle il avoit trouvé un remède dans l'application du sable brûlant, souvent répétée. Au bout de quinze jours, le malade se crut radicalement guéri; mais six semaines après, les douleurs reparurent plus atroces et s'étendoient depuis l'épaule jusqu'au coude, où elles se faisoient sentir avec le plus d'intensité. Il survint une

tumeur assez considérable à l'olécrâne, fluctuante sans changement de couleur à la peau, mais d'une sensibilite qui n'en permettoit que difficilement l'examen. Les cataplasmes émolliens et résolutifs augmentèrent les souffrances sans rien changer à l'état des choses, pas plus que les autres moyens curatifs administrés par le médecin chargé du traitement de ce malade, qui, au bout de huit jours de l'invasion de cette seconde attaque, fut confié aux soins de M. *Salabert.* Il y eut alors insomnie, fièvre, irritation et rigidité générale dans tout le systême, qui se manifestoient, dit l'observateur, par l'état du pouls, par celui de la peau, par les vomissemens fréquens, et surtout par la nature et la quantité des évacuations excrémentitielles. Le malade ne pouvoit plus rien souffrir sur la tumeur. M. *Salabert*, sans fatiguer le sujet par des attouchemens inutiles, incisa la tumeur. » Il en sortit une sérosité ichoreuse abondante, mêlée de sang qui, reçue dans un verre, laissa déposer par le repos un sédiment crétacé assez semblable à celui que déposent les urines des graveleux : cette sérosité décantée exposée à la chaleur du bain-marie bouillant, ne se coagula qu'en partie ; ce qui s'étoit coagulé ne faisoit pas un dixième du tout, et surnageoit en floccons dans le liquide qui, en se refroidissant, abandonna encore une assez grande quantité du sédiment crétacé ».

« L'état d'amoncelement extrême me décida à rendre mon incision cruciale, et j'enlevai les quatre lambeaux, dit toujours

M. *Salabert.* Le fond de la tumeur que j'examinai alors avec facilité me laissoit voir des chairs macérées d'un rouge noir; l'olécrâne étoit entièrement détruit, et l'on sentoit en touchant l'extrémité du cubitus qui avoit supporté l'action destructive de l'âcre rhumatismal, des inégalités ou pointes osseuses. La partie spongieuse de cette extrémité de l'os étoit molle, charnue et d'un rouge foncé. Je pansai cette plaie mollement avec de la charpie sèche. Les douleurs aiguës cessèrent peu de temps après l'opération, et l'engourdissement du bras qui leur avoit succédé, ne céda que lorsque la sanie ichoreuse que l'ulcère rendit durant cinq à six jours, eut été remplacée par une suppuration louable. J'observerai que tous les topiques gras, digestifs, les huiles, parurent constamment nuire à cette plaie, et que le moyen que j'employois avec succès, qui a amené la guérison complète et solide de cet ulcère, fut *l'eau troisième de chaux*, dont j'humectai les plumaceaux et les compresses.

HOFFINGERS, vermischte medicinische schrifften, &c. *Mélanges de médecine; par* JEAN-GEORGE HOFFINGER, *docteur en médecine, premier médecin des mines à Schemnitz en Hongrie.* Premier volume; *in*-8°. *de* 270 *pages, avec le portrait de l'auteur, et trois gravures représenatnt un hôpital.*

A Vienne, chez Grœffer *et compagnie*, 1791.

4. Nous allons parcourir les différens morceaux qui composent ce cahier.

1°. *Topographie médicale de la ville royale libre de Schemnitz dans la Hongrie inférieure.*

M. *Hoffinger* y présente entr'autres des détails sur le genre de vie des ouvriers aux mines, sur leurs différentes occupations et leur influence sur la santé. Les principales maladies auxquelles ils sont sujets sont l'oppression et l'asthme, l'arthritis, le scorbut, les diverses espèces de cachexie, les écrouelles, les vers, les hernies, les coliques saturnines, la phthisie. Une chose digne de remarque est que la phthisie des mineurs (*phthisis montana*) si fréquente dans les autres carrières, est très-rare parmi les ouvriers de Schemnitz. L'auteur croit que cela vient de ce que l'arsenic ne se trouve que très-rarement dans les minérais de ces montagnes, au lieu qu'il est commun dans les autres. Malgré les dangers inséparables de la profession, la mortalité n'est pas considérable parmi les ouvriers; grâce aux institutions et établissemens bienfaisans du Souverain. Le nombre des malades va tous les ans à environ 6690.

2°. *Description d'une maladie fréquente parmi les ouvriers aux mines de Schemnitz.*

Cette maladie n'est devenue fréquente que depuis quinze ans; et depuis sept ans, M. *Hoffinger* a vu 1129 ouvriers qui en ont été

attaqués. Les malades se plaignent d'abord d'une douleur excessive dans les jambes, les cuisses, les hanches et l'épine du dos, comme si on leur coupoit les os en travers. Ils sont attaqués de vertiges, bruissemens dans les oreilles, avec une douleur pulsative semblable à des coups de marteau donnés contre le crâne; et cette douleur augmente chez la plupart lorsqu'ils sont couchés sur le côté gauche. En même temps qu'ils sont tristes, ils répugnent au travail. Bientôt après, la respiration devient difficile, les malades sont fatigués, accablés lorsqu'il s'agit de monter ou de descendre les montagnes; les battemens de cœur s'accélérent et augmentent tellement en force, qu'on voit, même à une distance assez considérable et très-distinctement, les mouvemens de ce viscére à travers le gilet, comme aussi celui des vaisseaux artériels du cou. Au teint naturel succéde alors la pâleur, au point que l'intérieur des paupières, des lévres, le palais même, n'ont plus de rougeur: peu à peu cette couleur se change successivement en jaune verdâtre, et ensuite en couleur de plomb; les chairs deviennent pâteuses, et à la fin toute l'habitude du corps s'œdématie. L'appétit se soutient néanmoins; il est même poussé chez quelques-uns jusqu'à la voracité. Cependant les malades ont une aversion insurmontable pour le pain sec. Les selles sont rares et dures; quelquefois les excrémens sont recouverts d'une peau huileuse; les urines en quantité proportionnée à la boisson, sont blanches, troubles, fétides; le pouls est foible, petit, lent; le sang paroît dissout,

purulent, décoloré; la peau est luisante; la transpiration paroît supprimée. Une chose singulière est que la plupart des malades ont un air rajeuni, et que leurs yeux sont sereins, malgré qu'ils paroissent triste.

Les différentes terminaisons de cette maladie sont l'asthme, la phthisie des montagnes; mais sur-tout l'hydropisie.

L'ouverture des cadavres répand peu de jour sur la nature de cette maladie, regardée comme incurable, jusqu'à ce que M. *Hoffinger* ait eu découvert l'utilité de l'opiat suivant.

♃. *Limaille de fer*,
Ecorce du Pérou,
Cascarille, ...
Rhubarbe, ... } de chaque une drachme.

Miel rosat, ... quatre onces.

Mêlez pour un électuaire.

auquel il substitue quelquefois, par esprit d'économie, l'opiat suivant.

♃. *Poudre de limaille de fer*, 3 drachmes.
Ecorce du Pérou,
Rhubarbe, ... } de chaque une drachme.
Arcanum duplicatum, demi-drachme.
Rob d'énula campana, une demi-once.
Miel purifié, . . . une once & demie.

M. D.

3°. *Plan d'un hôpital pour les mineurs à Schemnitz.*

Dans cet article l'auteur, après avoir exposé la nécessité et l'utilité d'un hopital pour les ouvriers occupés aux mines de

Schemnitz, entre dans les détails relatifs à l'économie et à l'administration, tant civile que médicinale, aussi-bien que dans ceux qui ont rapport à l'architecture.

Materialien für die anthropologie, &c. *Matériaux pour l'anthropologie, publiés par* EVRARD GMELIN. Premier volume; *in-8°. de* 416 *pag. A Tubingue, chez* Cotta, 1791.

5. L'auteur se propose de publier successivement des observations et dissertations propres à répandre du jour sur le fait du *magnétisme animal*. M. *Gmelin* se croyant éloigné des deux extrêmes, cherche à connoître la vérité; l'influence des attouchemens ou des magnétisations ne devant point être, selon M. *Gmelin*, révoquée en doute, il s'attache à recueillir des données pour l'explication physique des divers phénomènes qui se présentent. C'est au lecteur à juger de leur valeur.

La première observation concerne une catalepsie périodique, pendant laquelle la malade perdoit absolument le souvenir de son état antérieur : toute son individualité étoit altérée, et elle ne récupéroit la conscience de son identité qu'après la cessation du paroxysme. Elle agissoit pendant les accès d'après des principes et dans un sens tout particulier; elle s'imaginoit être une émigrée de France résidente à Stuttgard; ne parloit presque que françois, et écorchoit l'allemand. Son père et tous ses parens lui

étoient alors inconnus ; mais aussitôt que le paroxysme étoit passé, elle reconnoissoit tout le monde sans avoir la moindre idée de l'état d'où elle venoit de sortir. M. *Gmelin* en la magnétisant positivement ou négativement, pouvoit rappeler ou dissiper l'accès à volonté (*a*).

Dans les remarques qui accompagnent cette observation, l'auteur explique la substitution idéale de l'individualité par le changement du foyer du feu élémentaire animal dans le *sensorium commune* (*b*).

Il est question dans la deuxième observation d'un somnambule parlant ; M. *Gmelin* faisoit tomber le malade dans le somnambulisme, et alors celui-ci indiquoit les remèdes qui convenoient à son état, en même temps qu'il expliquoit bien des choses concernant la nature de la matière magnétique (*c*).

Le sujet de la troisième observation étoit affecté d'une fièvre lente nerveuse, laquelle l'avoit tellement épuisé, qu'il paroissoit prêt à y succomber, ne reconnoissant plus personne de ceux qui l'approchoient. Un des amis du malade fut le voir dans ce moment, et fut aussitôt reconnu : il y a plus, le malade se sentoit pressé du desir le plus ardent d'être magnétisé par lui ; cet ami se prêta au desir du malade qui, durant l'opération

(*a*) Cette charmante perſonne ſe mocquoit des gens. *Note de l'Editeur.*

(*b*) C'est ce qui fait que votre fille eſt muette. *Note de l'Editeur.*

(*c*) Ces tours ne ſont pas nouveaux. *Note de l'Editeur.*

même, sentit renaître ses forces. La continuation de la magnétisation, jointe aux secours que la pharmacie pouvoit fournir, ont enfin conduit ce malade à une parfaite guérison.

M. *Gmelin* ne prétend nullement établir, par cette observation, que le magnétisme a guéri ce sujet; il remarque seulement cette circonstance particulière que le malade, dès l'apparition de son ami, s'est avisé tout d'un coup de réclamer les secours de la magnétisation.

C'est le sénateur M. *Schreiber* qui a fourni la quatrième observation; elle roule sur un homme tellement travaillé de rhumatisme, que le mouvement de l'air de la chambre augmentoit ses souffrances. M. *Schreiber* lui a fait des attouchemens, et le malade ayant rendu quelques selles très-corrompues, a été guéri.

La magnétisation pratiquée par l'auteur sur un malade chez qui les vaisseaux absorbans avoient perdu leur ton, et chez lequel la lymphe formoit des épanchemens dans le tissu cellulaire, sur-tout des pieds, a constamment excité une copieuse évacuation d'urine, et a enfin conduit le malade à la guérison. Tel est le précis de la cinquième observation.

Dans la seconde partie de ce I.er volume, qui contient des dissertations, M. *Gmelin* cherche d'abord à résoudre une *grande et importante* question; savoir: *Qu'est-ce que le magnétisme animal?* Il entreprend d'y prouver qu'au moyen de l'action d'un homme sur un autre, le premier peut réellement

communiquer ou sous-tirer quelque chose au second. Il suppose que ce quelque chose est le feu élémentaire modifié; et il remarque que les observations comparées sur les animaux servent à mettre sur la voie, et suggèrent des idées sur la réalité, la nature et les variétés de ces modifications. Il cite pour cet effet la torpille (*gymnotus electricus*,) dans laquelle cette modification consiste dans un mode qui rapproche le feu élémentaire du feu électrique.

Il fait ensuite l'aveu que la magnétisation ne convient pas à toutes les maladies; qu'il y en a dans lesquelles ses effets sont trop lents, et dans lesquelles les moyens curatifs ordinaires sont d'un secours plus prompt. Cependant, quand il considère que la nature d'un grand nombre de maladies est à peu près ignorée et que la magnétisation réussit souvent à calmer des accidens graves, ce qui est déjà beaucoup dans le traitement de ces sortes de dérangemens, l'auteur paroît se sentir entraîné, presque malgré lui, à admettre le *magnétisme animal* comme une ressource de plus dans la médecine.

Note de l'Editeur. Assurement ce n'est pas notre faute, si M. *Gmelin* en est encore à se tourmenter avec ces deux mots *magnétisme animal.* Si M. *Gmelin* ne veut pas se représenter d'une part qu'un homme crédule est exposé au persifflage, et de l'autre, que les soins de l'amitié & des modifications dans les impressions atmosphériques influent du plus au moins sur les malades. C'est grande pitié de voir un médecin attribuer à une cause chimérique des effets qui appartiennent évidemment à des causes connues.

Della fistula dell' ano, &c. *De la fistule au fondement; traité de* JEAN-BAPTISTE VALTOLINI *de Bergame; in-8°. de 46 pages, avec deux planches en taille-douce. A Bergame, chez* Antoine, 1790.

6. L'auteur fort avancé en âge a voulu faire présent à la postérité, avant de mourir, de cet opuscule comme d'un tribut dû à l'humanité souffrante. On y lit la description d'un instrument de son invention pour faire l'opératiou de la fistule à l'anus. C'est une paire de ciseaux droits dont les branches, longues de cinq doigts, se séparent et se réunissent à volonté; l'une des branches est ronde comme une plume à écrire, et mousse au bout : on l'introduit dans la fistule; et après s'être assuré par l'introduction de l'*index* dans le fondement, que cette branche a parcouru tout le trajet de la fistule, on place l'autre branche, qui est platte et également mousse au bout, dans le gros boyau, en l'avançant jusqu'à ce que les points de réunion des branches se rencontrent: alors on les fixe au moyen d'une vis, et on fend la fistule en faisant agir les ciseaux. Cette production qui prouve un zèle louable de l'auteur, ne présente au reste rien qui mérite de l'attention, et l'instrument même n'est certainement pas d'un usage sûr ni commode; de sorte que, malgré la bonne intention de l'auteur et la justification du

retard de la publication de sa découverte, on ne peut pas dire *sat cito*, *si sat bene.*

Erfahrungs mæssige abhandlung von den verschiedenen seuchen und krankheiten des rindviechs, *&c. &c.* *Traité fondé en expérience sur les différentes épizooties et maladies des bêtes à cornes, leurs causes, signes, moyens préservatifs et curatifs; par l'auteur des additions à l'économie rurale de Berlin.* Deuxième édition; *grand in*-8°. *de* 288 *pages. A Berlin, chez* Pauli, 1791.

7. La premièje édition de cet ouvrage, dont l'auteur est M. *von Beneckendorsf*, parut en 1779; et comme nous n'en avons pas rendn compte alors, nous allons le faire connoître aujourd'hui. L'auteur remarque dans la ptéface que les épizooties depuis environ une quarantaine d'années sont devenues plus communes en Allemagne qu'elles ne l'étoient auparavant; ce qu'il attribue à l'introduction des bêtes de la Podolie qui, malgré la sévérité des ordonnances, ne sont pas assez exactement soumises aux quarantaines.

Il distingue ensuite l'épizootie en trois différentes classes, 1°. selon que ses ravages

s'étendent fort au loin, ou 2°. sont circonscrits dans un petit canton, ou 3°. ne s'exercent que sur des individus isolés.

La cause des épizooties gît, selon M. *von Beneckendorsf*, dans l'irrégularité des saisons et la négligence des soins qu'on doit accorder aux bêtes, et l'auteur trouve une cause de la contagion dans la réunion d'un grand nombre d'animaux malades : ainsi rassemblés, leur sang s'échauffe (*a*), la transpiration est augmentée, et les individus bien portans, en respirent un air chargé de miasmes septiques et contagieux, contractent les premiers principes de la maladie. Un air sain et circulant librement est donc le principal moyen de conserver la santé aux bestiaux ; mais employé seul, il ne pourroit probablement que retarder le développement des vices dont la réunion occasionneroit des maladies, non pas à la vérité contagieuses, mais pourtant peut-être de la même nature que celles qu'on désigne sous le nom d'*épizooties*, et dont elles ne différeroient qu'en ce qu'elles ne se communiqueroient pas. Il faut donc y joindre d'autres attentions. L'auteur les indique : il faut leur donner des nourritures de bonne qualité et en quantité suffi-

(*a*) Si l'oxigène introduit dans les poumons, au moyen de l'inſpiration, étoit la cauſe de la chaleur animale, cette chaleur devroit diminuer peu à peu, et à la fin s'éteindre dans les grandes assemblées où les émanations des lumières et les exhalaiſons des corps réunis vicient l'air et abſorbent ce gas ; cependant il arrive préciſément le contraire : on y eſt échauffé, on ſue à groſſes gouttes. (*Note de M. Grunwald.*)

sante ; il faut leur procurer en suffisance de la bonne eau et les entretenir dans une très-grande propreté. Les défauts de ces derniers articles sont, selon l'auteur, cause que les bêtes à cornes venant de la Podolie, sont si souvent infectées des germes épizootiques, et il assure qu'en suivant ces preceptes d'hygiène, on peut garantir les animaux de l'espèce de peste qui les détruit. Les exemples en faveur de cette doctrine sont nombreux ; cependant, il s'en trouve encore par ci par là quelques autres qui lui sont contraires : ensorte qu'il seroit sans doute bien important d'approfondir les causes de ces exceptions.

M. *von Beneckendorsf* admet deux espèces de signes de l'épizootie ; les internes et les externes. Elle se manifeste d'ailleurs, accompagnée de symptômes différens. En 1746 et 1747, la même maladie régna en Silésie, ayant invariablement pour symptôme la constipation, au lieu qu'en 1758 et en 1765, elle ravagea la Nouvelle-Marche, accompagnée d'un flux de ventre violent qui avoit cela de caractéristique, que les excrémens étoient plus ou moins sanguinolens. Dans tous les cas néanmoins, les malades sont attaqués d'une fièvre putride inflammatoire.

Il est inutile de suivre l'auteur plus loin dans ses recherches pathologiques. Passons aux moyens, tant préservatifs que curatifs ; des pâturages secs, des fourages bien remis, une abondante boisson, sur-tout en hiver d'une eau de bonne qualité, l'usage du sel, la pratique de nourrir constamment les vaches dans l'étable, ou du moins de ne les

chasser aux champs que lorsque les mauvais brouillards, les rosées malfaisantes sont dissipés ; l'éloignement des bêtes malades et tous les autres moyens connus, sont exposés ici avec beaucoup de détail. Mais un conseil que nous ne nous rappellons pas avoir trouvé ailleurs, est qu'on doit loger les bêtes rouges dans les écuries et dans les bergeries, ou du moins les faire séjourner sur le fumier de cheval et de brebis. Nous ne déciderons pas si ce conseil est bon ; il supposeroit que les principes de ces fumiers pussent paralyser, neutraliser, décomposer les germes épizootiques, rendre inattaquables les corps des bêtes rouges par ces miasmes, ou leur communiquer une énergie particulière pour dompter leur virulence ou les expulser avant qu'ils n'aient altéré la constitution.

Quant au traitement, l'auteur s'en tient préférablement à l'*instruction* qui a été publiée à Berlin en 1752, et qu'il a insérée toute entière dans ce volume.

Il y joint ensuite les préceptes concernant la conduite à tenir après que l'épizootie est dissipée, et traite enfin de l'angine et de la phthisie pulmonaire des bêtes à cornes.

Cet ouvrage, vraisemblablement d'un grand intérêt en Allemagne lors de sa première apparition en 1779, ne sauroit avoir la même importance en France dans ce moment, où ce royaume jouit déjà des avantages qui résultent des progrès de l'art vétérinaire.

SOEMMERING,

SOEMMERING, &c. Vom baue des menschlichen kœrpers, &c. *De la structure du corps humain; par S. T. SOEMMERING. Six volumes grand in-8°. A Francfort sur le Mein, chez* Varrentrapp *et* Werner, 1791.

8. L'objet de M. *Soemmering* est de présenter un précis de nos connoissances anatomiques telles qu'elles sont à la fin du dix-huitième siècle, afin de servir de base à nos successeurs disposés à partir de là pour les étendre, perfectionner, rectifier. Il s'est donc fait une étude particulière de choisir les meilleurs auteurs et les dessins les plus exacts, les plus fidelles, les mieux soignés: d'ailleurs il a expulsé les dénominations mal imaginées, telles que *tunica villosa, nates cerebri, &c.* et leur en a substitué d'autres plus conformes: il s'est encore attaché à introduire des termes allemands bien expressifs et choisis, auxquels il joint les synonymes latins. Enfin, il a rendu compte des auteurs qu'il a compulsés pour la rédaction de cet ouvrage.

A l'exposé anatomique des parties, l'auteur a joint quelques généralités sur leur usage et sur leurs fonctions; comme aussi des réflexions sur les changemens morbifiques auxquels elles sont sujettes: d'ailleurs, il a emprunté de la zootomie les détails les

plus propres à servir de points de comparaison et à contribuer aux éclaircissemens sur l'utilité des diverses parties. Enfin, M. *Soemmering* fait mention dans l'introduction dont nous tirons cet exposé général, de ce qui est à lui dans cet ouvrage.

Le premier volume contient la doctrine des os. L'auteur y développe d'abord le plan et la manière dont il l'a exécuté. Vient la notice des meilleurs écrits sur les os sains et malades : de là M. *Soemmering* passe aux considérations générales sur les propriétés des os, principalement déduites de l'analyse chimique. Il compte que le squelette entier est composé de 259 à 261 os, et que celui de l'homme pèse depuis 150 jusqu'à 200 onces, tandis que celui de la femme ne va qu'à 100 ou 150 onces. Après avoir ensuite distribué les os en classes, d'après la considération de leur forme, il parle de leur structure, de la moëlle, du périoste, des cartilages et des accidens qui les concernent, des divers changemens qu'ils subissent, ainsi que les os depuis le premier moment de la conception jusqu'à leur dessèchement par l'âge ; de la régénération des os mutilés, des différentes espèces de jonction entre eux, des protubérances et enfoncemens en général, comme aussi des différences qu'on observe dans les squelettes ou dans les os isolés, suivant l'âge, le sexe, les nations, l'individualité, les alimens, les usages, le genre de vie, les vêtemens, les maladies, la manière de les préparer après la mort et les attentions qu'on porte à leur conservation. Vient enfin la description des différens os en particulier, à commencer par ceux de la tête.

Le deuxième volume renferme la doctrine des ligamens. Il y en a de deux espèces ; les uns proprement dits, et les autres improprement dits. Les premiers sont des expansions tendineuses qui maintiennent dans leur position les os et les tendons des muscles ; les autres sont des membranes qui servent à fortifier les parties molles. L'auteur décrit avec exactitude tous les ligamens connus et en fait même connoître de nouveaux.

Dans le troisième volume, on lit la doctrine des muscles, des tendons et des poches muqueuses. M. *Soemmering* cite parmi les principaux auteurs dans cette partie *Albinus*, *Gautier*, *Muys*, *Prochaska* et *Haller*. Après avoir exposé les propriétés communes des muscles, il entre dans quelques détails relatifs à la grosseur et à la couleur des fibres musculaires : la première ne peut être déterminée, et la dernière varie selon l'âge, l'exercice, et un grand nombre d'autres circonstances. Le cœur n'a qu'un très-petit nombre de nerfs, tandis que les nerfs des muscles des yeux sont plus gros. Selon M. *Soemmering*, les fibres musculaires ne se régénèrent point, et l'irritabilité dans les végétaux diffère de l'irritabilité animale.

A la suite de ces discussions sur les muscles, l'auteur traite des tendons qui sont des substances tout-à-fait distinctes des muscles, et ne doivent point leur origine aux fibres musculaires ; et après avoir décrits les capsules ou poches muqueuses, il termine ce volume par la considération des muscles

d'un corps en action, comme lorsqu'il se tient debout, qu'il marche, court, saute.

Nous ne pouvons entretenir nos lecteurs du quatrième volume ni du sixième, qui n'ont pas encore paru, ou du moins ne sont pas encore parvenus à notre connoissance.

Dans le cinquième, il est question du cerveau et des nerfs. L'auteur s'y occupe d'abord des enveloppes de ce viscère, de sa structure, de son poids, de la gravité spécifique de sa substance, de sa dureté, couleur; &c. M. *Vicq-d'Azyr* reçoit ici un juste tribut d'éloges pour l'exactitude de la description qu'il a donnée de cette partie du corps humain. A en croire M. *Soemmering*, on peut tout aussi-bien dire que les nerfs se rendent au cerveau, qu'on avance ordinairement qu'ils en partent. Il a reconnu que les fibres nerveuses sont coniques, que leur pointe est dans le cerveau et leur base à la surface, &c.

Sans nous être étendu sur cet important ouvrage, ce que nous en avons dit peut suffire pour faire porter un jugement favorable de son merite.

Commercio scientifico d'Europea col regno delle due Sicilie, &c. *Commerce scientifique de l'europe avec le royaume des Deux-Siciles; par les professeurs et amateurs de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle, de la médecine, de la pharmacie, chirurgie, agriculture, économie domestique,*

des arts et manufactures ; par VINCENT COMI, professeur de médecine et de chimie. Journal composé de six volumes par an. Année première ; volume premier pour les mois de janvier et de février. A Milan, 1792.

9. C'est pour la première fois qu'on met à exécution, à Naples, un projet si utile, et il paroît par la liste des associés et *protecteurs*, qu'il pourra avoir un succès brillant. On lit dans cette liste des noms de personnages illustres, *soit par leur naissance et leur rang*, soit par leur talens; et la variété qui règne dans le choix des vingt-six articles qui composent ce premier cahier, prouve que M. *Comi* cherche à rendre cet écrit périodique intéressant pour toute sorte de lecteurs :

A la suite des vingt-six articles, ce cahier renferme quatre feuilles d'observations, nouvelles découvertes, notices littéraires, problêmes académiques. La plus grande partie des articles est traduite d'autres langues ; et quoiqu'il y auroit de temps en temps quelque chose à dire sur le choix, nous devons faire attention que le temps seul peut mettre l'Italie au niveau des autres pays dans lesquels on cultive les sciences avec une application sans relâche depuis un long période, tandis qu'on les a un peu négligées dans cette contrée heureuse. Ainsi, nous voyons avec regret dans ce recueil le seizième article qui contient une assertion démentie par les faits,

solidement réfutée par les recherches faites en Saxe sur le noïement des bêtes à laine, comme on peut le voir dans les comptes rendus dans la Gazette salutaire, année 1791, des annonces de la Société économiqne de Leipsick.

Au reste, on ne peut que féliciter M. *Comi* d'avoir conçu ce projet, et l'encourager, en même temps que l'exhorter à redoubler de sévérité dans le choix, afin que les instructions qu'il transmet à ses compatriotes soient solides et constatées par l'expérience.

Piante forestiere importanti pel loro uso, &c. *Plantes étrangères, importantes par leur usage, avec figures gravées en taille-douce; in-4°. A Milan, chez* Marelli, 1791.

10. Il paroît par mois un cahier de ce recueil, dont la première année est finie. On y trouve non-seulement la description et la représentation des plantes, mais encore des détails et observations historiques, des notices sur leur usage, des réflexions commerciales et des vues sur l'introduction dans d'autres climats que ceux où elles sont originaires, et qui seroient plus à portée du commerce des européens. Ainsi on nous dit, par exemple, en parlant du *caffier*, qu'en comparant la température du climat des contrées où il prospére avec celui de quelques parties de l'Italie et des îles adjacentes, il paroît démontré qu'il pourroit être cultivé avec beaucoup de succès en Sicile.,,

dans la Calabre, dans les îles répandues entre l'Afrique et les Etats de Sa Majesté napolitaine.

N°s. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, M. GRUNWALD.

Fautes à corriger dans le cahier de juillet 1792.

Page 209, ligne 1, *au lieu de* fluidité, *lisez* flaccidité.
Ibid. ligne 6, orageuse, *lisez* orageuses.
Page 302, ligne 27, noire, *lisez* noir.
Page 310, ligne 10, pn, *lisez* pu.
Page 312, ligne 3, où, *lisez* on.
Page 315, ligne 15, insvecteur, *lisez* inspecteur.
Page 324, ligne 25, mérites, *lisez* méritis.
Page 330, ligne 33, Hartenkeit, *lisez* Harteinkeil.
Page 339, ligne 5, que trop, *lisez* qu'il feroit trop.
Ibid. l. 16, à part l'homme, *lisez* à part, l'homme.
Ibid. ligne 17, savant; s'il, *lisez* savant, s'il.
Page 342, ligne, 12, inférieur, *lisez* intérieur.
Page 345, ligne 17, *supprimez le* souvent.
Ibid. ligne 22, Serro, *lisez* Ferro.

Cahier d'août 1792.

Page 420, ligne 7, supprimez l'.
Page 434, ligne pénult. *au lieu de* considérations, *lisez* condensations.
Page 435, ligne 20, étendues, *lisez* entendues.
Page 437, ligne 5, ajoutez *de* après cultivateurs.
Page 439, ligne 22, & Page 440, ligne 8, ésophogotomie, *lisez* ésophagotomie.
Page 441, ligne 17, *Aëlius*, lisez *Aëtius*.
Page 443, ligne 21, or, *lisez* os.
Page 446, ligne 4, unis, *lisez* uni.
Ibid. ligne 13, intérieurement, *lisez* extérieurement.
Page 464 ligne 19, supprimez *le* de,
Page 476, ligne 13, dc, *lisez* de.

Cahier d'octobre 1792.

Page 117, ligne 6, Observation sur une rétention, &c. *lisez* Observation ſur une rétention d'urine dans l'uretère avec dilatation de ce conduit.

Page 136, ligne 23, uretère, *lisez* urètre.

TABLE.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1792.

